

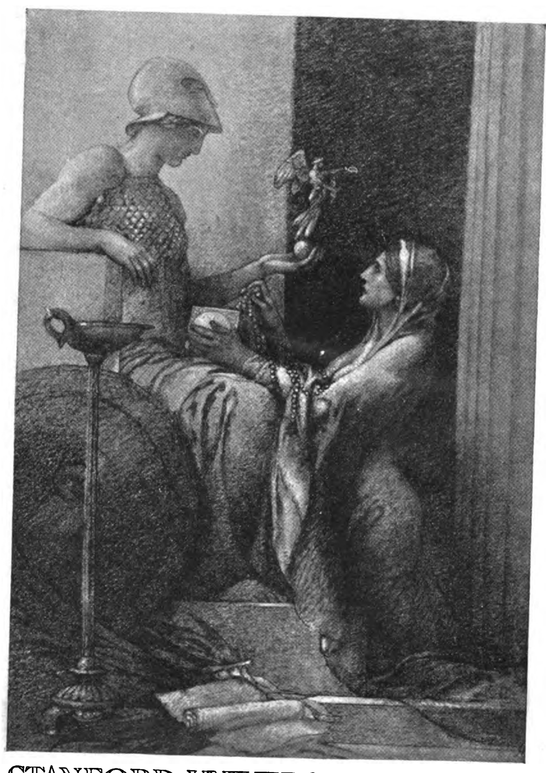

Digitized by Google



HISTOIRE

DES CROISADES.

TOME III.



IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue Sainte-Anne, 55.

HISTOIRE
DES CROISADES

ENTREPRISES

POUR LA DÉLIVRANCE DE LA TERRE-SAINTE,

PAR CHARLES MILLS;

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR M. PAUL TIBY.

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ D'UNE CARTE DE L'ASIE-MINEURE, DE PLANS D'ANTIOCHE ET DE JÉRUSALEM, ET D'UNE CARTE DE LA SYRIE, DE LA TERRE-SAINTE ET DE LA BASSE-ÉGYPTE.

TOME TROISIÈME.

PARIS.

DEPELAFOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE GÎT-LE-COEUR, N. 4.

1835



HISTOIRE DES CROISADES.

CHAPITRE TREIZIÈME.

QUATRIÈME ET CINQUIÈME CROISADES.

Successeurs de Saladin. — Le pape Célestin III prêche une nouvelle croisade. — L'Allemagne prend les armes. — Succès des guerriers allemands en Terre-Sainte. — Bataille de Sidon. — Siége du château de Thoron. — La croisade est abandonnée. — Retour des princes allemands en Europe. — Mort de Henri, roi de Jérusalem. — Amaury épouse Isabelle et succède à Henri. — Foulques, prédicateur de la cinquième croisade. — Politique du Saint-Siége relativement aux guerres saintes. — Le pape Innocent III prêche une nouvelle croisade. — Les Français et les Flamands prennent la croix. — Les barons français envoient une ambassade à Venise. — Traité conclu avec la république. — Les croisés se réunissent à Venise. — Ajournement de la croisade. — Prise de Zara. — Situation politique de l'empire grec. — Les Français et les Vénitiens font voile pour Constantinople. — Siége de cette ville. — Rétablissement d'Isaac et d'Alexis sur le trône. — Murtzuphle s'empare de la couronne. — Les croisés recommencent les hostilités contre les Grecs. — Sac de Constantinople. — Élection d'un empereur latin à Constantinople. — Etablissement des Francs dans l'empire grec.

(1193—1204.)

Sans cesse occupé à comprimer des révoltes au sein de ses états, ou à guerroyer au dehors,

Saladin n'eut pas le loisir de régler l'ordre de succession au trône qu'il laissait vacant. Trois de ses nombreux enfans (1) se firent proclamer souverains : l'un, d'Alep, l'autre, de Damas, le troisième, du Caire. Ses autres fils surent aussi se créer des principautés, mais moins étendues. Quant aux émirs et aux Atabecs de Syrie, ils cherchèrent à profiter de sa mort pour assurer leur indépendance. Ce fut sous la bannière de Saïfeddin, frère de Saladin, dont ils connaissaient la sagesse et la valeur, que les soldats du sultan vinrent de préférence se ranger. Employant, tantôt la ruse, tantôt une politique libérale, Saïfeddin parvint à se former un vaste empire en Syrie; et, à l'expiration de la trève conclue entre Richard et Saladin, il se trouvait le plus puissant de tous les princes musulmans (2).

Vers cette époque, il survint en Égypte une

---

(1) Saladin laissa en mourant dix-sept fils et une fille.

(*Note du Traducteur.*)

(2) La puissance de Saïfeddin fut purement personnelle; car, en 1218, année de sa mort, les brandons à demi éteints des discordes civiles se rallumèrent avec fureur. Plusieurs enfans de Saladin et quelques Atabecs se partagèrent alors la Syrie, d'où les successeurs de Gengis-Kan finirent par les expulser tous. C'était aussi un descendant de Saladin qui régnait sur l'Égypte lorsque les mameloucks envahirent le pays; comme ces derniers étaient de la même race que les Tartares, leur courage invincible les rendit maîtres du trône.

horrible famine, qui paralysa, pendant quelque temps, les forces des Sarrasins. Les Latins eurent aussi beaucoup à souffrir de ce fléau : car l'Égypte était le grenier de la Palestine et de la Syrie. Les chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean tournèrent alors leurs regards vers l'Europe, et principalement vers l'Angleterre ; ils sollicitèrent l'envoi de nouvelles armées en Terre-Sainte pour consommer la destruction des musulmans, qu'ils représentèrent comme épuisés par la famine (1).

Deux années auparavant, en 1195, le hardi et ambitieux pape Célestin III avait cherché, comme ses prédécesseurs, à susciter une nouvelle croisade. Les évêques et les archevêques avaient reçu de lui la mission d'exhorter les peuples relevant de leur obéissance spirituelle, à prendre la croix et à marcher contre les persécuteurs de la foi du Christ. On avait promis des indulgences plénières à tous ceux qui s'engageraient dans la sainte entreprise, et, durant leur absence, leurs familles et leurs biens devaient être placés sous la protection de l'église. La France n'ayant

---

(1) Voyez, dans Roger de Hoveden (p. 827), la lettre adressée par le Grand Maître des Hospitaliers à un des prieurs anglais de l'Ordre.

point encore réparé les maux que lui avait causés la troisième croisade, Philippe-Auguste accueillit l'appel du pape avec indifférence. Quant aux Anglais, ils s'enrôlèrent en grand nombre sous la bannière sacrée de la croix et reçurent l'absolution spirituelle; mais tout-à-coup on les vit renoncer à leur pieuse résolution. Le pape lança ses foudres contre ceux d'entre eux qui désertaient la cause de Dieu sans motif légitime, ce qui n'empêcha point l'ardeur pour la nouvelle croisade de diminuer chaque jour. Le roi d'Angleterre était beaucoup trop occupé, d'ailleurs, de ses intérêts politiques, pour songer à la raviver (1). Quelquefois pourtant son génie entreprenant formait de vastes plans de guerre, et, si l'on en croit les anciens écrivains, il aurait conçu le dessein gigantesque de soumettre l'Égypte à ses armes, et d'aller s'asseoir sur le trône de Constantinople après avoir reconquis la Terre-Sainte (2).

L'empereur Henri VI, ennemi juré de Richard, ne nourrissait pas des desseins moins ambitieux. Appuyé de son influence, le clergé allemand prêcha la croisade avec succès dans

---

(1) Mathieu Paris, 150.
(2) Sanutus, lib. III, pars XI, ch. 1.

ses états. Henri fit publier qu'il pourvoirait au transport en Terre-Sainte de tous les individus, pauvres ou riches, qui voudraient s'y rendre (1). Quoique sensible à l'amour de la gloire, ce souverain ne se laissait pourtant ni aveugler ni gouverner par elle; car, du moment où il entrevit la possibilité de conquérir la Sicile, il ajourna le projet d'aller moissonner des lauriers en Palestine, et s'occupa de faire valoir les droits de sa femme Constance au trône que la mort de Tancrède laissait vacant. Les princes et les seigneurs les plus sensés de l'empire s'accordèrent à approuver cette résolution de Henri VI. Cependant l'ardeur fanatique et romanesque du peuple allemand ne se réfroidissait point. La frénésie de la croisade s'était répandue du nord au midi de l'Allemagne, et avait gagné les évêques de Brême, de Wurtzbourg, de Passau, et de Ratisbonne, les ducs de Saxe, de Brabant, et de Bavière, le fils du duc d'Autriche, les marquis de Brandebourg et de Moravie, le landgrave de Thuringe, le comte palatin du Rhin, et les comtes de Hapsbourg et de Schawenbourg. Partout les clercs et les laïques se montrèrent animés de la même ferveur; ils reçurent

(1) *Cont. de* GUILL. DE TYR, p. 643.

le signe des souffrances de Jésus-Christ comme gage de la rémission de leurs péchés (1). Le fils de Henri, duc de Limberg, et l'archevêque de Mayence, se mirent à la tête de l'avant-garde des saints guerriers. A leur passage en Hongrie, Marguerite, sœur de Philippe-Auguste, reine de ce pays, vint se joindre à eux. Cette princesse avait fait vœu de passer le reste de ses jours dans les fatigues et les dangers des pélérinages, espérant y trouver quelqu'adoucissement à la douleur que lui causait la perte de son époux.

Quoique la trève conclue entre Richard et Saladin fût expirée, les chrétiens et les musulmans continuaient de vivre en bonne intelligence. L'arrivée des nouveaux champions de la croix à Saint-Jean-d'Acre, ralluma les hostilités. Rien ne put en effet détourner les Allemands de la fureur de guerroyer, ni les remontrances des Latins sur le danger de rompre la paix, ni la considération qu'au gouvernement établi en Terre-Sainte appartenait seul le droit de diriger la conduite des nouveaux croisés. Les musulmans ne tardèrent

---

(1) *Chron. Slav.*, lib. v, c. 1; *Art de vérifier les Dates*, tom. III, p. 115.

pas à repousser les agressions des Allemands. Ils suspendirent leurs dissensions civiles, et Saïfeddin se vit encore une fois à la tête des vieux soldats de la Syrie et de l'Égypte. L'importante ville de Jaffa tomba en son pouvoir, avant même que l'armée chrétienne eut le temps d'arriver à son secours. Un moment suffit pour détruire ce que Richard avait élevé avec tant de sollicitude et à si grands frais : les fortifications de Jaffa furent rasées ; non content de cela, Saïfeddin fit passer par les armes plusieurs milliers de ses habitans.

Pendant que ces choses se passaient, un second banc de croisés allemands, conduit par les ducs de la Basse-Lorraine et de la Saxe, arriva à Ptolémaïs. Ces nouveaux guerriers, embarqués dans les ports septentrionaux de l'Allemagne, s'étaient arrêtés en chemin pour châtier les Maures du Portugal.

Confiantes dans leur nombre, les troupes réunies de l'Europe et de la Palestine, ayant le duc de Saxe à leur tête, se mirent en marche pour la ville de Béryte. L'œil sans cesse ouvert sur les mouvemens de ses ennemis, Saïfeddin quitta le voisinage de Jaffa ; il joignit les Latins entre Tyr et Sidon, et les attaqua. Malgré les charges vigoureuses et répétées de sa cavalerie, il ne put entamer les

colonnes serrées de l'armée du duc de Saxe, et la victoire demeura aux chrétiens. Cette victoire eût les plus heureux résultats : les forces mahométanes furent mises dans une déroute complète ; la terreur panique qui s'empara des Sarrasins fut telle qu'ils abandonnèrent à leurs vainqueurs, Laodicée, Gabala, Jaffa, Sidon et Béryte ; neuf mille prisonniers latins furent délivrés sans rançon ; et enfin on trouva, dans la dernière de ces villes, des approvisionnemens pour trois années. On peut juger par ce seul fait de quelle importance la journée de Sidon fut pour les chrétiens. La joie des croisés s'accrut encore en voyant arriver un troisième corps de leurs compatriotes, commandé par Conrad, évêque de Hidelsheim, chancelier de l'empire d'Allemagne. Par les moyens familiers aux princes ambitieux, Henri VI était parvenu à subjuguer la Sicile ; rien ne s'opposait plus, dès-lors, à ce qu'il tournât toutes ses vues vers la conquête de la Terre-Sainte, et il devait en effet suivre bientôt les pas de cette troisième armée (1).

(1) Voyez la continuation de la *Chronica Slavorum* d'ARNOLD DE LUBECK, lib. V, c. III ; et une lettre du duc de Lorraine à l'archevêque de Cologne, qui se trouve dans la collection des *Germanicarum rerum scriptores aliquot insignes de* FREHER, tom. II, p. 362 ; BERNARDUS, 816, 818 ; ROG. DE HOV., 727 ; ABOULFÉDA, IV, 165.

Le moment paraissait enfin arrivé où l'Europe allait recevoir le prix de l'héroïsme invincible de ses guerriers. Les chrétiens possédaient maintenant tout le littoral de la Palestine. Ceux mêmes qui s'étaient montrés jusqu'alors les plus incrédules, ne refusaient plus de convenir qu'il était probable qu'avant peu l'étendard de la croix flotterait sur les remparts de la cité sainte. Malheureusement, dans sa marche de Tyr à Jérusalem, l'armée crut devoir s'arrêter pour assiéger la forteresse de Thoron. Les béliers étaient impuissans contre la solidité et l'élévation des remparts de cette place; mais, au bout d'un mois de travail, des mineurs saxons parvinrent à percer le rocher sur lequel le château était assis et à ébranler ses fortifications jusque dans leurs fondemens. Les Sarrasins furent bientôt aux pieds des chrétiens. La garnison ne demandait rien que de pouvoir se rendre librement sur le territoire musulman, et, à cette condition, elle abandonnait entièrement la forteresse aux croisés. Après beaucoup de temps passé à peser s'il fallait écouter la voix de la vengeance de préférence à celle de la pitié, on signa un traité qui accordait aux vaincus la capitulation qu'ils sollicitaient. Bien que la plus grande partie des croisés eut la

ferme volonté d'exécuter fidèlement les conditions de ce traité, quelques guerriers chrétiens, ne respirant que le carnage, épouvantèrent tellement les Sarrasins par leurs menaces, que ceux-ci résolurent de s'exposer aux dernières extrémités plutôt que de s'abandonner aux promesses et aux sermens des champions de la croix (1). Le désespoir ralluma leur courage. Ils eurent plusieurs engagemens avec les Francs dans la mine creusée sous le rocher qui supportait la ville, et dans chacune de ces rencontres leur cimeterre s'abreuva abondamment du sang chrétien. De factieuses prétentions jetèrent la discorde dans le conseil des Latins. L'insubordination et des déréglemens de toute espèce s'introduisirent dans le camp; et, pour comble de malheur, l'avis parvint aux croisés que les infidèles, remis de l'effroi que leur avait causé la défaite de Sidon, ne songeaient plus qu'à se venger et que les sultans d'Égypte et de Syrie levaient de toutes parts de nouvelles recrues. Saisis de terreur au seul bruit de l'approche de l'ennemi, les princes al-

(1) Les historiens arabes prétendent que des soldats français firent accroire à la garnison de Thoron qu'elle serait égorgée par les Allemands, si elle se rendait.

lemands abandonnèrent leur camp au milieu de la nuit et s'enfuirent à Tyr. Le lendemain, les soldats s'étant aperçus de leur fuite, tombèrent dans un morne désespoir. L'exemple des princes allemands ne tarda pas à être suivi par le reste des croisés. Les malades et les blessés quittèrent le camp, abandonnant lâchement leurs armes et tout ce qu'ils possédaient. La route de Tyr, encombrée de soldats et de bagages, offrait le spectacle de la plus étrange confusion; mais la garnison de Thoron était dans un tel état d'épuisement, qu'à l'exception des accidens causés par leur imprudence et leur précipitation, la retraite des Francs s'effectua sans de grands malheurs (1).

Lorsque les débris épars de l'armée chrétienne furent parvenus à se rejoindre et que les soldats se virent à l'abri de tout danger, ils commencèrent à s'accuser les uns les autres d'être la cause de cette fuite honteuse. Les Allemands reprochèrent aux barons et aux chevaliers de la Terre-Sainte leur lâcheté, et ceux-ci déclarèrent à leur tour qu'ils ne voulaient plus souffrir l'humeur orgueilleuse et dominatrice des Allemands. Conrad et les siens

(1) *Chron. Slav.*, lib. VI, c. IV et V; ROG. DE HOVED.. 773.

se retirèrent à Jaffa, dont ils relevèrent les fortifications. Ils y attendaient une occasion favorable de se venger des Latins de la Syrie, lorsque Saïfeddin parut, avec son armée, dans le voisinage de la ville. Il leur offrit une bataille qu'ils acceptèrent. La victoire resta aux chrétiens, mais elle fut achetée au prix de la vie de leurs plus braves guerrier, et particulièrement du duc de Saxe et du fils du duc d'Autriche. Les Allemands ne profitèrent point de ce nouveau succès; car la nouvelle de la mort de Henri VI, leur étant parvenue sur ces entrefaites, l'archevêque de Mayence et tous les autres princes intéressés dans l'élection du nouveau chef de l'empire, se hâtèrent de quitter la Terre-Sainte. La reine de Hongrie fut la seule personne de marque en qui le fanatisme l'emporta sur les considérations mondaines. Les restes de l'armée allemande, naguère si formidable, actuellement composée d'un peu plus de vingt mille hommes, se retranchèrent dans Jaffa. Des essaims de nouveaux guerriers, sortis des différens états turcs, vinrent fondre sur la ville de Béryte, et envahirent de tous côtés le territoire des Latins. Enfin, le 11 novembre 1197, tandis que les Allemands célébraient la fête de Saint-Martin, les musulmans pénétrèrent dans

la ville de Jaffa et égorgèrent tous les guerriers chrétiens qu'ils y trouvèrent (1).

Henri, comte de Champagne, qui avait été élu roi de Jérusalem après l'assassinat de Conrad, vint à mourir vers cette époque (2). Adonné exclusivement à ses plaisirs, on ne l'avait jamais vu s'acquitter des devoirs, peu nombreux pourtant, que le titre de souverain de la Terre-Sainte imposait à celui qui en était revêtu. Les barons syriens voulaient que la Palestine conservât toujours l'apparence d'un royaume; leur orgueil cherchait à se dissimuler l'étendue des conquêtes des musulmans, et ils prétendaient que l'Europe regarderait la Terre-Sainte comme perdue, si elle n'y voyait plus de royaume latin. Le Grand-Maître des Hospitaliers représenta à la reine Isabelle la convenance de son mariage avec Amaury de Lusignan, qui venait de succéder à Guy, son frère, dans la souveraineté de l'île de Chypre, et la pressa de conclure au plus tôt cette union. On pensait que la ville d'Acre et ses environs ne pouvaient rester entre les mains des Latins qu'autant que le pays serait gouverné par un

---

(1) Le nombre des Allemands massacrés dans Jaffa, s'éleva à près de vingt mille. Voyez Fuller, *Holy War*, book III, c. 16.

(2) Bernardus, p. 815.

roi; et, d'ailleurs, l'île de Chypre, soit comme appui, soit comme lieu de refuge, était, en tout état de cause, une importante alliée pour Jérusalem; on aurait pu ajouter encore, avec non moins de vérité, que, s'il y avait un roi tant soit peu ferme en Palestine, les factions ennemies de l'état n'oseraient plus lever la tête. Habituée aux douceurs de la royauté et de l'amour, la reine Isabelle s'abandonna avec ravissement à la nouvelle perspective de bonheur qui se présentait à elle. Amaury ne lui parut pas moins digne de son affection que Homfroi, dont le divorce l'avait séparée, et que ses deux précédens époux, Conrad, marquis de Tyr, et Henri, comte de Champagne. Le clergé et les barons approuvèrent cette union, dont la célébration eut lieu à Ptolémaïs. Amaury et Isabelle y furent proclamés roi et reine de Chypre et de Jérusalem (1).

La troisième et la quatrième croisades avaient été, comme les précédentes, provoquées par l'influence des papes et par l'autorité des rois; le seul fanatisme donna naissance à la cinquième (2). Sur la fin du douzième siècle, on

---

(1) *Cont. de* Guill. de Tyr, 11, 16; Sanutus, 201.

(2) J'indique dans la note A, à la fin de ce volume, les ouvrages

vit surgir en France un homme digne de prendre place à côté de saint Bernard. Cet homme, renommé pour l'éloquence entraînante de ses prédications, était curé de Neuilly-sur-Marne; il s'appelait Foulques. Dans sa jeunesse, il avait bu à longs traits à la coupe du plaisir; revenu de ses égaremens, l'expérience qu'il avait acquise du bien et du mal, lui permit de peindre sous des couleurs vraies, les différens états du pécheur et de l'homme vertueux, sans se jeter dans les absurdes subtilités de la métaphysique de son temps. Les désordres et les crimes engendrés par deux vices très-communs alors, l'usure et la prostitution, servirent principalement de texte à ses discours. Pendant deux années, il prêcha sans aucun succès; mais le ciel vint aider les efforts du pieux prédicateur, afin, dit un vieil historien, que ses exhortations, semblables à des flèches acérées lancées par une main puissante, pénétrassent jusqu'au fond des cœurs les plus endurcis (1).

---

qui m'ont servi à composer l'histoire de la quatrième et de la cinquième croisade.

(1) « Sed pius Conditor nolens prædicatoris sui semina ulteriùs deperire, contulit voci prædicatoris sui vocem virtutis, ut verba ejus, quasi sagittæ potentis acutæ, hominum prava corda consuetudine obdurata, penetrarent, et ad lacrymas et pænitentiam emollirent. » RADULPUS COGGEHALENSIS.

Des miracles témoignèrent de l'approbation que Dieu accordait à sa mission, et ses moindres paroles furent dès-lors accueillies comme des oracles. A mesure que sa renommée s'étendait, son dévouement aux intérêts de la religion acquérait une force nouvelle. Sentant germer dans son cœur le désir fervent d'accomplir le grand œuvre vers lequel tendaient depuis si long-temps tous les vœux de la chrétienté, il prit la croix, et la guerre contre les infidèles devint le sujet inépuisable de ses prédications. Lorsque les peuples virent l'homme de Dieu, décoré du signe sacré de la rédemption, lorsqu'ils l'entendirent s'engager à devenir lui-même leur guide, une foule immense d'enthousiastes des deux sexes, riches, pauvres, nobles, villains, vieillards, jeunes hommes, se pressa autour de lui, et reçut de ses mains, avec une dévote allégresse, l'insigne des saints guerriers. Le bruit des miracles et de l'éloquence du nouveau prédicateur ne tarda pas à se répandre en Italie et la bénédiction apostolique vint encourager ses efforts (1).

A l'âge encore peu avancé de trente-six ans,

---

(1) « Tant prêcha, dit Villehardouin, que la renommée de Foulques de Neuilly en alla jusqu'au Saint-Père, lequel envoya vers ce prud'-

Innocent III se voyait assis dans la chaire de Saint-Pierre; il remplissait les devoirs importans de ce poste difficile avec une ardeur égale à celle qui avait presidé à ses études théologiques dans la solitude du cloître. Depuis les jours de Grégoire VII, la papauté n'était point échue à plus arrogant et plus ambitieux prélat. Innocent III fut en effet le premier pape qui essaya de soumettre les biens temporels des peuples au pouvoir absolu du Saint-Siége, qui jusqu'alors s'était borné à exercer son empire sur les consciences. Les deux rois de France, Louis VII et Philippe-Auguste, et le roi d'Angleterre, Henri II, avaient mis des impôts sur leurs sujets pour subvenir aux frais des croisades : cet exemple ne fut point perdu pour Innocent. Grégoire, dominé par un esprit ambitieux, s'était efforcé d'armer l'Europe contre l'Asie; Urbain, guidé par son intérêt personnel, avait également accueilli et encouragé le vœu général des peuples de l'Occident pour la délivrance du Saint-Sépulcre; et, pendant un siècle entier, la protection du Saint-Siége, la superstition et

homme, à ce que, sous son nom et autorité, il eût à prêcher la croisade. » (*Note du Traducteur.*)

l'humeur belliqueuse des chrétiens, avaient suffi pour entretenir le feu sacré des guerres saintes. Mais Innocent III ayant voulu, dans l'intérêt prétendu des croisades, imposer des taxes sur le clergé, ces guerres prirent un nouveau caractère, et les esprits des fidèles reçurent une impulsion nouvelle.

Les subsides réclamés par Innocent, n'étaient point destinés en effet à payer les frais d'une expédition en Palestine, mais à remplir les coffres de Rome. Pour satisfaire sa luxure et son avarice, le pape devenait donc intéressé personnellement aux croisades. Chaque fois qu'il chercha à rallumer la religieuse ardeur dans le cœur des peuples, il ouvrit la carrière à un pillage général; car, bien que les taxes fussent nominalement imposées sur le clergé, on n'en usa pas moins d'une foule d'artifices pour soutirer l'argent des laïques. Toute l'influence papale fut, pendant un temps, employée à susciter des croisades, et les conseils belliqueux du Vatican empêchèrent la chevalerie de l'Europe de s'abandonner au désespoir.

Innocent III écrivit aux divers chefs temporels et spirituels de la chrétienté (1) pour

(1) En 1200. Innocent III se décida même, dans l'intérêt de la croisade, à écrire à l'hérétique empereur de Constantinople. (*Vit.*

les inviter, soit à prendre les armes pour la défense de la Palestine, soit, au moins, à y envoyer des secours en hommes et en argent. Ses nonces parcoururent l'Europe en prêchant la sainte entreprise, et, grâce aux pardons et aux indulgences qu'ils offrirent, ils déterminèrent un grand nombre d'individus à s'enrôler dans la milice de la croix (1).

Le pape arrêta que les ecclésiastiques donneraient, pour leur part, le quarantième de leurs revenus, et que des troncs seraient placés dans les églises pour recevoir les aumônes des laïques. Le clergé se soumit à cette taxe; quant aux offrandes volontaires des princes et des peuples, elles ne produisirent pas une somme moindre que le montant de la contribution du clergé (2). L'esprit militaire du

Innoc. III, *in* Muratori, *Rer. Script. Ital.*, tom. III, p. 507). Le départ des Allemands de la Terre Sainte et les divisions qui régnaient entre les princes musulmans, sont les principales circonstances sur lesquelles le pape s'appuyait pour démontrer la nécessité d'une nouvelle guerre en Orient.

(1) « Porce que cil pardons fu issi gran, si s'en esmeurent mult li » cuers des gens, et mult s'en croisièrent, porce que li pardons ere » si gran. » Villehardouin, n° I.

(2) Baluz. *Vit. Innoc. in* Muratori, *Rer. Script. Ital.*, tom. III, p. 526. Voyez aussi Roger de Hoved., p. 828. Il est permis de penser, avec Raoul de Dicéto, que le pape n'employa pas une grande partie de cet argent à l'accomplissement de la sainte entreprise.

temps s'identifiant avec l'ardeur religieuse, quelques nobles chevaliers suffirent pour empêcher les prédications de Foulques et les ordres d'Innocent III d'avoir pour unique résultat l'accroissement des trésors du Vatican.

Le jeune Thibault III, comte de Champagne (1), et Louis, comte de Blois et de Chartres, son parent, résolurent, dans un grand tournois donné en Champagne, de substituer au simulacre de la guerre, la guerre elle-même, en prenant la croix. Renaud de Montmirail et Simon de Montfort (2), deux des plus nobles barons de France, et un vaillant corps de gentilhommes français, firent vœu de suivre ces seigneurs afin de partager leur gloire. Baudouin, comte de Flandres, beau-frère de Thibault, prit aussi la croix à Bruges et se mit à la tête des croisés des Pays-Bas.

---

(1) Villehardouin (n° 19) dit qu'aucun baron de France n'avait plus de vassaux que le comte de Champagne : dix-huit cents chevaliers lui devaient l'hommage lige, et quatre cents l'hommage simple. Ducange, note sur le n° 4. Thibault et Louis étaient tous deux neveux de Richard, roi d'Angleterre, et de Philippe-Auguste, roi de France. Ducange, note 2. Thibault était le propre frère de Henri, comte de Champagne, mort roi de Jérusalem.

(2) Ce Simon de Montfort, seigneur du Mantois (entre Chartres et Paris), eut pour fils le Simon de Montfort qui, par son mariage avec la sœur du comte de Leicester, succéda, en Angleterre, au titre nobiliaire de ce dernier. *Art de vérifier les dates*, tom. II, p. 677.

Ces comtes et ces barons se réunirent (1) d'abord à Soissons, ensuite à Compiègne, pour délibérer sur leur passage en Palestine. Une funeste expérience avait démontré à l'Europe les dangers de la voie de terre. Quant à la voie de mer, les rois de France et d'Angleterre l'avaient préférée, il est vrai : mais ils pouvaient disposer des flottes de deux puissans royaumes; tandis que les barons de Champagne, privés de toutes ressources navales, n'avaient d'autre parti à adopter, s'ils voulaient prendre la même voie, que d'acheter à prix d'argent l'assistance de l'un des grands états maritimes de l'Europe. Thibault, Baudouin et Louis remirent de pleins pouvoirs à six de leurs compagnons (2) pour conclure dans cette vue un arrangement avec les Vénitiens. Ces députés se rendirent à Venise sans délai (3). Le doge, Henri Dandolo (4), et les principaux

---

(1) En 1200.

(2) Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, Milès de Brabant, Conon de Béthune, Alard de Maqueriaux, Jean de Friaise, et Gauthier de Goudonville.

(*Note du Traducteur.*)

(3) En 1201.

(4) Henri Dandolo fut élu doge le 1er juin 1192, à l'âge de quatre vingt-quatre ans. Ducange, *Notes sur Villehardouin*, 204. Rien ne prouve que Dandolo eut alors perdu tout-à-fait l'usage de la vûe ; sui-

citoyens, les reçurent avec distinction. Lorsqu'on sut dans la ville que les étrangers étaient investis de pouvoirs très-étendus dont ils ne disaient point l'objet, l'étonnement fut grand; mais il le fut bien davantage encore lorsque les députés déclarèrent qu'ils ne pouvaient révéler le but de leur mission qu'en présence de tous les membres de l'état réunis en grand conseil (1). Ce conseil assemblé, ils exposèrent, avec les formalités d'usage, que le but de leur voyage à Venise était d'obtenir, aux conditions qu'il plairait à la république de fixer, l'assistance de ses vaisseaux pour faciliter aux barons de France les moyens de reconquérir le Saint-Sépulcre et de venger les injures faites à la cause de Jésus-Christ. Après plusieurs jours de délibérations sur cet important message, Henri Dandolo annonça aux députés que, moyennant la somme de quatre-vingt-cinq

---

vant l'expression du chroniqueur André Dandolo (p. 322), Henri Dandolo était seulement *visu debilis.* Voyez aussi SANUTUS, lib. III, pars II, c. I; SABELLICUS, *Hist. Venet.* dec. I, lib. 7.

(1) « Les députés présentèrent les lettres qu'ils avaient de leurs sei-
» gneurs; les autres demeurérent tout ébahis quelle affaire pouvait les
» avoir amenés par-delà. Les lettres étaient de créance; et écrivaient
» les comtes d'ajouter aux porteurs d'icelles la même foi qu'on voudrait
» faire en leur personne.» VILLEHARDOUIN, liv. I.

(*Note du Traducteur.*)

mille marcs d'argent, au poids de Cologne (1), la république s'engagerait à fournir un nombre de vaisseaux suffisant pour le transport en Terre-Sainte de quatre mille cinq cents cavaliers avec leurs chevaux, de neuf mille écuyers, et de vingt mille hommes de pied, y compris les vivres nécessaires pour la nourriture de tous pendant une année. La république devait en outre prendre part à la guerre et armer cinquante galères à ses frais; mais à la condition que tout le butin fait sur les infidèles serait partagé par égale portion entre les deux peuples alliés (2). Les députés acceptèrent avec joie ces propositions, aux-

(1) D'après le traité, le montant et les termes des divers paiemens étaient fixés comme suit :

Du 4 avril aux calendes d'août 1201.............	15,000 marcs.
Des calendes d'août à la Toussaint..............	10,000
De la Toussaint à la Purification de la Sainte Vierge.	10,000
Et de la Purification de la Sainte Vierge au mois d'avril 1202......................................	50,000
Total.......	85,000

(*Note du Traducteur.*)

(2) Voyez le traité dans la chronique d'André Dandolo publiée par Muratori dans le tome XII (p. 323) de ses *Script. Rer. Ital.* M. de Sismondi porte la valeur du marc d'argent à cinquante livres. D'après cette évaluation, qui me paraît exacte, la somme totale à payer à la république de Venise par les barons français, aurait été de 4,250,000 livres tournois, ce qui n'est pas exorbitant. *Hist. des Rép. Ital.*, tome II, p. 383, à la note.

quelles le conseil des Dix et le Grand Conseil donnèrent leur assentiment. Le peuple fut ensuite réuni en assemblée solennelle dans la chapelle de Saint-Marc pour la ratification définitive du traité (1). Villehardouin, maréchal de Champagne, y parla en ces termes aux assistans :

« Seigneurs, les plus hauts et les plus puis-
» sans barons de France nous ont envoyés vers
» vous pour vous prier, au nom de Dieu,
» d'avoir compassion de Jérusalem qui gémit
» sous la tyrannie des Turcs ; ils vous crient
» merci et vous supplient de les accompagner
» pour venger l'injure faite à votre divin maî-
» tre et sauveur. Les barons de France se sont
» adressés à vous, parce qu'ils savent que nuls
» gens qui soient sur mer n'ont si grand pou-
» voir que vous et votre peuple. Ils nous ont
» commandé de nous jeter à vos pieds et de
» ne nous relever que lorsque vous aurez oc-

(1) « Il (le doge) appela cent du peuple, puis deux cents, puis mille, tant que tous l'approuvèrent ; finalement il en appela bien dix mille en la chapelle de Saint-Marc, l'une des plus belles et des plus magnifiques petites eglises qui se puisse voir, où il leur fit ouïr la messe du Saint-Esprit, les exhortant à prier Dieu de les inspirer touchantl requête des ambassadeurs. La messe dite, le duc les envoya quérir, et les admonesta de vouloir requérir humblement le peuple d'être content que cette convenance fût faite. » VILLEHARDOUIN, liv. I.

(*Note du Traducteur.*)

» troyé notre demande et que vous aurez pi-
» tié de la Terre-Sainte. »

L'éloquence simple de Villehardouin, les larmes et l'attitude suppliante de ses compagnons (1), touchèrent le cœur de la multitude. Le cri : *Nous accordons votre demande*, proféré par plusieurs milliers de voix à la fois, ébranla les voûtes de l'édifice. Le traité fut scellé par les députés et le Grand Conseil; et lorsque les conditions en eurent été jurées de part et d'autre, on l'envoya au pape pour être revêtu de sa sanction. Les députés empruntèrent à quelques marchands vénitiens deux mille marcs qu'ils donnèrent en à-compte au chef de la république. Ils prirent ensuite congé de lui. Deux d'entre eux revinrent directement en Champagne; les quatre autres se rendirent à Pise et à Gênes dans l'espoir de déterminer ces républiques à renoncer aux rêves de l'avarice pour s'abandonner aux délices du fanatisme. Ce fut Villehardouin qui rapporta en France l'heureuse nouvelle de la conclusion du traité avec les Vénitiens.

Thibault, alors malade, n'eut pas plus tôt

(1) « Maintenant les six messagers s'agenouillent à leurs pieds mult pleurant. » Villehardouin, liv. 1. (*Note du Traducteur.*)

appris cette nouvelle qu'il s'élança hors du lit où il gisait et demanda son cheval de bataille, déclarant que son intention était de partir sur-le-champ. Ce violent effort fut le dernier (1): un grand épuisement s'ensuivit; le mal s'accrut, et Thibault expira, après avoir partagé, entre ses compagnons d'armes et ses vassaux, l'argent qu'il se proposait de consacrer à la guerre sainte (2). Le duc de Bourgogne et le comte de Bar refusèrent le commandement des barons et chevaliers enrôlés pour la croisade; Boniface, marquis de Montferrat (3), à qui on l'offrit ensuite, finit, après quelques hé-

---

(1) Villehardouin (liv. 1), dit dans son style naïf et touchant : « Ce fut un grand malheur et dommage; le mal s'accrut et se renforça tellement qu'il fit sa devise et son lays, et plus ne chevaucha. » Thibault mourut, à peine âgé de vingt-quatre ans, laissant sa femme grosse d'un fils. (*Note du Traducteur.*)

(2) Parce que son mal rengregea de force, il fit son testament par lequel il départit et légua tout l'avoir qu'il devait porter en son voyage, à ses compagnons d'armes et à ses vassaux, sous condition que chacun, en recevant ce qu'il leur avait légué, jurerait, sur sainte évangile, de tenir les convenances comme lui les avait jurées; mais assez en y eut de ceux qui fort mauvaisement les tinrent, ce qui les tourna depuis en grand blâme et vitupère. » VILLEHARDOIUN, liv. I.

(*Note du Tradutceur.*)

(3) Boniface était le plus jeune des frères de Conrad qui se rendit célèbre par la défense de la ville de Tyr. « Le marquis Boniface est, comme chacun sait, un prince fort valeureux et des plus prisés au fait de la guerre et des armes, qui soit pour le jourd'hui vivant. » VILLEHARDOUIN, liv. I.

sitations, par l'accepter (1). Ce fut dans l'église de Soissons que quelques prêtres, au nombre desquels se trouvait Foulques de Neuilly, lui attachèrent sur l'épaule le signe révéré des saints guerriers.

Peu de temps après Pâques, en l'année 1202, les croisés français commencèrent à se rassembler. Les efforts multipliés de Foulques avaient souvent réussi à exalter la superstition jusqu'à l'enthousiasme; mais comme deux années s'étaient déjà écoulées depuis le moment où les Français avaient pris la croix, le zèle du plus grand nombre s'était refroidi; et l'argent légué par le comte de Champagne pour la guerre sainte, avait été employé à leur profit particulier, par ceux qui l'avaient reçu (2). Après

---

(1) « Le lendemain, de bon matin, se tint la congrégation au verger de l'abbaye de Notre-Dame (de Soissons) dans lequel ils prièrent tous le marquis de vouloir bien prendre la croix et la conduite de l'armée au lieu du feu comte de Champagne, en recevant pour cet effet son argent et ses gens. » VILLEHARDOUIN, liv. I.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Foulques ne vécut pas assez pour voir le résultat de ses prédications. Il mourut en 1202, pendant le séjour des Français à Venise. Son corps fut inhumé dans l'église de Neuilly. Ducange (*Note sur Villehardouin*, n° 37) ajoute : « Son tombeau se voit encore à présent en » l'église de Neuilly, où l'on rend l'honneur dû à la mémoire de ce » saint homme, et particulièrement ès jours solennels, auxquels on » couvre ce tombeau d'un drap de soie, et le curé, après avoir été aux » autels, y donne de l'encens. »

avoir traversé la France, les guerriers de la Champagne franchirent le Mont-Cénis, et descendirent en Lombardie, où ils opérèrent leur jonction avec les croisés italiens sous les ordres du marquis de Montferrat. Arrivés à Venise, ils établirent leurs quartiers dans l'ile de St.-Nicolas. L'évêque d'Autun et un grand nombre de Français, s'embarquèrent pour la Terre-Sainte à Marseille et dans d'autres ports. Si le maréchal de Champagne et le comte de Saint-Paul ne s'étaient pas rencontrés en Lombardie, avec le comte de Blois et ses troupes, celles-ci, de même que beaucoup d'autres croisés, se seraient embarquées dans les ports de la côte orientale de l'Italie, laissant les chevaliers de Flandres et de Champagne seuls pour remplir les conditions du traité contracté avec les Vénitiens (1).

Les Vénitiens se montrèrent pleins de munificence et de générosité envers ces honorables étrangers; mais les défections avaient été si nombreuses parmi les champions de la sainte cause, que les croisés présens à Venise se trouvèrent dans l'impossibilité d'acquitter les som-

---

(1) Voyez les vingt-neuf premiers paragraphes de Villehardouin. RAMUSIO, p. 29.

mes stipulées dans le traité (1 et 2). Les comtes de Flandres, de Blois, de Saint-Paul, et le marquis de Montferrat, vendirent leurs joyaux et leur vaisselle plate (3); malgré ce sacrifice, il s'en fallait encore de trente-quatre mille marcs pour que le montant de la somme fût atteint. Plutôt que de manquer à leur parole, ces nobles seigneurs auraient donné leur sang; bien différens de quelques-uns de leurs compagnons, dont l'âme tiède et pusillanime se réjouissait déjà d'un obstacle qui semblait présager l'abandon de la croisade. Dans cette situation embarrassante, le doge suggéra un expédient. La ville de Zara (4), située sur

---

(1) D'après les conditions du traité, ces sommes devaient être payées aux Vénitiens *avant* le départ de l'expédition. O prévoyance commerciale!

(2) « Là leur vint nouvelle, dit Villehardouin (liv. 1), que la plus grande part s'en allaient par d'autres adresses et ports de mer, dont ils furent en grand émoi à cause qu'ils ne pouvaient pas tenir les accords faits avec les Vénitiens, ni leur payer la somme de deniers dont ils avaient convenu avec eux. » (*Note du Traducteur.*)

(3) « Lors eussiez pu voir tant de belles et riches vaisselles d'or et d'argent hotter çà et là, et porter à l'hôtel du duc pour en tirer leur paiement. » VILLEHARDOUIN, liv. 1. (*Note du Traducteur.*)

(4) *Jadera* est le nom romain, *Diodora* le nom barbare, et *Zara* le nom moderne de cette ville, qui, dans l'origine, était une colonie romaine. Une inscription gravée sur une pierre de marbre trouvée dans ses murs, indique que César-Auguste en fut le fondateur. Les Turcs tentèrent bien souvent d'enlever Zara aux Vénitiens. Bajazet s'en empara en 1498; mais elle lui fut reprise. La population actuelle

l'Adriatique, vers l'extrémité septentrionale de la côte de Dalmatie, avait secoué le joug de la république de Venise pour se jeter dans les bras de la Hongrie. Henri Dandolo réclama l'assistance des croisés afin de la réduire à l'obéissance. En retour du secours de leurs armes, ceux-ci obtinrent que le paiement de ce qu'ils redevaient à la république, ne serait exigé que lorsque leurs victoires en Terre-Sainte les aurait mis à même de s'acquitter. Le doge, quoique vieux et débile, offrit de se mettre à leur tête, et prit la croix : quelques Vénitiens, mais en petit nombre, ainsi que le remarquent avec douleur les historiens contemporains, imitèrent son courage et sa piété. Vers la même époque, un corps formidable d'Allemands, munis de l'artillerie du temps, et conduits par l'évêque de Halberstadt, vint se réunir aux croisés français.

On embarqua les saints guerriers pour Zara (1). Les vaisseaux vénitiens forcèrent

---

de la ville est de quatre à cinq mille ames. CASSAS, *Voyage de Dalmatie*, p. 83; *Paris*, 1802.

(1) Le marquis de Montferrat demeura étranger à cette expédition que le pape avait défendu d'entreprendre. Il fut le seul qui, dan cette occasion, se soumit à l'autorité du Saint-Siége. VILLEHARDOUIN, n° 39 et à la note.

l'entrée du port, malgré les chaînes qui le défendaient, et les troupes prirent terre. La terreur de leur nom aurait suffi pour soumettre la ville sans effusion de sang, si quelques soldats mécontens n'eussent assuré aux habitans que les Français n'étaient pas disposés à seconder les Vénitiens. Dandolo donna aux barons français l'occasion de confirmer ou de démentir cette accusation : la vigueur avec laquelle ces nobles chevaliers s'élancèrent à l'assaut, témoigna tout le chagrin qu'ils ressentaient de l'odieuse imputation dirigée contre leur loyauté.

Au mois de novembre 1202, Zara se rendit à discrétion. Comme l'hiver était arrivé, il fut convenu que l'armée établirait ses quartiers dans la ville, etqu'elle y demeurerait jusqu'au retour du printemps(1). La défense que le St.-Siége avait faite aux croisés de tirer l'épée contre les chrétiens, leurs frères, fut complètement méconnue dans cette circonstance; le légat du pape faillit même perdre la vie, lors de la prise de la ville, en cherchant à calmer la fureur dont les conquérans paraissaient animés contre les assiégés.

---

(1) VILLEHARDOUIN, 29-34, 39-43; RAMUSIO, p. 21-28.

Cependant les Français déploraient la fâcheuse nécessité qui les avait détournés de se rendre en Terre-Sainte. Une députation de chevaliers et de moines fut envoyée à Rome pour désarmer la colère du Saint-Père. Innocent III pardonna à ses enfans supplians; il les plaignit même de ce que l'abandon de leurs frères d'armes, en les privant des moyens de remplir leurs engagemens à l'égard des Vénitiens, les avait contraints de contracter avec la république un nouveau traité, dont la conquête de Zara avait été la suite (1). Les Vénitiens ne se pressèrent pas de solliciter l'absolution du souverain pontife. Ces fiers républicains ne reconnaissaient guère la supériorité du pape que par respect et condescendance pour les autres nations, qui trouvaient leur intérêt à s'y soumettre. Les vices personnels des papes étaient aussi beaucoup mieux connus en Italie qu'en France. Lorsque Venise se fut

(1) Villehardouin, nos 53, 54. Baluze assure cependant (p. 529-531) que le pape apprit avec étonnement le peu de cas qui avait été fait de ses défenses; qu'il ne voulut point adresser de reproches aux Vénitiens, qui reconnaissaient rarement son autorité; mais qu'il écrivit aux Français pour leur faire savoir que le seul moyen d'obtenir leur pardon était, premièrement de restituer aux habitans de Zara le produit du pillage de la ville, secondement de ne point s'embarquer pour la Terre-Sainte avec les hérétiques Vénitiens.

détachée du domaine de l'Empire, l'esprit de liberté qui l'animait passa dans sa constitution religieuse, ainsi que dans sa constitution civile. Maîtresse, par son heureuse situation, d'une grande partie du commerce du monde, les richesses introduisirent dans son sein la pratique des arts industriels; aux commodités et aux agrémens de la vie matérielle, vint se joindre bientôt la culture de l'intelligence, et de ce moment les fraudes du Saint-Siége, dévoilées aux yeux du peuple, n'excitèrent plus que son mépris.

Quoique mémorable comme entreprise politique suspendant l'accomplissement d'une entreprise religieuse, l'expédition de Zara s'éclipse devant l'éclat des événemens postérieurs. L'admirateur enthousiaste de l'antiquité arrête avec un intérêt mélancolique ses regards sur Constantinople, sœur et rivale de Rome, recueillant dans son sein tout ce qu'il y eut de docte et d'éminent dans l'ancien monde; mais s'il considère l'empire d'Orient en lui-même, dégagé de ce prestige de gloire que lui prête le nom romain, il n'y voit plus rien qui soit digne de faire battre un noble cœur. L'esprit indépendant et fier du républicain, les vertus hardies d'une nation conquérante, s'efféminent et finissent par être

étouffés sous le luxe et le despotisme propres au climat de l'Asie. Par l'effet simultané de la corruption générale et des crimes d'un mauvais gouvernement, le déclin du nouvel empire commença, pour ainsi dire, à sa naissance. Les Sarrasins se rendirent maîtres de ses plus belles provinces; et si la capitale elle-même ne tomba point sous leur joug, il faut en chercher la cause bien plutôt dans la barrière que forment les montagnes bordant la frontière de l'Asie mineure, que dans l'habileté et la valeur de ses habitans. Les Tartares Seldjoukides menacèrent un moment la ville, mais l'orage s'éloigna sans éclater. Constantinople demeura debout durant le premier siècle des croisades, parce que, avant Saladin, aucun chef musulman n'avait concentré entre ses mains un pouvoir aussi étendu que le sien, et parce que Saladin lui-même ne tourna l'effort de ses armes que contre la Palestine. L'imminence constante du danger d'une conquête n'empêcha point la trahison et les factions de désoler la ville de Constantin; et l'état était tellement déchu de la dignité de l'ancienne Rome, qu'un des prétendans au trône des Césars ne rougit point d'implorer l'appui des Barbares de l'Occident pour reconquérir ses droits usurpés. L'une des pages les plus singulières et les plus intéressantes de l'histoire s'offre en ce moment

à nos yeux : c'est la fortune de l'empire grec livrée aux mains de quelques barons français et des sujets d'une république commerçante.

La vie d'Alexis II (1), successeur légitime de l'empereur Manuel Comnène, avait été sacrifiée à l'ambition de son oncle Andronicus. Sous le prétexte apparent de tirer vengeance de l'usurpation criminelle de ce dernier, Isaac l'Ange, parent éloigné de la jeune victime, prit les armes et se saisit de l'homme qui n'avait pas craint de violer à la fois les droits de l'humanité et de la royauté. Le sang scella la vengeance d'Isaac, qui, pour récompenser sans doute sa propre vertu, se plaça sur le trône. Il l'occupait depuis près de deux années, quand une nouvelle révolution vint l'en précipiter. Le monarque déchu fut jeté en prison et privé de la vue. Son propre frère, qu'il avait délivré de l'esclavage des Turcs, fut l'auteur de cette cruauté. Alexis, fils d'Isaac, réussit à s'échapper, et vint chercher un refuge auprès de Philippe, duc de Souabe, qui avait épousé sa sœur Irène. En traversant la Lombardie, il rencontra quelques pèlerins qui lui conseillèrent d'aller à Venise implorer la généreuse assis-

(1) Alexis II était fils de l'empereur Manuel et de l'impératrice Marie, fille de Raymond de Poitiers, prince d'Antioche.

tance des Français. Le jeune Alexis députa plusieurs de ses amis au marquis de Montferrat et aux barons français, qui accueillirent favorablement sa demande, mais sous la condition que le duc de Souabe s'engagerait, en retour, à combattre pour la cause de la Palestine.

Les ambassadeurs du jeune Alexis reparurent une seconde fois dans les murs de Zara, avant que les Français et les Vénitiens ne quittassent leurs quartiers d'hiver. Ils exposèrent, dans une assemblée publique, qu'ils venaient, au nom de Philippe de Souabe, représenter aux seigneurs et aux chevaliers de France que ce ne serait point manquer à leur noble mission que de tirer l'épée pour replacer la couronne sur le front d'un prince détrôné, puisqu'ils avaient entrepris leur long et périlleux pèlerinage, non-seulement pour l'amour de leur Dieu, mais encore pour le soutien du bon droit et de la justice. Ces envoyés ajoutèrent que si les croisés rétablissaient Alexis sur le trône, le schisme religieux qui désolait la chrétienté disparaîtrait par la soumission de l'église d'Orient â l'église d'Occident, et que l'empire grec n'épargnerait ni ses trésors ni ses soldats pour la délivrance de la Terre-Sainte. Quelques esprits impatiens s'élevèrent contre l'adoption de toute proposition qui aurait pour résultat d'a-

journer de nouveau la croisade; mais la majorité des barons se prononça en faveur du jeune prince. Quoi de plus flatteur et de plus honorable, en effet, que le titre de vengeurs du bon droit! Et, d'ailleurs, la seule nouvelle de l'approche d'une armée couverte de gloire ne devait-elle pas avoir pour effet de terrifier les Sarrasins de la Palestine (1)? En s'engageant à secourir Alexis, les barons français commettaient un grave empiétement sur les prérogatives du pape : aussi le Saint-Père les réprimanda-t-il vertement d'oser s'ériger ainsi en défenseurs et en arbitres généraux de la justice, et leur enjoignit-il de se rendre directement en Terre-Sainte, sans écouter la voix d'une pitié trompeuse (2). Mais ce fut en vain que ce pape, l'un des successeurs les plus impérieux de saint Pierre, rendit bulles sur bulles : les chevaliers de France

(1) VILLEHARDOUIN, 45, 52.

(2) C'est à Baluzius (p. 533) que nous sommes redevables des détails insérés ici sur les remontrances du pape Innocent. Villehardouin se tait à cet égard. Il trouva convenable de désobéir à son chef spirituel; mais il n'a pas osé, à ce qu'il paraît, chercher à justifier sa désobéissance. Le motif réel qui porta le pape à défendre aux croisés de s'entremettre dans la politique des Grecs, fut qu'Alexis, l'empereur régnant alors à Constantinople, s'était insinué dans les bonnes grâces de Sa Sainteté, et qu'Innocent pensait pouvoir obtenir la soumission féodale et religieuse de l'empire grec à l'autorité du Saint-Siége, pour prix du maintien de l'usurpateur sur le trône.

et d'Italie reçurent ses décrets, les uns avec dédain, les autres avec indifférence. Les Vénitiens, sans s'inquiéter même de l'intérêt que le Saint-Siége prenait aux habitans de Zara, se mirent à abattre les murs de la ville, et à piller les églises et les maisons, après quoi ils partagèrent le butin avec les Français (1).

Le jeune Alexis arriva à Zara le jour de Pâques de l'année 1203. L'armée des croisés s'embarqua aussitôt et fit voile pour Corfou. Les soldats commencèrent alors à trembler, en songeant à la nouveauté et aux périls de l'entreprise; la crainte du courroux papal redoublait encore leurs terreurs. Simon de Montfort (2) et beaucoup d'autres seigneurs distingués par leur rang et leur puissance, abandonnèrent leurs compagnons d'armes (3), et la moitié

(1) Gunther, Blondus, Dandolo et les lettres d'Innocent, prouvent surabondamment ces faits. Villehardouin dit : « Li Venisiens firent » abattre la ville, et les tors et les murs. » Ce bon vieux chevalier passe sous silence la part qu'y prirent ses compatriotes.

(2) Simon de Montfort s'engagea au service du roi de Hongrie; Ramusio, qui est Vénitien, lui reproche avec amertume (p. 36) d'avoir passé sous les drapeaux d'un ennemi de la république. Simon de Montfort se rendit plus tard en Terre-Sainte, où il se fit plutôt remarquer par la splendeur que par le succès de ses armes.

(3) Durant l'hiver, il y eut de nombreuses désertions par mer et par terre. Le sort des déserteurs fut pire que celui des croisés qui restèrent fidèles à leurs sermens; car la plupart périrent victimes des tempêtes de la saison, ou massacrés par les paysans de l'Esclavonie.

même de l'armée aurait repris le chemin de ses foyers, ou se serait immédiatement dirigée vers la Palestine, si les barons Français n'eussent juré sur les saints Évangiles de se mettre en route pour la Syrie vers le milieu du mois de novembre suivant. La flotte cingla vers Constantinople (1 et 2); elle entra dans la Propontide, et vint mouiller, le 20 juin 1203, en vue de l'abbaye de Saint-Etienne, à trois lieues à l'ouest de la capitale de l'empire d'Orient. Ce fut alors, dit Villehardouin avec une simplicité expressive, que l'étendue et la splendeur de Constantinople imposèrent au courage des guerriers les plus braves, et c'était bien raison, car depuis la création du monde nulle expédition si hardie n'avait été entreprise avec si peu de forces (3).

---

(1) André Dandolo dit que la flotte et le convoi se composaient de deux cents quarante voiles, dont cinquante galères, cent vingt navires pour le transport des soldats, et soixante-dix bâtimens chargés des vivres et des approvisoinemens.

(2) Dans sa traversée, la flotte vénitienne rencontra deux vaisseaux qui ramenaient de Palestine des pèlerins flamands. Un soldat monté sur l'un de ces deux bâtimens, « se laissa, dit Villehardouin, couler par une corde, des vaisseaux où il était dans l'esquif, et dit aux siens : Je vous quitte tout ce que vous pouvez avoir du mien là-» dedans; car je m'en vais aller avec ceux-ci qui me semblent bien » être gens pour pays conquerre. » On lui en sut un fort bon gré et le reçut-on au camp de bon œil. (*Note du Traducteur.*)

(3) Villehardouin dépeint avec beaucoup de naïveté l'effet que pro-

Des corps irréguliers de Grecs allaient avoir à se mesurer avec des soldats aguerris que l'union de leurs phalanges rendait plus formidables encore. Guidés par les conseils et l'expérience du prudent Dandolo, les barons français résolurent, avant d'asseoir leur camp sous les murs de Constantinople (1), de s'approvisionner de

---

duisit l'aspect de Constantinople sur les croisés qui voyaient cette ville pour la première fois. «Ayant jeté l'anere, dit-il (liv. III), ceux qui » n'y avaient jamais été se prirent à contempler attentivement cette » belle cité magnifique, dont ils ne pensaient qu'en tout le monde y » en dût encore avoir une telle, quand ils aperçurent les hautes mu- » railles et gros torrions si près l'un de l'autre, dont elle était revêtue » et munie tout à l'entour, et ces riches et superbes palais et églises » que se rehaussaient beaucoup par-dessus, en si grand nombre, que » nul malaisément le pourrait croire, s'il ne le voyait de ses yeux; » ensemble la belle assiette de la ville, de son long et en sa largeur, » qui de toutes autres était la souveraine. »

(*Note du Traducteur.*)

(1) Nous pensons qu'à raison de l'importance des événemens de cette période historique, le lecteur sera bien aise de trouver ici quelques détails topographiques sur Constantinople. Nous ne pouvons mieux faire que de les emprunter à l'ouvrage de M. Michaud : « La ville de Constantinople, baignée au midi par les flots de la Propontide, à l'orient par le Bosphore, au septentrion par le golfe qui lui sert de port, présentait un spectacle à la fois magnifique et formidable. Une double enceinte de murailles l'entourait dans une circonférence de plus de sept lieues; un grand nombre de beaux édifices, dont les toits s'élevaient au-dessus des remparts, semblaient annoncer la reine des cités. Les rives du Bosphore jusqu'à l'Euxin et à l'Hellespont, ressemblaient à un grand faubourg ou à une suite continuelle de jardins; les villes de Chalcédoine et de Scutari, bâties sur la rive asiatique, et Galata, placée à l'extrémité du golfe, s'offraient dans le

bled et de tout ce qui leur était nécessaire, dans les petites îles situées entre cette ville et celle de Chalcédoine. Ils remirent en conséquence à la voile, avec toute la pompe navale et militaire qu'ils purent étaler. On voyait leurs étendards de soie flotter à la poupe des vaisseaux, et des banderoles, agitées par le vent, onduler au sommet des mâts; régulièrement rangés le long du bord de chaque navire, leurs boucliers, décorés d'ornemens et d'armoiries, s'élevaient comme les créneaux d'une ville forte; et les preux guerriers, placés derrière

---

lointain et couronnaient l'immense et pompeux tableau qui se déroulait devant les phalanges belliqueuses des croisés. — Constantinople, située entre l'Europe et l'Asie, entre l'Archipel et la mer Noire, joint ensemble les deux mers et les deux continens. Dans les temps de sa splendeur, elle tenait à son gré les portes du commerce ouvertes ou fermées; son port, qui recevait les vaisseaux de tous les peuples du monde, mérita d'être appelé par les Grecs, *la Corne d'or* ou *la Corne d'abondance*. Comme l'ancienne Rome, Constantinople s'étendait sur sept montagnes, et, comme la cité de Romulus, elle porta quelquefois le nom de ville aux sept collines; au temps des croisades, on comparait encore ses tours et ses murailles à celles de Babylone; ses fossés profonds se convertissaient à volonté en un canal large et rapide, et la ville pouvait au moindre signal être environnée par les eaux et séparée du continent. Elle était divisée en quatorze quartiers; elle avait trente-deux portes; elle renfermait dans son sein des cirques d'une immense étendue; cinquante églises, parmi lesquelles se faisait remarquer Sainte-Sophie, une des merveilles du monde, et cinq palais qui semblaient eux-mêmes des villes au milieu de la grande cité. » (*Note du Traducteur.*)

ce rempart, à l'abri des traits ennemis, contemplaient le magnifique appareil qui se déployait sous leurs yeux, se peignant d'avance, avec les vives couleurs d'une ardente imagination, les faits brillans qu'ils étaient appelés à accomplir (1).

Cependant la surprise des Francs fut extrême à la vue de la multitude immense d'habitans et de soldats qui bordait les remparts de Constantinople. Quelques pierres et quelques traits, lancés du haut des murailles, étant venus tomber sur leurs vaisseaux, les guerriers les plus intrépides se sentirent saisis d'épouvante (2). En un instant, les résolutions de la veille furent oubliées; chacun ne songea plus qu'à assurer son salut par la fuite; et tous manifestèrent la plus grande joie quand ils virent le vent pousser la flotte chrétienne vers Chalcédoine. Après avoir laissé aux hommes et aux chevaux le temps de se rafraîchir dans le palais impérial de cette ville, l'armée se porta sur Scutari. Là, l'empereur fit offrir son assistance aux guerriers

---

(1) VILLEHARDOUIN, n° 67.

(2) « Il n'y avait si hardi, dit Villehardouin, à qui le cœur ne frémît, car oncques si grande affaire ne fut entreprise. »

(*Note du Traducteur.*)

de l'Occident pour faciliter leur passage à travers l'Asie mineure, les menaçant d'une entière destruction s'ils commettaient le moindre acte d'agression contre les Grecs. Conon de Béthune (1), interprète des sentimens des barons et des chevaliers latins, répondit à l'envoyé de l'empereur que les Francs venaient sur le territoire grec, au nom de Dieu, et pour faire triompher le bon droit; que, si l'usurpateur voulait descendre du trône, ils engageraient son neveu à lui accorder son pardon, et même à lui assurer une existence honorable pour le reste de ses jours. Quant à l'ambassadeur, ils l'invitèrent, dans son propre intérêt, à ne plus se permettre désormais de prendre avec les croisés un ton d'autorité ou de reproche.

Les vaisseaux français et vénitiens s'approchèrent des murs de Constantinople pour montrer le jeune Alexis au peuple (2), et tâcher

---

(1) Conon de Béthune était, au dire du père d'Outreman (*Constantinopolis belgica*, lib. III) « vir domi militiæque nobilis, et facundus in paucis. » et, au dire de Villehardouin, un « sage chevalier et » bien emparlé. » (*Note du Traducteur.*)

(2) Le 25 juin 1203. « Ainsi s'en allèrent voguant rez à rez des murailles où ils montrèrent Alexis aux Grecs, qui de toutes parts accouraient sur le moulle : « Sieurs Grecs, voici votre seigneur naturel, en cela il n'y a point doute, etc. » VILLEHARDOUIN, liv. III.
(*Note du Traducteur.*)

d'exciter les habitans à se révolter contre l'empereur régnant. Aucun Grec ne se laissa ébranler (1). Les barons réitérèrent plusieurs fois la même tentative, s'efforçant de parler aux habitans; mais des traits lancés du sommet des remparts furent la seule réponse qu'ils obtinrent. La guerre devint alors l'unique moyen d'arriver à la restauration projetée. Les chefs latins divisèrent leur armée en six corps de bataille. Baudouin, comte de Flandre, avec les archers sous ses ordres, forma l'avant-garde; son frère Henri prit le commandement du second corps; le comte de Saint-Paul, le comte de Blois et Mathieu de Montmorency, se mirent à la tête des troisième, quatrième et cinquième corps, et le commandement de l'arrière-garde, composée de Toscans, de Lombards et d'Allemands, fut confié au marquis de Montferrat (2). « Lors firent, dit Villehardouin, les
» évêques et le clergé leurs remontrances à tous
» ceux du camp, les exhortant à se confesser
» et faire leur testament, car ils ne savaient
» l'heure à laquelle il plairait à Dieu de les

(1) Villehardouin, 67-74; Ramusio, 44-47; et la lettre des barons croisés au pape, dans Baluzius, p. 533.

(2) Villehardouin, 75-80.

» rappeler et faire sa volonté d'eux; ce qu'ils » firent volontiers et d'un très-grand zèle et » dévotion. »

Le 7 juin 1203, les chevaliers français, armés de pied en cap, le bouclier suspendu au cou, le casque en tête, s'embarquèrent sur les bâtimens plats de la flotte, avec leurs chevaux de bataille tout couverts de riches caparaçons (1); les gros navires reçurent les autres guerriers, et les galères remorquèrent les bâtimens plats pour leur faire traverser le Bosphore (2). Tous les vaisseaux grecs étaient réunis dans le port de Constantinople : leur nombre ne dépassait pas vingt (3). Les Latins franchirent la largeur du canal sans opposition. Au moment d'aborder, les chevaliers se précipitèrent, la lance au poing, hors des vaisseaux, et, plongés dans la mer jusqu'à la ceinture, ils se dirigèrent vers le rivage. Leur exemple fut

---

(1) Je ferai remarquer, d'après Ducange, que le caparaçon était, aussi bien que la cotte-d'armes, un insigne de chevalerie. Les empereurs grecs mettaient aussi des caparaçons sur leurs chevaux, et eux seuls pouvaient en avoir de couleur pourpre.

(2) Ces détails sont extraits presque littéralement de Villehardouin, (n° 82.)

(3) Selon Nicétas (*in Alex. Comn.*, III. 9), il y avait si peu de bâtimens grecs, parce que l'amiral, beau-frère de l'impératrice, avait vendu les ancres, les câbles, les voiles et les agrès de la plus grande partie des vaisseaux de l'Empire.

suivi par les archers et les autres soldats de pied. Les bâtimens plats jetèrent l'ancre et débarquèrent les chevaux, sur lesquels les chevaliers s'élancèrent aussitôt. L'armée se forma en ordre de bataille et attaqua les troupes grecques, rangées hors des murs de la ville. Les Francs rencontrèrent une résistance tellement faible, que, si leur prévoyance ou leur sagacité eut égalé leur courage, Constantinople serait tombée en leur pouvoir dès cette première attaque. Mais la terreur inspirée par les forces navales et militaires des Latins n'eut pour lors d'autre résultat, outre la capture des tentes et de tout ce qui se trouva dans le camp des Grecs, que la prise du port de Constantinople et de la tour de Galata (1). Cinq jours après ce succès, on vit un merveilleux spectacle : le siége de la plus grande ville du monde entrepris par une poignée d'hommes (2). Loin d'être assez nombreux pour investir la ville, les Latins purent à peine la bloquer d'un seul côté. Comme le port était en leur

---

(1) Villehardouin, 82; Nicétas, p. 269, édit. de 1557.

(2) L'armée des Francs ne s'élevait pas à plus de 20,000 hommes, tandis que, suivant quelques historiens, Constantinople renfermait un million d'habitans, dont plus de deux cent mille en état de porter les armes. (*Note du Traducteur*.)

pouvoir, ils choisirent pour point d'attaque les remparts qui le dominaient. Des catapultes et des balistes furent dressées devant l'espace très-peu étendu qu'ils se proposaient de battre, et bientôt des maisons et des palais magnifiques s'écroulèrent sous les pierres énormes qu'ils lancèrent par dessus les murs.

Inhabiles aux opérations stratégiques, les Vénitiens remontèrent sur leurs vaisseaux afin de préparer les moyens que la science navale mettait à leur disposition pour seconder les attaques de leurs alliés. Après divers engagemens, les croisés se déterminèrent, le 17 juillet 1203, à livrer, par terre et par mer, un assaut général à la ville. Des six divisions de l'armée, trois furent laissées à la garde du camp, sous les ordres du marquis de Montferrat; les trois autres, commandées par les comtes de Blois, de Flandre et de Saint-Paul, marchèrent à l'escalade. Les Pisans et les soldats anglais et danois au service des Grecs (1), firent une si vigoureuse défense que

(1) Ducange prouve, non sans peine, que ces Anglais et ces Danois tiraient leur origine de la même province de Danemarck que les Angles; il prouve aussi que, pour recruter leurs armées, les empereurs de Constantinople prenaient à leur solde des hommes des diverses parties de l'Allemagne. Orderic Vital commet un anachronisme lorsqu'il dit que

les Français se virent contraints de se retirer. Pendant ce temps, la flotte vénitienne s'était rangée sur deux lignes : au premier rang, on voyait les galères; au second, de gros vaisseaux portant des tours de guerre aussi élevées que les murs de la ville. Au bout de quelques heures d'une action très-meurtrière, engagée entre la première ligne de la flotte et les soldats grecs retranchés derrière leurs remparts, les Vénitiens, exténués de fatigue, suspendirent le combat. Pendant ce moment d'inaction, on entendit retentir la voix du vieux doge, menaçant du dernier supplice ceux qui ne monteraient pas à l'assaut. Alors, les gros vaisseaux s'approchèrent du rivage; la rage et la honte enflammaient les Vénitiens : une terreur panique s'empara des Grecs; et bientôt l'étendard de Saint-Marc fut arboré sur les créneaux de l'une des tours de la ville par les hommes du vaisseau qui portait Dandolo. Une grande étendue de remparts ne tarda pas à être au pouvoir

---

les Anglais qui abandonnèrent l'Angleterre au temps de la conquête (en 1066) passèrent au service d'Alexis, puisque le règne de cet empereur ne date que de 1181. Il n'en est pas moins constant que, pendant toute la durée du règne de Guillaume Ier, les Anglais furent l'objet de mille persécutions, et qu'à chaque acte de cruauté commis par les avides Normands, ces malheureux émigraient par centaines en différens pays.

des assiégeans. L'empereur n'avait pas disposé ses troupes avec assez d'habileté pour pouvoir soutenir à la fois les différentes attaques, et il envoya trop tardivement des renforts sur le point où les Vénitiens se trouvaient réunis en plus grand nombre. Pour opérer une diversion, le doge mit le feu aux maisons; puis, tandis que les soldats impériaux s'efforçaient d'arrêter les progrès de l'incendie, il se retira avec les siens dans l'intérieur des tours fortifiées de la ville (1). Dans cette conjoncture, Alexis cédant aux clameurs du peuple, fit sortir ses troupes hors de Constantinople avec le dessein d'attaquer les Français: il les trouva rangés en bataille devant les palissades de leur camp. Les Vénitiens, voyant son intention, se hâtèrent de quitter les tours qu'ils occupaient et d'accourir au secours des Français, avec le doge à leur tête. Oubliant qu'il n'existait pas la moindre étincelle de courage dans le cœur des soldats grecs, les chefs des Latins demeurèrent un moment intimidés à l'aspect des innombrables bataillons de leurs ennemis. Pendant quelque temps, les deux armées demeurèrent en présence et se contemplèrent.

(1) Nicétas, 270; Villehardouin, 82, 95.

Cette imposante et silencieuse immobilité suffit pour remplir de terreur l'âme d'Alexis : il donna l'ordre honteux de sonner la retraite. C'était renoncer à l'empire ; et désormais il ne lui restait plus qu'à s'éloigner du théâtre de son déshonneur : en effet, dès le soir même il quitta Constantinople avec sa fille et ses trésors (1).

Abandonnés ainsi de leur empereur, et voyant une armée victorieuse autour de leurs remparts, les Grecs tirèrent le vieil Isaac de sa prison, le revêtirent de la robe impériale, et le replacèrent sur le trône dans le palais des Blaquernes. Toujours prêts à tourner selon le vent de la fortune, les courtisans s'empressèrent de venir offrir au vieil empereur le faux hommage d'une basse flatterie. A la sollicitation des Français et des Vénitiens, Isaac consentit à partager son titre et sa puissance avec son fils Alexis, qui fut couronné le 1er août 1203.

La paix et l'amitié subsistèrent quelque temps entre les Grecs et les Latins (2); les Pisans,

---

(1) C'est ainsi que Nicétas rapporte la fuite d'Alexis. Baudouin (Baluzius, 534) dit qu'Alexis partit sans emmener sa fille. Ce qu'il y a de sûr, c'est que peu de temps après elle se trouvait auprès de son père. Partit-elle avec lui ou après lui ? on ne saurait rien affirmer de positif à cet égard.

(2) NICÉTAS, 272; VILLEHARDOUIN, 97, 101.

qui avaient été les amis et les soldats de l'usurpateur Alexis, se réconcilièrent avec les Vénitiens (1). Les Français ne demeurèrent pas long-temps sans se ressouvenir du but pour equel ils avaient primitivement pris les armes, et ils envoyèrent au sultan d'Égypte des hérauts chargés de lui déclarer que, s'il ne restituait immédiatement la Terre-Sainte aux chrétiens, il ne tarderait pas à sentir le tranchant du sabre conquérant des croisés. Ils supplièrent en même temps le pape de leur pardonner d'avoir violé ses commandemens en attaquant Constantinople; mais Sa Sainteté répondit qu'elle ne prononcerait aucune parole de réconciliation tant qu'elle ne serait pas sûre que le nouvel empereur et ses partisans avaient le désir sincère de voir les Grecs hérétiques rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine (2 et 3).

---

(1) Note de Ducange sur le n° 115 de Villehardouin

(2) Les Français reçurent cependant l'absolution du pape. Les Vénitiens voulurent bien aussi condescendre à solliciter du Saint-Siége l'approbation de leur conduite, et Innocent III, satisfait du plus léger signe de repentir de leur part, s'empressa de leur pardonner. Baluzius, 534.

(3) Le schisme qui divisait alors l'église grecque et l'église latine, portait sur trois points principaux. Les Grecs, s'appuyant sur le symbole de Nicée, niaient que le Saint-Esprit procédât du fils de Dieu;

Le jeune Alexis paya à ses alliés une partie du tribut convenu (1), et n'épargna, ni promesses, ni actes de courtoisie, pour les engager à ne pas s'éloigner de Constantinople. Il répétait souvent aux barons qu'après Dieu c'était à eux seuls qu'il devait son trône; mais il les priait aussi de considérer que son amitié pour les Latins le mettait en butte à la haine des Grecs; il leur représentait qu'il faudrait un fort long temps pour ramener entièrement ceux-ci à leurs devoirs de sujets fidèles, et que beaucoup d'aide lui serait nécessaire

---

ils ne reconnaissaient point le pape pour successeur de saint Pierre et pour chef de l'église universelle; et enfin, ils prétendaient que, dans le sacrement de l'eucharistie, le pain azime ne peut servir à la consécration. On a tant dit et tant écrit sur ces matières, elles ont soulevé des débats si ridicules et des arguties si puériles, qu'il est inutile de revenir ici sur un pareil sujet. Les bons esprits, les gens sensés savent maintenant à quoi s'en tenir.

(*Note du Traducteur.*)

(1) Alexis avait promis aux Latins, pour prix de leurs services, de leur payer deux cent mille marcs d'argent, d'approvisionner leur armée de vivres pendant un an, de coopérer à la délivrance de la Terre-Sainte, et de soumettre l'église grecque à l'église romaine. Lorsqu'Isaac apprit ces conditions, il témoigna une extrême surprise aux croisés, en leur disant : « Certes, voilà une capitulation bien étrange, » et ne vois pas comme elle se puisse accomplir, tant elle est grande » et excessive. Nompourtant vous avez tant fait pour lui et pour moi, » que si l'on vous donnerait tout cet empire entièrement, si l'avez vous » bien desservi (mérité). » VILLEHARDOUIN, liv. 4.

(*Note du Traducteur.*)

pour fixer d'une manière stable les rênes du pouvoir entre ses mains. La cause des chrétiens de la Palestine ne serait pas perdue, ajoutait-il, parce que les Français demeureraient auprès de lui quelques mois encore pour l'affermir sur le trône. Il fallait être insensé d'ailleurs pour songer à traverser la Méditerranée en automne; et quand bien même ce périlleux voyage s'effectuerait heureusement, l'hiver empêcherait d'entreprendre aucune hostilité contre les Turcs : les croisés devaient donc modérer leur impatience jusqu'à la saison plus favorable du printemps, époque où les troupes grecques passeraient en Terre-Sainte pour aider les Européens à reconquérir le Saint-Sépulcre. Les fiers chevaliers de l'Occident reçurent avec dédain ces conseils dictés par la prudence, et conformes à leurs véritables intérêts; mais les Vénitiens ayant refusé de tenter les hasards de la mer dans une saison aussi dangereuse, l'ardeur guerrière des Latins fut forcée de se soumettre (1).

Le marquis de Montferrat et un grand nombre de chevaliers français et flamands, accom-

(1) Villehardouin, 101, 103.

pagnèrent Alexis dans un voyage qu'il fit en Grèce pour y rétablir son autorité. Pendant ce temps, les habitans de Constantinople eurent une nouvelle occasion de gémir de la présence des Latins. Quelques soldats flamands, sourds aux conseils prudens et humains des chefs de l'armée, ayant épousé les sentimens haineux des Latins de Constantinople à l'égard des Juifs, vinrent provoquer ouvertement ces derniers dans leur synagogue. Le peuple prit parti pour les Juifs contre leurs agresseurs; et de part et d'autre on vola aux armes. Le combat qui s'ensuivit se serait décidé à l'avantage des Latins, si une nouvelle calamité ne fût venue détourner l'attention des combattans et suspendre leurs coups. Dans le tumulte et la confusion du moment, le feu ayant pris à quelques maisons de la ville, il en résulta un immense incendie, qui dura huit jours entiers. Les flammes, après avoir parcouru les différentes rues sur une étendue de plus de trois milles, se propagèrent jusqu'au port, où elles consumèrent plusieurs vaisseaux (1). Les barons français déplorèrent cet

(1) Le premier incendie, allumé par la main des Vénitiens, avait dévoré la partie occidentale de Constantinople; celui-ci embrâsa la

affreux désastre, et exprimèrent hautement leur indignation contre ses auteurs. Les Grecs, transportés de rage, ne répondirent à leurs protestations de regrets, que par le ridicule et le mépris; et les familles latines établies dans la ville furent forcées, pour se soustraire à leur fureur, de se réfugier dans les faubourgs de Galata, où les croisés avaient leur camp (1). La folie des deux empereurs augmenta encore les causes qui divisaient les Grecs et leurs alliés : la discorde éclata entre le père et le fils, parce qu'Alexis prétendit placer son nom avant celui d'Isaac, et que le vieil empereur, bien que absolument incapable de remplir les devoirs de la royauté, ne voulut renoncer à aucun des honneurs qui l'accompagnent. Alexis mécontenta encore les Grecs par la fréquence de ses relations avec les Francs, et par la part qu'il prenait à leurs plaisirs et à leurs orgies. Les chevaliers français, pleins de gaîté, lui enseignaient à mépriser la pompe glaciale et le gênant appareil de la grandeur orientale. Dans

---

ville, au nord, sur une étendue de près de deux lieues. « De quoi, » dit Villehardouin, les pèlerins français furent mult dolent, et mult » en eurent grand pitié.» Nicétas consacre un chapitre tout entier au tableau de ce désastre. (*Note du Traducteur.*)

(1) Nicétas, p. 273, 274.

leurs heures de licence, ils le traitaient avec cette égalité qu'engendre d'ordinaire la débauche, et quelquefois même le successeur des Césars ne rougit point d'échanger son diadême royal contre le bonnet de laine des matelots vénitiens (1).

Le peuple grec avait regardé d'un œil indifférent l'important changement opéré dans le gouvernement impérial, ne supposant point que ses institutions civiles et religieuses dussent en recevoir la moindre atteinte; mais, quand il vit ses dogmes violemment foulés aux pieds, et l'église de Rome placée au-dessus de l'église grecque (2); quand il songea que la révolution politique qui avait amené les choses à ce point, était l'ouvrage des nations barbares de l'Eu-

---

(1) Nicétas, 275; Villehardouin, 105-108.

(2) « Entre autres actes de cruauté et de folie, dit, ici, M. Mills, » les barons français exigèrent du patriarche de Constantinople » qu'il proclamât dans l'église de Sainte-Sophie qu'Innocent III » était le légitime successeur de saint Pierre. » Je ne comprends pas bien, je l'avoue, pourquoi M. Mills accuse les barons français de *cruauté* et de *folie*. L'une des conditions du rétablissement d'Alexis sur le trône étant la reconnaissance de la prééminence de l'église d'Occident, ne fallait-il pas que le clergé grec adhérât à cette suprématie d'une manière assez éclatante pour fermer la porte à toute rétractation, et dissiper complètement les doutes précédemment exprimés par le pape? Dans une telle nécessité, était-ce trop, de bonne foi, d'une déclaration solennelle faite dans la métropole de Constantinople par le chef suprême de l'église grecque? Si M. Mills appelle

rope, alors sa rage et sa douleur ne connurent plus de bornes.

Pour remplir ses engagemens pécuniaires envers les Latins, Alexis avait été obligé de surcharger ses sujets de taxes nombreuses. Ces odieux impôts ne se percevant qu'à grande peine, les collecteurs impériaux eurent recours à un moyen extrême, celui de dépouiller les églises de leurs ornemens d'or et d'argent (1). Pendant quelque temps, les habitans de Constantinople dévorèrent leur chagrin en secret, et demeurèrent spectateurs muets des outrages faits à leurs autels; mais, tout contribuant d'ailleurs à entretenir leur haine pour les Latins, ils complotèrent en silence la destruction des Barbares.

---

cruauté l'obligation personnellement imposée au patriarche de prononcer publiquement cette déclaration, contraire peut-être à sa propre opinion, il conviendra avec moi que ce mal était bien léger en comparaison des conflits sanglans qu'une conduite différente n'aurait pas manqué d'amener. De semblables actes, que, de nos jours, on pourrait peut-être justement taxer de *folie*, n'avaient rien que de très-respectable et de très-conséquent au treizième siècle, et j'ai peine à concevoir comment un homme, aussi distingué que M. Mills, s'il ne s'est pas laissé lui-même aveugler un instant par ses opinions religieuses, a pu blâmer des guerriers, fanatisés par les croyances de leur temps, de n'avoir point possédé ces lumières et cette philosophie que nous ne devons qu'à la succession et à l'expérience des siècles.

(*Note du Traducteur.*)

(1) Nicétas, 273.



Alexis Ducas, surnommé Murtzuphle à cause de l'épaisseur de ses sourcils, n'était pas un de ces princes grecs timides et pusillanimes qui, selon l'expression de Nicétas, « craignaient » plus de faire la guerre aux croisés que des » cerfs ne craindraient d'attaquer un lion. » Eloquent et brave, toutes les fois qu'il parlait de patriotisme et prêchait la haine des Latins, il trouvait des auditeurs disposés à l'écouter. Admis dans le palais impérial par les droits de sa naissance, ses conseils flattaient les sentimens secrets des deux empereurs, que commençait à fatiguer le poids de leur reconnaissance envers les guerriers qui les avaient replacés sur le trône. Néanmoins, Alexis et son père ne prenaient aucun parti, car il fallait une sagacité peu commune pour se décider en pareille circonstance. S'ils continuaient à subvenir aux besoins de l'armée latine, ils prolongeaient son séjour dans l'empire et ils augmentaient de plus en plus la haine des Grecs, haine qui n'attendait évidemment que le départ des croisés pour éclater avec violence. Si, d'un autre côté, ils défiaient ouvertement les Latins, ils se conciliaient le cœur de leurs sujets; mais pourraient-ils exalter assez le courage des Grecs efféminés pour les rendre capables de se mesurer sans trop de désavan-

tage avec les phalanges belliqueuses des Francs? Les conseils de Murtzuphle, sans amener l'empereur Alexis à rompre la paix, occasionèrent cependant quelque retard dans le paiement des sommes promises aux croisés (1). Les barons n'avaient pas été sans s'apercevoir des perfides et pusillanimes incertitudes de la cour bysantine, et ils en avaient conçu des sentimens de rage et de mépris. Ils sommèrent Alexis de choisir entre la paix et la guerre, entre l'accomplissement ou la violation du traité qui le liait lui et son père envers leurs libérateurs (2) Jusqu'alors on n'avait entendu dans les palais de Constantinople que le langage de la soumission et de l'humilité; aussi les courtisans demeurèrent-ils pétrifiés d'étonnement en entendant les Francais pousser l'audace jusqu'à défier l'em-

(1) Villehardouin se plaint en ces termes de l'inexécution du traité souscrit par Alexis: « Alexis les menait de délai en délai, de répit » en répit, le bec dans l'eau; quant au principal et pour le regard de » certaines menues parties qu'il leur fournissait comme à lèche doigt, » formait tant de petites difficultés et chicaneries, que les barons » commencèrent à s'en ennuyer. »

(*Note du Traducteur.*)

(2) Une députation de barons et de chevaliers fut envoyée pour cet objet à l'empereur Alexis, qui les reçut en grand appareil dans le palais des Blaquernes. Villehardouin donne à cette occasion (livre VI) une description détaillée de la cour impériale.

(*Note du Traducteur.*)

pereur. L'indignation les saisit, et les envoyés des croisés ne durent leur salut qu'à la fuite (1). Ce même jour, les hostilités commencèrent entre les Grecs et les Latins. Le maréchal de Champagne rend des actions de grâces à Dieu, de ce qu'en toutes rencontres les Français furent victorieux. Profitant des ténèbres de la nuit, l'empereur fit lancer contre la flotte vénitienne dix-sept brûlots remplis de feu grégeois. Les murs de la ville étaient garnis d'une foule d'habitans qui venaient avec joie assister au spectacle de la destruction de la flotte de leurs ennemis. La promptitude et l'activité des Vénitiens prévinrent le péril : ils coururent au rivage, se jetèrent précipitamment dans quelques embarcations, et atteignirent les brûlots avant qu'ils ne fussent parvenus à leur destination. Les ayant saisis au moyen de crocs et de grapins, ils les éloignèrent de leurs vaisseaux et les poussèrent vers le milieu du Bosphore, où ces masses incendiaires, entraînées par les courans, se consumèrent sans causer aucun dommage. La flotte des croisés ne perdit

(1) Villehardouin, 112; Ramusio, 76. Les chrétiens, même dans les guerres contre les musulmans, ne commençaient jamais les hostilités sans faire préalablement une déclaration de guerre. Le défi était en général porté par une personne de condition, et souvent par un membre du clergé.

dans cette occasion qu'un seul navire appartenant à un marchand pisan (1).

La populace grecque s'imagina que, pour remédier à tous les maux qui assiégeaient l'Empire, il suffisait de nommer un autre monarque. Elle s'assembla en conséquence dans l'église de Sainte Sophie. Vainement les patriciens lui remontrèrent qu'un changement de souverain n'améliorerait pas l'état des affaires, elle fut sourde à leur sages conseils. Pendant trois jours, on chercha sans succès quelqu'un qui voulût accepter cette haute mais dangereuse distinction. A la fin, un jeune homme, nommé Nicolas Canabé, se laissa éblouir par l'offre de la pourpre, et, le 28 janvier 1204, il fut proclamé empereur des Grecs.

Dans cette circonstance, le marquis de Montferrat ne craignit pas, pour sauver Alexis, de pénétrer dans la ville jusqu'au palais des Blaquernes; mais le monarque déchu y était retenu prisonnier et le généreux Boniface fut, contraint de se retirer.

Ducas Murtzuphle gagna les gardes du palais, et s'empara des brodequins impériaux (2). Il

(1) Villehardouin, 113.

(2) Suivant la coutume établie à Constantinople, quand un empereur était proclamé, au lieu de le couronner ou de le revêtir immé-

vint ensuite s'offrir au peuple, dont il était le favori et qui l'accueillit avec transport. Canabé fut déposé, et rentra dans l'oubli. Ducas devint alors empereur. Il fit renfermer Alexis dans une affreuse prison; le viel Isaac mourut de frayeur; et l'usurpateur demeura tranquille possesseur du trône de Constantinople. La trahison de Murtzuphle remplit les Francs de surprise et d'horreur. Ils déclarèrent que les Grecs étaient des monstres aux yeux des hommes comme aux yeux de Dieu, et que ce serait œuvre pie que de punir leurs forfaits (1).

Les Français et les Vénitiens passèrent le reste de l'hiver à faire leurs préparatifs de guerre, à piller les villes grecques, et à consommer les provisions de tout genre qu'ils y

---

diatement de la robe impériale, on lui donnait des brodequins rouges, comme première et principale marque de sa dignité, commençant ainsi par les pieds une cérémonie que la plupart des peuples commencent par la tête. Un empereur était-il déposé ou dégradé, on lui retirait les brodequins. Les princes romains et les souverains de l'empire d'Orient, ont toujours aimé à être distingués du peuple par leur chaussure : dans les solennités du triomphe, les généraux romains portaient des brodequins écarlates ou pourpres. On reconnaissait les brodequins des grands autant aux ornemens qu'à la couleur. DUCANGE *sur Villehardouin*, 116.

(1) VILLEHARDOUIN, 116-118; Lettre de Baudouin au pape, *in* BALUZIUS, 534; RAMUSIO, 79.

trouvèrent. Philippopolis fut surtout pour eux une source abondante de butin. Après s'en être rendu maître, Henri de Hainaut revenait au camp avec ses guerriers, quand Murtzuphle, accompagné d'une troupe nombreuse, s'élança sur lui à l'improviste. Cette brusque attaque ne déconcerta point les Latins; ils reprirent même bientôt l'offensive, et mirent en déroute les soldats de Murtzuphle. L'empereur faillit tomber entre les mains de ses ennemis; mais grâce à la vitesse de son cheval, il parvint à leur échapper. Dans sa fuite, il abandonna l'étendard de la Vierge sur le champ de bataille: la perte de cette bannière sacrée diminua considérablement la joie que son retour répandit parmi les Grecs (1).

Murtzuphle mit la plus grande activité à organiser les moyens de défense de la ville : il fit réparer et exhausser les fortifications; et les Latins avouèrent que jusqu'alors ils n'avaient point encore vû de machines de guerre aussi grandes et aussi puissantes que les siennes. La confiance de Murtzuphle dans ses préparatifs militaires n'allait point cependant jusqu'à lui faire mépriser les avantages d'un

(1) Nicétas, 280; Villehardouin, 119.

accommodement. Il obtint du doge une entrevue, dans laquelle Dandolo lui déclara que jamais il ne consentirait à traiter avec un usurpateur, que la seule chose qu'il eût à faire pour reconquérir les bonnes grâces des Francs, c'était de rétablir son maître sur le trône et d'implorer son pardon (1). Murtzuphle chercha vainement à se justifier : il ne parvint point à se rendre le doge plus favorable. L'arrivée de quelques cavaliers latins termina la conférence. Afin de prévenir désormais toute proposition semblable, Murtzuphle résolut de faire mourir Alexis : le jeune prince fut en effet assassiné, la même nuit, dans sa prison (2).

---

(1) Nicétas (p. 280) prétend que le doge demanda à Murtzuphle cinq mille livres pesant d'or; il ne parle point des autres conditions. Baudouin étant plus à portée que l'historien grec de se procurer d'exactes informations à cet égard, j'ai préféré m'en rapporter à ce qu'il dit dans sa Lettre au pape (In Balusius p. 534).

(2) Murtzuphle se chargea lui-même de l'exécution. Il fit d'abord avaler à Alexis un breuvage empoisonné : mais comme la mort n'arrivait pas assez vite à son gré, il étrangla le jeune prince de ses propres mains. Alexis périt ainsi, le 8 février 1204, après un règne de six mois et huit jours. *Art de Vérifier les Dates*, p. 381, édit. de 1770. Suivant Villehardouin, ce serait ce cruel assassinat qui aurait été cause de la mort d'Isaac Lange : « Le pauvre vieil empereur Isaac, dit-il » (liv. IV), quand il vit son fils empoisonné de la sorte, et le traître et » déloyal couronné, eut tant de peur et fâcherie, qu'il en prit une » maladie dont il décéda tôt puis sans la faire longue. »

(*Note du Traducteur.*)

Sa fin tragique ne tarda pas à être connue dans le camp latin. Les Français et les Vénitiens se réunirent alors pour se concerter sur l'attaque de Constantinople. Le 7 mars 1204, ils conclurent un traité solennel portant : que s'ils parvenaient à se rendre maîtres de la ville, le butin serait partagé également entre eux, mais que les Vénitiens préleveraient sur la part des Français les sommes dues par ceux-ci à la république de Venise; que six personnes seraient désignées par chacun des deux peuples alliés pour choisir dans l'armée latine le plus capable d'occuper le trône impérial à la place de Murtzuphle; que celui qu'ils auraient élu posséderait le quart de Constantinople avec les deux palais de Bucoléon et des Blaquernes, et que le reste de la capitale serait partagé par moitié entre les Vénitiens et les Français (1). La république de Venise se trouva affranchie par le même traité de tout hommage féodal envers l'empire grec: car une disposition spéciale y défendait au doge

(1) Le traité portait en outre ceci : « Il est aussi à propos de mentionner que, tant de votre part que de la nôtre, il devra être choisi douze membres au plus, selon qu'il conviendra, lesquels, après avoir prêté serment, seront chargés de distribuer entre les particuliers les fiefs et honneurs et de régler les droits de servage auxquels ces mêmes particuliers devront être assujettis envers l'empereur et l'empire.

(*Note du Traducteur.*)

de reconnaître personnellement la suzeraineté de l'empereur (1). Enfin, pour contrebalancer autant que possible l'influence que l'élection du nouveau souverain ne manquerait pas de donner, soit aux Français, soit aux Vénitiens, on convint de choisir le patriarche de Constantinople dans celle des deux nations à laquelle n'appartiendrait point l'empereur (2 et 3).

Après avoir pris ces précautions pour le maintien de la concorde, les Latins se disposèrent à accomplir leur hasardeuse entreprise. Comme l'attaque par mer avait ouvert la ville aux Vénitiens dans le premier siége, les Francais, jaloux de rivaliser de gloire avec leurs alliés, se décidèrent cette fois à monter à bord des vaisseaux pour combattre. Le 8 avril 1204, la flotte vénitienne franchit la largeur du golfe, et vint attaquer les tours et les remparts de

(1) Le traité s'exprimait ainsi : « D'un autre côté, le susdit seigneur doge ne pourra prêter serment à l'empereur pour aucun service, pour aucun fief ou privilége qu'on lui accorderait ; mais celui ou ceux qu'il déléguera touchant ce qui le concerne, prêteront serment de faire envers l'empereur et envers l'empire tout service requis, etc. »

(*Note du Traducteur*)

(2) « Quant aux membres clercs qui se trouveront du côté où l'empereur n'aura point été choisi, dit le traité, ils auront le privilége de composer le clergé de l'église de Sainte-Sophie et d'élire un patriarche pour la gloire de Dieu, de la sainte Église-Romaine et de l'Empire. »

(*Note du Traducteur.*)

(3) Baluzius, 536 ; Muratori, *Rer. Script. Ital.*, XII, 326.

la ville près du palais des Blaquernes. Les assaillans firent inutilement des prodiges de valeur : d'après la disposition des vaisseaux, leurs forces se trouvaient trop disséminées pour qu'ils pussent espérer la victoire (1). Ils furent repoussés avec une perte considérable; et les Grecs transportés de joie coururent dans les temples remercier le ciel d'avoir sauvé la capitale de l'empire. Quoique la ville parût plus accessible du côté de la Propontide que de tout autre, les Vénitiens, redoutant la violence des courans de la pleine mer et craignant de voir leurs vaisseaux arrachés de dessus leurs ancres par quelque bourrasque subite, refusèrent d'engager le combat de ce côté. Le 12 avril, les Latins recommencèrent l'attaque contre la partie des murailles qu'ils avaient assaillie quatre jours auparavant. Afin de mieux se prémunir contre une nouvelle défaite, ils avaient attaché leurs galères deux à deux, se flattant que, malgré l'avantage de leur position, les Grecs ne pourraient résister à ce nouveau genre d'attaque. Pendant quelques

(1) Villehardouin dit (livre v) : « Chose fort magnifique et belle à voir, » car cette ordonnance toute de front durait bien *une demi-lieue* » *d'étendue.* » Et plus loin il ajoute : « Ainsi se continua ce conflit » fier et mortel *en plus de cents lieux*, jusqu'à heure de none (la troisième heure du soir). » (*Note du Traducteur.*)

heures, les deux partis se bornèrent à lancer, de part et d'autre, des flèches et des javelots; mais, vers le milieu du jour, le vent ayant poussé les vaisseaux au pied des remparts, les Français et les Vénitiens s'élancèrent en même temps à l'escalade. Les soldats commandés par les évêques de Troie et de Soissons, qui montaient deux navires appelés le *Paradis* et le *Pèlerin*, pénétrèrent les premiers dans les tours dominant les murailles. En peu d'instans les portes de la ville furent au pouvoir des Latins, et les chevaliers francs se précipitèrent au galop dans les rues. Ils avaient un aspect si menaçant qu'un grand nombre de Grecs terrifiés se sauvèrent hors des murs (1); Murtzuphle lui-même courut se renfermer au fond de son palais. Transportés de douleur et de rage, les soldats grecs parvinrent un moment à se rallier; mais un comte allemand divisa leur attention en mettant le feu à la ville (2), et

(1) Ce fut par la porte dorée que s'enfuirent la plupart de ces Grecs. Raoul de Dicéto, qui écrivait treize ans avant la prise de Constantinople, assure qu'on lisait sur cette porte l'inscription suivante: «Quando » veniet rex flavus occidentalis, ego per meipsam aperiar. »

(*Note du Traducteur.*)

(2) Gunther, p. 15. Cet incendie était le troisième. Villehardouin rapporte (n° 130) qu'il dura une nuit et un jour et qu'il consuma plus de maisons qu'on n'en aurait pu compter dans les trois plus grandes villes de France.

leurs bataillons à peine reformés furent bientôt dispersés. Les vainqueurs passèrent la nuit au milieu des tours et des palais soumis à leurs armes. Le lendemain matin, ils appriren que Murtzuphle, sa femme et un grand nombre d'habitans, avaient quitté la ville (1).

La conquête de la capitale de l'empire grec ne tarda pas à être achevée. Les Barbares triomphans se virent maîtres de choisir entre la miséricorde et la vengeance. Malheureusement la férocité à laquelle ils étaient redevables de la victoire, ne pouvait s'éteindre en un instant. Ils s'abandonnèrent alors à tous les excès ordinaires aux conquérans. Pour accomplir leur œuvre de sang, ils trouvèrent des auxiliaires nombreux dans la population latine de Constantinople, population qui avait puissamment contribué à la splendeur de la ville sans pouvoir jamais gagner la bienveillance des Grecs. Deux mille de ces derniers tombèrent victimes de la rage des vainqueurs et de la fureur d'une haine long-temps comprimée. Je ne décrirai point les infâmes attentats dont les femmes furent l'objet de la part des Latins. (2 et 3)

(1) Villehardouin, 120. — 130.

(2) Le pape Innocent rapporte dans toute leur nudité (p. 538) les violences des croisés envers les femmes grecques et les ravages de tous genres qu'ils exercèrent dans la ville.

(3) Innocent gaze en effet fort peu les faits qu'il raconte : « Qui

Depuis les palais les plus riches et les plus somptueux jusqu'aux misérables demeures des plus pauvres habitans, tout fut fouillé et pillé. La main sacrilége des vainqueurs mit en pièces les ornemens des églises, brisa les cercueils des empereurs, et dépouilla le corps de Justinien des vêtemens impériaux qui le couvraient encore. La destruction du magnifique autel de la Vierge dans l'église de Sainte-Sophie, n'est qu'un de ces événemens dont on trouverait mille exemples dans l'histoire des siéges; mais ce que les annales de la profanation nous présentent bien rarement, c'est une vile prostituée, que Nicétas appelle la prêtresse des Furies, montant dans la chaire patriarcale de cette église, et y entonnant une chanson impudique en harmonie avec les actions de la soldatesque et de la populace réunies autour d'elle. Le marquis de Montferrat et les prêtres de l'une et l'autre nation, employèrent tour-à-tour auprès de leurs compatriotes la prière et la menace pour mettre un terme à tant d'excès; mais, ni la voix dela sa-

dam, dit-il (Gesta, cap. 94, p. 531.), nec religioni, nec œtati, nec sexui pepercerunt: sed fornicationes, adulteria, et incestus in oculis omnium exercentes, non solum maritatas et viduas, sed matronas, virgines deoque dicatas, exposuerunt spurcitiis gartionum. »

(*Note du Traducteur.*)

gesse, ni celle de la religion, n'eurent assez de puissance pour arrêter le torrent débordé des passions brutales de ces barbares enivrés de luxure et de carnage. Rien n'était plus difficile en effet que d'adoucir leur férocité ou de capter leur bienveillance. Un simple mot suffisait pour allumer leur bile. C'était vraiment folie d'essayer de les guider ou de les ramener à la raison (1).

Parfois cependant un rayon de vertu vint répandre un doux et bienfaisant éclat au milieu de ces sombres scènes d'horreur. Un marchand vénitien, que les liens chers et honorables de la reconnaissance attachaient depuis long-temps à l'historien Nicétas, trouva dans ces tristes événemens l'occasion de lui témoigner toute l'ardeur et la sincérité de sa gratitude. Aussitôt que le pillage commença, il vint, couvert de l'armure d'un croisé, se poster en sentinelle devant la maison de son bienfaiteur. Comme il parlait la plupart des dialectes de l'Europe, ses discours ne démentirent point son apparence. Pendant un certain temps, les soldats francs croyant, ainsi qu'il le leur disait, que c'était par ordre des chefs qu'il gardait cette maison, passèrent outre

(1) Nicétas p. 283.

sans s'arrêter. Mais lorsque la liberté de se livrer sans aucun frein à tous les excès de leur brutalité sauvage eut achevé de leur enlever la raison, lorsque leur avidité pour le pillage, loin de se ralentir, se fut accrue par la diminution du butin, le marchand italien s'aperçut que sa protection allait cesser d'être une sauve-garde suffisante pour son bienfaiteur. Il pressa alors Nicétas de quitter Constantinople, lui représentant une prompte fuite comme l'unique moyen de conserver sa vie ainsi que sa liberté, et de soustraire sa famille à la licence des vainqueurs. Contraint d'abandonner ses foyers domestiques avec tout ce qu'il possédait, Nicétas se mit en marche sous la conduite du généreux Italien. A chaque pas, accouraient se joindre à eux des Grecs égarés par le désespoir, qui venaient chercher un refuge contre tant de maux au milieu de leurs compatriotes désarmés!

Des tableaux de la plus révoltante obscénité s'offrant partout aux yeux de ces infortunés, les pères et les maris formèrent, de leurs corps, une barrière autour de leurs filles et de leurs femmes et s'efforcèrent de les défigurer en leur frottant le visage avec de la boue. Les regards lubriques d'un soldat français ne s'en arrêtèrent pas moins sur une jeune fille dont la beauté perçait

encore à travers la fange qui la souillait. Ce misérable s'ouvrit violemment un passage au milieu du groupe tremblant et vint enlever, des bras mêmes de son vieux père, l'objet de sa passion brutale. Nicétas invoqua le nom du ciel, il conjura ses compagnons d'arracher la jeune vierge au déshonneur et son malheureux père à une mort cruelle et prématurée. La faiblesse et l'impuissance des Grecs firent sourire de mépris le farouche guerrier. Cependant le vieillard avait un air si vénérable, les cris et les pleurs de la jeune fille étaient si touchans, que d'autres soldats français attirés par le bruit, indignés de l'action infâme de leur camarade, se hâtèrent de l'entraîner loin de là. Le Vénitien parvint à conduire ses protégés hors de la ville. Nicétas ayant traversé le Bosphore, trouva sur le sol de l'Asie la sécurité et le repos (1).

Les barons français firent proclamer par les héraults de l'armée l'ordre de transporter dans trois églises désignées, le butin fait à Constantinople. Une foule de croisés, de haute comme de basse condition, n'en détournèrent pas moins à leur profit une grande partie des dépouilles enlevées aux Grecs. Tous ceux qui

---

(1) Nicetas alla se fixer à Nicée. C'est là qu'il composa son histoire et qu'il mourut. (*Note du Traducteur.*)

furent convaincus de s'être ainsi approprié une portion du butin, expièrent leur crime sur la potence, en présence d'une multitude immense de peuple (1).

Après avoir payé les sommes dues aux Vénitiens, les Français répartirent entre eux le surplus de l'argent monnayé pris sur les Grecs: chaque chevalier eut vingt marcs; chaque sergent à cheval, dix; chaque soldat de pied, cinq. Le reste du butin fut ensuite partagé. La seule donnée que nous ayons pour en estimer approximativement la valeur, c'est que les Vénitiens, qui connaissaient parfaitement leurs intérêts, offrirent aux Français de donner quatre cents marcs à chaque chevalier, deux cents marcs à chaque prêtre et à chaque cavalier, et cent marcs à chaque soldat de pied, en échange des objets pillés qui revenaient à chacun (2).

---

(1) VILLEHARDOUIN, 132 — 134. « Et de l'embler cels qui en fu » revoiz, sachiez que il en fu fais granz justice. Et assez en i ot de » penduz. Li cuens de Sain Pol en pendi un suen chevalier l'escu al » col, qui en avait retenu. Et mult i ot de cels qui en retendrent des » petiz et des grands : mês ne fu mie seu. » BALUZIUS, 535. RAMUSIO, 90. — 95.

(2) *Contin. de Guill. de Tyr, in Martenne*, V, 667. « Depuis la création du monde, dit Villehardouin, on ne trouva jamais tant de butin dans une ville conquise. » Baudouin, dans une lettre adressée au pape, dit à son tour que le monde latin tout entier n'aurait pu fournir une aussi grande abondance d'or, d'argent, de tissus de soie,

Les désastres d'une cité peuvent se réparer par une prospérité nouvelle, une gloire future peut effacer la honte et le souvenir d'une ancienne défaite, la douleur qu'on ressent au récit des ravages exercés dans une ville prise d'assaut, peut aussi s'adoucir par la pensée que depuis long-temps la tombe s'est refermée sur les victimes de tant de maux; mais il est des calamités dont les conséquences s'étendent sur tous les siècles et sur tous les pays; et l'ami éclairé des arts a peine à maîtriser son indignation en songeant que la barbarie n'a pas craint de diriger ses coups contre les paisibles monumens du génie! Pour embellir la ville à laquelle il donna son nom, Constantin avait acquis, tant à prix d'argent que par d'indignes spoliations, les principaux chefs-d'œuvre de sculpture du monde payen (1). Les plus beaux

---

de joyaux, de pierreries, et d'objets précieux. Suivant Villehardouin, les Français auraient eu, pour leur part seule, cinq cent mille marcs et dix mille chevaux. Il est difficile de concevoir que tant d'argent soit tombé entre les mains des vainqueurs. Cependant Villehardouin dit dans un autre endroit que cinquante mille marcs furent payés aux Vénitiens et qu'on distribua le surplus aux soldats. VILLEHARDOUIN, n° 134, 135.

(1) Procope, dans sa relation du siége de Rome par Bélisaire, rapporte un fait fort remarquable, savoir, que les statues et autres objets d'art laissés dans la ville par Constantin, y furent retrouvés intacts. Comment après cela, sans se rendre coupable de mensonge et de calomnie, accuser les Goths et les Vandales de leur destruction?

temples grecs avaient été convertis en églises; et, malgré la sévérité progressive des lois qui proscrivaient et punissaient le culte du paganisme, les précieux et antiques monumens de la statuaire avaient pendant long-temps trouvé une protection suffisante dans l'orgueil qu'inspirait aux Grecs du Bas-Empire la glorieuse renommée de leurs ancêtres. Mais, au huitième siècle, le monde se vit partagé en deux factions opposées : l'une admettant l'adoration des images, l'autre la repoussant. Les Iconoclastes ne se bornèrent point à exercer leur fureur sur les statues et les tableaux représentant des saints et des martyrs chrétiens. Entraînés par l'esprit de secte et par le zèle aveugle de la superstition, ils englobèrent dans leur œuvre de destruction, les marbres consacrés à perpétuer la mémoire des hommes célèbres et vertueux de l'antiquité; et pendant cent vingt ans les beaux-arts furent victimes d'une controverse théologique. Les effets destructeurs et silencieux du temps firent moins de mal encore que la colère, la haine, l'ignorance et le fanatisme des hommes. Dans les jours de sédition, on mit souvent, il est vrai, le feu aux édifices publics; mais les ravages des flammes ne furent rien en comparaison des dommages causés par les jeux et la malice de la populace. Nonobstant toutes ces causes de

destruction, il restait encore à Constantinople assez de statues pour satisfaire la vengeance des Latins, dont l'incontestable supériorité des Grecs en fait de savoir et de goût augmentait encore la rage envieuse. Insensibles à l'amour du beau, ces barbares renversèrent et mirent en pièces une statue en bronze de Junon, placée autrefois dans le temple de la déesse à Samos, et dont les proportions étaient si gigantesques que huit bœufs suffirent à peine au transport de sa tête colossale du Forum de Constantin au palais de Bucoléon. Deux autres morceaux de sculpture renommés, un âne et son conducteur, exécutés d'après les ordres d'Auguste en mémoire d'un heureux présage qui s'offrit à lui avant la bataille d'Actium, une belle statue de Vénus recevant la pomme de discorde, une ravissante Hélène dans toute la fraîcheur et la modestie de la jeunesse, ne purent éveiller l'admiration dans l'ame des guerriers français et vénitiens. Un magnifique obélisque, décoré de bas-reliefs variés et d'ornemens d'un goût exquis, surmonté d'une statue de femme que le moindre souffle faisait tourner et que pour cette raison on appelait la suivante du vent, s'élevait sur la place de Constantin. Sur celle du Mont-Taurus, on voyait une statue équestre de Bellérophon. Dans

l'Hippodrome, une statue colossale d'Hercule qu'on attribuait à Lysippe et qui avait successivement orné les villes de Tarente et de Rome, se montrait aux regards : elle représentait le demi-dieu couvert de la peau du lion de Némée, assis, sans carquois, sans arc ni massue, le genou droit plié, la tête nonchalamment appuyée sur sa main gauche, dans l'attitude d'un homme accablé de tristesse et d'abattement. Aucun de ces chefs-d'œuvre n'échappa à la main destructrice des barbares. Ceux qui étaient de marbre, furent abattus et brisés; ceux qui étaient de bronze, furent fondus et employés à la fabrication de pièces de monnaie et d'ustensiles vulgaires (1). L'odieux de ces

(1) Je n'ai mentionné ici que *quelques unes* des statues qui décoraient Constantinople. Il est difficile de connaître la vérité sur la richesse de la ville en objets d'art. Nicetas, notre seule autorité sur ce point, ne peut guère nous inspirer de confiance; car sa haine pour les conquérans est grande et il écrit d'ailleurs généralement dans un style ampoulé. Les éditions communes de ses ouvrages ne contiennent point le tableau qu'il a tracé de la destruction des statues de Constantinople : la fraude et la honte, comme le dit Harris, ont engagé les éditeurs à l'omettre; mais on le trouve dans le 8e volume de la *Bibliotheca Græca* de Fabricius et dans le premier volume de *l'Imperium orientale* de Banduri. Les 11e et 12e volumes des mémoires de la société royale de Goettingue renferment plusieurs dissertations de Heyne, où ce savant donne une sorte de catalogue des monumens d'art qui existaient à cette époque à Constantinople et où il expose l'histoire de leur destruction avec beaucoup de goût et de philosophie.

dévastations doit principalement retomber sur les Français; car les quatre chevaux de bronze élevés sur la place de Saint-Marc à Venise, témoignent que les Vénitiens, plus capables que leurs alliés d'apprécier les œuvres d'art, se contentèrent cette fois au moins de substituer la spoliation à la destruction (1).

L'orgueil de quelques milliers de soldats (2) était enfin satisfait par la soumission de la plus grande ville du monde et les injures des croisés étaient vengées. Pour compléter la dégradation de la Grèce, il ne restait plus qu'à revêtir un Barbare de la pourpre romaine. Le marquis de Montferrat, et Baudouin, comte de Flandres les deux chefs latins les plus

(1) Faisant allusion à des temps qu'aucun Français ne peut avoir oubliés, M. Michaud dit, à l'occasion de ces quatre chevaux : « Quatre chevaux de bronze qui, au milieu des révolutions des empires, avaient passé de la Grèce à Rome et de Rome à Constantinople, vinrent décorer la place de Saint-Marc. Plusieurs siècles après cette croisade, ils devaient être enlevés à Venise envahie à son tour par des armées victorieuses, et retourner de nouveau sur les bords de l'Adriatique comme les éternels trophées de la guerre et les fidèles compagnons de la victoire. » (*Note du Traducteur.*)

(2) Les Français et les Vénitiens n'étaient en tout que vingt mille. A Constantinople, il y avait quatre cent mille hommes en état de porter les armes. « Et bien en dûrent nostre Seignor loer, que il n'avoient » mie plus de vingt mil homes armés entre uns et altres, et par l'aie » de Diex si avoient près de quatre cens mil homes ou plus; et en la » plu fort ville qui fust en tot le munde, qui grant ville fust et la mielz

éminens(1), parurent également dignes de cet honneur. Appréhendant que celui des deux candidats qui ne serait point choisi, ne se laissât aller à son mécontentement et n'imitât la trahison dont le comte de Toulouse s'était rendu coupable lors de la fondation du royaume de Jérusalem (2), les barons décidèrent que le candidat élu empereur donnerait à son concurrent, sous la condition de l'hommage féodal, l'investiture de l'île de Candie et de tous les états grecs situés par-delà le Bosphore. On nomma douze électeurs, six du côté des Vénitiens, six du côté des Français, qui jurèrent solennellement de décerner la couronne au plus digne. Leur choix tomba sur

» fermée. » VILLEHARDOUIN, n° 133. Voici l'énumération des forces des Vénitiens à l'époque de leur départ de Venise, telle que la donne Sanudo dans ses *Vite de' Duchi di Venezia* (MURATORI, Rerum *Italicarum Scriptores, tom. XXII*, *p.* 528.) « E questo stuolo d'ar» mata fu, di galere, 60; navi, 240; uscieri, 20; e fino al numero di » 300 vele; e poi gatti d'arme (come scrive il Bionde e Marcantonio » Sabellico), cavalli, 450 e fanti 8,000 in esse. »

(1) On ne songea pas à élire Dandolo, car il fallait que l'empereur résidât constamment à Constantinople, et l'orgueil des Vénitiens se serait opposé à ce que le siége du gouvernement de la république fût transporté dans cette ville.

(2) Les barons ne manquèrent pas, dans cette circonstance, de rappeler la trahison du comte de Toulouse. Ils dirent que Raymond éprouva tant d'indignation de l'élection de Godefroi, qu'il engagea la plupart des chevaliers chrétiens à revenir en Europe et que par là il mit l'état naissant dans le plus grand péril. VILLEHARDOUIN, n° 136.

le comte de Flandres (1). L'évêque de Soissons, l'un des électeurs, proclama en présence d'une foule immense le nom de Baudouin. Les barons et les chevaliers, conformément à la coutume établie à Bysance, élevèrent l'empereur sur un pavois, et le portèrent ainsi jusque dans l'église de Sainte-Sophie (2). Le couronnement eut lieu lorsqu'on eut tout préparé pour donner à cette cérémonie la pompe convenable. Le légat du pape attacha le manteau impérial sur les épaules de Baudouin; au même instant la voix des soldats, se mêlant à celle du clergé, fit retentir ces paroles sous les voûtes de Sainte-Sophie : « Il est digne de régner! » Puis, suivant un usage grec, qui semblait dans cette circonstance une amère moquerie des succès et de la puissance des Latins, on offrit au nouveau souverain, comme emblême de la fragilité des grandeurs humaines et de la brièveté de la vie, un flocon d'étoupes enflam-

(1) Les débats des électeurs ne nous ont point été conservés. En l'absence de détails à cet égard, Ducange conjecture avec assez de raison que l'on choisit de préférence le comte de Flandre, parce qu'on pensa qu'il trouverait un appui dans l'amitié des rois de France, ses anciens voisins; tandis que le marquis de Montferrat, pour soutenir l'empire, n'avait à espérer aucune assistance semblable des diverses souverainetés d'Italie, trop divisées alors pour songer à autre chose qu'à elles-mêmes.

(2) En mai 1804.

mées et un petit vase rempli d'ossemens et de poussière (1).

L'établissement des Latins à Constantinople fut le résultat le plus important de la cinquième croisade, quoique les guerriers de l'Occident n'eussent point songé d'abord à donner cette direction à leurs armes. La domination des Francs dans la capitale de l'empire grec ne dura pas plus de cinquante-sept ans. C'est une période dont l'histoire appartient toute entière aux annales du Bas-Empire, et qui devient dès lors étrangère à l'histoire des guerres saintes. Qu'il me soit permis cependant de présenter ici quelques remarques générales. Après un petit nombre d'années, la fortune cessa de sourire aux conquérans. Leur caractère arrogant et ambitieux éveilla la colère jalouse du roi des Bulgares. Ces fiers montagnards, qui avaient tant de fois insulté à la majesté de l'empire Romain, se firent alors pardonner leurs rébellions passées par la guerre sans relâche qu'ils déclarèrent aux usurpateurs du trône de leur ancien maître. La substitution du rituel de l'église latine à celui de l'église

(1) On présente encore aujourd'hui aux papes, à leur exaltation, un flocon d'étoupes enflammées, en prononçant ces paroles : *Sic transit gloria mundi.* (*Note du Traducteur.*)

grecque devint aussi une source perpétuelle de murmures et de mécontentemens. Le code féodal de Jérusalem fut violemment imposé à la nation vaincue, sans égard pour ses mœurs ni pour ses opinions. Enfin, les Grecs se virent exclus de toutes les places qui exigeaient la confiance du gouvernement. Peu à peu la noblesse bysantine abandonna Constantinople et fit cause commune avec les princes de la famille déchue du trône. Quelques uns de ces derniers se créèrent des états sur les ruines de l'empire; et Manuel Paléologue (1), empereur de Nicée, descendant de Lascaris, gendre de l'usurpateur Alexis, eut à la fin la gloire de reconquérir le trône des Césars, et d'expulser complètement les Barbares de Constantinople (2). Les Latins n'avaient jamais joui d'une grande puissance de l'autre côté du Bosphore.

La jalousie que Gênes nourrissait contre Venise, sa rivale, fut une des causes les plus actives de la chûte de l'empire latin. Dans le cours des onzième et douzième siècles, Constantinople avait acheté à plusieurs reprises l'appui maritime et militaire de la reine de

(1) Celui qui fut la souche des Paléologues qui régnèrent à Constantinople jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs, en 1453.

(2) En juillet 1261.

l'Adriatique par la concession de différens priviléges commerciaux; et, lors de la cinquième croisade, la République n'avait plus rien à demander à l'Empire. Le souverain latin de Constantinople avait aussi conclu des traités d'alliance et d'amitié avec les autres états italiens; et les Pisans entretenaient, aussi bien que les Vénitiens, des relations de commerce presque illimitées avec les diverses provinces grecques. Chacune des deux nations avait à Constantinople son église et ses comptoirs ; leurs consuls y jugeaient respectivement les procès qui survenaient entre leurs nationaux; le rare et précieux privilége de ne point payer d'impôts leur était accordé. Vers le milieu du douzième siècle, Gènes obtint à son tour des immunités commerciales, mais pas aussi étendues, à ce qu'il paraît, que celles dont jouissaient les Vénitiens et les Pisans. Lorsque les croisés eurent subjugué Constantinople, le commerce de la Mer-Noire, qui jusqu'à ce moment avait été interdit presque entièrement aux Italiens, fut ouvert aux Vénitiens (1). Alarmés du développement de la puissance maritime de ces

---

(1) Marin, *Storia civile e politica del commerzio de' Veneziani, tom. IV*, *p.* 145 *etc.* cité dans *l'Essai sur l'influence des croisades par Heeren*, 2e partie, 1re section.

derniers, les Génois prirent les armes contre eux. La fortune favorisa la nation la plus faible; et dans l'année 1215 un traité fut conclu, par lequel les Génois étaient confirmés dans les priviléges commerciaux dont ils avaient joui sous le gouvernement grec. Cependant les Vénitiens conservèrent encore, à cause de leur alliance avec les Latins, une grande supériorité sur leurs rivaux. Ceux-ci firent tout alors pour exciter les Grecs à secouer le joug des Francs, et ils les aidèrent à reconquérir Bysance (1).

(1) Les républiques commerciales d'Italie partageaient si peu les préjugés du temps, que les Vénitiens s'emparèrent de Constantinople malgré la défense du pape, et que les Génois détrônèrent l'empereur latin quoiqu'il fût soutenu par Sa Sainteté. Les Grecs recouvrèrent Constantinople; mais la plupart des îles de l'Archipel et la Grèce proprement dite, continuèrent pendant long-temps encore d'appartenir aux Latins.

CHAPITRE XIV.

SIXIÈME CROISADE.

ETAT de l'Orient pendant la cinquième croisade. — Histoire d'Antioche de 1193 à 1205. — Influence de la cinquième croisade sur les affaires de la Palestine. — Mort du roi et de la reine de Jérusalem. — Marie leur succède. — Son mariage avec Jean de Brienne. — Innocent III prêche une nouvelle croisade. — Ses lettres aux princes musulmans. — Robert de Courçon, prédicateur de la sixième croisade. — Quatrième concile de Latran. — Zèle pour la nouvelle guerre sainte. — Les populations de la Hongrie et de la basse Allemagne se montrent les plus empressées à prendre la croix. — Excès criminels des croisés. — Leurs inutiles pèlerinages. — Défection du roi de Hongrie. — Nouveaux croisés. — Changement du plan de la croisade. — Siège et prise de Damiette. — Arrivée des croisés anglais en Egypte. — Evénemens qui succèdent à la prise de Damiette. — Les croisés prennent la route du Caire. — Le légat du pape repousse des propositions de paix. — Résultats de sa violence. — Damiette est rendue anx Musulmans. — Frédéric II, empereur d'Allemagne. — Son mariage avec l'héritière du trône de Jérusalem. — Ses querelles avec les papes. — Il prend la croix et s'embarque pour Ptolémaïs. — Traité qu'il conclut avec les Musulmans. — Délivrance du Saint-Sépulcre, et autres avantages résultant de la croisade de l'empereur d'Allemagne.

(1204 — 1229.)

Tandis que les barons de France se préparaient à entreprendre la cinquième croisade,

les Latins qui restaient encore en Palestine voyaient couler paisiblement leurs jours dans les villes du littoral. Les Musulmans, tout entiers à la lutte engagée entre les Atabecs et les enfans de Saladin pour la possession du pouvoir souverain, ne songeaient guère en effet à inquiéter les chrétiens. Cependant c'était bien plutôt aux calamités qu'aux préoccupations ambitieuses de leurs ennemis, que les chrétiens devaient leur sécurité. En 1199, le Nil ne s'étant pas élevé à sa hauteur accoutumée (1), l'Egypte devint la proie d'une famine dont les ravages s'étendirent sur tous les pays musulmans. Mais ce fut surtout parmi les Egyptiens que ce fléau sévit avec une cruauté inouie. Les cadavres humains encombraient les rues de leurs villes. Les malheureux habitans qui survivaient n'avaient, pour soutenir leur faible existence, que les substances les plus grossières et les plus dégoûtantes (2), et encore finirent-ils par les épuiser.

---

(1) Aboulféda, IV, 183. Toutes les fois que les débordemens annuels du Nil venaient à manquer en Egypte, on accusait les Ethiopiens d'avoir détourné le cours du fleuve. Le calife d'Egypte députait alors un ambassadeur aux souverains du haut-pays pour les prier de laisser descendre les eaux ; et lorsqu'à la suite de cette ambassade le Nil atteignait sa hauteur accoutumée, le peuple envoyait faire des remerciemens aux Ethiopiens.

(2) Ils allèrent jusqu'à manger les excrémens des animaux.

(*Note du Traducteur.*)

Il ne leur resta plus alors d'autre ressource que de se nourrir de chair humaine. Ils poussèrent au-delà de toutes les bornes cet appétit horrible et dépravé; car trente femmes furent brûlées en un jour, au Caire, pour avoir mangé leurs enfans(1 et 2). La compagne ordinaire de la famine, la peste, vint à son tour accabler l'Égypte. Les provinces les plus peuplées, disent les auteurs arabes, étaient comme une salle de festin pour les oiseaux de proie, les chemins comme un champ ensemencé de corps morts. Des cadavres sans nombre couvraient aussi les eaux et les bords du Nil (3). La mort fit tant de victimes dans les villes qu'à la fin on ne put y suffire aux funérailles, et que l'on se borna à réunir les corps en monceaux, ou à les jeter çà et là dans la campagne. On n'a point l'évaluation de la quantité d'hommes moissonnés par

---

(1) Abdallatiphus, *Hist. Egypt., lib. II, cap.* 2.

(2) On trouve des détails circonstanciés sur la famine qui désola l'Egypte, dans l'ouvrage d'Abdallatif, que M. Silvestre de Sacy a traduit en français sous le titre de *Relations de l'Egypte*. Abdallatif était un médecin arabe fort instruit. Les faits qu'il rapporte sont souvent extraordinaires; mais la bonne foi et les lumières de l'auteur ne permettent guère de douter de leur exactitude.

(*Note du Traducteur.*)

(3) Un pêcheur vit le Nil charrier, dans une seule journée, plus de quatre cents cadavres. (*Note du Traducteur.*)

cette famine et par la peste qui en fut la suite. Dieu seul, disent les historiens arabes, aurait pu en calculer le nombre (1).

Les chrétiens, habitant les villes situées sur le bord de la mer et communiquant sans cesse avec l'Europe, ne furent point réduits aux horribles extrémités qui dépeuplèrent l'Égypte; mais ils eurent à subir une calamité d'un autre genre. La Syrie, la Mésopotamie et la Palestine furent bouleversées par un tremblement de terre, dont Acre, Tripoli, Tyr et Damas ressentirent plus ou moins les effets. La superstition engendra l'idée que ce tremblement de terre était la grande convulsion de la nature qui, d'après les prédictions, doit précéder le jugement dernier; cette idée prit un certain caractère de vraisemblance lorsqu'on vit que Jérusalem n'avait point éprouvé les mêmes désastres que les autres villes (2). Les maisons endommagées ou renversées par le tremblement de terre furent aisément réparées, car en Asie les constructions sont simples et exigent

(1) « La capitale de l'Egypte, dit M. Michaud, compta, dans l'espace de quelques mois, cent onze mille funérailles. »

(*Note du Traducteur.*)

(2) Aboulféda, IV, 195. Voyez aussi à ce sujet l'histoire d'Abdallatif.

peu de frais; mais les fortifications de Ptolemaïs étant très-massives et très-élevées, il fallut beaucoup de temps et d'argent pour les relever. Les trésors du roi Amaury et ceux des Ordres militaires de la Palestine furent employés à l'achat des matériaux nécessaires. Pour ouvriers, on prit les captifs musulmans; et le poète persan Saadi, alors prisonnier des Francs, fut lui-même contraint de travailler comme le dernier des tailleurs de pierres (1).

Avant de reprendre le fil de l'histoire des Latins établis dans le petit nombre de villes appartenant encore aux chrétiens en Palestine, il ne sera pas inutile de retracer l'histoire d'Antioche depuis la fin de la troisième croisade jusqu'à la fin de la quatrième (2). Nous avons déjà vu les victoires du duc de Souabe rendre l'indépendance à cette principauté. Les événemens subséquens nous montrent Bohémond III rétabli encore une fois sur son trône. Entre deux états limitrophes, les sujets de guerre manquent rarement. Aussi

---

(1) J'ai emprunté cette particularité curieuse à *l'Histoire des Croisades de M. Michaud* (t. III, page 357). M. Langlès l'avait puisée le premier dans le biographe persan Daulet Chah, et lui avait déjà donné de la publicité dans le *Magasin Encyclopédique* (2e *année* (1796), *tome* II, *p.* 477). Saadi fut racheté par un marchand d'Alep.

(2) De 1193 à 1205.

les frontières orientales de la Palestine avaient-elles été fréquemment l'objet de sanglans démêlés entre les Chrétiens et les Arméniens. Mais presque toujours ceux-ci avaient été contraints de céder à la supériorité des Latins d'Antioche. Dans les temps prospères des empires de Perse et de Bysance, l'Arménie avait été sans cesse l'occasion et le théâtre des guerres que s'étaient livrées ces deux états. Jusqu'au règne de Théodose-le-Jeune, elle flotta indécise sur le souverain à qui elle devait allégeance. A cette époque, le partage de son territoire mit un terme à la rivalité des deux empereurs. Long-temps encore après ce démembrement, les provinces arméniennes eurent à supporter les vicissitudes des révolutions politiques de leurs métropoles respectives. Dans les guerres entre les Seldjoukides et les Grecs, quelques lueurs d'indépendance brillèrent cependant parmi les seigneurs chrétiens du mont Taurus. Au onzième siècle, plusieurs Arméniens, distingués par leur naissance et leurs talens militaires, parvinrent à entrer en partage du pouvoir; et, dans le siècle suivant, les Latins et les Grecs reconnurent le *royaume* de la petite Arménie. Kaghic Basile devança ses compatriotes dans la carrière de l'ambition: ses

domaines comprenaient une grande partie de la Cilicie et de la Cappadoce. Dans les premiers âges de l'Église, le christianisme avait bien étendu son influence jusqu'en Arménie; mais ce ne fut guère qu'à partir du règne de Constantin qu'il s'infiltra complétement dans les croyances et dans les mœurs des Arméniens. Ceux-ci n'en furent pas moins qualifiés de schismatiques pour avoir, dans le déluge des opinions relatives à l'Incarnation, adopté l'hérésie d'Eutichès qui n'admettait en Jésus-Christ que l'existence de la nature divine. La présence des populations européennes en Asie causa beaucoup de joie aux Arméniens: ils y virent l'accomplissement d'une ancienne tradition généralement répandue dans leur pays, tradition qui annonçait que les habitans de Rome devaient un jour passer en Orient et délivrer la Terre-Sainte. Après la fondation d'états français et italiens en Syrie et en Palestine, il s'établit quelques relations d'amitié entre les Arméniens et leurs nouveaux voisins; mais cette union fut peu cordiale et ne subsista pas long-temps. La différence de leur origine et de leurs croyances religieuses empêcha toujours les deux peuples de se rapprocher. D'un autre côté, leurs princes ne rêvaient que projets da-

grandissement (1). Sous prétexte de se concerter avec Rupin, souverain d'Arménie, relativement à des mesures politiques d'un intérêt commun, Bohémond attira ce prince à Antioche; là, au mépris du droit des gens, il le jeta dans les fers, et il envahit ensuite ses domaines. Livon, frère de Rupin, mit en œuvre tous les moyens que peuvent suggérer la ruse et la force pour obtenir vengeance de cette odieuse trahison. Plus habile politique que vaillant guerrier, Bohémond imagina, pour soumettre l'Arménie à la principauté d'Antioche, de faire aussi charger de fers le frère de Rupin. Il proposa en conséquence une entrevue à Livon, en l'engageant à s'y rendre, comme lui, sans aucune suite. Livon se méfiant du caractère perfide de Bohémond, fit cacher deux cents cavaliers dans une forêt près du lieu de l'entrevue. Les deux princes avaient à peine échangé les saluts d'usage et touché quelques mots du but de la conférence, lorsqu'au signal du prince d'Antioche une troupe d'hommes armés parut et entoura Livon.

---

(1) HAITHON, *Hist. Orient.* c. 9, 14. MATHIEU d'Edesse, t. IX, p. 276 des *Notices des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi. Lignage d'outremer*, art. *Rois d'Arménie. Tables chronologiques de De Guignes*, tome 1, p. 432. MOSHEIM, *Ecc. Hist.* tome 1er, p. 337.

Celui-ci poussa un cri d'alarme, et ses soldats s'élancèrent incontinent hors de leur retraite. Leur courage et leur nombre l'emportèrent. Non-seulement ils délivrèrent leur maître, mais ils firent Bohémond prisonnier. Cet événement donna la prépondérance à l'Arménie; et la principauté d'Antioche ne fut plus considérée que comme un fief relevant de son heureuse rivale. Avant que Rupin et Bohémond ne fussent mis en liberté, Raymond, fils aîné de ce dernier prince, épousa Alice, fille de Rupin, et il fut convenu que le premier enfant qui naîtrait de ce mariage hériterait des états d'Arménie et d'Antioche. Vers l'an 1200 Raymond mourut, laissant un fils nommé Rupin. Bohémond le désigna pour son successeur, et ses droits furent reconnus par les états d'Antioche et d'Arménie. On confia la régence de Tripoli à Bohémond, le plus jeune des fils de Bohémond III, en lui promettant la possession entière de ce domaine s'il parvenait à conserver intacts les droits héréditaires du jeune Rupin sur Antioche et sur l'Arménie. Bohémond réfléchit que la mort de son frère Raymond, lui avait donné, à l'héritage de la principauté d'Antioche, des droits que l'on n'avait point assez respectés. Le mécontentement s'empara de lui et le porta à des actes hostiles : il

se révolta contre son père; et, avec l'aide des Templiers et des Hospitaliers, il chassa des bords de l'Oronte le légitime souverain d'Antioche. Le vieux Bohémond ne tarda point cependant à recouvrer son autorité, car le régent de Tripoli fut abandonné de ses alliés. La même année, Bohémond III mourut de la peste en Egypte. Les trahisons et les meurtres qui remplissent les annales d'Antioche, répandent une grande confusion sur l'histoire de cette principauté et particulièrement sur les temps dont nous parlons. Tout ce qu'on peut discerner à travers les obscurités de cette époque, c'est que Livon s'empara de nouveau de la principauté d'Antioche, mais qu'il ne put la conserver; et que l'usurpateur Bohémond IV finit par y faire prévaloir son autorité. En 1205, ce dernier reconnut pour suzerain le nouvel empereur de Constantinople (1), ce qui ne l'empêcha pas, pen-

(1) La plus grande partie des soldats flamands enrôlés dans la cinquième croisade, ne rejoignirent point les drapeaux de Baudouin. Ils firent voile directement de Flandre pour Marseille, et de là passèrent en Terre-Sainte, pendant que les autres croisés faisaient le siége de Constantinople. Ces Flamands impatiens succombèrent pour la plupart en Syrie. Ceux qui survécurent s'allièrent à Bohémond IV. La femme de Baudouin était à Antioche quand arriva la nouvelle de l'élévation de son mari au trône impérial de Constantinople. Bohémond

dant les trois années suivantes, de faire divers actes de souveraineté et d'indépendance (1).

Revenons maintenant à l'histoire générale de la Palestine. La victoire qui couronna l'entreprise hardie des aventuriers français sur Constantinople, répandit l'alarme parmi les Musulmans; Saïfeddin se trouva heureux de pouvoir conclure une trève de six années avec les Chrétiens. Au lieu de héros et de bandes hostiles, on ne vit plus alors que des pélerins et des pécheurs repentans venir visiter les rivages de la Syrie. Les meurtriers de l'évêque de Wurtzbourg firent un voyage en Terre-Sainte pour expier leur crime; et un misérable, qui était venu s'accuser d'avoir égorgé et mangé sa femme et sa fille pendant la famine d'Egypte, fut condamné par le pape, après quelques actes de pénitence, à un simple séjour de trois années en Palestine (2).

La Terre-Sainte redevint bientôt le théâtre

---

la salua alors du titre d'impératrice, et lui rendit hommage pour sa principauté. VILLEHARDOUIN, 52, 120. SANUTUS 203, 204; *Cont. de l'Archev. de Tyr, in Martenne, tome V*, p. 656, *etc.*

(1) *Cont. de l'Archev. de Tyr, tome V*, p. 648. SANUTUS, 201.

(2) Dans l'échelle des peines canoniques, on qualifiait de grand pélerinage, le pélerinage à Jérusalem ou à Rome, et de petit pélerinage, tout voyage expiatoire dans un lieu saint. D'après les lois en vigueur sous Henri 1er, roi d'Angleterre, un prêtre qui révélait les secrets de la confession était condamné à errer perpétuellement. Voyez le Glossaire de Ducange, à l'article *Peregrinatio*.

de l'ambition et de la gloire. Amaury et Isabelle étant morts en 1206, Marie, fille d'Isabelle et de Conrad, marquis de Tyr, se trouva appelée au trône de Jérusalem. Dans le même temps, Hugues de Lusignan, fils d'Amaury et de sa première femme, était proclamé roi de Chypre. Hugues avait épousé la princesse Alice, fille d'Isabelle et de Henri, comte de Champagne, et par conséquent sœur utérine de la jeune reine Marie. Il n'y avait pour lors en Palestine aucun personnage assez capable ou assez influent pour être mis à la tête du royaume latin. Les seigneurs spirituels et temporels de la Terre-Sainte décidèrent que Philippe-Auguste serait chargé de choisir un époux à Marie. L'évêque d'Acre, et Aymar, seigneur de Césarée, lui furent députés pour cet objet. Le roi de France, extrêmement flatté d'une telle marque de confiance, les accueillit avec affabilité. Son choix se fixa sur Jean de Brienne, fils du comte de Brienne. Ce seigneur n'avait pas moins de sagesse dans les conseils que d'expérience dans la guerre, et il jouissait d'un grand renom parmi les chevaliers de l'Europe. Quoique depuis long-temps la souveraineté de Jérusalem ne conférât plus qu'un vain titre à celui qui en était investi, néanmoins le commandement des guerriers chrétiens de Palestine, et la

possession d'une jeune reine à qui les ambassadeurs accordaient tant de charmes, offraient encore une perspective assez flatteuse à l'imagination d'un jeune chevalier. Jean de Brienne accueillit avec transport la proposition qui lui fut faite. Les députés partirent avec la promesse que, dans deux années, Jean de Brienne se rendrait en Palestine, suivi d'une puissante armée (1). De retour en Syrie, l'évêque d'Acre et le seigneur de Césarée se sentirent naturellement portés à exagérer le succès de leur mission. Le récit qu'ils firent de l'impression que leur arrivée avait produite en Europe, remplit les Chrétiens d'insolence et inspira des craintes sérieuses aux Sarrasins. La trève de six années conclue avec ces derniers était sur le point d'expirer. Saïfeddin offrit de la renouveler et de remettre à la régence du royaume latin, pour gage de sa parole, dix forteresses ou villes, à son choix, que les Chrétiens garderaient en toute propriété si les Sarrasins venaient à violer leur foi. Les chevaliers de Saint-Jean et de l'Ordre Teutonique opinèrent fortement pour l'acceptation de cette proposition; mais l'esprit de parti, qui malheureuse-

(1) Sanutus, 205.

ment avait toujours prévalu en Palestine, l'emporta encore cette fois, et les Templiers, d'accord avec le clergé, décidèrent la reprise des hostilités (1).

Au temps marqué (2), Jean de Brienne arriva à Ptolémaïs. Le lendemain de son arrivée, il épousa Marie. Peu de temps après, il fut couronné, et reçut le serment d'allégeance des barons latins. Trois cents chevaliers seulement s'étaient associés à sa fortune et l'avaient suivi en Terre-Sainte. L'enthousiasme et l'amour de la gloire entraînaient alors la chevalerie de l'Occident dans de nouvelles voies. L'Angleterre et l'Allemagne étaient déchirées par des dissensions intestines. La cour de France épiait la tournure des événemens. Le pape Innocent III enrôlait les pénitens pour écraser l'hérésie des Albigeois. Que l'on combattît pour l'anéantissement des hérétiques ou pour la destruction des infidèles, le mérite était le même à ses yeux ; une croisade dans le midi de la France offrait d'ailleurs beaucoup moins de dangers qu'une expédition en Syrie (3). Les Musulmans d'Asie ces-

(1) Sanutus, 206.

(2) En septembre 1210.

(3) Innocent III écrivit à Jean de Brienne avant son départ pour la Palestine, mais en termes froids et laconiques. Voyez sa lettre dans Rymer, t. I, p. 104, de la nouvelle édition. « Le pape Innocent, dit

sèrent dès-lors d'être l'objet de l'attention générale de la chrétienté.

Voyant les Latins refuser la paix, Saïfeddin envoya une armée dans le voisinage de Tripoli. Le nouveau roi de Jérusalem donna d'éclatantes preuves de valeur dans divers combats sanglans qu'il soutint contre cette armée. S'il ne triompha pas de ses ennemis, il apprit du moins aux Francs établis en Syrie à ne plus les redouter autant, et il réussit à détourner pour le moment le danger qui menaçait ses états. Il ne put toutefois se dissimuler que la sainte cause ne tarderait pas à succomber : chaque jour en effet éclairait de nouveaux envahissemens des Sarrasins, et les barons latins profitaient de tous

---

Fuller (*Holy War*, *book* 3, *chap.* 18), ayant récemment appris à employer les pélerins armés à toute autre chose qu'à leur véritable destination, commença à mettre un prix à leur bonne volonté. Il leva un grand nombre de croisés qu'il envoya en France contre les Albigeois. Ceux-ci étant réputés hérétiques, Sa Sainteté ordonna de les massacrer sans pitié afin de mieux extirper l'hérésie. Pour ramener au bercail les brebis égarées, ce bon pasteur ne connaissait pas de meilleur moyen que de les égorger. Il promit libéralement à ces nouveaux croisés les mêmes pardons et indulgences qu'il avait précédemment accordés aux guerriers partant pour la Terre-Sainte. Il ne réclama d'ailleurs leur assistance que pendant quarante jours, espérant détruire entièrement les Albigeois d'un seul coup. Le lieu étant plus proche, le temps de service plus court, l'œuvre moins difficile, et le salaire le même que pour le voyage d'Outremer, beaucoup de guerriers acceptèrent les offres du Saint-Père, et renoncèrent en conséquence à passer en Orient. »

les prétextes comme de toutes les occasions pour revenir en Europe. A cette époque, Jean de Brienne écrivait au pape que le royaume de Jérusalem se trouvait réduit à deux ou trois villes, et que les guerres civiles allumées entre les fils de Saladin, en retardaient seules la ruine complète (1).

Tous les projets ambitieux que le génie audacieux de Grégoire VII avait enfantés, furent repris et continués par Innocent III. En basant la politique du Saint-Siége sur les ruines de la liberté évangélique, ce pape n'oublia pas combien il importait que la cour de Rome conservât toujours la direction des forces militaire de la chrétienté (2). Il engagea vivement les fidèles des différens pays de l'Europe à se réunir pour exterminer les ennemis de la foi (3). Dans une lettre encyclique adressée aux

---

(1) Sanutus, 206. *Cont. de Guill. de Tyr, in Martenne, p.* 680.

(2) « Il se réserva le soin, dit Fuller (*Holy War book.* 1 *et* 2), de porter l'argent provenant de la piété des fidèles; mais il ne laissa échapper que quelques gouttes de la pluie d'or qu'il avait reçue. »

(3) En France et en Allemagne, vers l'année 1213, les enfans et les adolescens, séduits par les prédications de quelques hommes fanatiques, crurent que le ciel les autorisait à tenter la délivrance du Saint-Sépulcre et se mirent à parcourir les campagnes en criant : « *Seigneur Jésus-Christ, rends-nous ta croix.* » S'étant réunis, garçons et filles, au nombre de trente mille, ils partirent pour se rendre en Terre-Sainte. Voyez, sur cette folle expédition et sur ses suites malheureuses, la note B à la fin du volume. Les quatre écrivains contem-

souverains et au clergé, il représentait une confédération des puissances chrétiennes comme propre à produire les plus heureux résultats; il y disait : « Ceux qui auront fidèlement » combattu pour Dieu, obtiendront de lui » une couronne heureuse; mais ceux qui, » dans une nécessité aussi pressante, se seront » refusés à un service qu'ils devaient à la » gloire du Seigneur, mériteront d'entendre, » au grand jour du jugement, prononcer leur » juste condamnation. Quels heureux effets » produira cette sainte entreprise! Combien, » recourant à la pénitence, se rangeront sous » l'étendart de la croix, et mériteront par » leurs efforts une couronne de gloire, qui peut-» être auraient péri dans leurs iniquités après » avoir passé une vie consacrée aux voluptés » charnelles et aux frivolités de ce monde.

porains qui en parlent, sont : 1° Alberic, religieux du monastère des Trois-Fontaines, dans sa chronique publiée par Leibnitz (p. 459); 2° Godefroy de Saint-Pantaléon, dans ses Annales (p. 381) insérées au 1er vol. des *Rer. Germ. Script. de Freher, éd. de Struve*; 3° Sicard, évêque de Crémone, dans Muratori (*Rer Itat. Scrip. t. VII, p.*623); 4° Mathieu Paris, p. 604. Roger Bâcon, qui florissait vers le milieu du 13e siècle, s'exprime en ces termes (*Opus Majus*, p. 253) au sujet de la croisade d'enfans : « Forsan vidistis aut audistis pro certo quod pueri » de regno Franciæ semel occurrebant in infinitâ multitudine post » quemdam malignum hominem, ità quod nec a patribus, nec a ma-» tribus, nec amicis, poterant detineri, et positi sunt in navibus et » Saracenis venditi, et non sunt adhuc 64 anni. »

» C'est un ancien artifice de Jésus-Christ qu'il
» a daigné renouveler en ces jours pour le
» salut de ses fidèles serviteurs..... Mais il
» vous condamnera comme coupables d'une
» noire ingratitude et du crime d'infidélité,
» si vous négligez de marcher à son secours
» dans un temps où il est comme chassé d'un
» royaume qu'il a acquis au prix de son sang.
» Que quiconque se refusera, dans cette né-
» cessité pressante, d'aller au secours de son
» rédempteur, sache donc qu'il fera voir une
» criminelle dureté et qu'il sera gravement
» coupable..... Il s'est élevé un enfant de per-
» dition, un faux prophète nommé Mahomet,
» qui, par l'appât des jouissances de ce monde
» et par l'attrait des voluptés charnelles, a
» trouvé le moyen de séduire un grand nombre
» d'hommes et de les détourner du sentier de
» la vérité. Quoique sa perfidie ait triomphé
» jusqu'à ce jour, nous espérons qu'on verra
» bientôt arriver la fin de l'hérésie mahométane,
» de cette bête, dont, selon l'Apocalypse de
» saint Jean, l'âge est renfermé dans le nombre
» 666; elle finira bientôt par l'opération du
» Saint-Esprit qui ranimera du feu de la cha-
» rité les cœurs refroidis des fidèles; car, de
» ces années, il s'en est déjà écoulé près de
» 600. Outre les anciennes injures graves et

» considérables que les perfides Sarrasins ont
» faites à notre Rédempteur, à cause de nos
» péchés, dernièrement, sur le Mont-Thabor,
» où Jésus-Christ fit apercevoir à ses disciples
» l'image de la gloire future, ces mêmes per-
» fides Sarrasins ont élevé une forteresse pour
» la confusion du nom chrétien. Ils espèrent,
» au moyen de cette forteresse, s'emparer
» facilement de la ville d'Acre qui en est
» voisine, et envahir ensuite sans le moindre
» obstacle tout le reste de la Terre-Sainte,
» presque entièrement dénuée de forces et de
» secours. C'est pourquoi donc, mes chers
» enfans en Jésus-Christ, changez en des sen-
» timens de paix et d'amour vos dissensions
» et vos discordes fraternelles, et que chacun
» de vous s'empresse de se ranger sous l'éten-
» dard de la croix, sans hésiter à exposer sa
» personne et ses biens pour celui qui a offert
» pour vous son âme et versé pour vous son
» sang. » Puis Sa Sainteté accordait le pardon absolu de leurs péchés, non-seulement à ceux qui partiraient, mais à ceux qui se priveraient d'une portion de leur avoir pour subvenir aux frais de l'expédition. Les biens et les familles des pélerins étaient mis sous la protection de saint Pierre. Ceux d'entre eux qui s'étaient obligés par serment à payer des in-

térêts usuraires, étaient dégagés de leur parole, et le Saint-Siège donnait au pouvoir séculier l'autorisation de forcer les Juifs à renoncer à toutes créances de cette nature. Trois années furent laissées aux fidèles pour s'enrôler sous les bannières du Christ. Le clergé et la noblesse devaient aussi contribuer de leurs richesses à l'entretien des pélerins; et les puissances maritimes étaient invitées à fournir le secours de leurs vaisseaux. La guerre contre les Sarrasins devant être le but permanent des efforts de l'Europe, la sentence d'excommunication portée dans le concile de Latran contre les chrétiens qui fourniraient des armes et du fer aux musulmans, fut renouvelée (1), et le chef de l'Église révoqua les pardons et indulgences promis à ceux qui partiraient pour aller combattre les hérétiques en Provence ou les infidèles en Espagne (2).

Dans une lettre adressée en 1212 au sultan d'Alep, le pape avait loué le sultan de son respect pour le christianisme et l'avait supplié

(1) Il paraît que tant que durèrent les croisades ce fut une loi générale parmi les chrétiens de ne point vendre d'armes aux infidèles. Je ferai remarquer à cette occasion que Charlemagne défendit pareillement à ses sujets de vendre des armes aux étrangers de quelque nation et de quelque religion qu'ils fussent. *Capitularia, lib.* 3, *cap.* 75, *tome II, p.* 186.

(2) Labbe, *Concilia, tome* 2, *p.* 119. — 123.

de protéger, autant qu'il dépendrait de lui, le patriarche d'Antioche et son église (1 et 2). Mais lorsque ce successeur d'Urbain entrevit l'espoir d'armer l'Europe contre l'Asie, ainsi

(1) Voici les propres expressions de la lettre du pape : « Et venerabilem fratrem nostrum P....... Antiochenum Patriarcham quem suæ » probitatis intuitu inter cæteros fratres et co-episcopos nostros » sincerè diligimus in Domino caritate, habeas, ob reverentiam nos» tram, propensiùs commendatum, ipsum et ecclesiam ejus non » permittas, quantum in te fuerit, ab aliquibus indebitè molestari, » quin immo eidem exhibeas auxilium et consilium opportunum... »

(*Note du Traducteur.*)

(2) Cette lettre d'Innocent en rappelle une analogue d'Hildebrand. En 1076, le roi de Maroc rendit la liberté à quelques chrétiens, et leur permit de vivre dans ses états. Hildebrand lui écrivit, pour le remercier, une lettre où il disait qu'il était certain que le roi de Maroc avait été inspiré dans cette circonstance par l'esprit de Dieu; qu'ils adoraient tous deux le même Dieu, quoique leurs dogmes et les cérémonies de leur culte fussent différens. Voyez cette lettre curieuse dans Labbe (*tome XI*, *Ep. Greg.*, *lib. III*, *p.* 21). L'empereur Manuel Comnène ne se montra pas moins tolérant qu'Hildebrand. Voulant se concilier les sectateurs du prophète arabe, il fit disparaître des cathéchismes grecs l'anathème contre le dieu des Musulmans, dieu que les Chrétiens regardaient comme différent de celui qu'ils adoraient. L'alarme se répandit alors parmi les défenseurs zélés de l'orthodoxie, et le bruit des controverses retentit dans tout l'empire. On parvint toutefois à réconcilier les esprits, en déclarant que *l'imprécation* du cathéchisme, au lieu de s'adresser au Dieu de Mahomet, s'appliquait à Mahomet lui-même, à sa doctrine et à sa secte. MOSHEIM, *Hist. Eccles. cent.* 12. *part.* 2, *chap.* 3, *sec.* 17. « Prenons bien garde, » dit Zébédée, ce défenseur ardent de l'Église Catholique Romaine, » prenons bien garde de ne pas tomber aveuglément dans l'hérésie » de Manuel Comnène, empereur de la Grèce, qui affirmait que le » dieu de Mahomet était le vrai dieu. Cette opinion a été non-seule» ment rejetée et condamnée par le Synode, mais imputée à l'em-

que l'avait fait son célèbre devancier, il écrivit à Saïfeddin, sultan du Caire et de Damas, que si Jérusalem et son territoire étaient tombés au pouvoir de Saladin, ce n'était point pour récompenser la vertu de ce sultan, mais bien pour punir les péchés des Chrétiens; que Dieu commençait à se relâcher de son courroux, et que le temps approchait où sa miséricorde se montrerait d'une manière toute spéciale. Sa Sainteté engageait ensuite Saïfeddin, en termes très-pacifiques, à restituer la Terre-Sainte aux Chrétiens, lui représentant qu'un faux sentiment de gloire pouvait seul le porter à conserver un pays dont la possession était bien plutôt une source de soucis que d'avantages pour les Musulmans.

La croisade fut prêchée dans toutes les métropoles et dans toutes les églises de la Chrétienté. Le pape déploya la plus grande activité pour le succès de cette sainte entreprise. Ses légats le secondèrent de tout leur pouvoir. Parmi ceux qui plaidèrent le plus hautement et avec le plus de bonheur la cause de la religion,

» pereur comme la marque d'une extrême folie; elle lui a été repro-
» chée aussi par l'évêque de Thessalonique, dans des termes telle-
» ment amers, tellement étranges, qu'il ne peuvent être reproduits
» ici. » Bacon's *Advertisement touching an holy War*.

il faut distinguer Robert de Courçon, homme inférieur en talent et en considération à saint Bernard, mais qui, sous le rapport du fanatisme, ne le cédait, ni à Pierre l'Ermite, ni à Foulques de Neuilly. Quoiqu'il appartînt à l'Angleterre par sa famille et sa naissance, il avait été élevé à l'Université de Paris. Là, il s'était lié d'intimité avec un de ses condisciples, qui plus tard était devenu pape sous le nom d'Innocent III. Sa Sainteté promut successivement son camarade d'études aux différentes dignités ecclésiastiques; et, connaissant son talent pour les négociations, elle le chargea de plusieurs missions importantes. L'éloquence naturelle de Robert de Courçon s'était perfectionnée par les soins et les leçons de Foulques de Neuilly. Nommé légat du Saint-Siège en France, il s'occupa de conjurer les orages qui menaçaient ce royaume au-dedans comme au-dehors, et il y réussit. Il quitta ensuite Paris (1), se rendit dans les provinces méridionales de la France en passant par la Bourgogne, visita tous les lieux habités, parcourut rapidement les provinces de l'Ouest, et revint à Paris : ce saint homme donna des preuves de son

(1) En 1215.

dévouement pour les chrétiens d'Orient, dans les églises de toutes les villes où il séjourna. Vingt années auparavant, accompagnant humblement Foulques de Neuilly, il avait prêché les mêmes populations pour les engager à entreprendre une croisade; maintenant, revêtu comme cardinal de la pourpre romaine et armé de l'autorité du vicaire de Jésus-Christ, il rehaussait le simple office de missionnaire de tout l'éclat attaché à sa personne. Ainsi que Pierre l'Ermite, il donna la croix à tous ceux qui la demandèrent. Femmes, enfans, vieillards, aveugles, boîteux, lépreux, tout fut enrôlé dans la sainte milice. Les chevaliers et les barons montrèrent une répugnance extrême à se rendre à ses exhortations; car l'admission de tant de gens inutiles dans la croisade devait nécessairement compromettre le succès d'une entreprise qui exigeait, au contraire, l'active coopération de tous ceux qui s'engageaient à en faire partie. La multitude des croisés fut innombrable. Les offrandes volontaires, dont la dévotion et la charité remplirent les troncs des églises, produisirent des sommes immenses. Philippe-Auguste donna le quarantième de ses revenus. Chose assez singulière, il fut arrêté que l'application de toutes ces sommes aux dépenses de la guerre sainte,

serait réglée par les deux rois de France et d'Angleterre assistés de leurs barons. Nonobstant cette disposition, les aumônes recueillies en France ne furent point exclusivement employées à leur pieuse destination. Robert de Courçon demeura ouvertement convaincu de péculat; et le pape se vit obligé de ravaler la dignité pontificale jusqu'à intercéder auprès des prélats français pour arracher son légat au juste châtiment qui l'attendait (1).

Marchant dans les voies de ses prédécesseurs, Innocent convoqua un concile général afin de réformer et de punir les vices de son temps, de condamner l'hérésie, et d'engager les princes et les peuples à entreprendre l'expédition sacrée. Ce concile se tint au mois de novembre 1215 dans l'église de Latran. Le nombre immense des assistans et leur rang élevé, portent témoignage du zèle des prédications des légats apostoliques. On voyait parmi eux les patriarches de Constantinople et de Jérusalem, un ambassadeur de celui d'Antioche, soixante-

---

(1) *Notices des Manuscrits* etc. tom. VI, pag. 603, 613. Les talens et la conduite généralement bonne de Robert de Courçon, parvinrent, avec le temps, à effacer cette tache imprimée à son nom. En 1218, il sollicita d'Honoré III l'office de légat de la croisade. Pélage, évêque d'Albano, était déjà nommé, ce qui n'empêcha pas le pape de donner également ce titre à Robert de Courçon.

quatorze primats métropolitains, trois cent quarante évêques, et huit cents abbés et moines. Quant aux représentans du haut clergé, le nombre en était incalculable. L'empereur de Constantinople, les rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, de Jérusalem, d'Arragon, et les princes de beaucoup d'autres pays, avaient aussi leurs représentans dans cette assemblée. Après avoir déclaré odieuses et damnables quelques opinions différentes de celles que reconnaissait l'Église établie, le souverain pontife et les pères du concile représentèrent la guerre contre les Sarrasins comme le devoir le plus sacré des chrétiens. Les priviléges accordés à ceux-ci par la lettre du pape, leur furent confirmés; et afin, disent les décrets du concile, que le Saint-Père ne fût pas taxé de se borner à prêcher aux hommes leur devoir, sans rien faire matériellement en faveur de l'entreprise, il s'engagea à payer, pour subvenir aux dépenses de l'expédition, une somme de trente mille livres, indépendamment des frais du transport des pélerins romains en Terre-Sainte. Le patriarche de Jérusalem, les Hospitaliers et les Templiers, furent chargés d'être les distributeurs des dons du pape. Tous les membres du clergé, à l'exception de ceux qui prirent la croix, devaient verser aussi entre leurs mains, pour le même

objet, le vingtième de leurs revenus pendant trois années. Se reportant aux décrets des anciens conciles, on interdit les tournois pendant ces trois années, de peur que le simulacre de la guerre ne détournât les chevaliers et les barons de la guerre elle-même; on ordonna la suspension de toutes les guerres civiles; et la paix dut ainsi régner dans le monde chrétien tout le temps de la croisade (1). Dans le discours qu'il prononça au concile, Innocent annonça l'intention de visiter lui-même la Terre-Sainte. Cette résolution fut proclamée dans toutes les églises; et les fidèles tombèrent d'accord avec leurs pasteurs que le succès était immanquable si le souverain pontife marchait à leur tête.

La guerre sainte redevint de nouveau le thême favori des poètes et des orateurs sa-

(1) *Concilia*, tome II, 223, 224. La croisade qui suivit le concile de Latran (en 1215) est la sixième. Elle se divise en trois parties : l'expédition d'André, roi de Hongrie, la guerre d'Égypte, et l'expédition de l'empereur Frédéric II. Pour les deux premières parties, mes autorités sont Aboulféda, Bernardus, Sanütus, Mathieu Pâris, et les deux continuateurs de l'archevêque de Tyr. La chronique d'Alberic, moine contemporain (dont Leibnitz est l'éditeur) contient quelques particularités curieuses sur les Allemands. J'ai mis aussi à contribution un autre contemporain, Godefroi, moine de Saint-Pantaléon, dont les *Annales* se trouvent dans les historiens allemands colligés par Freher Marquard. Mais c'est dans le troisième livre de l'Histoire Orientale de Jacques de Vitry, témoin oculaire du siége de Damiette, que j'ai puisé les renseignemens les plus précieux.

crés, et les châteaux de la noblesse résonnèrent encore une fois des chants des troubadours (1). « On connaîtra bientôt, disaient ces « chants, quels pays ont la noble ambition de « mériter la gloire du monde et la gloire de « Dieu. Oui, ils peuvent obtenir l'une et l'au« tre, ceux qui se consacreront au pieux pèleri« nage pour délivrer le Saint-Tobmeau. Grand « Dieu! quelle douleur! les Turcs l'ont assailli « et profané! Sentons jusqu'au fond du cœur « ce mortel opprobre; revêtons-nous du signe « des croisés, et passons outre-mer : nous avons « un guide courageux et sûr, le souverain pon« tife Innocent (2). »

« Oui, chacun y est invité, chacun en est re« quis; que chacun marche en avant, et se croise « au nom de ce Dieu qui fut crucifié entre deux « larrons quand il fut si injustement con« damné par les Juifs. Si nous prisons encore la « loyauté et la bravoure, nous craindrons l'op-

(1) Quoique répandus dans presque tous les pays, les troubadours eurent principalement pour protecteurs les comtes de Provence. Philippe-Auguste faisait alors la guerre à ce comté, et ces reconnaissans ménestrels cherchèrent à délivrer le midi de la France des hostilités qui le désolaient, en excitant les guerriers français à passer en Palestine.

(2) On ne saura jamais si le pape eut réellement l'intention de se rendre en Terre-Sainte; car il mourut avant qu'un seul bâtiment de l'expédition mît à la voile.

« probre de laisser le Christ ainsi déshérité;
« mais nous aimons, nous voulons ce qui est
« mal, et nous méprisons ce qui serait bon et
« utile. Cependant la vie, en nos pays, n'est
« pour nous qu'un continuel danger, et la
« mort, dans la Terre-Sainte, serait au con-
« traire un bonheur éternel.

« Ah! devrait-on hésiter de souffrir la mort
« pour le service de Dieu, de ce Dieu qui dai-
« gna la souffrir pour notre délivrance. Oui,
« ils seront sauvés avec saint André, ceux qui
« s'avanceront vers le mont Thabor. Que per-
« sonne n'éprouve de crainte dans le passage
« de cette mort charnelle. Ce qu'il faut crain-
« dre, c'est la mort spirituelle, qui nous livre
« là où seront pleurs et grincemens de dents,
« comme nous le montre et nous l'assure saint
« Mathieu.

« Quelle honte! quel tort pour les rois et
« pour les empereurs, qui ne daignent point
« conclure entre eux des traités et des trèves,
« afin de pouvoir secourir le royaume de la
« loi, la lumière sacrée, le tombeau et la croix
« que détiennent les Turcs depuis si long-
« temps! Le seul récit de ce désastre accable
« d'une profonde tristesse. Vaillant marquis
« de Montferrat, tes ancêtres se sont autrefois
« couverts de gloire en Syrie; déploie la ban-

« nière sacrée, franchis les mers, et, par tes « hauts faits d'armes, mérite l'admiration des « hommes et l'approbation du ciel (1 et 2). »

---

(1) Raynouard, *Choix des Poésies originales des Troubadours, tome II, p.* 73, *etc. Paris*, 1817.

(2) Pour entraîner les peuples à la croisade, les troubadours et les prédicateurs du temps disposaient de deux véhicules très-puissans : l'espoir de la félicité future et la terreur des peines éternelles. Ils agissaient fortement avec cela sur les imaginations superstitieuses de leurs contemporains et les enflammaient aisément du désir de prendre la croix. En versant son sang en Palestine pour le Christ, qui lui-même avait donné le sien pour le salut des hommes, n'était-on pas assuré d'obtenir le pardon de ses péchés, de laver les souillures de son âme? Quel chevalier, quel baron, quel prince, quel roi même pouvait résister à ces accens sortant de la bouche du poëte? « Voyez quelle est la « grande folie de celui qui reste ici! Jésus ne dit-il pas à ses apôtres « qu'on le suivît, et que celui qui le suivrait laissât ses amis et sa ri- « che demeure? Il est venu le temps d'obéir à cet ordre. Qui meurt « au-delà des mers est plus heureux que s'il vivait; et qui vit en-deçà « est plus malheureux que s'il mourait. Que vaut une vie lâche et « honteuse? Ah! qui meurt généreusement, triomphe de la mort « même et vit dans la félicité!...... Qu'il cesse de se vanter d'être « brave, le chevalier qui ne s'arme point pour secourir la croix et le « tombeau sacré!... Que pourraient demander de plus les comtes et « les rois, si, par des faits honorables, ils pouvaient se racheter de « l'enfer et du feu éternel, où vivront tant de malheureux à jamais « tourmentés..... Ah! au jour du jugement, que répondront ceux qui « seront restés? Dieu paraîtra, et dira : « Hommes faux et pleins de « couardise, pour vous je suis mort, pour vous j'ai été flagellé! » « Alors le juste lui-même sera-t-il sans épouvante? » (Pons de Capdueil: *Et nos sia*.)—« Quel deuil! quel désespoir! quels pleurs! quand « Dieu dira : « Allez, malheureux, allez en enfer, où vous serez tour- « mentés à jamais dans les supplices, dans les douleurs. C'est pour « vous punir de n'avoir pas cru que j'aie souffert une cruelle passion : « je suis mort pour vous et vous l'avez oublié. » Mais ceux qui, dans

La nécessité d'extirper l'hérésie et d'étouffer l'esprit de rébellion dans le midi de la France fut le prétexte que donna Philippe-Auguste pour ne pas prendre part à la croisade. L'empereur Frédéric II affecta d'abord tous les dehors d'un fils fidèle de l'église; mais à la mort d'Othon IV, son rival, le zèle qu'il avait montré s'évanouit; et, au lieu de se mettre en route pour la Palestine, il demeura en Europe. Sa présence y était nécessaire pour affermir son autorité en Pouille et en Sicile, et pour effectuer la réalisation d'un projet que les empereurs d'Allemagne avaient toujours nourri, celui d'établir en Italie le siége de l'empire d'Occident (1). Parmi les plus ardens partisans de la nouvelle croisade figuraient les Hongrois, ce même peuple qui avait fait tant de mal aux premiers croisés. Au temps de Pierre

---

« la croisade, trouveront la mort, pourront dire : « Et nous, Seigneur, « nous sommes morts pour toi. » (Folquet de Romans : *Quan lo Dous*.)

(*Note du Traducteur*.)

(1) Le pape et l'empereur luttaient pour la suprématie. L'adroit pontife espérait se débarrasser de son rival en lui ordonnant de prendre la croix; et tel était l'esprit du temps que Frédéric n'aurait pas été considéré comme chrétien, s'il avait refusé. Voltaire dit avec raison dans son Essai sur les mœurs des nations (chap. 52) : « L'empereur fit le vœu par politique, et par politique, il différa le « voyage. »

l'Ermite, les Hongrois, récemment convertis à la religion chrétienne, n'avaient adopté qu'une partie des usages superstitieux entés sur le christianisme; mais, dans le siècle suivant, l'atmosphère brûlante du fanatisme s'était fréquemment étendue autour d'eux, et, lors de la prédication de la sixième croisade, on les vit jaloux de partager la gloire de délivrer le tombeau sacré. André II, leur roi, déterminé par l'exemple de Marguerite, sa mère, par la promesse qu'il avait faite à son père mourant, et par certaines considérations politiques, fit le vœu d'aller à Jérusalem. Les ducs d'Autriche et de Bavière et tous les princes spirituels et temporels de la Basse-Allemagne, réunirent leurs forces à celles du monarque hongrois. Ces troupes confédérées se mirent en marche pour Spalatro (1). Les vaisseaux de Venise et de plusieurs autres ports de l'Adriatique les transportèrent à Chypre. Après avoir, durant quelque temps, goûté les plaisirs de cette île jadis consacrée à Vénus, et joui de la société plus grave et plus pieuse des ambassadeurs du roi de Jérusalem et des Ordres militaires, les saints guerriers mirent à la voile,

(1) En 1216.

accompagnés de nouveaux corps de croisés venus de Marseille, de Gênes et de Brindes, et débarquèrent à Saint-Jean-d'Acre. Ces renforts considérables, arrivant tout-à-coup au secours des Latins de Palestine, causèrent la plus grande surprise aux puissances musulmanes, qui se trouvèrent prises au dépourvu. Les fils de Saïfeddin régnaient alors sur la Syrie : leur père, dégagé des soins de l'empire, se contentait des marques de confiance et de respect que lui donnaient le peuple et l'armée musulmane dans les circonstances difficiles et périlleuses. Les Sarrasins se portèrent en foule sur Naplouse; mais comme ils n'étaient pas en nombre suffisant pour se mesurer avec les croisés, ceux-ci ravagèrent les campagnes et leur tuèrent plusieurs milliers d'hommes (1). Les infidèles ne furent pas les seuls à souffrir de la cruauté des Francs. Cette année-là, le sol de la Palestine ayant été moins productif que de coutume, les soldats de la croix, qui n'avaient point apporté de vivres avec eux, ne craignirent point de piller les maisons et les monastères des Latins et des Syriens. Ce furent les Bavarois qui commirent les plus grands excès en ce genre.

(1) Aboulféda, IV, 261.

On parvint cependant à rétablir le bon ordre, en appelant les croisés à de pieuses pratiques. Le chef spirituel des chrétiens conduisit l'armée latine en procession religieuse dans la vallée de Jezraël. Là, les croisés se baignèrent dans les eaux du Jourdain; puis, poursuivant leur saint pélerinage, ils arrivèrent sur les bords du lac de Génésareth, contemplèrent avec respect les lieux témoins des miracles de Jésus-Christ, et revinrent à Ptolémaïs (1). Dès qu'ils furent remis de leur fatigue, ils repartirent (2) pour aller visiter le glorieux théâtre de la Transfiguration du Sauveur, le mont Thabor. L'accès en était difficile : les Musulmans avaient élevé à son sommet une forteresse, et y avaient placé une garnison considérable, qui en défendait les approches. Cependant les pélerins, guidés par un jeune Sarrasin et soutenus par leur enthousiasme, renversèrent tous les obstacles, et parvinrent au pied des murs de la forteresse. Leur impétueuse valeur demandait l'assaut à grands cris; mais leurs chefs, hommes pleins d'expérience, virent qu'il faudrait un long temps pour réussir

---

(1) Jacques de Vitry, 1129, 30. Bernard, 821.
(2) Au mois de décembre 1217.

dans cette entreprise. Ils opinèrent pour que les troupes chrétiennes revînssent à Ptolémaïs, afin d'y protéger leur camp et leurs approvisionnemens contre les déprédations des Musulmans, qui faisaient sans cesse des incursions en Palestine. Leur avis fut adopté (1). Dans les deux expéditions dont il vient d'être parlé, les Chrétiens emmenèrent en captivité un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfans. L'évêque d'Acre baptisa les enfans, et les remit aux soins de femmes latines vouées à la vie religieuse. Aimant autant les pélerinages que la guerre, les croisés se rendirent en pieux cortége à Tyr et à Sidon. L'inclémence de la saison ayant affaibli et divisé leurs phalanges, les Sarrasins en profitèrent pour faire parmi eux un grand carnage. L'hiver venu, les croisés se partagèrent en quatre corps et se séparèrent jusqu'à la fin de

(1) Jacques de Vitry, 1130. Hérold, 91. Sanutus, 207. Bernard, 822. Cont. de Guill. de Tyr, 631. Aboulféda, IV, 263. Les écrivains ecclésiastiques attribuent généralement à la trahison cette retraite que commandait la prudence ; mais ils n'apportent aucune preuve des relations secrètes présumées exister entre les Sarrasins et les Chrétiens. Jacques de Vitry dit du roi de Jérusalem : « Rex « quantùm meruit ascendendo, tantùm demeruit descendendo. » Il est certain cependant que le roi déploya personnellement un très-grand courage, et que, pour consentir à ne pas livrer l'assaut à la forteresse du Thabor, il fallait qu'il eût de bien puissans motifs.

la mauvaise saison. Les rois de Chypre et de Hongrie partirent pour Tripoli. Le premier y mourut. Le peuple ressentit vivement sa perte; mais son affliction ne tarda pas à être remplacée par une violente indignation contre André, que, ni les instances ni les menaces du clergé ne purent déterminer à demeurer en Palestine. Le caractère inquiet de cet inconstant monarque l'emporta sur tous les conseils du devoir. Emmenant avec lui la plus grande partie de ses soldats et emportant beaucoup d'armes et de provisions, il traversa l'Arménie et l'empire grec, où il passa un temps fort long à se procurer diverses reliques (1), et revint enfin en Europe. Son royaume était tellement épuisé par cette ruineuse expédition qu'il s'écoula plusieurs années avant qu'il pût recouvrer son ancienne puissance. Les pélerins faibles et malades, et tous ceux qui aimaient les plaisirs, retournèrent à Acre. Le roi de Jérusalem, le duc d'Autriche et le Grand-Maître des

(1) Parmi ces reliques, figuraient la tête de saint Pierre, la main droite de l'apôtre Thomas, et l'un des sept vases dans lesquels Jésus-Christ changea l'eau en vin aux noces de Cana. Il faut lire, dans la chronique contemporaine de l'archidiacre Thomas, les vertus miraculeuses de ces reliques, qui, au dire de cet historien naïf, eurent le pouvoir de faire fleurir en Hongrie la paix, les lois et la justice.

((*Note du Traducteur.*)

Hospitaliers choisirent une position avantageuse dans les plaines de Césarée et y bâtirent une forteresse. Les Templiers, les chevaliers de l'Ordre Teutonique et Gauthier d'Avesnes s'établirent sur le Mont-Carmel, où ils se fortifièrent dans un château que les Templiers y avaient autrefois élevé pour protéger les pélerins allant à Jérusalem (1).

Au printemps de l'année suivante (2), on vit arriver dans la Terre-Sainte de nouveaux croisés du nord de l'Allemagne. Cologne avait été leur rendez-vous. Trois cents vaisseaux étaient partis dès bords du Rhin pour les transporter en Syrie. Battus avec violence par les vents d'automne, une partie de ces vaisseaux avait péri; les autres étaient venus jeter l'ancre sur les rives du Portugal. Les Allemands ayant offert le secours de leur épée à la reine du pays, elle parvint, grâce à leur assistance, à enlever Alcaçar aux Maures. Pourvu que les Chrétiens trouvassent l'occasion de se mesurer avec les Sarrasins, peu leur importait que ce fût dans un lieu ou dans un autre. C'est pourquoi Guillaume 1er, comte de Hollande, sollicita du pape

(1) Jacques de Vitry, 1130, 1.
(2) En 1218.

l'autorisation de rester en Portugal. Honoré, qui poursuivait avec ardeur l'exécution des plans préparés par Innocent, n'accueillit point cette demande. La majeure partie des croisés désirait d'ailleurs passer en Palestine; on avait vu dans les cieux plusieurs croix se dirigeant vers le midi, il n'en fallait pas davantage pour les faire renoncer tous à demeurer en Portugal : ils partirent donc aussitôt que parut le printemps (1).

Aux jours peu nombreux de la prospérité du royaume latin, alors que, loin de se tenir sur la simple défensive, les guerriers chrétiens ne songeaient qu'à réaliser des projets de conquêtes, les diverses cités de la Syrie, attendu la situation politique du pays, attiraient l'attention et les regards de l'ambition, bien plus que les villes d'Égypte. Mais, après la cinquième croisade et avant l'entreprise de la sixième, il restait une portion si minime de la Terre-Sainte entre les mains des Latins que leur cause avait rétrogradé presque au même point où elle était lors des prédications de Pierre l'Ermite. Divers plans pour le renversement de la puissance musulmane furent proposés

(1) Jacques de Vitry, 1132. Godef. Mon., II, p. 385.]

en Occident. Le Saint-Siége se décida pour ceux que le roi de Jérusalem, Amaury, avait autrefois tenté de réaliser. L'ambition et la cupidité soupiraient après la possession des riches contrées de l'Égypte; en attaquant au cœur la puissance mahométane, on s'éloignait d'ailleurs de ces champs de Syrie et de Palestine, si souvent engraissés du sang des chrétiens, pour aller combattre dans un pays où les Francs n'avaient essuyé qu'un petit nombre de défaites, et où il leur était encore possible de s'illustrer. Aussitôt que le renfort de croisés venant de Cologne fut arrivé, les chefs s'assemblèrent, et l'on arrêta que le siége serait mis devant Damiette, ville qu'on regardait comme la clé de l'Égypte. Située sur la rive orientale du Nil, à un mille environ de la mer, cette ville, plus longue que large, était défendue, du côté de la terre, par une triple muraille, et, du côté du fleuve, par un double rempart. Une chaîne tendue en travers du Nil, attachée à ce rempart et à une tour élevée au milieu du courant, défendait en outre Damiette contre les attaques des vaisseaux (1).

---

(1) La moderne Damiette est située à quelque distance au sud de l'ancienne, qui fut assiégée par les Chrétiens, et détruite par les Musulmans en 1250. Aboulféda, IV, 519. Les Egyptiens redoutant une

Il ne fallut que peu de jours à l'armée chrétienne pour arriver devant cette ville (1). Les troupes débarquèrent, et leur camp fut établi sur le bord occidental du Nil. Le duc d'Autriche, les chevaliers de Saint-Jean, les guerriers allemands et les chevaliers de l'Ordre Teutonique tentèrent de s'emparer de la tour située au milieu du fleuve, afin d'attaquer ensuite plus aisément les remparts de la ville. Mais leurs échelles s'étant brisées, un grand nombre de soldats tombèrent dans les flots. Le camp des croisés fut instruit de ce malheur par le bruit des trompettes et des tambours d'airain des Égyptiens. L'industrie vint alors au secours de la valeur. Un prêtre de Cologne, aidé des chevaliers de l'Ordre Teutonique, bâtit une immense tour en bois sur deux navires joints ensemble par des poutres et des solives. Rien ne fut épargné pour la construction de cette machine redoutable. Les chefs de l'armée demeurèrent si émerveillés à son aspect qu'ils déclarèrent que le monde entier ne pouvait avoir vu encore rien de semblable (2). Par des processions

---

nouvelle irruption des Francs, comblèrent l'entrée du port afin d'empêcher les gros vaisseaux d'y mouiller.

(1) Mai 1218.

(2) Le père Maimbourg entre dans de grands détails sur la construction de cette machine formidable. (*Note du Traducteur*.)

autour de la croix, par des jeûnes et des prières, les chrétiens cherchèrent à se rendre le ciel favorable. Le fanatisme, ou la politique, fit choisir le jour de la fête de l'apôtre saint Barthélemi pour donner l'assaut. Afin de prévenir tout sentiment d'envie et de mécontentement et d'exciter l'émulation des guerriers, on composa le corps d'attaque de l'élite des soldats de chaque nation. Au jour fixé, le duc d'Autriche et trois cents guerriers montèrent à bord des deux galères qui portaient le château de bois, et se placèrent près du pont-levis attaché au sommet de cette machine mouvante. L'ancre fut levée, et l'énorme machine s'avança au milieu des acclamations des soldats francs, rangés sur le rivage, et des bénédictions répétées des prêtres. Les attaquans donnèrent l'assaut avec toute l'ardeur et toute l'intrépidité que devait leur inspirer l'avantage de leur position. Le combat dura vingt-quatre heures : tour-à-tour Damiette et le camp des chrétiens retentirent des cris de la victoire et des lamentations de la défaite. Malgré toutes les précautions prises par les Latins, les Musulmans réussirent à mettre le feu aux échelles des assaillans, et l'enseigne du duc d'Autriche tomba devant la bannière triomphante des Sarrasins. Les joyeuses clameurs des habitans de Damiette à cette vue,

enflammèrent de rage le duc et ses troupes; les invocations ardentes du patriarche et du clergé vinrent encore stimuler leur courage. Les catapultes et les balistes renversèrent les murs de la tour ennemie, et la garnison se trouva heureuse de pouvoir se rendre à discrétion (1).

L'allégresse régnait encore parmi les Chrétiens, lorsque la nouvelle de la mort de Saïfeddin parvint dans leur camp (2). Saïfeddin avait vu s'accroître récemment la puissance de sa maison par la mort du sultan de Mossoul, dernier soutien du nom des Atabecs; mais il ne vécut pas assez pour réunir la totalité des domaines de ce prince à ses états de Damas et d'Égypte. On a diversement dépeint le frère de Saladin, selon la différence des sentimens qu'il inspira. Les croisés étaient trop peu versés dans la connaissance des affaires de l'Orient pour que leurs invectives puissent être opposées à la réputation de courage et d'habileté que ce prince s'est acquise (3). Les histo-

(1) Bernard, 825, 888. Godef., 388. Jacques de Vitry dit (page 1133) que les pleurs des croisés éteignirent les flammes que le feu grégeois avait allumées, *extinxerunt ignem fidelium lacrymæ.*

(2) En septembre 1217.

(3) « Le frère de Saladin, dit la chronique d'Ibnférat, écoutait « sans colère ce qui lui déplaisait. » Cet éloge de Saïfeddin donne jusqu'à un certain point la mesure du despotisme des souve-

riens arabes le représentent comme un soldat de fortune, sans chercher par là à rabaisser son mérite. La renommée des succès du sultan syrien s'étendit au loin; mais ses moyens de réussite demeurant inconnus, le monde ignorant attribua au hasard des événemens dus en réalité, soit à une politique artificieuse, soit aux coups mystérieux de la trahison ou du meurtre. Si le frère de Saladin fut un usurpateur, au moins mérita-t-il la préférence sur ses rivaux, hommes cruels et sanguinaires, indignes de lui disputer le trône. Saïfeddin aimait le faste : il s'environna de toute la magnificence des cours orientales, et laissa des trésors immenses (1). Conradin, son second fils, prince de Syrie et de Palestine, ne proclama la mort de son père qu'après s'être mis en possession de ces trésors. Lorsqu'on apprit en Égypte que Saïfeddin n'existait plus, les discordes et la rébellion éclatèrent de toutes parts. Malek-Kamel, l'un de ses autres fils, qui gouvernait le pays, fut forcé de s'enfuir en Arabie pour se soustraire à la fureur des Égyptiens révoltés (2).

---

rains orientaux. Que devaient donc être ceux que la nature n'avait pas doués de patience et de modération?

(*Note du Traducteur.*)

(1) De Guignes, livre 13; Aboulféda, IV, 265-271.

(2) Aboulféda, 271.

Après la reddition de la tour du Nil, la conquête de la ville parut une œuvre si facile que les assiégeans, avant de l'entreprendre, se laissèrent aller à l'oisiveté et à la débauche. Les Allemands, s'imaginant que le succès auquel ils avaient tant contribué équivalait à l'accomplissement de leur vœu, revinrent pour la plupart en Europe. Malgré cette défection, les soldats ne manquèrent point pour continuer le siége de Damiette : car on vit arriver en Égypte l'élite des guerriers de l'Italie, conduits par Pélage et Pierre de Courçon, tous deux légats du pape, les comtes de Nevers et de la Marche, l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Meaux, d'Autun et de Paris, suivis de la vaillante jeunesse de France, et enfin les troupes anglaises commandées par les comtes de Chester et d'Arundel, Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury, et le baron d'Harcourt, seigneurs célèbres par leur bravoure et par leur noblesse (1).

Quelques mois après le débarquement de ces nouveaux croisés, la discorde éclata entre

(1) *Annals of Waverly, in Gale*, tom. II, p. 185. MATHIEU PARIS, 255. Le comte de Salisbury dont il est ici question, était fils de Henri II et de la belle Rosemonde. Son nom de baptême était Guillaume ; l'habitude qu'il avait de porter une épée plus longue que

les guerriers de l'Occident. Aux maux qu'elle enfanta, vinrent s'ajouter d'autres maux encore. Le Nil, en se débordant, inonda le camp latin; et la peste, jointe à la famine, exerça dans les rangs de l'armée d'effroyables ravages. La prétention du cardinal Pélage à être revêtu du commandement en chef détourna l'attention des saints guerriers de l'entreprise qui leur avait mis les armes à la main. Robert de Courçon succomba à la maladie régnante; la mort de ce prélat hautain et ambitieux diminua considérablement le pouvoir et l'influence de son impérieux compagnon (1).

---

celles alors en usage, lui fit donner le surnom de Longue-Épée. Son épitaphe, rapportée par Mathieu Paris (page 277), dit:

Flos Comitum Willielmus obiit, stirps regia, longus
Ensis vaginam cœpit habere brevem.

Son frère consanguin, le roi Richard Ier, lui fit épouser Éla, fille aînée de Guillaume de Eureux, comte de Salisbury et de Rosemer, et lui conféra le titre de comte. Éla était petite-fille de Patric, comte de Salisbury, assassiné par Guy de Lusignan. (Voyez le tome II de cette histoire, p. 192, note 2.) Guillaume Longue-Épée fut un des fidèles partisans de Jean Sans-Terre, et ensuite de Louis VIII, qui fut plus tard roi de France; mais, à la mort de Jean, il abandonna Louis pour rendre hommage à Henri III, roi légitime d'Angleterre. DUGDALE's *Baronage*, tome I, p. 176.

(1) La mission que Pélage avait reçue du pape Honoré III était une mission toute de paix, d'humilité, de concorde; le caractère impérieux et opiniâtre de ce légat pouvait seul lui faire oublier qu'il devait commander aux hommes par l'autorité spirituelle et non

Durant l'inaction des croisés, Conradin vint en Égypte pour apaiser la révolte excitée contre le souverain légitime des Égyptiens, et remit son frère Malek-Kamel en possession de l'autorité suprême. Avant qu'il fût parvenu à accomplir ce dessein, les Chrétiens, délivrés des fléaux qui les accablaient et renonçant à leurs folles divisions, se préparèrent à continuer le siége de Damiette. Ils tentèrent de traverser le Nil; mais un grand nombre de leurs vaisseaux furent incendiés par le feu grégeois lancé du haut des murs de la ville. Une triple ligne de soldats égyptiens se déployant sur la rive opposée du fleuve, présentait d'ailleurs un front si formidable que les Chrétiens, même les plus braves, n'osèrent engager l'attaque. Le hasard vint cependant aider les Latins. Le lendemain avait été fixé par eux pour livrer une bataille décisive aux Égyptiens. Dans la nuit, une sédition

---

par l'autorité temporelle. C'était si bien là l'intention du pape que, dans la lettre qu'il écrivit aux chefs de l'armée pour leur annoncer les pouvoirs qu'il avait délégués à Pélage, on lit cette phrase : « Ut « exercitum Domini cum humilitate præcedens, concordes in con« cordiâ foveat, et ad pacem revocet impacatos. » Le cardinal Pélage se fit peu aimer en Terre-Sainte. Le continuateur de Guillaume de Tyr, en rapportant la mort de Robert de Courçon, dont il loue la modération, s'exprime ainsi : « Alors mourut le cardinal Pierre, « et Pélage vécut, dont ce fut grand dommage. »

(*Note du Traducteur.*)

éclata parmi les soldats musulmans; ils désertèrent leurs postes, et lorsque le soleil parut, les Chrétiens virent avec la plus grande surprise la confusion dans leurs rangs. Les chefs des croisés donnèrent immédiatement l'ordre de prendre les armes. Les Francs traversèrent le Nil sans obstacle, et s'emparèrent du camp égyptien en chantant l'hymne *Te Deum laudamus*, pleinement convaincus que cette victoire était le résultat de leurs prières et la récompense de leurs vertus. Les Templiers s'avancèrent contre la ville sans perdre de temps; mais déjà la sédition était étouffée. Malek-Kamel avait rallié ses soldats autour de lui, et les croisés durent renoncer, au moins pour le moment, à l'espoir de remporter de nouveaux avantages. La garnison de Damiette fit de fréquentes sorties. Un pont de bateaux que les Chrétiens avaient jeté sur le Nil, fut attaqué par les Égyptiens; mais le duc d'Autriche, assisté des Templiers et des chevaliers de l'Ordre Teutonique, repoussa les assaillans. Dans cette occasion, les prêtres ne se montrèrent pas moins empressés à soigner les blessés qu'à prier et à bénir le Seigneur. « Quoique ce jour-là fût celui des Rameaux, dit un témoin oculaire, il ne nous fut pas donné de porter d'autres rameaux que des arbalètes, des arcs et des flèches, des

glaives et des boucliers, tant nous fûmes serrés de près et horriblement tourmentés depuis le lever du soleil jusqu'après la douzième heure, par ceux qui étaient venus pour nous détruire (1). » Après cette victoire, le duc d'Autriche et un grand nombre de chevaliers revinrent en Europe. L'arrivée de l'évêque de Mantoue, avec de nouveaux pélerins d'Italie et d'abondantes provisions de guerre et de bouche, tempéra le regret de leur départ.

Du mois de mai au mois d'août, il ne se passa pas un jour sans que les deux partis ne se livrassent quelque combat. Les Génois, les Pisans et les Vénitiens, montés sur leurs vaisseaux, attaquèrent plusieurs fois les remparts de la ville; mais il n'était point écrit que ces nations seraient l'instrument du salut d'Israël (2). Les Sarrasins firent plusieurs irruptions dans le camp des Chrétiens, et y rencontrèrent toujours une résistance invincible. Tous les croisés se battirent en hommes dont l'ame est fortement exaltée par la religion et la valeur chevaleresque. Si quelques uns d'entre eux se distinguèrent pardessus leurs compagnons et méritèrent la

(1) Jacques de Vitry, liv. III.
(2) Bernard, page 834.

palme de l'héroïsme, ce furent les Templiers. Dans presque toutes les rencontres, les Musulmans eurent généralement le dessous. Le désespoir s'empara des habitans de Damiette: la famine et les maladies exercèrent d'affreux ravages dans leur ville; et, pour comble de maux, le Nil, cette année-là, n'atteignit point sa hauteur accoutumée.

Le sultan de Syrie avait appris avec douleur la situation critique de l'Égypte. La perte de Damiette paraissait inévitable. Il craignait qu'immédiatement après avoir pris cette ville, les Chrétiens ne se portassent sur Jérusalem, et ne s'en rendissent maîtres. Afin de leur ôter à tout jamais les moyens d'en faire une place de guerre, il rasa les murs et une grande partie de la ville elle-même. La tour de David et l'église du Saint-Sépulcre furent épargnées à cause de la vénération des Musulmans pour les deux prophètes, David et Jésus, auxquels ces édifices étaient consacrés. Cette pieuse exception fit dire, à quelques Chrétiens éclairés du temps, que le titre d'hérétiques convenait bien mieux aux Sarrasins que celui d'infidèles. Le sultan de Syrie, ne doutant point de la prise prochaine de Damiette, avait anticipé sur l'événement. De son côté, le sultan d'Égypte avait perdu tout espoir de défendre la ville. La sagesse hu-

maine ne pouvait prévoir et calculer les conséquences de sa chûte. La prudence conseillait la voie des négociations; aussi les Sarrasins offrirent-ils aux Latins, pour prix de l'évacuation de leur pays, la restitution du bois de la vraie Croix, ainsi que la remise de Jérusalem et de tous les prisonniers chrétiens retenus en Syrie et en Egypte. Les Musulmans s'engageaient en outre à rebâtir les murs de la cité sainte. De tout le royaume de Palestine, ils ne désiraient conserver que les châteaux de Karac et Montréal pour protéger les pélerins et les marchands de leur nation allant à la Mecque. Le roi de Jérusalem, les Français, le comte de Chester et les chevaliers de l'Ordre Teutonique reçurent avec joie ces propositions qui devaient terminer la guerre d'une manière avantageuse pour les Chrétiens; mais le légat, les évêques, les Italiens, les Templiers et les Hospitaliers, fermant l'oreille aux conseils de la modération, prétendirent qu'on ne pouvait se fier à la parole des infidèles et que le glaive seul devait leur imposer la paix; ils trouvaient d'ailleurs cruel de renoncer volontairement aux fruits de la victoire après un siége de dix-sept mois et au moment où le succès paraissait certain. Malheureusement pour les intérêts généraux de la cause des Chrétiens, les pacifiques avis

de la politique furent étouffés sous les clameurs d'une valeur irréfléchie. On reprit les hostilités. Les assiégeans interceptèrent toute communication entre l'armée égyptienne et la garnison de Damiette (1). La résistance devenait inutile; mais les Musulmans avaient trop de bravoure et de fierté pour songer à se rendre. Le légat et le roi de Jérusalem livrèrent un assaut à la ville et l'eurent bientôt forcée. Ils y entrèrent avec cette même rage barbare qui enflammait les anciens croisés lorsqu'ils s'élancèrent pour la première fois sur les remparts de Jérusalem. Leur vengeance chercha vainement un grand nombre de victimes: Damiette n'était plus qu'un vaste charnier.

(1) Le blocus de la ville était si étroit que le sultan d'Egypte ne pouvait avoir de nouvelles de la situation des assiégés autrement que par des plongeurs, qui traversaient le Nil sans être vus des Chrétiens. Pendant quelque temps, malgré la vigilance des croisés, les Musulmans réussirent à introduire quelques vivres dans la place. Tantôt ils remplissaient de provisions quelques sacs de peau qu'ils laissaient flotter au cours du Nil et que la garnison recueillait au passage; tantôt ils cachaient des pains dans des linceuils enveloppant des cadavres qu'ils livraient également au courant. Les croisés finirent par s'apercevoir de ces stratagêmes, et prirent des précautions pour les déjouer. En proie alors à tous les tourmens de la faim, les soldats de la garnison désertèrent en foule. Le commandant de la place, voyant son autorité impuissante pour les retenir, prit le parti de faire murer les portes de la ville. Dès-lors, dit un historien arabe, Damiette ne fut plus qu'un sépulcre fermé.

(*Note du Traducteur.*)

D'une population qui au commencement du siége s'élevait au-delà de soixante-dix mille ames, à peine restait-il trois mille personnes. Les vainqueurs marchaient entourés de vapeurs pestilentielles. Les cadavres remplissaient les rues, les mosquées, les maisons; riches et pauvres, maîtres et serviteurs, gisaient pêle-mêle étendus sans vie. Des enfans à la mamelle, après avoir épuisé les derniers restes de la vie de leurs mères, demandaient à grands cris leur nourriture accoutumée. Les prêtres confièrent ces pauvres petites créatures aux soins des femmes chrétiennes; mais leurs vagissemens avaient été le dernier effort de la nature, et la plupart ne survécurent pas long-temps à leurs mères (1). Les Chrétiens détournèrent les yeux

---

(1) Jacques de Vitry nous a laissé l'affreux tableau de ces scènes de désolation et de mort, dont il fut le témoin oculaire. Il s'exprime ainsi (*Hist orient.*, *lib. III*) : « Ingredientibus nobis fœtor intolerabi- « lis, aspectus miserabilis; mortui vivos occiderunt; vir et uxor, domi- « nus et servus, pater et filius, se mutuis fœtoribus interemerunt. Non « solùm plateæ erant mortuis plenæ, sed in domibus et cubiculis et lectis « jacebant defuncti; extincto viro mulier impotens surgere, suble- « vandi carens subsidio vel solatione, putritudinem non ferens expi- « ravit. Filius juxtà patrem, vel e converso; ancilla juxtà dominam, « vel vice versâ, languore deficiens jacebat extincta; parvuli petie- « runt panem et non erat qui frangeret eis. Infantes ad ubera ma- « trum pendentes, inter amplexus morientium vocitabant; delicati « divites, inter acervos tritici interierunt fame; deficientibus cibis, « in quibus erant nutriti, pepones et allia, cepas et altilia, pisces et

de ces scènes de désolation pour s'abandonner au pillage. Damiette était une des villes les plus riches de l'islamisme. En vain le légat lança ses anathèmes contre les soldats qui s'approprieraient une partie du butin : les soldats n'en tinrent aucun compte. Damiette fut donnée au roi de Jérusalem, et l'on convertit la plus belle mosquée de la ville en un temple chrétien dédié à la Vierge et aux Apôtres. La peste qui régnait encore à Damiette força les soldats latins à revenir dans leur camp. On accorda la vie et la liberté aux habitans qui avaient survécu à tant de souffrances, mais à la triste et horrible condition qu'ils débarrasseraient la ville des cadavres de leurs parens et de leurs amis (1).

La terreur que la prise de Damiette répandit parmi les Musulmans fut si grande que la forteresse de Tanis se rendit aussitôt aux Chrétiens. Sa possession ouvrait le chemin de la Palestine; mais, au lieu de poursuivre leurs avantages, les croisés passèrent l'hiver dans les divertissemens

« volatilia, et fructus arborum, et olera frustrà desiderantes. Multi-« tudo vulgi contracta vel molestiis diutius fatigata deficiens aruit. »

(*Note du Traducteur*.)

(1) Alberic. *Chron.*, 503, 505. Godef., 388-400. Aboulféda, IV, 271, etc. Bernard, VII, 828-838, *Cont. de Guill. de Tyr*, 684-688. Jacques de Vitry, lib. 3; Herold, cap. 6, lib. 3.

du plaisir ou dans les fureurs de la discorde. Lorsqu'arriva le printemps, plus de la moitié des soldats revint en Europe. Aucune borne n'étant imposée à la puissance du légat du Saint-Siége, le roi de Jérusalem, dégoûté, se retira à Ptolémaïs. Dès que la saison le permit, le duc de Bavière et un grand nombre de chevaliers allemands et italiens se rendirent en Terre-Sainte; mais ils refusèrent de se soumettre aux ordres d'un évêque, et Pélage se vit contraint de solliciter avec humilité le retour du roi. Jean de Brienne consentit à revenir à Damiette. On y tint un conseil pour délibérer sur les opérations militaires de la campagne qui allait s'ouvrir. Le légat exposa que l'Égypte était le plus puissant des états musulmans, et que, si l'on parvenait à s'en emparer, on se rendrait ensuite aisément maître de la Syrie et de la Palestine. Jean de Brienne convint que la prise de Damiette facilitait celle du Caire; mais il contesta la possibilité de conserver l'Égypte après l'avoir conquise. Le but principal des croisés étant la délivrance de la Terre-Sainte, on devait, disait-il, chercher à l'atteindre, en ménageant autant que possible le sang chrétien. Après chaque victoire, les soldats francs se montraient impatiens de retourner en Europe: or, pour garder l'Égypte, il

faudrait y laisser des troupes nombreuses, et il n'en resterait plus suffisamment pour marcher en Syrie. La politique du roi de Jérusalem ne s'accordait point avec les vues ambitieuses du prélat; aussi Pélage accusa-t-il de lâcheté ceux qui refusaient de se porter sur le Caire. Il ne trouva pas de meilleur argument, pour changer ou soumettre les opinions des amis du roi, que la menace de les excommunier. La conquête de l'Égypte fut en conséquence décidée. L'armée se mit en marche et longea la rive orientale de l'un des bras du Nil jusqu'à ce qu'elle arrivât sur le bord du canal d'Aschmoun, où elle s'arrêta (1). Les Musulmans occupaient la rive opposée de ce canal. Les sultans de Syrie avaient envoyé des troupes au secours de celui du Caire, en sorte que Malek-Kamel se trouvait en état de se mesurer avec les Latins. Ce sultan hésita néanmoins à abandonner le sort de son royaume au caprice de la fortune. Il proposa de nouveau la paix aux Chrétiens, leur offrant à peu près les mêmes conditions qu'avant la prise de Damiette. Le

---

(1) On a évalué la force de cette armée à plus de soixante-dix mille hommes; une flotte imposante, chargée de vivres, d'armes et de machines de guerre, remontait en même temps le Nil pour appuyer ses opérations.

(*Note du Traducteur.*)

prélat rejeta avec indignation ces propositions raisonnables. Au lieu de franchir le canal et de livrer bataille à l'ennemi, il demeura plus d'un mois dans l'inaction, attendant que le sultan se rendît à discrétion. Durant ce temps, les eaux du Nil s'étaient considérablement accrues : les Musulmans lâchèrent les écluses, et submergèrent le camp de leurs ennemis. Pélage vit diminuer graduellement le nombre de ses soldats. Toute communication avec Damiette était interrompue. Dans cette situation, les Chrétiens ne pouvaient se porter ni en avant ni en arrière ; pour me servir de l'humble comparaison d'un Templier, ils se trouvaient pris comme des poissons dans un filet. Les eaux débordées du Nil entraînèrent avec elles les tentes et les bagages de l'armée chrétienne. Pélage se décida alors à envoyer une ambassade au camp musulman pour implorer la liberté de retourner à Ptolémaïs, et offrir la reddition de Damiette et de Tanis aux Égyptiens. Le sultan de Damas et la plupart des membres du conseil des chefs sarrasins furent d'avis de ne pas laisser échapper l'occasion qui se présentait d'anéantir l'armée chrétienne et de se venger des perfidies et des cruautés multipliées des nations de l'Europe. Le sultan du Caire leur objecta que l'invasion des Tartares mettait le

monde musulman dans une position si critique que l'on devait tout faire pour empêcher l'Occident de songer à de nouvelles croisades. Damiette était d'ailleurs occupée encore par quelques milliers de Chrétiens, qui pourraient soutenir un siége aussi long que celui que les Musulmans avaient soutenu. Cette dernière considération, ajoutait-il, devait suffire pour faire accepter les offres des Chrétiens; car on ne pouvait guère compter sur la continuation de la patience et de la discipline des Musulmans, qui, depuis trois années, n'avaient point posé les armes. Les conseils pacifiques de Malek-Kamel prévalurent, et des ôtages furent donnés de part et d'autre pour l'accomplissement du traité. Lorsque la nouvelle de la conclusion de la paix parvint à Damiette, les Latins refusèrent de rendre la place. La crainte de forcer la ville de Ptolémaïs elle-même à se rendre s'ils persistaient dans leur refus, put seule les déterminer à ouvrir les portes de Damiette. Malek-Kamel adoucit par son humanité la détresse et les maux des Chrétiens. Jean de Brienne était au nombre des ôtages; il eut avec le sultan d'Égypte une entrevue touchante, que le continuateur de Guillaume de Tyr rapporte ainsi :

« Le roi s'assit devant le soudan, et se mist

« à plorer; le soudan regarda le roi qui plo-
« rait, et lui dist : Sire, pourquoi plorez-vous?
« — Sire, j'ai raison, répondit le roi, car je
« vois le peuple dont Dieu m'a chargé périr
« au milieu de l'eau et mourir de faim. Le sou-
« dan eut pitié de ce qu'il vit le roi plorer, si
« plora aussi; lors envoya trente mille pains
« as pauvres et as riches; ainsi leur envoya
« quatre jours de suite. »

Après être demeurée huit mois entre les mains des Chrétiens, Damiette fut remise aux Musulmans. Les deux partis échangèrent leurs ôtages, et l'armée chrétienne opéra sa retraite le long des bords de la mer, par cette même route qui l'avait vue s'avancer sur l'Égypte avec une confiance si entière dans la victoire. Les barons de la Syrie et les chevaliers des Ordres militaires, rentrèrent dans Ptolémaïs. Les croisés de l'Europe reprirent le chemin de leurs pays (1).

La nouvelle de ces événemens n'abatti point l'esprit hautain des peuples de l'Occident. Pénétrés d'un profond mépris pour les infidèles, ils

(1) En 1221. — Aboulféda, IV, 303, 308. *Cont. de Guill. de Tyr*, 688, 694. Herold, lib. III, c. 7, 9. Mathieu Pâris, 260, 265. On trouve dans Mathieu Pâris quelques lettres adressées par des Templiers à leurs amis d'Europe : elles sont pleines de détails fort curieux. Bernard, 838, 844.

attribuèrent le mauvais succès de l'expédition chrétienne à tout, plutôt qu'à la valeur et à l'habileté des Sarrasins. L'orgueil du présomptueux légat fut hautement censuré. Cela n'empêcha point le pape de s'en prendre de ce mauvais succès à l'empereur Frédéric, qui, après avoir fait trois fois le serment de délivrer la Terre-Sainte, avait capitulé avec sa conscience en se bornant à envoyer en Palestine des soldats et des approvisionnemens. Frédéric méprisa les foudres du Vatican. Voyant que l'empereur d'Allemagne ne se laissait point imposer par la violence, Honoré employa l'artifice et la douceur. Il parvint à apaiser l'esprit irrité de Frédéric, qui se réconcilia avec l'Église. Herman de Saltza, Grand Maître de l'Ordre Teutonique, arriva en Europe sur ces entrefaites, et donna à l'empereur l'espoir d'être le libérateur de la Palestine. Il était facile en effet à Frédéric d'obtenir la main de Yolande, fille du roi de Jérusalem; et Jean de Brienne, fatigué de faire inutilement valoir ses droits, ne pouvait manquer de consentir à les céder à son gendre en faveur de ce mariage. L'empepereur et le pape accueillirent l'idée d'Herman de Saltza. Jean de Brienne et le patriarche de Jérusalem furent invités à se rendre en Europe; et dans une assemblée tenue à Feren-

tino, près de Rome, on conclut l'union projetée (1). Frédéric accepta, à titre de dot apportée par Yolande, la renonciation du roi de Jérusalem à tous ses droits sur la Terre-Sainte; et, en présence du souverain pontife, des cardinaux, des Grands-Maîtres des Hospitaliers et de l'Ordre Teutonique, il s'engagea à envoyer une puissante armée en Orient, avant l'expiration de deux années, pour relever le trône de Godefroi de Bouillon. Les rébellions qui éclatèrent en Italie et les insurrections des Sarrasins en Sicile, empêchèrent, pendant cinq années, l'exécution du dessein de l'empereur. Yolande arriva en Europe au mois de septembre 1225. Elle ne tarda pas à livrer à l'ambition et à l'amour de Frédéric son royaume et ses charmes. La guerre sainte fut prêchée dans tout l'Occident, et Honoré menaça des châtimens éternels tous ceux qui tireraient l'épée pour d'autres intérêts que ceux de la grande entreprise de la chrétienté. Le roi de France, Louis VIII, et ses sujets, s'inquiétèrent peu de cette menace. Après avoir fait la guerre à l'Angleterre, ils portèrent leurs armes dans le midi de la France, d'où leur zèle pieux voulait absolument extirper l'hérésie.

(1) En 1222.

Louis se contenta seulement d'acquitter les legs que Philippe-Auguste avait faits au patriarche de Jérusalem, aux Templiers et aux Hospitaliers (1). L'Italie était déchirée par les discordes de ses petites républiques. Mais, en Angleterre, l'éloquence que les prédicateurs de la croisade déployèrent dans leurs exhortations eût un succès si grand que soixante mille guerriers et une foule de femmes et de vieillards prirent la croix (2).

Les Chrétiens d'Égypte et de Palestine apprirent avec un sentiment de honte et de douleur les différens motifs qui retardaient l'entreprise de la nouvelle croisade. Ceux qui résidaient au Caire et à Alexandrie furent traités avec une rigueur extrême après la chûte de Damiette. Il ne leur était pas même permis de faire des réparations à leurs églises, ni de porter l'image de la croix dans leurs funérailles. Les Musulmans les employaient aux travaux les plus vils; et aucune considération de pitié ne pouvait les soustraire à la prison lorsqu'ils n'acquittaient pas exactement le tribut qui leur était imposé par forme de tolérance. Au mois de mars de l'année 1227, le patriar-

(1) Sanutus, lib. III, cap. X.
(2) Math. Paris, 285.

che d'Alexandrie adressa au pape une lettre où il faisait le tableau de toutes ces persécutions, et où il disait que le monde n'avait pu jadis attendre la venue du Christ avec plus d'impatience que la Terre-Sainte ne souhaitait l'arrivée de l'empereur d'Allemagne (1). Honoré ne vécut pas assez pour voir le résultat de ses efforts. Grégoire IX, son successeur, ne se mon-

(1) Cette lettre de Nicolas, patriarche d'Alexandrie, à Honoré III, est pénible à lire. Le récit de l'abaissement et des souffrances des Chrétiens à Damiette, est empreint d'un sentiment de douleur qui serre le cœur: on n'y trouve aucune de ces déclamations emphatiques qui accompagnent d'ordinaire les tableaux de ce genre. « Les archevêques, les évêques, les prêtres, les clercs, et généralement tous « les Chrétiens qui sont en Égypte, adressent à votre Sainteté leurs « supplications mêlées de soupirs et de larmes. » Tel est le début touchant de la lettre de Nicolas. Après avoir parlé du tribut personnel, ou djezieh, d'un bizantin d'or et de 14 karoubas, auquel étaient assujettis les Chrétiens depuis quatorze années, et d'un autre tribut annuel de 10,000 bizantins sarrasins d'or, monnaie de Babylone, qu'il fallait en outre payer au trésor du sultan il ajoute, avec la même simplicité touchante : « Que vous dire de plus, lorsque les Chrétiens « sont employés aux ouvrages les plus avilissans et les plus bas, même à « nettoyer les places de la ville, ce qui fait la honte de toute la chrétienté ! On ne doit point vous rappeler dans quel état de ruine, de « désolation et d'abandon demeure Jérusalem élevée au rang des « villes. Le monde entier connaît ce qui s'est passé à Damiette, et ce « qui s'y est fait; il ne faut point consigner dans des lettres ce qui est « honteux à dire. » Et plus loin: « L'événement le plus déplorable « arrivé en Egypte et qui tourne au deshonneur du christianisme, « pour le fait de Damiette, c'est que cent cinquante églises ont été « détruites. Par celui qui vit dans les siècles, je ne mens point dans « ce récit. Que votre main triomphe des ennemis du Christ ! »

(*Note du Traducteur.*)

tra pas moins extravagant que lui pour la sainte cause. Il pressa l'empereur de hâter son départ. Tous les obstacles se trouvant levés par différentes concessions que Honoré avait engagé les alliés du Saint-Siége en Italie à faire à l'empereur, Frédéric publia un édit portant que l'armée s'embarquerait dans le port de Brindes au mois d'août 1227. Une diète fut convoquée à Aix-la-Chapelle. On vit figurer en première ligne, parmi les nouveaux fanatiques qui se vouèrent au soutien de la cause du Christ, les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Saltzbourg, de Magdebourg et de Brême, avec leurs suffragans, et les ducs d'Autriche, de Bavière, de Carinthie, de Brabant et de Lorraine.

A l'époque fixée pour le départ de l'expédition, Brindes et ses environs se remplirent d'une foule de soldats. Les ardeurs de l'été occasionèrent de graves maladies parmi les croisés venant du Nord : il en périt plusieurs mille; et la plus grande partie de ceux qui tentèrent de revenir dans leurs foyers, succombèrent à la misère et aux fatigues. Frédéric lui-même éprouva les atteintes de la maladie. Cela ne l'empêcha pas de s'embarquer à Brindes; mais, au bout de trois jours, son état ayant empiré, il fut forcé de rentrer dans le port.

Grégoire avait hérité de deux dispositions propres aux papes, la violence et l'ambition. Le jour de la fête de saint Michel, il monta en chaire dans une église de la petite ville d'Anagni, et, après s'être étendu fort au long sur les résultats importans de la victoire de saint Michel sur le dragon, après avoir comparé cette lutte à celle qui était engagée depuis tant d'années entre les états chrétiens et les états sarrasins, il lança une sentence d'excommunication contre l'empereur, sous prétexte qu'il refusait de combattre l'ennemi de Dieu. La bulle qui prononçait cet anathême contre Frédéric fut envoyée dans toute l'Europe (1). Le pape y parlait beaucoup de sa tendresse pour l'empereur, et la lui prouvait, disait-il, en tirant contre lui l'épée de saint Pierre. Frédéric écrivit aux rois et aux princes de l'Europe en exprimant hautement son indignation de cet odieux procédé. Il censura amèrement la

(1) Un curé de Paris, au lieu de lire la bulle en chaire comme cela se pratiquait ordinairement, dit à ses paroissiens : « Vous savez, mes « frères, que j'ai reçu l'ordre de lancer les foudres de l'excommunia « cation contre Frédéric. J'ignore pourquoi. Tout ce que je sais, « c'est qu'il s'est élevé une querelle entre ce prince et le pape. Dieu « seul connaît celui qui a raison. Pour moi, j'excommunie l'offenseur « et j'absous l'offensé. » L'empereur envoya un présent à ce prêtre ; mais le roi de France et le pape désapprouvèrent cette allocution. Le mauvais plaisant fut obligé d'expier sa faute par une pénitence canonique.

rapacité et l'avarice de l'Église de Rome, et fit ressortir le contraste que présentait la cruauté habituelle de sa conduite et l'esprit de douceur sur lequel était fondée l'Église de Jésus-Christ (1).

Les foudres du Vatican éclatèrent plusieurs fois sur la tête de l'empereur; mais elles lui furent moins fatales qu'au souverain pontife. Les barons romains ne purent contenir leur colère en voyant traiter aussi honteusement un successeur de Charlemagne, protecteur déclaré de l'Église. Ils prirent les armes en sa faveur, insultèrent le pape au pied même des autels, et le chassèrent de ses états. Des troupes envoyées par Frédéric sur les terres de l'Église, ravagèrent la Marche d'Ancône et le patrimoine de saint Pierre. Tous les Templiers et les Hospitaliers partisans avoués du pape, qui avaient des propriétés dans les domaines impériaux d'Italie, furent pillés et expropriés (2).

L'Empereur mit des impôts considérables sur ses sujets, tant clercs que laïques, pour sub-

---

(1) Math. Pàris, 291, 293.

(2) Les soldats employés dans ces expéditions étaient des Sarrasins de Sicile, sujets de l'empereur. Ainsi que leur maître, ils se moquaient des bulles du pape.

venir aux frais de la guerre sainte. Le jour de Pâques de l'année 1228 fut célébré avec une grande pompe par lui et par ses barons, à Barletta, petite ville de la Pouille, où il tint ensuite un conseil pour régler l'administration de son empire durant son absence. Quoique Grégoire lui eût hautement défendu de partir pour la croisade avant d'être relevé des censures ecclésiastiques, Frédéric s'embarqua à Brindes au mois d'août, et arriva peu de temps après à Ptolémaïs (1). La nouvelle de son débarquement ne causa pas moins de contentement au sultan d'Égypte qu'aux Chrétiens. Malek-Kamel redoutant l'ambition de son frère Conradin, avait pensé que l'alliance de ce souverain d'Europe lui donnerait des motifs de sécurité. Les négociations ouvertes à ce sujet entre les deux monarques avaient été conduites avec un grand secret, et les Italiens, ignorant l'existence d'une alliance aussi singulière, ne furent pas peu étonnés de voir Frédéric mettre à la voile pour la Palestine avec vingt galères seulement.

La joie que l'arrivée de l'empereur avait inspirée aux Chrétiens ne tarda pas être dis-

(1) Avant le départ de Frédéric, Yolande, sa femme, mourut en mettant au monde un fils, qui reçut le nom de Conrad.

sipée par des lettres que le patriarche reçut du pape, lettres dans lesquelles Grégoire défendait aux fidèles d'obéir à Frédéric, qu'il qualifiait de fils rebelle de l'Église. L'empereur se mit à la tête des chevaliers de l'Ordre Teutonique, qui se souciaient fort peu des censures ecclésiastiques ; et, accompagné de quelques autres guerriers, il quitta Saint-Jean-d'Acre. Il se rendit à Jaffa, releva les fortifications de cette place importante, et se porta ensuite sur Jérusalem.

Bien que les Templiers et les Hospitaliers eussent refusé de se joindre à l'armée chrétienne par le motif qu'un empereur excommunié la commandait, leur secret enthousiasme pour la gloire militaire les engagea à suivre de loin les mouvemens de l'armée. Cet enthousiasme et les embarras que présentait la situation de l'empereur amenèrent entre eux un rapprochement. Ils eurent une conférence, et, comme il arrive fort souvent quand on désire avec ardeur une chose défendue, le désir fit fléchir les principes. Les chevaliers du Temple et de l'Hôpital se laissèrent en effet aisément persuader que l'accomplissement de l'obligation qui leur était imposée de combat trepour la cause du christianisme, pouvait très-bien se concilier avec le respect dû aux décrets du pape, si les ordres étaient

donnés par le conseil des chefs au nom de Dieu et de la chrétienté. La nécessité de se mettre en mesure de parer à tous les événemens, contraignit Frédéric de souscrire à cette condition humiliante. Après son arrivée en Palestine, l'empereur d'Allemagne avait continué ses négociations avec Malek-Kamel; mais le sultan de Damas étant venu à mourir sans qu'elles fussent terminées, Malek-Kamel, débarrassé de ce puissant ennemi, ne mit plus le même empressement dans ses rapports avec l'empereur.

Les choses étaient dans cet état, lorsque Frédéric fut instruit du moyen odieux que le pape employait en Europe pour l'empêcher de continuer la guerre en Palestine contre les ennemis du Christ. Les troupes du chef de l'Eglise, dont Jean de Brienne, beau-père de Frédéric, était un des premiers chefs, incendiaient les villes d'Italie soumises à l'empereur, pillaient les habitans, jetaient une foule d'entre eux dans les cachots, et leur faisaient souffrir mille tortures. Quoique l'expédition de la Terre-Sainte eût fort peu diminué le nombre des troupes impériales, le duc de Spolète, lieutenant de Frédéric, avait vainement tenté de résister à l'armée du pape. Ces événemens rendirent l'empereur impatient de revenir en Eu-

rope. Il profita d'un moment où la fortune cessait de sourire à Malek-Kamel pour l'amener à signer un traité. Par ce traité, passé le 18 février 1229, les Latins et les Musulmans concluaient une trève de dix années; les villes de Jérusalem, Jaffa, Bethléem, Nazareth, et tout ce qui en dépendait, étaient restituées aux Latins. Le Saint-Sépulcre leur était également rendu. On convint seulement que les Mahométans pourraient, aussi bien que les Chrétiens, venir prier dans le saint temple, que les uns appelaient mosquée d'Omar, et les autres temple de Salomon. L'habileté de Frédéric atteignit ainsi, bien mieux que le frénétique héroïsme de Richard, le but où depuis si longtemps tendaient les guerres saintes; car, par ses soins, les conséquences désastreuses de la bataille de Tibériade se trouvèrent en grande partie neutralisées; et le désir, si constamment et si sérieusement nourri par l'Europe, de voir les Chrétiens fixés d'une manière stable sur le sol de l'Asie, sembla désormais entièrement réalisé. Les barons de la Terre-Sainte, ne respirant que la guerre, et secrètement jaloux de la supériorité de l'empereur, montrèrent de l'indignation de ce qu'un monarque chrétien acceptait l'amitié des infidèles. Le patriarche et le reste du clergé ne pouvaient d'ailleurs que haïr

un prince excommunié, un homme qui souffrait que les Sarrasins adorassent librement leur dieu dans un temple chrétien. Ils prétendirent, avec quelque apparence de raison, que le traité n'était point obligatoire pour les Musulmans, puisque la ratification du sultan de Damas n'avait point été obtenue. Méprisant les goûts sanguinaires des barons et la cruelle bigoterie des prêtres, Frédéric songea à faire valoir ses droits au trône de Jérusalem. Ce qui restait en Palestine des anciens domaines de la famille de Godefroi de Bouillon lui appartenait, et il notifia son intention de se faire couronner dans la cité sainte conformément à l'usage établi par la constitution du royaume. Quelques hommes, mécontens des dispositions du traité, tentèrent de faire tomber la personne de Frédéric entre les mains du sultan d'Égypte. Le soupçon de cette criminelle trahison plane exclusivement sur les Templiers et sur les Hospitaliers. Malek-Kamel, après avoir lu la lettre qui lui indiquait le moyen de surprendre l'empereur, dit à ceux qui l'entouraient : « Voyez la fidélité » de ces chiens de Chrétiens, » et il envoya la lettre à Frédéric par un ami sûr (1).

L'empereur fit son entrée dans Jérusalem

(1) Mathieu Paris, 102.

le 17 mars 1229. Nulle part, à son approche, on n'entendit retentir le cri joyeux de *Hosannah* ! Le patriarche défendit d'accomplir les cérémonies du culte dans les églises, durant le temps que Frédéric séjournerait dans la ville. Les prélats allemands eux-mêmes préférèrent manquer à la soumission qu'ils devaient à leur seigneur temporel plutôt que de désobéir à leur chef spirituel. Le lendemain de son arrivée, l'empereur, accompagné seulement de ses barons et des chevaliers de l'Ordre Teutonique, se rendit dans l'église du Saint-Sépulcre. Là, il prit la couronne sur l'autel et la plaça fièrement sur sa tête. Herman de Saltza fit le panégyrique du monarque. Après avoir ordonné la reconstruction des remparts de la ville (1), l'empereur retourna à Ptolémaïs. Des signes de douleur accueillirent également sa présence dans cette ville. On n'y célébrait plus la messe qu'en secret, les églises étaient dépouillées de

(1) Les historiens dévoués à l'empereur assurent qu'il donna cet ordre. Ceux qui ont écrit en faveur du pape disent le contraire, et ajoutent que l'offre faite par les Templiers et par les Hospitaliers de contribuer aux frais des travaux fut rejetée avec dédain. Le traité conclu entre Frédéric et le sultan du Caire, tel que le rapporte Aboulféda, contient une clause portant que les murs de Jérusalem ne seront point relevés. Dans une lettre que Frédéric, après son retour en Europe, adressa aux potentats de la chrétienté pour répondre aux plaintes du pape, il est parlé de la liberté laissée aux Chrétiens de rebâtir les remparts de Jérusalem. MATH. PARIS, 301.

leurs ornemens, on n'entendait plus le son des cloches, et les morts étaient inhumés sans la moindre cérémonie religieuse. A la fin cependant, par des actes de sévérité bien entendus, Frédéric parvint à obtenir des témoignages apparens de respect pour sa personne. Le 29 mai 1229, il repartit pour l'Europe, laissant les prêtres et le peuple, joyeux de son départ, en rendre au ciel des actions de grâces (1).

(1) L'expédition de l'empereur d'Allemagne est une des périodes les plus embrouillées de l'histoire des croisades, l'une de celles qu'il est le plus difficile de présenter sous une forme claire et intelligible. Frédéric a été vilipendé par les Templiers, par les Hospitaliers, et par d'autres amis du pape, qui nous ont laissé des relations des événemens du temps en bien plus grand nombre que les partisans de l'empereur. Frédéric obtint plus pour les Chrétiens de Palestine qu'aucun des princes qui se succédèrent sur le trône depuis la fondation du royaume de Jérusalem. Si le pape n'avait pas nourri contre lui une haine plus violente encore que celle qu'il ressentait pour les Sarrasins, et s'il ne l'avait forcé à revenir en Europe, selon toutes les probabilités, après la mort du sultan de Damas, l'empereur aurait remis les affaires de la Terre-Sainte dans l'état le plus prospère. Grégoire IX et son clergé ont eu l'effronterie de dire à la face du monde que Frédéric avait laissé le Saint-Sépulcre entre les mains des infidèles; tandis qu'il est constant, au contraire, qu'il fut rendu aux Chrétiens. Le temple de Salomon, ou plutôt la mosquée d'Omar, fut seule laissée aux mains des Musulmans, et encore les Chrétiens conservèrent-ils le droit d'y aller prier. Pour l'expédition de Frédéric, j'ai suivi la chronique de Richard de Saint-Germain insérée dans le 7e vol. des *Rer. Script. Ital. de Muratori*; *l'Istoria di Milan di Corio*, p. 215, etc. Les 2e, 5e, 6e et 7e chapitres du 16e livre de l'*Istoria di Napoli di Giannone*; *et Aboulféda*, tome IV, p. 335 — 353. Quant à Mathieu Pâris et aux autres auteurs cités, j'ai déjà fait mention des obligations que je leur avais.

CHAPITRE XV.

SEPTIÈME ET HUITIÈME CROISADES.

La princesse Alice élève des prétentions au trône de Jérusalem. — Concile de Spoléte. — Départ pour la Terre-Sainte de trois cents chevaliers anglais de l'Ordre de l'Hôpital. — Plusieurs seigneurs français prennent la croix. — Etat de la Palestine. — Résultats de la croisade des Français. — Croisade du comte de Cornouailles. — Les Anglais recouvrent le Saint-Sépulcre. — Les Karismiens enlèvent Jérusalem aux Latins et dévastent la Palestine. — Concile de Lyon. — Louis IX prend la croix. — Croisés anglais. — Conduite des Ordres militaires. — Les Français font voile pour Chypre. — Leur arrivée devant Damiette. — La ville tombe en leur pouvoir. — Mœurs licencieuses des Français. — Arrivée des croisés anglais. — L'armée se porte sur le Caire. — Elle est arrêtée par le canal d'Aschmoun. — Découverte d'un gué. — Impétuosité du comte d'Artois. — Emportement de ce prince contre les Templiers et contre Guillaume Longue-Epée. — Bataille de Mansourah. — Défaite des Français. — Le roi est fait prisonnier. — Rançon donnée pour sa liberté. — Les Français se rendent à Saint-Jean d'Acre. — Dissensions des Musulmans. — Louis IX revient en France.

(1229 — 1254.)

Le titre de souverain de Jerusalem était si vénérable aux yeux de la chrétienté que, quoi-

que le royaume latin de Palestine ne se composât plus que d'un petit nombre de villes, les princes chrétiens briguaient à l'envi l'honneur de porter ce titre. Après le départ de Frédéric, la princesse Alice, alors veuve de Hugues de Lusignan, quitta Chypre pour venir en Syrie réclamer la couronne de ses ancêtres. Inébranlables dans leur fidélité à la maison impériale de Souabe, les Ordres militaires s'opposèrent aux tentatives des partisans de la prétendante, et donnèrent à l'empereur le temps d'envoyer une armée en Orient. Pour prix de leur dévouement, les généraux de Frédéric les accablèrent de taxes et de vexations. Mais la nature vengea ses droits. L'autorité de l'empereur cessa d'être reconnue, et les Allemands, chassés de Ptolémaïs, furent forcés de se réfugier dans Tyr. Frédéric désavoua hautement la conduite tyrannique de ses lieutenans. Il sentait bien que son pouvoir comme roi de Jérusalem, ne reposait que sur les bonnes dispositions des Ordres militaires. Pour se les rendre favorables, il s'empressa de leur restituer les domaines de Sicile dont il les avait injustement privés. A sa sollicitation, le Pape, avec qui il était reconcilié, envoya en Terre-Sainte l'archevêque de Ravenne chargé de paroles de

paix, et l'autorité royale ne tarda pas à être rétablie (1).

Mais il semblait dit que les Chrétiens d'Asie auraient sans cesse à gémir, soit du fléau des guerres civiles, soit des calamités de la guerre étrangère. Ils furent contraints encore une fois de réclamer de leurs frères d'Occident l'entreprise d'une nouvelle croisade générale. Tant que Saladin et Saïfeddin avaient vécu, leur génie avait suffi pour maintenir l'obéissance dans toutes les parties de leurs vastes états; mais leurs successeurs ne conservèrent qu'une autorité nominale dans les provinces les plus reculées de leur empire; et une foule d'émirs puissans ne se considérèrent point comme liés par le traité de paix conclu avec Frédéric. Aussi, à plusieurs reprises, les Chrétiens eurent-ils à souffrir des incursions déprédatrices des Sarrasins. Une fois, entre autres, dix mille pélerins se rendant en procession religieuse d'Acre à Jérusalem, tombèrent victimes de la fureur des Turcs (2).

En l'année 1234, le concile de Spolète décida qu'à l'expiration de la trève convenue avec Malek-Kamel, l'Occident enverrait de nou-

(1) Sanutus, lib. III, pars II, cap 13.
(2) Sanutus, *ut suprà*.

velles armées en Asie (1). Les Franciscains et les Dominicains furent chargés d'annoncer la résolution du concile aux princes et aux peuples de la chrétienté. On s'aperçut bientôt que la délivrance de la Terre-Sainte n'était pas le but de Grégoire IX et que la prédication de la croisade servirait encore une fois à remplir les coffres du Vatican. En effet, après avoir réussi à gagner un grand nombre de partisans à la sainte cause, les missionnaires du pape permirent aux croisés opulens, qui désiraient rester chez eux, de se racheter de leur vœu par le don de fortes sommes à l'Église. Au moyen de ces autorisations, ces religieux, naguère si pauvres et si humbles, acquirent des richesses considérables, et affichèrent un luxe et un orgueil qui les rendirent odieux au peuple. Un tel scandale ne dura pas moins de deux années en Angleterre. A la fin, l'indignation publique, soulevée par l'insatiable cupidité du pape, y éclata avec tant de force que les prédications cessèrent. Cela n'empêcha point quelques sei-

(1) Labbe, tom. XI, p. 481. La croisade provoquée par le concile de Spolète est la septième; elle se divise en deux expéditions: celle du comte de Champagne, et celle de Richard, comte de Cornouailles. J'en ai puisé les détails dans Aboulféda, Sanutus, Mathieu Pâris et dans une lettre officielle de Richard, comte de Cornouailles.

gneurs anglais, enflammés de la noble ardeur de la gloire, de prendre la croix en 1236, bien décidés à ne point se faire relever de leur vœu à prix d'argent. Le comte de Chester, et Richard comte de Cornouailles, frère de Henri III, firent aussi le serment d'aller combattre les Sarrasins (1).

Ce qui se passait alors en Palestine ne fut pas sans influence sur l'entreprise définitive de la nouvelle croisade. Le sultan d'Alep, qui avait conclu une trève avec les Templiers, étant venu à mourir, son successeur reprit les hostilités contre les Chrétiens. Dans un des engagemens qui s'ensuivirent, les Templiers essuyèrent une défaite si meurtrière que toutes les commanderies de l'Europe furent obligées de leur envoyer des secours d'hommes, et que les Hospitaliers eux-mêmes jurèrent de venger le massacre de leurs rivaux. Trois cents chevaliers de ce dernier Ordre partirent en 1237 pour la Terre-Sainte avec un corps considérable de troupes à leur solde. Ils sortirent de la maison hospitalière de Clerkenwell, à Londres, les armes hautes, et précédés de leur prieur. Ces chevaliers, en passant sur le pont de Londres, dit Mathieu Pâris, saluaient, le capuce bas, tous les

(1) Math. Paris, 337, 339, 364, 365.

habitans accourus sur leur passage et se recommandaient à leurs prières (1).

L'ardeur pour la nouvelle croisade n'éclata pas avec moins de force en France qu'en Angleterre, et surtout dans les provinces du centre et du midi. Thibaut, comte de Champagne, et roi de Navarre par son mariage avec sa troisième femme (2), Hugues, duc de Bourgogne, Henri, comte de Bar, Pierre, comte de Bretagne, et une foule de barons, s'assemblèrent à Lyon pour se concerter sur les moyens de réaliser leur commun désir. Un nonce du pape apparut au milieu de leurs délibérations, et les invita, au nom du souverain pontife, à se séparer et à retourner chacun chez eux. Une pareille versatilité de la part du guide infaillible de

---

(1) Mathieu Paris, 374. Les Hospitaliers étaient bien en état de fournir ce secours à leurs frères d'armes. Au dire de Mathieu Pâris (ad ann. 1244, in Henr. III, lib. II), ils possédaient, dans toute l'étendue de la chrétienté, jusqu'à dix-neuf mille *manoirs;* les Templiers n'en possédaient que neuf mille. Quoiqu'il soit difficile d'apprécier aujourd'hui la valeur de ces biens, les chiffres que nous donne Mathieu Pâris sont très-précieux, en ce qu'ils établissent l'importance relative des deux Ordres; c'est d'ailleurs la première tentative faite par l'un de nos vieux historiens pour recueillir un renseignement statistique de quelque précision. Par le terme de *manoir* ou *manse*, on entendait le labour d'une charrue à deux bœufs.

(2) Nous donnons, à la fin du volume (note C), deux fragmens des poésies de ce prince, se rattachant à la croisade qui se préparait alors.

la chrétienté excita le mécontement des barons ; car c'étaient, disaient-ils, les commandemens de Sa Sainteté qui les avaient déterminés à entreprendre le périlleux voyage de la Terre-Sainte ; et, pour se procurer les armes et les vivres nécessaires, ils avaient été obligés de vendre ou d'engager leurs biens. Le nonce fut honteusement chassé. Les sentimens de la multitude se seraient même manifestés en cette occasion par des actes de violence, si les membres graves et modérés du clergé n'avaient su mettre un frein à sa fureur. Rien ne semblait plus devoir s'opposer à une croisade aussi unanimement désirée, lorsque des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne vinrent supplier les barons français d'attendre que leur souverain pût réunir ses forces aux leurs, et se mettre à leur tête. Cette proposition refroidit l'enthousiasme général et fournit aux esprits irrésolus des argumens contre l'entreprise. La majeure partie des seigneurs français ne s'en rendit pas moins à Marseille et s'y embarqua pour la Terre-Sainte. Furieux du peu de cas que les Français semblaient faire du désir qu'il avait exprimé, l'empereur défendit, aux gouverneurs de la Pouille et des différens pays soumis à sa domination, de prêter aucune assistance aux croisés. Cette mesure empêcha

plusieurs corps de cavalerie de continuer le voyage ; mais elle ne put empêcher le roi de Navarre, le duc de Bourgogne, et les comtes de Bar et de Bretagne de poursuivre leur route vers Ptolémaïs (1).

Les derniers événemens de Palestine rendaient la tâche des barons français non moins ardue qu'aucune des entreprises fabuleuses racontées dans les légendes de chevalerie ; car il s'agissait de reconquérir le royaume de Jérusalem et de délivrer encore une fois le Saint-Sépulcre. La nouvelle des préparatifs de guerre faits en Europe étant parvenue au sultan d'Égypte, dès que la foi des traités ne s'opposa plus à la reprise des hostilités, il chassa les Latins de la ville sainte et fit raser la tour de David, qui jusqu'alors avait toujours été considérée comme sacrée par les Musulmans aussi bien que par les chrétiens. En 1238, la mort vint surprendre Malek-Kamel. Divers princes de la Syrie et de l'Égypte élevèrent alors des prétentions au trône qu'il laissait vacant; mais l'esprit belliqueux était trop actif parmi les Musulmans pour permettre aux Chrétiens d'espérer quelque avantage des dis-

(1) Mathieu Paris, 461, 462, 465. Sanutus, lib. III, pars II, cap. 13.

sensions de leurs ennemis. Le comte de Champagne se rendit d'Acre à Ascalon, dans la vue de relever les fortifications de cette dernière place. Le comte de Bretagne fit avec succès une irruption sur le territoire de Damas, et la guerre se trouva dès-lors engagée. Dans le voisinage de Gaza, trois cents Français, jaloux de la gloire acquise par les chevaliers bretons et voulant les imiter, furent taillés en pièces par un détachement de Turcs inférieur en nombre : le comte de Montfort perdit la vie dans cet engagement, et le comte de Bar y fut fait prisonnier. La défaite des Français inspira une si grande terreur au roi de Navarre qu'il revint à Acre. Voyant l'échec éprouvé par leurs armes, les Français changèrent de plan. Ils cherchèrent, par des alliances avec les princes sarrasins, à arriver au but de leurs efforts. Mais comme ils n'avaient ni chef suprême ni centre d'action, chaque seigneur négocia de son côté et contracta des alliances incompatibles avec cette unité de vues qu'il était cependant si important pour eux d'adopter et de suivre. L'émir de Karac, vassal du sultan de Damas, ayant promis aux Templiers la restitution de la Terre-Sainte, ceux-ci formèrent une ligue offensive et défensive avec ce prince infidèle contre son rival d'Égypte. Vers le même

temps, les Hospitaliers, le roi de Navarre, le comte de Bretagne et plusieurs autres seigneurs signaient un traité de paix et d'amitié avec le soudan d'Égypte (1).

Pendant que les Chrétiens d'Asie s'occupaient de ces négociations, les barons anglais qui avaient pris la croix s'assemblaient à Northampton. Afin d'empêcher le souverain pontife de faire servir leurs armes au succès de ses guerres d'Italie ou d'Allemagne, ils jurèrent sur les autels de conduire leurs troupes directement en Palestine. Le pape renouvela ses efforts pour les déterminer à ne point partir et à acheter les indulgences de la croisade à prix d'argent. Les Franciscains et les Dominicains, ses ministres, n'obtinrent d'eux que des marques de mépris; et, au printemps de l'année 1240, Richard, comte de Cornouailles (2), Guillaume Longue-

(1) SANUTUS, lib. III, pars II, c. 15; MATH. PARIS, 474; ABOULFÉDA, IV, p. 449.

(2) Le nom de Richard, que portait le comte de Cornouailles, répandit l'alarme en Syrie. La terreur que les exploits de Richard Cœur-de-Lion y avait laissée dans les esprits était si grande que son nom seul était redouté des Sarrasins. (M. *Westminster*, p. 303, 304.) « Le » roi Richard, dit Joinville, fit tant d'armes outre-mer à celle fois » que il y fut, que quand les chevaux aux Sarrasins avaient peur » d'aucun buisson, leur maître leur disaient : « Cuides-tu, faisaient » ils à leurs chevaux, que ce soit le roi Richard d'Angleterre? » Et » quand les enfans aux Sarrasines bréaient (criaient), elles leur di-

Épée (1), Théodore, prieur des Hospitaliers, et une foule d'autres seigneurs s'embarquèrent, aux Dunes pour passer en France. Le roi Henri III et sa cour les accompagnèrent jusqu'au bord de la mer, et leur départ s'effectua au milieu des prières et des bénédictions des évêques. A son tour, le monarque français les accueillit avec distinction et bienveillance, et les félicitations du peuple donnèrent à leur marche à travers la France, l'apparence d'un triomphe. Sans s'inquiéter des défenses du pape, ils s'embarquèrent à Marseille pour la Syrie.

Ce fut peu de temps après la signature des deux traités conclus, l'un entre les Templiers et l'émir de Karac, l'autre entre les Hospitaliers et le sultan d'Egypte, que Richard et les autres barons anglais abordèrent à Ptolémaïs. Leur surprise fut extrême en apprenant que le roi de Navarre et le comte de Bretagne

---

» saient : « Tais toi, tais toi, où je irai querre le roi Richard, qui te » tuera. »

(1) Ce Guillaume Longue-Epée étoit fils du comte de Salisbury qui, en 1219, fit le voyage de la Terre-Sainte. Il ne fut jamais comte de Salisbury lui-même, car il réclama vainement la reconnaissance de ses droits (Dugdale, *Baronage*, I, p. 177, et Brookes', *Catalogue of Kings*, etc., p. 266, édit. in-fol. de 1622.) Guillaume Longue-Epée et Richard, comte de Cornouailles, étaient tous deux ennemis déclarés de l'hérésie; en 1225, ils prirent part aux expéditions que Louis VIII dirigea contre les Albigeois.

avaient abandonné les plaines de la Syrie au moment même où ils recevaient l'avis du départ des renforts de l'Europe. L'émir de Karac ne se trouva pas maître de remplir les conditions de son traité avec les Templiers; il ne put même leur rendre les prisonniers chrétiens faits à la bataille de Gaza. Richard s'avança à la tête de ses troupes jusqu'à Jaffa, où le sultan d'Égypte, qui était alors en guerre avec celui de Damas, lui fit faire des propositions de paix. Richard eut la sagesse de ne point les repousser: et, de l'avis du duc de Bourgogne, du Grand-Maître des Hospitaliers et de la plupart des seigneurs du pays, il accepta la trève que lui offrait le sultan. On convint, par le traité, que le sultan ferait sortir de Jérusalem tous les Mahométans qui s'y étaient établis, et qu'il renoncerait à la possession de cette ville, ainsi qu'à celle de Béryte, de Nazareth, du mont Thabor et d'une grande partie de la Terre-Sainte. Outre ces concessions, on arrêta que, de part et d'autre, la paix serait cimentée par l'échange des prisonniers. Le comte de Cornouailles rétrograda alors sur Ptolémaïs. Bien différent du roi de Navarre, qui quitta la Palestine sans s'inquiéter si les Sarrasins observeraient ou non le traité qu'ils avaient souscrit, Richard mit tant d'activité dans la conduite de

cette importante négociation que le sultan d'Égypte n'apporta aucun retard dans la ratification des conditions stipulées.

Le but principal de la croisade étant atteint, et la Palestine se trouvant replacée sous la puissance des Chrétiens, Richard revint en Europe (1). Dans les différentes villes où il passa, on l'accueillit comme le libérateur du Saint-Sépulcre. Soit négligence, soit maladresse, il ne s'était point assuré de l'assentiment des Templiers dans ce qu'il avait fait pour remplir l'espoir de l'Occident. Aussi ces chevaliers, cédant à leur mauvaise humeur et au désir de se venger, rallumèrent-ils ces discordes envenimées qui, au temps de Saladin, avaient si fort hâté la ruine du royaume latin (2).

Les Hospitaliers donnèrent, pour la reconstruction des murs de Jérusalem, tout l'argent qui se trouvait dans le trésor de leur Ordre. Le

---

(1) En juin 1230.

(2) MATH. PARIS, 463, 470, 479. Voyez la relation des événemens de cette eroisade dans la lettre officielle de Richard, p. 503-505, 511, 534. SANUTUS, lib. 3, pars. 2, cap. 16. Guillaume de Salisbury revint environ un an après Richard. (MATH. PARIS, 516). D'après les auteurs arabes, ce serait le sultan de Damas, et non celui d'Égypte, qui aurait restitué la Palestine aux Francs. (MAKRISI, in JOINVILLE, p. 234). Quoi qu'il en soit de cette assertion, on ne peut nier que les Anglais ne parussent très-redoutables aux deux sultans, et qu'ils n'aient tiré tout le parti possible de leur position.

patriarche entra dans la cité sainte accompagné de tout son clergé. Il bénit de nouveau les églises (1). Pendant l'espace de deux années, le culte chrétien fut le seul observé à Jérusalem. Les fidèles commençaient à relever la tête et se flattaient déjà que la foi musulmane avait disparu pour toujours de la cité sainte, lorsqu'apparut un nouvel ennemi, plus formidable encore que les Musulmans.

Les souverains de la Grande-Tartarie, Gengiskan et ses successeurs, après avoir subjugué le vaste empire du Karisme (2), en poursuivirent sans relâche les malheureux habitans et les forcèrent d'abandonner leur pays. Battus, chassés de leurs foyers, les Karismiens se dirigèrent vers le Midi. Ils errèrent en différentes contrées, et arrivèrent enfin en Égypte, où ils demandèrent à s'établir. Le sultan du Caire fut le seul prince musulman qui consentit à traiter avec ces Barbares. Il leur conseilla d'aller se fixer en Pa-

---

(1) Mathieu Paris, 543 ; Makrisi in Joinville, 234.

(2) Le Karisme comprenait la plus grande partie des pays situés entre les frontières de l'empire Mogol, le golfe Persique, l'Inde et le Turquestan. L'embouchure de l'Oxus, près des bords de la mer Caspienne, en formait le centre.

(*Note du Traducteur.*)

lestine (1), et leur envoya un de ses principaux émirs avec un corps de troupes considérable, pour leur servir de guide et d'auxiliaires. Le général karismien Barbakan entra alors en Terre-Sainte à la tête de vingt mille cavaliers. Ce fut avec une profonde consternation que les Chrétiens de Jérusalem apprirent l'arrivée de cette horde de Tartares sur leur territoire. Pensant qu'il était sage d'opposer à ces Barbares d'autres Barbares, les chevaliers latins invitèrent les sultans d'Emesse et de Damas à se joindre à eux pour exterminer des hommes qu'à bon droit, disaient-ils, on pouvait considérer comme

---

(1) Suivant une lettre officielle du clergé d'Orient au clergé d'Occident, rapportée par Mathieu Pâris, p. 566, ce serait là l'occasion de l'invasion des Karismiens en Palestine. Dans une autre lettre, citée p. 548, le Grand-Maître des chevaliers de l'Hôpital dit que les Karismiens, appelés par le sultan, reçurent de lui l'ordre de s'emparer de la Palestine. Enfin, dans une troisième lettre, qui se trouve à la page 546, l'empereur Frédéric accuse les Templiers d'avoir violé le traité que le comte de Cornouailles avait conclu avec le sultan d'Égypte et il attribue à cette cause les hostilités des Karismiens. Quoique les paroles de l'empereur, en ce qui touche les Templiers, ne doivent être accueillies qu'avec beaucoup de méfiance à cause de l'indignation que leur conduite envers les chevaliers allemands de l'Ordre Teutonique lui avait inspirée, néanmoins on ne peut guère douter que les Templiers n'aient commis les actes d'hostilités dont il les accuse; car leur traité ne les liait qu'envers le sultan de Damas et l'émir de Karac. L'empereur peut ne point se tromper sur les faits; mais il en tire très-certainement des conclusions erronées. Quelle qu'eût été la conduite des Ordres militaires, les Karismiens n'en auraient pas moins porté le ravage et la destruction en Syrie et en Palestine.

les ennemis de tout le genre humain. Leurs sollicitations demeurèrent sans effet. D'après l'état de dégradation des fortifications de Jérusalem, il était aisé de juger que la cité du Christ ne résisterait point à une attaque un peu sérieuse. Les chevaliers des Ordres militaires et la majeure partie des habitans se décidèrent à l'abandonner. Les Karismiens ne tardèrent pas à y entrer. Ils y mirent tout à feu et à sang, et profanèrent les lieux vénérés par les Musulmans aussi bien que les églises des Chrétiens. Dans les divertissemens de leur cruauté, ces sauvages, poussant la barbarie jusqu'au fanatisme, enlevèrent de leurs tombeaux les ossemens des morts les plus illustres, formèrent un bûcher de ces vénérables restes, et, lorsqu'ils les eurent consumés, ils en dispersèrent les cendres au vent. Joignant la férocité à l'outrage, ils immolèrent les prêtres au pied des autels, et, pendant que le couteau pénétrait dans le cœur de ces victimes sacrées, ils s'écriaient : « Versons leur sang là où ils « ont répandu le vin en commémoration de « leur Dieu mort en croix. » Non moins rusés que féroces, les Karismiens élevèrent les bannières de la croix sur le haut des tours de Jérusalem, et, trompés par cette apparence, plusieurs milliers de Chrétiens fugitifs s'empres-

sèrent de rentrer dans la ville; mais ce fut pour y partager le funeste sort de leurs frères (1). Par leurs instances réitérées, les Templiers finirent par obtenir des Syriens, leurs alliés, un secours de quatre mille cavaliers. Malgré ce secours, les forces réunies des Chrétiens et des Musulmans étaient si inférieures à celles des Tartares que la prudence commandait aux premiers de se tenir sur la défensive; mais la fureur belliqueuse du patriarche précipita l'armée confédérée dans l'abîme. On se battit avec acharnement pendant deux jours entiers dans les plaines de Gaza. Les soldats des sultans de Damas et d'Émesse furent massacrés ou dispersés. Les pertes des autres corps de l'armée furent immenses, et telles qu'on en trouverait à peine un second exemple dans l'histoire des croisades. Rarement, en effet, les Latins avaient vu succomber dans la même bataille les deux Grand-Maîtres de Saint-Jean et du Temple. Seize Hospitaliers, trente-trois Templiers, et trois chevaliers teutoniques échappèrent seuls au fer des Karismiens, et s'enfuirent à Ptolé-

(1) Voyez, sur ce triste sujet, les lettres recueillies par Mathieu Pâris, citées dans la note précédente, et Makrisi, p. 235. Les détails que ces auteurs nous ont conservés sur la manière dont les Chrétiens furent immolés, offrent quelques différences; mais ils ne laissent aucune incertitude sur l'énormité des massacres.

maïs, qui devint alors le refuge des Chrétiens. Après avoir rasé les fortifications d'Ascalon et le château de Tibériade, les Karismiens et les Égyptiens vinrent asseoir leur camp dans la plaine d'Acre. Ils se mirent à dévaster les campagnes, massacrant ou réduisant en esclavage tous les Francs qu'ils pouvaient rencontrer. La place de Jaffa ne tarda pas à être attaquée par eux. Gauthier de Brienne, seigneur de cette ville, fait prisonnier à la bataille de Gaza, était entre leurs mains. Ils l'attachèrent à un poteau et l'exposèrent ainsi aux regards des habitans, leur déclarant que le comte demeurerait dans cette dégradante situation tant que la ville ne se rendrait point (1). Bravant les outrages des Karismiens et le trépas dont ils le menaçaient, Gauthier exhorta à haute voix la garnison à faire une résistance opiniâtre, ajoutant qu'on ne pouvait en aucune manière se fier aux promesses du cruel et inexorable sultan. Ce noble et héroïque seigneur fut envoyé captif au Caire, où la multitude, incapable d'apprécier sa grandeur d'ame, le massacra lâchement.

A l'instigation du sultan du Caire, quelques bandes de Karismiens et de Mameloucks couru-

(1) Ann. Dom. 1244.

rent mettre le siége devant Damas, et parvinrent à s'en rendre maîtres. L'Europe apprit avec douleur que la puissance musulmane se consolidait chaque jour davantage en Orient. La coalition des Égyptiens et des Karismiens ne tarda pourtant pas à se dissoudre. Non moins déloyal que cruel, le sultan d'Égypte ne voulut point permettre à ses alliés de s'établir à demeure sur les rives du Nil, quoiqu'antérieurement il leur en eût fait la promesse. Ceux-ci coururent aussitôt se ranger sous les bannières du sultan de Damas, à qui ils offrirent le secours de leur épée pour reconquérir sa capitale. Cependant, comme la cause des Mameloucks ne pouvait être séparée de celle de l'Islamisme, toutes les forces de la Syrie et de l'Égypte se réunirent, en 1247, pour exterminer les Barbares du Nord. Une bataille générale leur fut livrée. Barbakan y perdit la vie, et les Karismiens, mis dans une déroute complète, ne tardèrent pas à être totalement anéantis. La terreur que leur présence entretenait au sein des populations musulmanes commença à se dissiper, et les états de l'Asie méridionale purent enfin espérer de réparer les désastres que leur avaient causés ces Barbares (1).

---

(1) Joinville, 209, 211; Sanutus, lib. III, pars 12, cap. 1;

La superstition d'un roi de France et les succès des sauvages Karismiens donnèrent naissance à la huitième croisade. En 1245, le pape Innocent IV convoqua un concile général à Lyon. Galeran, évêque de Béryte, y déroula le tableau des malheurs occasionés par l'irruption des Tartares en Terre-Sainte, et remit aux pères du concile le soin de décider s'il convenait de tenter un effort pour rétablir les choses en Palestine sur le pied où Richard, comte de Cornouailles, les avait laissées. Le concile ordonna qu'une nouvelle croisade serait prêchée dans toute la chrétienté; que pendant quatre années les hostilités seraient suspendues en Europe entre les princes chrétiens; qu'il n'y aurait, ni tournois, ni fêtes, ni réjouissances publiques; enfin que ceux des fidèles qui ne contribueraient pas de leur personne à la défense de la sainte cause, y contribueraient de leur argent. On arrêta en outre que les ecclésiastiques donneraient le vingtième de leurs revenus, et les cardinaux le dixième (1).

Deguignes, liv. 15; Mathieu Paris, 599, et les lettres déjà citées.

(1) Les priviléges accoutumés furent promis aux croisés. Mathieu Pâris (p. 580 — 595) donne une relation détaillée de ce qui se passa dans le concile de Lyon. Cette relation a un intérêt particulier pour les lecteurs anglais à cause des vives remontrances des

Le pape écrivit au roi d'Angleterre, Henri III, pour l'inviter à insister auprès de ses sujets sur la nécessité d'aller châtier les Karismiens (1). L'esprit des croisades se montra beaucoup plus prononcé en France que dans aucun autre pays de l'Occident. Il exalta surtout au plus haut point les sentimens pieux et chevaleresques qui régnaient dans le cœur de Louis IX. Ce roi, étant dangereusement malade, avait, selon l'usage du temps, fait le vœu d'aller en Terre-Sainte s'il se rétablissait (2 et 3).

---

barons de la Grande-Bretagne contre la rapacité de l'Église Romaine. L'établissement d'une taxe, pour subvenir aux dépenses de la croisade, rencontra une forte opposition dans le concile : le peuple se rappelait l'usage que le pape avait fait du produit de celles qui avaient été précédemment imposées aux nations de l'Occident.

(1) RYMER, I, p. 254 de la nouvelle édition.

(2) Les sources auxquelles j'ai puisé, pour la relation de la huitième croisade, sont Mathieu Pâris, l'Histoire de saint Louis, par Joinville, sénéchal de Champagne, la chronique orientale de Makrisi, et plusieurs autres chroniques arabes, recueillies et traduites par les éditeurs de l'histoire de saint Louis, publiée à Paris en 1761. Joinville ne fut pas moins bien placé que Villehardouin pour connaître les événemens dont il nous a laissé la relation. Charles Dufresne Ducange a enrichi les ouvrages de ces deux historiens de notes nombreuses du plus grand prix.

(3) Voici comment Joinville raconte le fait : « Advint, ainsi comme « Dieu voulut, qu'une grande maladie prit le roi à Paris, dont il fut à « tel meschief, si comme il le disait, que l'une des dames qui le « gardaient lui voulait traire le drap sur le visage, et disait qu'il était « mort. Et une autre dame, qui était à l'autre part du lit, ne le « souffrit mie (pas) ; ainçois (mais) disait que il avait encore l'ame « au corps. Comment que il ouit le discord de ces deux dames, notre

Dans le délire de la fièvre, son cerveau malade lui avait représenté les Sarrasins remportant une victoire signalée sur les Latins, et ce brave souverain d'une valeureuse nation s'était imaginé qu'il était appelé à venger la défaite des Chrétiens (1). Son rêve se trouvait en

---

« Seigneur ouvra en lui et lui envoya santé tantôt, car il était « esmuys (muet) et ne pouvait parler. Il requit qu'on lui donnât la croix « et si fit-on. Lors la reine, sa mère, ouit dire que la parole lui étoit « revenue et elle en fit si grand joie comme elle put plus. Et quand « elle sût que il fut croisé, ainsi comme il même le contait, elle « mena aussi grand deuil comme si elle le vit mort. »

Afin de faciliter à la généralité des lecteurs l'intelligence des passages de l'histoire de Joinville cités dans le cours de ce volume, j'ai pris le parti, comme je l'ai déjà fait pour Villehardouin, de substituer l'orthographe moderne à la vieille et irrégulière orthographe de nos anciens chroniqueurs nationaux. Je me suis toutefois scrupuleusement abstenu de faire subir aucune altération au texte, et même lorsqu'il s'y est rencontré des expressions qu'on ne saurait bien comprendre sans le secours d'un glossaire, je les ai laissé subsister, me bornant à en indiquer la signification entre parenthèses pour les personnes peu familiarisées avec l'ancien langage français.

(*Note du Traducteur.*)

(1) Saint Louis fit ce vœu vers l'année 1244. Voyez les passages de Guillaume de Nangis et de la chronique de saint Denis, cités dans les notes de Ducange. Du moment où saint Louis prit la résolution d'aller en Terre-Sainte, il renonça à toute espèce de luxe dans ses habits et échangea la pourpre royale contre la robe noire des religieux. Pendant le cours de la croisade, il s'abstint de porter l'écarlate, le vair et l'hermine. L'exemple du monarque ramena à l'observation des lois somptuaires. Le sire de Joinville dit : « En la voie d'outre-mer, on « ne remarqua une seule cotte brodée, ni celle du roi, ni celle d'au« trui. » Si les barons français se montrèrent sévères quant à la simplicité de leurs vêtemens, ils le furent bien peu quant à la pureté de leurs mœurs pendant leur séjour à Damiette.

partie réalisé par les victoires des Karismiens : aussi ses apprêts pour le voyage d'outre-mer avaient-ils précédé la décision prise par le concile de Lyon.

Les comtes d'Artois, de Poitiers, et d'Anjou, ses trois frères, le duc de Bourgogne, la comtesse de Flandre et ses deux fils, le comte de Saint-Paul et une foule de seigneurs et de chevaliers prirent également la croix (1). Les ministres et les conseillers de Louis IX employèrent tour à tour le langage de la raison et celui de la persuasion pour le détourner de sa périlleuse entreprise : leurs efforts furent vains. Le tableau qu'ils lui firent des dangers auxquels il allait s'exposer, loin d'abattre l'enthousiasme religieux du monarque, aiguillonna au contraire son ardeur généreuse, et il ne fut plus préoccupé que de la pensée d'effacer de son écusson les taches qu'y avaient imprimées la mollesse et l'insouciance de Louis VII et de Philippe-Auguste (2).

(1) Mathieu Paris, p. 600, et Joinville.

(2) Mathieu Pâris cite un trait qui caractérise parfaitement le zèle de saint Louis pour la croisade. Le voici tel qu'il est rapporté par M. Michaud, dont la version est plus étendue que celle de M. Mills. « D'après une ancienne coutume, les rois de France, dans les grandes « solennités, donnaient à ceux de leurs sujets qui se trouvaient à la « cour certaines capes ou manteaux fourrés, dont ceux-ci se revê-

Si la politique des Musulmans de Syrie voulait qu'ils s'opposassent aux progrès du sultan d'Égypte et à ceux des Karismiens, combien les Français d'Occident, qui voyaient la presque totalité de la Terre-Sainte dévastée et leurs frères d'Orient sur le point d'en être chassés, ne devaient-ils point avoir à cœur de défendre ce pays, dont la conquête et la conservation leur avaient coûté tant de sang? L'intérêt de la religion, la gloire de leurs armes, la situation critique de leur colonie menacée, la conservation de droits de propriété fondés sur un longue possession, tout à leurs yeux se réunissait pour leur imposer une nouvelle croisade (1).

« taient sur-le-champ et avant de sortir du palais. Dans les anciens « *comptes*, ces capes s'appelaient *livrées*, parce que le souverain les « donnait et les livrait lui-même. Louis ordonna (en 1245) qu'on en « préparât pour la veille de Noël un grand nombre, sur lesquelles on « fit appliquer des croix en broderies d'or et de soie : le moment venu, « chacun se couvrit du manteau que le prince lui avait donné, et sans « s'être aperçu de la pieuse fraude, suivit le monarque à la chapelle. « Quel fut leur étonnement, lorsqu'à la lueur des cierges ils aperçu- « rent, d'abord sur ceux qui étaient devant eux, ensuite sur eux- « mêmes, le signe d'un engagement qu'ils n'avaient point contracté. « Tel était cependant le caractère des chevaliers français qu'ils se « crurent tous obligés de répondre à cet appel fait à leur bravoure ; « tous les courtisans, après l'office divin, se mirent à rire avec l'*adroit* « *pêcheur d'hommes* et firent le serment de l'accompagner en « Asie. »

(1) Deguignes, IV, 112. Les productions poétiques des ménestrels de l'époque sont le miroir fidèle de l'opinion des peuples contemporains

Le nom de saint Louis n'était pas seulement en grande vénération parmi les Français, les Anglais eux-mêmes le révéraient, et ce fut surtout pour imiter son exemple que l'évêque de Salisbury, Guillaume Longue-Épée (1), Gauthier de Lucy et beaucoup d'autres seigneurs et gentilshommes anglais prirent la croix. Guillaume Longue-Épée était pauvre, ou feignait de l'être; il alla à Rome solliciter des secours du pape. « Votre Sainteté, lui dit-il, voit que « j'ai pris la croix. Mon nom, Guillaume « Longue-Épée, est grand et célèbre; mais ma « fortune n'est pas égale à la noblesse de ma « famille. Le roi d'Angleterre, mon parent et « mon seigneur lige, m'a dépouillé du titre de « comte de Salisbury et des biens qui y sont « attachés. Comme il a employé dans cette cir- « constance les voies légales, et qu'aucun « sentiment personnel ne l'a porté à agir « ainsi à mon égard, je ne le blâme point.

---

relativement aux guerres saintes. Il existe une pièce composée par Rutebeuf, poète du 13e siècle, qui ne permet guère de douter qu'à cette époque on ne commençât à être las des croisades, et même à en reconnaître la folie. Cette pièce est un dialogue en vers entre un croisé et un non croisé; les deux interlocuteurs y parlent tour-à-tour pour et contre les croisades: on en trouvera le texte et la traduction dans l'appendice de ce volume, note D.

(1) Le même qui, en 1240, accompagnait Richard, comte de Cornouailles, en Terre-Sainte.

« Mais je suis forcé, dans ma détresse, de « m'adresser à votre cœur compatissant. Nous « voyons Richard, comte de Cornouailles, « grâce à la faveur de votre Sainteté, rece- « voir, sans prendre la croix, de grosses som- « mes d'argent de ceux qui se sont engagés au « pélerinage de la Terre-Sainte; en consé- « quence, moi qui suis décoré du signe sacré « et qui ne possède rien, je viens solliciter de « vous la même faveur. » Comme ce n'était pas aux coffres du Vatican que Guillaume Longue-Épée s'adressait pour avoir de l'argent, le pape lui fit un accueil bienveillant, admira son éloquence et ses vertus chevaleresques, et lui délivra des lettres qui l'autorisaient à piller ses compatriotes pour le bien de la croisade. Guillaume revint en Angleterre, et parvint à extorquer aux hommes pieux plus de mille marcs d'argent; tandis que, de son côté, le comte de Cornouailles, ou moins scrupuleux ou plus puissant, se faisait donner, dans son insatiable cupidité, six mille livres par un seul archidiacre (1).

Les soins politiques de son royaume retardèrent de trois années le départ de saint Louis (2); mais l'argent et les soldats qu'il

---

(1) MATHIEU PARIS, 638, 639.
(2) MATHIEU PARIS, 578, 645. Le pape et saint Louis exigèrent du

envoya pendant ce temps en Terre-Sainte, y soutinrent l'espoir des Chrétiens. Les Ordres militaires se recrutèrent au moyen de troupes séculières soldées, et de chevaliers novices tirés des différens pays de l'Europe. Les deux Grands Maîtres envoyèrent en outre demander au sultan d'Égypte un sauf-conduit pour quelques-uns de leurs chevaliers, auxquels ils avaient confié la mission d'aller retirer des mains des Sarrasins les Hospitaliers et les Templiers faits prisonniers dans la dernière bataille, prisonniers que les Karismiens avaient livrés aux Musulmans. Quoique, dans les deux Ordres, on regardât comme morts ceux qui se rendaient prisonniers de guerre, cependant, dans une si triste conjoncture, les deux Grands Maîtres ne jugèrent pas à propos d'observer une si sévère discipline, et, pour tirer un nouveau secours de ces prisonniers, ils envoyèrent, comme nous venons de le dire, une députation d'Hospitaliers et de Templiers au sultan d'Égypte. Celui-ci rejeta l'or qu'ils lui offrirent pour la rançon de leurs frères. « A dieu ne plaise, leur dit-il, que « je traite avec des perfides qui autrefois ont « voulu livrer leur empereur, et qui, se disant

---

clergé de France le dixième de ses revenus, pendant trois années, pour les frais de la croisade. Mathieu Paris, 620.

« entre eux frères et compagnons d'armes, ne
« laissent pas, depuis cinq ans, quand ils se
« rencontrent, de se charger les uns les autres
« avec plus de fureur et d'animosité qu'ils
« n'en font paraître contre les ennemis de leur
« loi. Ne sait-on pas le peu de sûreté qu'il y
« a dans les paroles des Templiers, et que
« ce furent ces religieux qui, en haine des
« Hospitaliers, violèrent la trève que j'avais
« faite avec le roi d'Angleterre, que les Tem-
« pliers, par mépris, appelaient *Ce petit*
« *garçon-là*? Cependant, dans la dernière ba-
« taille, nous avons vu ces Templiers, si fiers
« et si superbes, s'abandonner à une honteuse
« fuite, et, ce qui n'était jamais arrivé dans
« leur Ordre, celui qui portait le *Beauséan*
« ou étendard de la croix, s'enfuir le pre-
« mier, contre son devoir et les règles de
« l'institution. Mais ce n'est pas en cela seul
« que depuis long-temps les Hospitaliers et les
« Templiers ne se font point scrupule de violer
« les statuts de leur profession. D'où vient, par
« exemple, que les chevaliers qui, par leurs lois,
« ne doivent, au plus, abandonner pour leur
« rançon que leur capuce ou leur ceinture,
« nous offrent aujourd'hui de si grosses som-
« mes, si ce n'est pour se fortifier par leur
« nombre contre notre puissance? Mais allez

« leur dire que, puisque la justice de Dieu les « a livrés entre mes mains, ils n'en sortiront « jamais tant que je vivrai, et qu'à l'exemple « de leurs prédécesseurs, je ne sais pas dis- « tinguer un chevalier prisonnier d'un che- « valier mort sur le champ de bataille. » Malgré ce refus, les ministres du sultan d'Égypte assurèrent aux députés chrétiens que, par l'intercession de l'empereur d'Allemagne, ils pourraient obtenir la liberté de leurs frères. Le sultan aimait et estimait l'empereur, et il eût suffi en effet que celui-ci exprimât le moindre vœu en faveur des prisonniers, pour détermi- ner le sultan à accorder immédiatement ce qu'il lui aurait demandé (1).

Le 12 juin 1248, le roi Louis IX, accom- pagné de ses trois frères, se rendit à l'abbaye de Saint-Denis, où Eudes de Châteauroux, légat du pape, lui remit l'oriflamme (2), l'aumônière,

---

(1) Ce fait est une preuve assez forte de l'amitié qui unissait l'empereur Frédéric et le sultan d'Égypte Malek-Saleh Negmeddin (ou l'étoile de la religion); il est rapporté par Mathieu Pâris, p. 610. Dans une lettre adressée au pape, à l'occasion de négociations entamées pour la conclusion de la paix, négociations qui n'eurent du reste aucun succès, le sultan parle de son amitié et de celle de Malek-Kamel, son père, pour l'empereur. MATHIEU PARIS, 621. Voyez ci-dessus, p. 151.

(2) L'oriflamme, ou *Aurea flamma*, était la bannière de l'abbé et du monastère de Saint-Denis. Le droit de la porter appartenait aux

et le bourdon. Sur la fin d'août, il s'embarqua à Aigues-Mortes; et, le 17 septembre de la même année, il arriva à Chypre. C'était dans cette île qu'il avait donné rendez-vous à ses barons et à leurs vassaux (1 et 2). Il y fit un séjour

---

comtes du Vexin, qui, comme avoués et protecteurs de l'abbaye, commandaient ses vassaux dans les guerres particulières entreprises pour la défense de ses droits. Sous Philippe Ier ou sous Louis-le-Gros, son fils, le comté du Vexin passa dans le domaine des rois de France, qui devinrent dès-lors les protecteurs de l'église de Saint-Denis. Comme saint Denis lui-même était le protecteur de la France, les rois français faisaient porter sa bannière devant eux dans les guerres nationales. Sous Charles VII, l'oriflamme fut remplacée par une enseigne blanche. La bannière de Saint-Denis, semblable pour la forme à celles de toutes nos églises, était carrée, fendue par le bas en divers endroits, ornée de franges, et attachée par le haut à un bâton en travers, suspendu au bout d'une hampe : cette hampe était dorée. L'étoffe de l'étendard était de couleur rouge, ce qui lui a fait donner le nom d'*oriflamme*. MÉNAGE, *Dict. Étymol.* et DUCANGE, *Dissert.* 18.

(1) Le sire de Joinville, sénéchal de Champagne, fut du nombre des seigneurs qui rejoignirent Louis IX à Chypre. Il reçut en France des mains d'un prêtre l'écharpe et le bourdon, et se mit en route. En sortant d'un village d'où l'on découvrait son castel, le regret de partir lui serra si fort le cœur qu'il dit : « Je ne voulus retourner mes yeux vers Joinville pour ce que le cœur ne me attendrît « du beau chastel que je laissais et de mes deux enfans. »

(*Note du Traducteur.*)

(2) Ce fut à Marseille que Joinville s'embarqua. Il conduisait avec lui vingt chevaliers. « Au mois d'août, dit-il, entrâmes dans nos nefs à la roche de Marseille. A celle journée que nous entrâmes en nos nefs, fit l'on ouvrir la porte de la nef, et mit l'on tous nos chevaux ens, que nous devions mener outremer; et puis reclôt l'on la porte et la boucha l'on bien, aussi comme l'on naye un tonneau, pource que quand la nef est en la mer toute la porte est en l'eau. Quand les chevaux furent ens, notre maître nautonnier écria à ses nautonniers qui étaient

de huit mois, qu'il employa à organiser ses troupes, à accomplir des œuvres de piété, et surtout à apaiser les divisions que l'esprit de jalousie entretenait entre les Hospitaliers et les Templiers. Le manque de vivres s'étant fait sentir parmi les Français (1), les Vénitiens et

---

au bec de la nef, et leur dit: « Est arée (arrangée) votre besogne? » « Sire, viennent avant les clercs et les prouaires (prêtres)». Maintenant qu'ils furent venus, il leur écria: « Chantez de par Dieu ». Et ils s'écrièrent tous à une voix : *Veni, Creator Spiritus*. Et il écria à ses nautonniers: « Faites voile de par Dieu »; et ils si firent. Et en bref temps le vent se ferit aux voiles et nous eut tollu (ôté) la vue de la terre, que nous ne vîmes que le ciel et eau, et, chacun jour, nous éloigna le vent des pays où nous avions été nés. Et ces choses vous montré-je que celui est bien fou hardi qui se ose mettre en tel péril, à tout autrui chatel ou en pêché mortel; car l'on se dort le soir là où on ne sait si l'on se trouvera au matin au fond de la mer. En la mer, nous advint une fière merveille, que nous trouvâmes une montagne toute ronde qui était devant Barbarie. Nous la trouvâmes entour l'heure de vêpres et nageâmes tout le soir, et cuidâmes (crûmes) bien avoir fait plus de cinquante lieues, et le lendemain nous nous trouvâmes devant icelle même montagne; et ainsi nous advint par deux fois ou par trois. Quand les mariniers virent ce, ils furent tous ébahis, et nous dirent que nos nefs étaient en grand péril; car nous étions devant la terre aux Sarrasins de Barbarie. Lors nous dit un prud'homme prêtre, qu'on appelait doyen de Malrut, car il n'eut onques persécution en paroisse, ni par défaut d'eau, ni de trop de pluie, ni d'autre persécution, que, aussitôt comme il avait fait trois processions par trois samedis, que Dieu et sa mère nous délivrassent. Samedi était; nous fîmes la première procession autour les deux mâts de la nef; je même m'y fit porter par les bras, pour ce que j'étais grief malade. Onques puis nous ne vîmes la montagne, et vînmes en Chypre le tiers samedi. »

(1) Au dire de Joinville, des approvisionnemens considérables avaient été faits dès long-temps à Chypre pour subvenir aux besoins

d'autres peuples leur expédièrent des approvisionnemens. L'empereur Frédéric lui-même fut extrêmement utile à l'armée par l'envoi de secours de ce genre. Aussi Louis IX, pénétré de reconnaissance, implora-t-il du pape le pardon d'un monarque qui montrait tant de sollicitude pour les soldats de la croix.

Des ambassadeurs d'un prince tartare vinrent à Chypre trouver le roi de France pour lui offrir l'assistance de leur maître, afin de chasser les Sarrasins et les païens de la Terre-Sainte.

---

des croisés; mais l'intempérance, jointe à la prolongation imprévue de leur séjour dans l'île, fit bientôt succéder la disette à l'abondance, et force fut de recourir aux Vénitiens et aux autres nations de l'Europe pour pouvoir subsister. « Quand nous vînmes en Chypre, dit « Joinville, le roi était jà en Chypre, et trouvâmes grand foison de la « pourveance le roi; c'est à savoir, les celliers le roi et les deniers et « les greniers. Les celliers le roi étaient tels que sa gent avait fait en « mi les champs sur la rive de la mer grands moyes (monceaux) de « tonneaux de vin qu'ils avaient achetés deux ans devant que le roi « vint, et les avaient mis les uns sur les autres, que quand l'on les « voyait devant, il semblait que ce fussent granches. Les fromens et « les orges, ils les avaient mis par monceaux en mi les champs; et « quand on les voyait il semblait que ce fussent montagnes; car la « pluie avait battu les bleds de long-temps, les avait fait germer par « dessus, si qu'il n'y paraissait que l'herbe verte. » Un fait digne de remarque, c'est que ce grain, quand on le découvrit, se trouva dans un état de conservation aussi parfait que si on l'eût placé dans des *silos* faits exprès. En effet, ajoute Joinville, « quand l'on « abattit les croûtes de dessus à toute l'herbe verte, on trouva le « froment et l'orge aussi frais comme si on l'eût maintenant battu. »

(*Note du Traducteur.*)

Louis envoya à ce prince un magnifique présent (1); et afin de l'amener à embrasser le christianisme, il chargea deux frères prêcheurs, qui parlaient l'arabe, d'aller lui enseigner la vraie foi, comptant sur leur éloquence et sur les images saintes dont le présent était orné, pour opérer la conversion de ce Scythe sauvage et de sa cour (2).

Au printemps de l'année 1249, Louis passa la revue de ses troupes et donna ordre à sa flotte de se préparer au départ. Les forces de terre du monarque français ne s'élevaient pas à moins de cinquante mille hommes; ses forces navales se composaient de dix-huit cents bâtimens, tant navires de charge et de transport que bateaux plats. La flotte ayant mis à la voile, un coup de vent la dispersa. Cependant un certain nombre de vaisseaux montés par trois cents chevaliers et leurs hommes d'armes, parvinrent à se rallier et ne tardèrent point à arriver, avec le roi, en vue de Damiette (3).

---

(1) C'était une tente de fine écarlate, en forme de chapelle, sur laquelle était représentés en broderie quelques uns des mystères de la religion chrétienne.

(2) JOINVILLE, 120.

(3) A la vue de Damiette, l'un des pilotes de la flotte s'écria: « Dieu nous aide! Dieu nous aide! nous sommes en présence de Da« miette. » Cette exclamation peut donner une idée de la frayeur,

Le rivage était bordé des soldats du sultan du Caire, Malek-Saleh Negmeddin, l'un des fils de Malek-Kamel. Le bruit de leurs cors et de leurs tymbales causa aux Français une surprise mêlée de terreur (1). Louis IX envoya sur-le-champ des héraults à Negmeddin, qui se trouvait alors dans le voisinage du canal d'Aschmoun. Ils lui dépeignirent la puissance de leur maître, et n'épargnèrent pas l'exagération. A les entendre, le seul moyen de détourner la tempête qui menaçait les états du sultan était d'y recevoir des prêtres chrétiens pour enseigner la vraie foi aux peuples de l'Égypte (2). Sans cela, disaient-ils, le roi de France

---

qu'inspiraient en général aux Chrétiens les peuples qu'ils allaient combattre. Saint Louis chercha à relever le courage un moment abattu des guerriers français. Le discours qu'il leur tint en cette occasion est rapporté dans la correspondance de Guy de Melun, l'un des seigneurs qui accompagnaient ce roi en Terre-Sainte. « Mes fidèles « amis, dit saint Louis aux barons et aux prélats qui l'entouraient, « nous serons invincibles si nous sommes inséparables dans notre chari- « té. Ce n'est pas sans une permission divine que nous sommes trans- « portés ici pour aborder dans un pays si puissamment occupé. Je ne « suis point le roi de France, je ne suis point la Sainte-Église: c'est « vous qui êtes l'un et l'autre. Je ne suis qu'un homme, dont la vie « s'éteindra comme celle d'un autre quand Dieu voudra. »

(*Note du Traducteur.*)

(1) « La noise (bruit) qu'ils menaient de leurs nacaires (tymbales) et « de leurs cors sarrazinois, dit Joinville, était épouvantable à écou- « ter. » (*Note du Traducteur.*)

(2) Il était très-rare que les Chrétiens songeâssent à convertir les Musulmans. C'était seulement quand leur épée les trahissait qu'ils

se verrait forcé de poursuivre les sujets de Negmeddin à outrance, laissant à Dieu le soin de décider auquel des deux monarques appartiendrait le pays qu'il s'agissait de convertir. Le sultan répondit qu'il savait manier l'épée, et qu'il n'avait pas dans le cœur moins de courage que les Français ; que la cause de l'Islamisme était celle de la justice ; et qu'on lisait ces paroles dans le Coran : « Ceux qui feront « la guerre injustement, périront » ; que les armées chrétiennes pouvaient être plus nombreuses que les troupes musulmanes, mais que la parole de Dieu disait aussi : « Combien de « fois n'a-t-on pas vu d'innombrables armées

---

avaient recours aux argumens. On me permettra d'intervertir ici l'ordre chronologique pour citer quelques faits. En 1285, le pape Honoré IV, voulant convertir les Sarrasins au christianisme, témoigna le désir, suivant l'idée qu'en avaient eue ses prédécesseurs, de voir s'établir à Paris des écoles où l'on enseignât l'arabe et les autres idiômes de l'Orient. Dans les projets de croisades que l'on forma plus tard, il fut toujours proposé d'instruire les Sarrasins *l'épée à la main*. Le concile de Vienne, en 1312, recommanda la conversion des infidèles et le rétablissement des écoles comme l'unique moyen de recouvrer la Terre-Sainte. Il fut en conséquence ordonné qu'il y aurait des professeurs d'hébreu, de chaldéen et des différens dialectes arabes, à Rome, à Paris, à Oxford, à Bologne et à Salamanque, et que les érudits traduiraient en latin les meilleurs livres arabes. Ce décret ne fut mis à exécution en France que sous le règne de François I[er], qui fonda le Collége royal de France et qui envoya même en Orient chercher des livres orientaux. Voyez l'Histoire de l'Université de Paris par Du Boulay, tome III, p. 472.

« détruites par une poignée de soldats (1) ! »

Quelques chevaliers cherchèrent à dissuader le roi de débarquer, afin de donner à leurs frères d'armes le temps de se réunir à eux; mais la tempête que saint Louis venait d'essuyer lui fit craindre de se trouver de nouveau exposé aux dangers de la mer. En conséquence, le second jour de son arrivée, le 5 juin 1249, il commanda le débarquement. Un des premiers il s'élança dans les flots, l'écu au cou, le heaume en tête, la lance au poing, et gagna le rivage, suivi des siens. Saisis d'épouvante, les Sarrasins ne lui opposèrent qu'une faible résistance, et s'enfuirent dans l'intérieur du pays. Quoiqu'alors Damiette fût plus en état de soutenir un siége qu'au temps où elle résista pendant dix-huit mois entiers aux attaques des Latins, les soldats de la garnison confièrent de préférence leur salut à la vitesse de leurs chevaux. Arrivés au Caire, on les reçut avec l'indignation que méritait leur lâche conduite; et le sultan, qui avait quitté les bords du canal d'Aschmoun pour revenir dans sa capitale, fit pendre tous leurs chefs au nombre de cinquante. Les habitans de Damiette se

(1) Makrisi, 239, etc.

chargèrent de ce qu'ils avaient de plus précieux, et, après avoir mis le feu à la partie de la ville où ils avaient réuni leurs marchandises et les richesses qu'ils ne pouvaient emporter, ils furent chercher un refuge au Caire (1). Louis fixa sa résidence à Damiette; un gouvernement chrétien y fut établi; et le clergé, fidèle à son ancienne coutume, en purifia les mosquées. D'après l'usage constamment observé en pareille circonstance, le tiers des dépouilles des vaincus devait être remis au général en chef, et les deux autres tiers partagés entre les pélerins; mais, suivant le conseil du patriarche de Jérusalem, Louis ordonna que le blé et les autres provisions de bouche seraient mis en réserve pour la subsistance de l'armée, et il garda le reste du butin (2).

Le caractère religieux de la guerre entreprise par les chrétiens et la nécessité du maintien de la discipline militaire ne purent rien sur la conduite des saints guerriers. Les barons cherchèrent à se surpasser les uns les autres par la splendeur de leurs banquets, et la mul-

(1) Joinville, 126, etc. Makrisi, 239, etc.

(2) Ce qui restait du butin ne valait guère plus de six mille livres. La manière dont le roi en disposa fait dire à Joinville : « Ainsi demeura « la besogne, dont maintes gents se tinrent mal apayés (satisfaits) de « ce que le roi défit les bonnes coutumes anciennes. »

titude s'abandonna aux vices les plus effrénés. La dépravation des mœurs était si universelle dans l'armée, que Louis IX tenta vainement d'arrêter le torrent débordé des passions licencieuses (1). Les Sarrasins firent ce que la vertu n'avait pu faire; car, à la nouvelle du rassemblement de leurs forces dans le voisinage de Damiette, l'ordre et la vigilance reparurent parmi les Latins. La promesse d'une pièce d'or pour chaque tête de chrétien qui serait apportée aux chefs musulmans engagea les infidèles dans plusieurs entreprises hardies et périlleuses. Néanmoins, Louis IX parvint à mettre son camp à l'abri de leurs incursions, en l'environnant de fossés profonds, et en y plaçant, la nuit, des arbalêtriers qui faisaient pleuvoir une grêle de traits sur les détachemens de cavalerie musulmane qui s'approchaient trop près des retranchemens.

---

(1) « Les barons, chevaliers, et autres, qui dûssent avoir bien « gardé leur bien, et l'avoir épargné pour s'en secourir en lieu et « temps, se prirent à faire grands banquets les uns aux autres, en « abondance de viandes délicieuses. Et le commun peuple se prit à « forcer et violer femmes et filles, dont de ce advint grand mal; car « il fallut que le roi en donnât congé à tout plein de ses gens et « officiers; car, ainsi que le bon roi me dit, il trouva, jusqu'à un jet de « pierre près et à l'entour de son pavillon, plusieurs bordeaux que ses « gens tenaient. Et d'autres maux y avait plus que en ost (armée) « qu'il eût jamais vue. » JOINVILLE, *Hist. du roy saint Loys*, p. 32, édit. de Paris, 1668.

Les Français attendaient avec impatience l'arrivée du comte de Poitiers et de l'arrière-ban de France. Ces troupes s'étaient embarquées à Chypre en même temps que Louis IX; mais la tempête avait chassé jusque dans les parages de Ptolémaïs les vaisseaux qui les portaient (1). D'après le conseil du sénéchal de Champagne, les trois processions du respectable Doyen de Mauru furent ordonnées (2), et un peu avant le troisième samedi, le comte de Poitiers débarqua devant Damiette. Bien lui prit, dit Joinville, de ne point arriver plus tôt; car la mer avait été si mauvaise devant Damiette, durant les quinze jours précédens, que deux cent quarante vaisseaux, tant grands que petits, avaient été brisés et engloutis avec leurs équipages (3). Les Français virent arri-

(1) Tel est le récit de Joinville. Il est difficile de croire qu'il ait ignoré la vérité sur un fait de cette nature : cependant Vincent de Beauvais et Guillaume de Nangis disent que le comte de Poitiers partit de France vers le milieu d'août 1249, s'embarqua à Aigues-Mortes et fit voile directement pour Damiette sans toucher à Chypre.

(2) Pour l'intelligence de ce passage, voyez ci-dessus la note 2e de la page 187.

(3) « Dedans le tiers samedi (octobre 1249), dit Joinville, vint le comte de Poitiers, et ne fut pas mestier (besoin) que il fût avant venu; car, dedans les trois samedis, fut si grand baquenas (tempête) en la mer devant Damiette, que il y eut bien douze-vingts vaisseaux, que grands que petits, brisés et perdus, à (avec) tous les gens qui

ver aussi, vers la même époque, deux cents chevaliers anglais conduits par Guillaume Longue-Épée dont l'ardeur n'était jamais en défaut lorsqu'il s'agissait de guerroyer contre les Musulmans (1).

Peu de temps après le débarquement du comte de Poitiers à Damiette, Louis IX assembla en conseil les barons et les chevaliers français, pour délibérer sur la marche ultérieure des opérations de la guerre. Pierre de Bretagne et la plupart des autres seigneurs furent d'avis d'aller assiéger Alexandrie, dont le port pouvait être d'une grande commodité pour la flotte et les convois; le comte d'Artois et les guerriers les plus aventureux proposèrent d'aller attaquer le Grand-Caire. Le roi se rangea de l'opinion de son frère. Le 20 novembre 1249, l'armée partit de Damiette, dirigeant sa marche vers la capitale de l'Égypte. Durant la route, les Latins, sans cesse harcelés par les Sarrasins, furent exposés à mille dangers, dont ils se tirè-

---

étaient dedans, noyés et perdus; donc si le comte de Poitiers fut avant venu, et il et sa gent eussent été tous confondus. »

(1) MATHIEU PARIS, 664, 678. Pendant que Guillaume Longue-Epée était en Terre-Sainte, Henri III, à la prière du pape, autorisa la prédication de la croisade en Angleterre, et écrivit aux évêques irlandais pour leur témoigner le désir qu'elle fût également prêchée dans leurs diocèses. On ignore le résultat de ces tentatives. RYMER I, 274.

rent heureusement. Avant que l'armée chrétienne quittât Damiette, cinq cents cavaliers musulmans étaient venus offrir au roi de France de servir de guides à ses troupes. Louis avait accepté. Pour prévenir tout malheur, il avait sévèrement recommandé aux soldats chrétiens de ne se porter à aucune violence envers ces étrangers. Se figurant sans doute, d'après cela, que, quoi qu'il arrivât, les Latins n'oseraient violer des ordres aussi précis, les cavaliers musulmans attaquèrent traitreusement les chevaliers du Temple qui se trouvaient en avant du gros de l'armée. Dans cette périlleuse conjoncture, les vaillans Templiers se rallièrent tous autour de leur Grand-Maître, et, invoquant l'aide de Dieu, ils s'élancèrent sur leurs perfides ennemis, qu'ils taillèrent en pièces (1).

Le 19 décembre, les troupes chrétiennes arrivèrent sur le bord du canal d'Aschmoun. L'armée égyptienne, commandée par l'émir Fakreddin (2), était campée sur la rive oppo-

---

(1) Tous les infidèles furent passés au fil de l'épée ou noyés. « J'ai oui recorder, dit Joinville, que nul n'en y avait échappé, que tous ne fussent morts ; et plusieurs d'eux en étaient entré au flum (fleuve) et furent noyés. »

(*Note du Traducteur.*)

(2) Negmeddin mourut peu de temps après que les Chrétiens eurent

sée, non loin du Nil, en avant de la ville de Mansourah. Les Français tentèrent de traverser le canal. Ne pouvant y réussir, ils construisirent deux chas-chateils (1), et se mirent à bâtir une digue ou chaussée, afin d'unir les deux rives et de passer de l'autre côté; mais les Sarrasins, au moyen de coupures faites au canal, neutralisèrent en un seul jour des ouvrages qui n'avaient pas coûté moins de trois semaines de travail aux Chrétiens. Non contens de cela, ils traversèrent le Nil par un gué à eux connu et vinrent assaillir les Français dans leur camp. Les comtes d'Anjou et de Poitiers les repoussèrent, sans pouvoir cependant les mettre en déroute; car les infidèles coururent se réfugier sous la protection de

---

quitté Damiette. Fakreddin fut alors investi du commandement en chef des forces égyptiennes par Schegereddor, veuve de Negmeddin et par le chef des eunuques. Pendant quelque temps, on tint la mort du sultan secrète à cause de l'absence de Malek-Moadam Touran-Schah, son fils. La bravoure et les talens militaires de Fakreddin lui avaient valu l'honneur d'être reçu chevalier par Frédéric II.

(1) « Le roi eut conseil, dit Joinville, que il ferait faire une chaussée « parmi la rivière pour passer vers les Sarrasins. Pour garder ceux qui « ouvraient la chaussée, fit faire le roi deux beffrois que l'on appelle « chas-chastiaux; car il y avait deux chastiaux devant les chas. » Les chas-chateils étaient des espèces de galeries couvertes, flanquées de tours, servant d'abri, dans les siéges, aux soldats qui sapaient les murailles, comblaient les fossés, etc. Ils étaient construits en bois de charpente et roulaient sur quatre roues. Voyez la note 2e de la page 140 du 1er volume. (*Note du Traducteur.*)

leurs formidables machines de guerre, dont les effets destructeurs glacèrent les Chrétiens d'épouvante. Les deux chas-chateils ayant été incendiés par le feu grégeois que lançaient plusieurs de ces machines (1 et 2), Louis IX, pour en réparer la perte, dépouilla les vaisseaux chrétiens mouillés sur la côte, de tout leur bois de charpente, et fit ériger à très-grands frais deux nouveaux chas-chateils. Ils n'eurent pas un meilleur sort que les précédens; car le feu grégeois de l'ennemi les réduisit en cendres le jour même où ils furent placés au lieu qu'ils devaient occuper (3).

---

(1) Joinville, témoin oculaire, décrit en frissonnant ce feu terrible, qu'il compare à un grand dragon flamboyant, volant à travers les airs. Il était lancé, dit-il, par masses de la grosseur d'un tonneau, traînait après lui une queue enflammée de la longueur d'une lance, et son explosion produisait un bruit semblable à celui du tonnerre. Joinville parle du feu grégeois comme s'il eût été inconnu aux Francs, et cependant, dès la première croisade, les Turcs en firent usage.

(2) Voyez, dans l'appendice de ce volume (note E), les détails pleins d'intérêt que donne Joinville sur la terreur que le feu grégeois inspirait, non-seulement à lui, mais aux guerriers chrétiens les plus intrépides. (*Note du Traducteur.*)

(3) Les Français construisirent, en second lieu, un seul chas-chateil, et non deux, comme le dit ici M. Mills. « Ils jetèrent, dit le brave sire « de Joinville, le feu grégeois au chas, et l'ardirent (brûlèrent) tout. « Cette grande courtoisie fit Dieu à moi et à mes chevaliers, car « nous eussions le soir guetté en grand péril. »

(*Note du Traducteur.*)

Les Chrétiens ne pouvaient plus désormais conserver l'espoir de traverser le canal par le moyen d'une chaussée. Ils cherchaient une autre voie, quand un Arabe bedouin se présenta au camp, et offrit de leur enseigner un gué moyennant la somme de cinq cents besans. Cette proposition fut acceptée. L'impétueux comte d'Artois obtint du roi la permission de marcher en avant, avec les Templiers et les Hospitaliers, afin d'ouvrir le passage au reste de l'armée. Il prit le commandement de quatorze cents chevaliers, et, accompagné de Guillaume Longue-Épée et de ses soldats, il suivit les pas du Bedouin. Arrivé au gué, le comte d'Artois s'élança dans le fleuve. Les Turcs qui défendaient la rive opposée, étaient peu nombreux : il vainquit aisément la faible résistance qu'ils lui opposèrent. Lorsqu'il eut pris terre, il se mit à leur poursuite et les repoussa jusque dans leur camp. La fortune protégeait ses armes. Les infidèles s'enfuirent dans toutes les directions. Une partie d'entre eux courut chercher un asile dans les murs de Mansourah; le plus grand nombre alla se réfugier dans des lieux plus éloignés (1). Si le comte d'Artois eût écouté les avis

(1) Février 1250.

des Grands-Maîtres du Temple et de l'Hôpital, il serait resté sur le bord du Nil pour y attendre l'arrivée du gros de l'armée; car une triste expérience avait appris à ces guerriers que le courage et la lâcheté dominaient alternativement dans le cœur des Turcs, et que généralement la fureur succédait chez eux à une terreur panique. Le comte d'Artois ne put voir la ville de Mansourah abandonnée de la plus grande partie de ses défenseurs et de ses habitans, sans sentir bouillonner son sang du désir de s'en rendre maître. Dans cette occasion, son ardent héroïsme ne craignit pas d'accuser la prudence de servir de manteau à la pusillanimité. En vain le Grand-Maître du Temple lui représenta que la fuite des Turcs n'avait été que l'effet d'une alarme accidentelle, et non d'une impression durable de terreur, le prince s'écria : « Que « faut-il de plus que ce discours artificieux « pour prouver l'intelligence qu'on dit que les « Templiers entretiennent avec les infidèles? « Je reconnais ici leur trahison et l'espit sé- « ditieux des Hospitaliers. C'est avec bien de « la justice qu'on publie depuis si long-temps « qu'eux seuls, pour se rendre toujours néces- « saires et pour tirer de l'argent de l'Occident, « ne veulent point que la guerre finisse. Dans « la crainte de se voir soumis aux rois de l'Oc-

« cident, ils ont empoisonné plusieurs princes,
« plusieurs seigneurs croisés, ou les ont livrés
« aux mains des ennemis. Qui ignore toute la
« peine que l'empereur Frédéric a eue pour
« échapper à leurs embûches ? »

Prenant un ton plein de dignité, mais où perçait l'indignation, les chevaliers des Ordres militaires répartirent : « Pensez-vous donc, grand
« prince, que nous ayons abandonné nos
« biens et notre patrie, que nous ayons
« pris l'habit religieux dans une terre étran-
« gère, que nous exposions tous les jours
« notre vie pour trahir l'église chrétienne et
« renoncer à notre salut ? Croyez bien qu'une
« pensée si indigne d'un chrétien, quel qu'il
« soit, n'a pu jamais entrer dans l'esprit d'au-
« cun de nous. » — « Déployez votre bannière,
« cria le Grand-Maître du Temple à celui
« qui portait l'étendard de l'Ordre : il faut que
« les armes et la mort décident aujourd'hui de
« notre honneur et de notre destinée. Nous
« eussions été invincibles si nous fussions res-
« tés unis ; mais l'esprit de division va causer
« notre perte à tous (1). »

Guillaume Longue-Épée chercha à calmer les esprits par des paroles conciliatrices. « Je

(1) Mathieu Paris, p. 790 ; Guill. de Nangis, ad 1249.

« crois, sérénissime comte, dit-il au prin-
« ce français, que vous ne pouvez faillir en
« suivant l'avis d'un homme aussi saint que
« le Grand-Maître et aussi consommé dans le
« métier de la guerre. Des jeunes gens ne
« seront jamais déshonorés pour s'être con-
« fiés à un homme de cet âge et de ce mérite. »
La contradiction ne fit qu'enflammer davantage encore la rage du comte d'Artois. Dans le délire de sa colère, il se laissa emporter au-delà des bornes de la courtoisie chevaleresque.
« Voilà, s'écria-t-il, voilà la lâcheté de ces
« hommes qui portent des queues (1). Com-
« bien il serait heureux pour l'armée d'en être

(1) Mathieu Paris, 684. En parlant ainsi, le comte d'Artois faisait allusion aux Anglais. Il serait difficile de deviner sur quoi était fondée la supposition que les Anglais portaient des queues. Suivant une vieille légende fort répandue jadis, et que tout le monde connaît, quelques Anglais ayant traité irrévérencieusement le missionnaire saint Augustin, furent condamnés à porter des queues; et ce signe réprobateur passa à leur postérité. Le meurtre de Thomas Becket est cause aussi, dit-on, que les Anglais devinrent *caudati*. Ducange (Notes sur l'Alexiade, liv. IV, p. 202), prétend que le comte d'Artois faisait simplement allusion ici à l'usage, fort commun alors en Angleterre, de porter des souliers à pointes fort longues par le bout, retenues par des chaînes d'or et d'argent ou par des cordons de soie s'attachant au genou. Croire que le mot *caudati* ait été employé dans ce sens par le comte d'Artois me paraît peu vraisemblable; car la mode des souliers à la poulaine n'était pas alors moins répandue en France qu'en Angleterre et y était également l'objet des anathèmes du clergé.

« débarrassée. » Guillaume Longue-Épée feignit de ne point comprendre cette insulte, et se tournant vers le comte d'Artois, il lui dit, d'un ton calme mais décidé : « Comte Robert, « j'irai aujourd'hui si avant dans le danger « que vous n'approcherez pas seulement de la « queue de mon cheval. » A ces mots, tous les chevaliers chrétiens partirent bride abattue, et se précipitèrent pêle-mêle dans la ville de Mansourah. Emportés par leur jaloux héroïsme, et ne cherchant qu'à se surpasser les uns les autres, ils s'inquiétèrent peu si le désordre se mettait dans leurs rangs. Les Turcs, voyant les escadrons latins dispersés, reprirent courage ; la bannière verte du prophète fut élevée dans les airs ; et les Mameloucks, poussant l'effroyable cri de guerre des Tartares, s'élancèrent contre les Français (1). Le comte d'Artois rallia ses forces dans Mansourah. Le général égytien investit la ville, et avec autant d'habileté que de promptitude, il disposa ses troupes de façon à intercepter toute communication entre ce prince et le roi son frère.

---

(1) « Les Mameloucks, lions des combats, dit un historien arabe, se « précipitèrent sur les Francs comme une furieuse tempête ; leurs « terribles massues répandaient partout la mort et les blessures. »

(*Note du Traducteur.*)

Les soldats musulmans qui se trouvaient dans Mansourah attaquèrent alors les Français. Les habitans prirent part aux périls de la journée. Ils accablèrent les Latins d'une pluie de charbons ardens, d'eau bouillante et de pierres. La mort atteignit le comte d'Artois, et ne lui permit pas de voir les affreux résultats de son opiniâtre témérité. Guillaume Longue-Épée et une foule de nobles chevaliers périrent aussi dans Mansourah (1). Le Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean tomba aux mains des ennemis. Quant au grand-maître des Templiers, il parvint à se sauver, se trouvant encore heureux d'en être quitte pour la perte d'un oeil. Les Égyptiens eurent à déplorer, de leur côté, la mort de Fakreddîn; mais ce général fut sur-le-champ remplacé par un chef non moins brave et non moins expérimenté que lui. Louis IX franchit le gué avec l'armée française et prévint la déroute complète des Chrétiens. Sa hache d'armes et son épée allemande (2) semèrent la mort par-

(1) Joinville évalue la perte des Français à trois cents chevaliers, et les chroniques orientales à quatorze cents. Selon Mathieu Pâris (p. 686), il ne serait resté des Ordres militaires, que trois Templiers, quatre Hospitaliers et trois Chevaliers Teutoniques.

(2) Les épées allemandes étaient généralement longues. Les épées françaises au contraire avaient le fer assez court. DUCANGE, *Observations sur Joinville*, 328.

tout où portaient ses coups. Dans cette nouvelle rencontre, le Grand-Maître des Templiers perdit la vie. Les historiens de chacune des deux nations ne manquent pas d'attribuer respectivement à leurs compatriotes tout l'honneur et tous les avantages de la journée; mais il paraît que la victoire demeura incertaine (1). Les Sarrasins réussirent néanmoins à couper les communications de saint Louis avec Damiette. La famine et une maladie épidémique vinrent alors assaillir le camp chrétien (2). Les Français attribuèrent ce dernier fléau, non-seulement aux miasmes pestilentiels qui s'exhalaient des cadavres de ceux qui avaient succombé dans la

(1) JOINVILLE, 155; MAKRISI, 247.

(2) Les tristes détails rapportés à ce sujet par Joinville sont tout-à-fait empreints de ce naïf talent de narration et de cette bonté touchante qui le distinguaient comme écrivain et comme homme. « Pour les blessures que j'eus le jour de carême-prenant, dit-il, me prit la maladie de l'ost, de la bouche et des jambes, et une double tierçaine, et un rhume si grand en la tête que le rhume me filait de la tête parmi les narines. Et, pour les dites maladies, acouchai au lit malade en la mi-carême. Dont il advint ainsi que mon prêtre me chantait la messe devant mon lit, en mon pavillon, et avait la maladie que j'avais. Or advint ainsi que en son sacrement (à la consécration) il se pâma. Quand je vis que il voulait choir, je, qui avait ma cotte vêtue, saillis de mon lit tout deschaus et l'embrassai et lui dit que il fit tout à trait et tout bellement son sacrement, que je ne le laisserais tant que il l'aurait tout fait. Il revint à soi, et fit son sacrement, et parchanta sa messe tout entièrement, ne onques puis ne chanta; et mourut. »

(Note du Traducteur.)

bataille de Mansourah, mais à ce que les soldats chrétiens avaient fait leur nourriture des poissons qui eux-mêmes s'étaient nourris des corps morts flottant au cours du fleuve (1).

Des négociations furent entamées entre les deux nations pour la conclusion de la paix. L'échange de Damiette contre Jérusalem fut proposé comme la base principale du traité à conclure. Le roi de France offrit un de ses frères en ôtage pour garantie de la remise de la première de ces deux places aux Égyptiens. Le sultan fit des difficultés : il voulait le roi de France lui-même pour ôtage. Le refus des Français éteignit tout espoir de paix. Cependant le misérable état où se trouvait l'armée

(1) « Nous ne mangions, dit Joinville, nuls poissons en l'ost tout le carême mais que bourbetes (lottes); et les bourbetes mangeaient les gens morts pour ce que ce sont glous poissons; et pour ce meschief, et pour l'enfermeté du pays, là où il ne pleut nulle fois goutte d'eau, nous vint la maladie de l'ost, qui était telle que la chair de nos jambes séchait toute et le cuir de nos jambes devenait tavelé (semé de taches) de noir et de terre, aussi comme une vieille heuse (botte); et à nous qui avions telle maladie venait chair pourrie ès gencives, ne nul ne échappait de cette maladie que mourir ne l'en convenist. Le signe de la mort était tel que là où le nez saignait, il convenait mourir....... La maladie commença à engregier (augmenter) en l'ost en telle manière que il venait tant de chair morte ès gencives à notre gent que il convenait que barbiers ôtassent la chair morte pour ce que ils pussent la viande mâcher et avaler aval. Grand pitié était d'ouir braire les gens, parmi l'ost, auxquels on coupait la chair morte ; car ils brayaient aussi comme femmes qui travaillent d'enfans. »

chrétienne l'empêchait non-seulement de tenter de nouveau le sort des armes, mais lui commandait d'effectuer sa retraite sur Damiette. Des ordres furent donnés en conséquence. Les soldats chrétiens qui voulurent suivre la voie du fleuve, furent pris. Le sort de ceux qui préférèrent opérer leur retraite par terre ne fut pas moins à plaindre. Pendant qu'ils travaillaient à jeter un pont sur le canal d'Aschmoun, les Musulmans pénétrèrent dans leur camp et y égorgèrent tous les malades. Quoique atteint de l'épidémie régnante, le valeureux Louis, assisté de Godefroi de Sergines, soutint vigoureusement le choc des Turcs; il s'élança même au milieu d'eux, résolu de périr plutôt que d'abandonner les siens, comme on le lui conseillait. Le vaillant sire de Sergines ne quitta pas un seul instant les côtés du roi; à la fin, il réussit à l'entraîner hors du champ de bataille, et à le conduire dans une ville où le monarque français, exténué de fatigue, affaibli par la maladie, et couvert de blessures, tomba privé de sentiment.

Les Musulmans profitèrent de la situation du roi pour le faire prisonnier. Ses deux frères, Charles, comte d'Anjou, et Alphonse, comte de Poitiers, ainsi que le reste de la noblesse fran-

çaise, partagèrent son sort (1). Le sultan envoya des robes d'honneur à Louis et aux seigneurs français, qu'il traita avec courtoisie et générosité (2). Quant aux soldats chrétiens qui étaient malades, et par conséquent inutiles, au dire des Sarrasins, ils furent pour la plupart massacrés par leurs nouveaux maîtres, au mépris des anciens commandemens de Saladin, et de l'usage constant des Orientaux de ne point donner la mort à quiconque avait reçu d'eux le pain et le sel. Quelques prisonniers sauvèrent leur vie en consentant à renier la foi du Christ. Ce fut pour complaire au fanatisme de ses soldats que

(1) Joinville fut un de ceux qui préférèrent retourner à Damiette en descendant le Nil. Il rencontra sur le fleuve la flotille ennemie qui lui barra le passage. Un engagement très-meurtrier s'ensuivit. Pendant l'ardeur du combat, le sénéchal de Champagne vit s'approcher quatre galères du sultan, montées d'environ mille hommes. « Lors, dit-il, j'appelai mes chevaliers et ma gent, et leur demandai que ils voulaient que nous fissions : ou de nous rendre aux galies le soudan, ou de nous rendre à ceux qui étaient à terre. Nous accordâmes tous que nous aimions mieux que nous nous rendissions aux galies le soudan pour ce que ils nous tiendraient ensemble, qu'à ce que nous nous rendissions à ceux qui sont à terre pour ce que ils nous éparpilleraient et vendraient aux Bedouins. Lors dit un mien scelerier qui était né de Doulevens : « Sire, je ne m'accorde pas à ce conseil. » Je li demandai auquel il s'accordait, et il me dit : « Je m'accorde que nous « nous laissions tous tuer, si nous en irons tous en Paradis. » Mais nous ne le crûmes pas. »

(*Note du Traducteur.*)

(2) JOINVILLE, 262, etc. DE GUIGNES, IV, 117, 118.

le général sarrasin consentit à ces apostasies ; car il n'avait point oublié cette sage remarque de Saladin qu'un mauvais chrétien ne pouvait jamais faire un bon musulman, ni un mauvais musulman devenir un bon chrétien (1). La retraite des Français fut si désastreuse que vingt mille demeurèrent prisonniers des Sarrasins, et que soixante-dix mille périrent frappés par le fer ou noyés dans les eaux du fleuve.

Le sultan demanda, pour la rançon de ses nobles prisonniers, la cession de quelques uns des châteaux appartenant aux barons de la Palestine, ou plusieurs forteresses possédées par les Templiers et les Hospitaliers. Le roi et les seigneurs français répondirent que l'empereur d'Allemagne, qui était le seigneur lige de la Palestine, ne consentirait jamais à ce qu'aucun fief relevant de sa suzeraineté fut donné à un prince païen ; qu'à l'égard de la cession des forteresses possédées par les chevaliers des Ordres militaires, il ne fallait pas y compter davantage, attendu que les gouverneurs, quand ils en prenaient le commandement, juraient de

(1) JOINVILLE, 162, etc.

ne les rendre à qui que ce fût pour délivrance de corps d'homme. Les Musulmans allèrent jusqu'à menacer Louis IX de la torture; mais n'ayant pu réussir à l'intimider, ils renoncèrent à l'espoir d'en obtenir quelque chose par la terreur, et se déterminèrent à réclamer simplement une rançon pour sa liberté. Louis offrit dix mille besans d'or (somme équivalente à cinq cent mille livres tournois) pour la délivrance de ses compagnons d'armes. Quant à sa propre liberté, comme la majesté royale ne permettait point qu'on la mît à prix d'argent, il proposa de la racheter par la reddition de Damiette (1). Transporté de joie d'obtenir un tel résultat de ses victoires, le sultan se montra généreux envers le roi de France, et lui fit remise d'un cinquième du montant de la rançon

(1) « Quand ils virent, dit Joinville, que ils ne pourraient vaincre le bon roi par menaces, se revinrent à li et li demandèrent combien il voudrait donner au soudan d'argent et avec ce leur rendre Damiette. Et le roi leur répondit que si le soudan voulait prendre raisonnable somme de deniers de lui, que il manderait à la reine qu'elle les payât pour leur délivrance. Et ils dirent : « Comment « est-ce que vous ne nous voulez dire que vous ferez ces choses? » Et le roi répondit que il ne savait si la reine le voudrait faire, pour ce qu'elle était sa dame. » Le traité fut néanmoins conclu sans que la reine en eût connaissance; elle avait quitté Damiette pour aller à Saint-Jean d'Acre peu de temps après que le roi avait été fait prisonnier.

stipulée en argent (1). Une trève de dix années fut conclue entre les Chrétiens et les Musulmans. On convint en outre que les priviléges dont les Francs jouissaient dans le royaume de Jérusalem avant le débarquement de Louis sous les murs de Damiette, leur seraient restitués. La paix qui succéda à ce traité, fut un instant mise en péril par le meurtre du sultan. Quelques actes d'hostilité eurent lieu entre les Français et les Sarrasins; mais les émirs, auteurs de la mort d'Almoadam, et leurs Mameloucks finirent par ratifier le traité, sauf de légers changemens (2). La première moitié de la rançon promise par Louis IX, devait être acquittée avant que le roi quittât les bords

(1) Ducange, 20e dissertation sur Joinville. Leblanc (cité dans l'*Art de vérifier les Dates*, tome I, p. 584), dit qu'on peut évaluer la rançon de saint Louis à sept millions de livres de monnaie française moderne.

(2) En juin 1250. Le sire de Joinville et quelques autres seigneurs furent un instant menacés de périr par le glaive des furieux qui avaient donné la mort au sultan. « Ils en vinrent bien trente, dit Joinville, les épées toutes nues ès mains, à notre galie, et les haches danoises. Et lors me signai et m'agenouillai au pied de l'un d'eux qui tenait une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut « sainte Agnès. » Messire Guy d'Ybelin, connétable de Chypre, s'agenouilla en côte moi et se confessa à moi; et je li dis : « Je vous « absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » Mais quand je me levai d'ilec (de là) il ne me souvint oncques de choses que il m'eust dites ne racontées. »

du Nil, et l'autre moitié à son arrivée à Ptolémaïs. Les chrétiens malades dans Damiette, les approvisionnemens et les bagages qui s'y trouvaient, devaient rester entre les mains du sultan jusqu'à ce que la dernière partie de la rançon fût payée (1). Suivant les conventions, les Français remirent Damiette aux Musulmans. Plus barbares qu'aucun des précédens ennemis du nom latin, les Mameloucks incendièrent toutes les machines de guerre des Français et égorgèrent les malades renfermés dans la ville. Quelques-uns de leurs chefs les plus féroces voulaient même verser le sang du roi et des seigneurs chrétiens. Dissimulant leur cruauté sous le masque de la piété, ils disaient qu'en immolant le sultan ils avaient commis une mauvaise action, et agi contre les commandemens de Mahomet qui leur enjoignaient de garder leur seigneur comme la prunelle de leurs yeux; mais que, d'un autre côté, le Coran leur commandant aussi de nepoint épargner les

(1) Il fut convenu avec les émirs, dit Joinville, que « sitôt comme on leur aurait délivré Damiette, ils délivreraient le roi et les autres riches hommes qui là étaient.... Et le roi leur devait jurer aussi à leur faire gré de deux cent mille livres avant que il partît du flum (fleuve) et deux cent mille livres en Acre. Les Sarrasins, par les convenances qu'ils avaient au roi, devaient garder les malades qui étaient en Damiette, les arbalêtriers, les armuriers, les chairs salées jusques à tant que le roi les envertait quérir. »

(*Note du Traducteur.*)

ennemis de leur foi, ils commettraient une action plus criminelle encore s'ils laissaient la vie au roi des chrétiens, qui était le persécuteur le plus acharné de la religion musulmane. D'autres chefs repoussèrent cette espèce de compromis avec le crime, et refusèrent de participer à une barbarie que rien ne pourrait justifier aux yeux de la postérité. Les conseils de la justice et de l'humanité prévalurent; et les chrétiens cessèrent de craindre la rupture du traité. Les comtes de Flandre et de Bretagne, le comte de Soissons, et d'autres seigneurs s'embarquèrent pour la France. Le trésor du roi, à Damiette, ne put fournir toute la somme nécessaire au premier paiement de la rançon. Louis IX fit demander par Joinville un prêt de trente mille livres aux Templiers. Le commandeur opposa les statuts de l'Ordre, qui ne permettaient pas de détourner les fonds de leur destination régulière et déterminée. Mais de simples statuts devaient fléchir devant l'urgence du besoin, et les coffres des Templiers furent saisis par les officiers du roi. Les deux cent mille livres étant payées, Louis recouvra sa liberté et partit avec les seigneurs français pour Acre (1).

(1) L'expédition de saint Louis en Égypte ressemble, sous beaucoup

Avant que Louis IX pût savoir vers quelle partie de la Terre-Sainte il dirigerait ses pas, des nouvelles politiques parvenues de France l'engagèrent à réunir son conseil pour lui exposer l'état d'incertitude où il se trouvait, entre son devoir qui le rappelait en Europe, et son ardent désir d'accomplir l'œuvre glorieuse qu'il avait commencée. La cause de la Palestine dominait tous les autres sentimens dans le cœur des seigneurs français (1). Les uns opinèrent pour que Louis retournât en Europe, afin de s'y procurer des hommes et de l'argent; les autres, se flattant que le trésor privé du roi n'était pas dans un état

de rapports, à celle dont ce pays avait été le théâtre trente années auparavant. Dans l'une et l'autre expédition, les armées chrétiennes campèrent à l'entrée du canal d'Aschmoun qu'elles ne purent franchir, et elles ne furent sauvées que par la reddition de Damiette. Saint Louis ne paraît pas s'être rappelé les fautes du cardinal Pelage.

(1) On peut contester que la cause de la Palestine l'emportât chez les seigneurs français sur le désir si naturel et si raisonnable de retourner dans leur patrie, lorsqu'on songe aux revers qu'ils venaient d'essuyer, et surtout lorsqu'on les voit dénués de tous moyens de continuer la guerre. Cela est si vrai que Joinville et Jean de Beaumont furent les seuls dans le conseil qui votèrent pour que le roi demeurât en Orient. Le sénéchal de Champagne fut même, à cause de son opinion, en butte aux railleries et aux sarcasmes des autres seigneurs français: « Or, disaient ceux-ci, est fol, sire de Joinville, li roi se il « ne vous croit contre tout le conseil du royaume de France. »

(*Note du Traducteur.*)

d'épuisement aussi grand que les finances de l'état, opinèrent pour qu'il restât en Palestine, pensant que l'on pourrait, par la promesse d'une solde, recruter des troupes en Grèce. « Sei-« gneurs, dit le roi, je remercie ceux qui m'ont « conseillé de revenir en France, comme ceux « qui m'ont conseillé de rester en Orient. Mais « je crois que je puis, sans péril pour mon « royaume, prolonger mon séjour ici; car la « reine, ma mère, a près d'elle assez d'hommes « d'armes pour le défendre. J'ai beaucoup réflé-« chi à ce qu'ont dit les barons de ce pays, que « si je pars le royaume de Jérusalem est perdu « parce que personne ne voudra y rester après « moi. Maintenant, seigneurs, que je vous ai « fait part de ma résolution, que ceux qui con-« sentent à demeurer avec moi le disent; ils « seront défrayés de tout à mes dépens. Que « Dieu soit avec ceux qui préféreront retour-« ner en Europe. » *Moult y en eut*, dit Joinville, *qui ouïrent cette parole, qui furent ébahis; et moult y en eut qui pleurèrent* (1).

(1) Joinville, 188, 191. Les guerriers chrétiens n'étaient pas de moins grands pleureurs que les héros d'Homère. Dans Joinville et dans Villehardouin, on leur voit verser des larmes toutes les fois qu'ils ont quelque sujet de chagrin.

Le sultan de Damas, qui était parent du sultan égyptien assassiné par ses émirs, sollicita l'assistance de Louis pour tirer vengeance de ce meurtre. Afin d'intéresser le roi de France au succès de l'entreprise qu'il méditait, il lui promit, s'il réussissait, de remettre Jérusalem aux chrétiens (1). Louis lui fit répondre qu'avant de s'engager il voulait envoyer des messagers aux Mameloucks, à Damiette, à l'effet de savoir s'ils étaient disposés à réparer les infractions dont le traité conclu avec les Français avait été l'objet de leur part, et qu'en cas de refus, il lui prêterait volontiers l'aide qu'il réclamait (2).

---

(1) JOINVILLE, 193.

(2) A l'occasion de la députation que saint Louis envoya au sultan de Damas pour lui notifier sa réponse, Joinville rapporte un trait qui s'éloigne un peu de la gravité habituelle de l'histoire, mais où l'on trouve, sous une apparence feinte ou réelle de folie, une leçon dont bien des dévots devraient profiter : « Avec les messagers qui là allèrent, alla frère Yves le Breton, de l'Ordre des frères prêcheurs, qui savait le sarrasinois. Tandis que ils allaient de leur hôtel à l'hôtel du soudan, frère Yves vit une femme vieille qui traversait parmi la rue, et portait en sa main destre (droite) une écuellée pleine de feu, et en la senestre (gauche) une fiole d'eau. Frère Yves lui demanda : « Que « veux tu de ce faire ? » Elle li répondit qu'elle voulait du feu ardoir (brûler) paradis et de l'eau éteindre l'enfer, que jamais n'en fût point. Et il li demanda : « Pourquoi veux tu ce faire ? — Pour ce que je ne « veux que nul fasse jamais le bien pour le guerdon (récompense) « de paradis avoir, ne pour la peur d'enfer ; mais proprement pour « l'amour de Dieu avoir, qui tant vaut et qui tout le bien nous peut « faire. » (*Note du Traducteur.*)

Instruit de cette négociation, les gens de Damiette rendirent au roi les chevaliers et les simples soldats qu'ils retenaient captifs. Louis profita habilement des circonstances. Il déclara aux Égyptiens qu'il n'observerait point la trève s'ils ne renonçaient pas à exiger le paiement de la dernière moitié de sa rançon; s'ils ne lui renvoyaient les têtes des Latins tués à la bataille de Mansourah qu'ils avaient exposées sur les murs du Caire, et s'ils ne lui rendaient les enfans chrétiens qu'ils avaient contraints à embrasser l'islamisme (1). Les émirs et les Mameloucks accédèrent à toutes ces demandes; et même, pour obtenir l'alliance du roi de France, ils s'engagèrent à remettre Jérusalem entre ses mains.

Louis passa une année à Césarée, dont il rebâtit les maisons et répara les fortifications (2).

---

(1) Joinville, 198, 199, 216.

(2) Les forces militaires de Louis IX n'excédaient pas alors quatre mille hommes. Ses deux frères étaient retournés en Europe; et, pour avoir une armée respectable, il fut obligé de dépenser beaucoup d'argent. Trente-cinq chevaliers bannerets de Champagne avaient été tués en Égypte dans les divers combats qui s'y étaient livrés. Moyennant deux mille livres, le roi prit à sa solde, pour six mois, les hommes d'armes qui restaient à Joinville. Un jour que celui-ci était allé voir son souverain, Louis lui dit: « Vous savez que je ne vous retins que « jusqu'à Pâques, si vous prie que vous me dites que je vous donne-

Jaffa fut ensuite l'objet de ses soins. Avec le temps, il parvint à l'enceindre de murailles et à rendre sa force égale à son importance. Les troupes nombreuses du sultan de Damas empêchèrent les Mameloucks d'aller rejoindre le roi de France à Jaffa (1); mais ils lui renvoyèrent les têtes des martyrs de la croix, ainsi que

---

« rai de Pâques en un an. » Et je lui dis que je ne voulais que il me donnât plus de ses deniers que ce qu'il m'avait donné; mais je voulais faire un autre marché à li. « Pour ce, fis-je, que vous vous courroucez quand l'on vous requiert aucune chose, si veux je que vous me « promettiez que si je vous requiers aucune chose toute cette année, « vous ne vous courrouciez pas; et, si vous me refusez, je ne me « courroucerai pas. » JOINVILLE, p. 192, 205. Le taux général de la solde dans l'armée française était alors, par jour, de vingt sous tournois pour un chevalier banneret; de dix sous pour un simple chevalier comme pour un écuyer banneret; de cinq sous pour un simple écuyer; de deux sous pour un fantassin; de douze deniers pour un sergent à pied et de quinze deniers pour les archers. DUCANGE, *Dissert.* IX.

(1) Les chefs des Mameloucks, ces émirs révoltés souillés du meurtre du dernier des Ayoubites, avaient le plus grand désir de contracter une alliance avec Louis IX. Ils espéraient par là assurer l'impunité de leur crime et peut-être en diminuer l'horreur. Louis resta pendant un an à Jaffa, attendant tous les jours leur arrivée; ils ne vinrent pas; mais ils prouvèrent combien ils avaient à cœur de s'assurer l'appui du roi, en satisfaisant à toutes ses demandes; ils lui envoyèrent même un éléphant dont Louis fit présent au roi d'Angleterre. Le roi de France n'avait alors avec lui que sept cents chevaliers. Il fallait que la bravoure des Français fût en bien grande estime parmi les infidèles pour que le sultan de Syrie et les chefs des Mameloucks recherchassent chacun, de leur côté, l'alliance d'un prince chrétien dont les forces étaient si minimes.

(*Note du Traducteur.*)

les enfans chrétiens, qu'il avait réclamés d'eux.

La guerre entre les Égyptiens et les Syriens éclata avec une violence sans égale. Les chances en furent variées. A la fin, ces ennemis si acharnés résolurent d'étouffer leurs ressentimens, et de se réunir dans une haine commune contre les Français. Grâce à la médiation du calife, ils firent la paix. Il fut convenu entre eux que l'Égypte et Jérusalem appartiendraient aux Mameloucks, et tous les pays situés au-delà du Jourdain au sultan de Syrie (1). Malgré la puissance de cette coalition, les infidèles n'exécutèrent pas leurs plans de destruction avec cette vigueur et cette habileté qui distinguaient les audacieuses et terribles opérations militaires de Noureddin et de Saladin. Ils auraient pu balayer aisément au loin cette poignée de Chrétiens faibles et épuisés; mais ils se bornèrent à dévaster les environs d'Acre et à marcher sur Sidon. Louis s'étant retiré avec la majeure partie de ses guerriers dans la citadelle de cette dernière ville, les Musulmans, après en avoir égorgé et pillé les habitans, s'en allèrent satisfaits, sans chercher seulement à éprouver la valeur des Français

(1) Deguignes, liv. XXI; Joinville, 212.

renfermés dans la citadelle. Les contrariétés multipliées que le Roi eut à essuyer, finirent peu à peu par le décourager et par glacer toutes ses espérances. Sa pensée se tourna alors vers la France. Ses compagnons d'armes ne tardèrent pas à s'apercevoir du changement opéré en lui. La nouvelle de la mort de la reine Blanche, sa mère, régente du royaume, le détermina enfin à proclamer hautement son intention de revenir en France (1). Le pa-

(1) Joinville rapporte une anecdote assez amusante et qui donne un échantillon de la gaîté spirituelle de son esprit. Avant la réception de la nouvelle dont il est question dans le texte, « je priai au roi, dit Joinville, que il me laissât aller en pèlerinage à Notre-Dame de Tortose.... Le roi me donna congé d'aller là, et me dit à grand conseil que je li achetasse cent camelins de diverses couleurs pour donner aux cordeliers quand nous viendrions en France. Lors m'assouaga (me soulagea) le cœur; car je pensai bien que il n'y demeurerait guère (en Palestine). Quand nous vînmes en Chypre, mes chevaliers me demandèrent que je voulais faire des camelins et que je leur disse « Peut être, dis-je, les vendre, aussi les dérobai-je pour gagner. » Le prince de Tripoli, que Dieu absolve, nous fit si grand' joie et si grand honneur comme il put oncques, et eut donné à moi et à mes chevaliers grands dons si nous les voulussions avoir pris. Nous ne voulûmes rien prendre ne mais que de ses reliques desquelles je apportai au roi avec les camelins que je li avais achetés. De rechef je envoyai à madame la reine quatre camelins. Le chevalier qui porta, les porta entortillés en une toile blanche. Quand la reine les vit entrer en la chambre où elle était, si s'agenouilla contre li et le chevalier s'agenouilla contre elle aussi, et la reine lui dit: « Levez sus, sire chevalier, « vous ne vous devez pas agenouiller qui portez les reliques. » Mais le chevalier dit: « Dame, ce ne sont pas des reliques, ains (mais) sont

triarche et les barons de Palestine lui offrirent leurs humbles remercîmens et le comblèrent de louanges pour tous les avantages qu'il avait procurés à la Terre-Sainte. Au mois d'avril 1254, peu de temps après Pâques, Louis s'embarqua pour repasser en France. Cette expédition n'a-jouta point de nouveaux lauriers à ceux qu'il avait précédemment conquis (1); car, quoique

« camelins que monseigneur vous envoie. » Quand la reine ouït ce, ses demoiselles si commencèrent à rire et la reine dit à mon chevalier : « Dites à votre seigneur que mal jour li soit donné, quand il m'a « fait agenouiller contre ses camelins. »

(1) Saint Louis avait bien assez cueilli de ces lauriers qui s'achètent au prix du sang des hommes. Dans son voyage de retour, il s'acquit une gloire beaucoup plus douce que celle que l'on obtient dans les combats; car il donna des preuves nouvelles de cette sublime abnégation qui lui avait fait tant de fois préférer la vie du moindre de ses sujets à la sienne. Comment concevoir qu'un historien aussi distingué que M. Mills ait cru pouvoir remplacer par une phrase brève et sèche ce trait touchant que nous lisons dans Joinville. « Dont il avint ainsi que notre nef heurta à une queue de sable qu'était en la mer....... Lors le roi appela les maîtres nautonniers et leur demanda quel conseil ils donneraient du coup que sa nef avait reçu. Ils se conseillèrent ensemble et loèrent (conseillèrent) au roi que il se descendit de la nef là où il était et entrât dans une autre...... Lors, dit le roi: « Seigneurs, j'ai ouï votre avis et l'avis de ma gent; or vous re- « dirai-je le mien qui est tel que si je descends de la nef, que « il y a céans (ici) cinq cents personnes et plus qui demeureront en « l'île de Chypre pour la peur du péril de leurs corps, car il n'y a « celui qui autant n'ait en sa vie comme j'ai, et qui jamais par aventure « en leur pays ne rentreront, dont j'aime mieux mon corps et ma femme « et mes enfans mettre en la main de Dieu que je fisse tel dommage à si « grand peuple il a céans. » Ce beau dévouement ne vaut-il pas les plus beaux lauriers de la terre?

(*Note du Traducteur.*)

tout ce que la France possédait de plus grand et de plus chevaleresque eût pris les armes pour le suivre, il n'éprouva guère en Palestine que des revers et des défaites (1).

---

(1) Pendant le séjour de Louis IX à Jaffa, le sultan de Damas lui envoya un sauf-conduit pour visiter Jérusalem. Le roi souhaitait ardemment voir les saints lieux; il balança long-temps avant de sacrifier son désir aux exigences de la politique. Le motif qui l'empêcha d'entreprendre ce pélerinage fut que s'il entrait dans Jérusalem sans avoir préalablement délivré la cité sainte du joug des ennemis de Dieu, les souverains de l'Occident qui prendraient la croix après lui, penseraient qu'il suffisait d'un pélerinage semblable, et ne se croiraient pas obligés de faire plus que le roi de France n'aurait fait avant eux. On eut soin aussi de rappeler à saint Louis que Richard Cœur-de-Lion avait refusé de visiter Jérusalem comme simple pélerin.

CHAPITRE XVI.

NEUVIÈME ET DERNIÈRE CROISADE. — PERTE DE LA TERRE-SAINTE.

ÉTAT de la Palestine après la huitième croisade. — Démêlés sanglans des Templiers et des Hospitaliers. — Progrès des Mameloucks en Terre-Sainte. — Histoire d'Antioche de 1206 à 1268. — Prise de cette ville par les Égyptiens. — Louis IX fait les préparatifs d'une seconde croisade. — Dispositions favorables des Anglais pour les guerres religieuses. — Départ de Louis IX pour la Terre-Sainte. — Son débarquement près de Tunis. — Sa mort. — Le prince Édouard quitte l'Angleterre. — Il passe l'hiver en Sicile. — Son arrivée à Ptolémaïs — Il s'empare de Nazareth. — Sa cruauté. — Revers des Anglais. — Édouard est blessé par le poignard d'un assassin. — Il fait la paix avec les Mameloucks et revient en Angleterre. — Tentatives inutiles de Grégoire IX pour susciter une nouvelle croisade. — Concile de Lyon. — Nouveaux progrès des Mameloucks. — Dernier siége d'Acre. — Perte définitive de la Palestine.

(1254 — 1291.)

Tout le sang versé dans la croisade de Louis IX et tout l'argent qu'elle coûta à la France ne mirent pas long-temps les Chrétiens

de Palestine à l'abri des hostilités des Musulmans. Privés des secours de l'Europe, les barons et les chevaliers de la Terre-Sainte furent contraints de se renfermer dans les murs de leurs forteresses, et de conclure avec leurs ennemis des traités désavantageux (1). Bien que les saints guerriers dussent être pleinement convaincus que leur union pouvait seule préserver d'une ruine complète ce qui restait encore du royaume fondé par Godefroi, ils usaient leurs forces dans de misérables querelles de parti, au lieu d'épier attentivement la politique ambitieuse des différens princes musulmans, afin de tirer avantage de leurs divisions (2). Jamais surtout la bonne intelligence

---

(1) Mathieu Paris, 785. Voyez, dans l'appendice, la note F.

(2) Les discordes des Latins furent la source des malheurs qui accablèrent la Palestine. Les historiens contemporains des croisades et ceux qui vinrent immédiatement après, signalent leurs dissensions comme la cause de la perte du royaume de Jérusalem. L'opinion générale de l'Europe à cet égard se trouve résumée dans ces vers de Pétrarque :

Poi venìa solo il buon duce Goffrido,
Che fè l'impresa santa, e i passi giusti.
Questo, di ch'io mi sdegno e'ndarno grido,
Fece in Gierusalem con le sue mani
Il mal guardato e già negletto nido.
Ite, superbi e miseri Cristiani,
Consumando l'un l'altro, e non vi caglia,
Che 'l Sepolcro di Cristo è in man di cani.

(*Il Trionfo della Fama*, cap. II.)

ne put subsister entre les Italiens; et l'on vit mainte et mainte fois les Vénitiens, les Pisans et les Génois en venir aux mains pour la possession d'une église à laquelle chacune de ces nations prétendait avoir des droits (1). N'oubliant leur rivalité jalouse que devant l'ennemi, incapables d'ailleurs d'un effort ou d'une pensée qui n'eût point la guerre pour objet, les chevaliers du Temple et de Saint-Jean profitaient du moindre intervalle de paix pour donner carrière à leur turbulente arrogance et se livrer à de sanglantes querelles sur la prééminence respective de leur Ordre. Comme la raison demeurait étrangère à ces querelles, la raison ne pouvait non plus être pour rien dans la manière dont elles se terminaient. L'envie et l'animosité réciproques des chevaliers du Temple et de l'Hôpital s'envenimèrent de plus en plus par la fréquence de leurs combats. A la fin, un engagement général eut lieu entre les deux Ordres (2).

Le vingt-troisième sonnet et le second *Canzone* de Pétrarque sont de beaux morceaux de poésie, en même temps que d'intéressantes preuves du zèle de leur auteur pour les croisades.

(1) *Chron. F. Pipini in* Muratori *Script. Rer. Ital.*, IX, 712. Jacques de Vitry (in Bongarsius, p. 1089) reproche sévèrement aux Italiens leur cupidité et leurs passions jalouses.

(2) En 1259.

La victoire se prononça en faveur des chevaliers de Saint-Jean. Ils firent très-peu de prisonniers, et à peine un seul Templier parvint-il à échapper au massacre (1). Peu à peu de nouveaux frères tirés des commanderies de l'Europe vinrent prendre la place des chevaliers du Temple tombés sous le fer des Hospitaliers. La situation critique de la Palestine ne tarda pas à réclamer toute la valeur et toute l'habileté des deux Ordres, et leurs discordes finirent par s'éteindre dans les guerres qu'ils eurent à soutenir contre les véritables ennemis de leur cause.

Une révolution sanglante avait placé sur le trône d'Egypte le Mamelouck Bibars ou Bendocdar (2). Ce chef féroce ne demandait qu'à ruer ses sauvages soldats sur les Chrétiens. Le refus que firent les Ordres militaires de lui rendre quelques captifs musulmans, retenus par eux contrairement au traité, lui en fournit une occasion qu'il saisit avec empressement (3). Non moins barbares que les Karismiens, les Mameloucks détruisirent l'église de

(1) Math. Paris, 846.

(2) Voici tout au long le nom de ce chef: Al Malek al Dhaker Rokneddin Abulfeth Bibars al Alai al Bundokdari al Salehi.

(3) Deguignes, liv. 21.

Nazareth ainsi que la forteresse et l'église du Mont-Thabor (1). Ils marchèrent ensuite sur Ptolémaïs, massacrant et incendiant tout sur leur passage. Les Chrétiens qui tombèrent sous leurs coups, furent moins à plaindre encore que ceux qu'ils firent prisonniers; car ils soumirent ces derniers à mille tortures pour les contraindre à abjurer leur religion. Ptolémaïs résista quelques années; mais Césarée ne put échapper aux calamités qui l'assaillirent de toutes parts (2). En présence de ces événemens terribles, on vit les chevaliers du Temple et de l'Hôpital déployer leur héroïsme accoutumé, et l'on peut même dire qu'ils ne montrèrent jamais autant de bravoure et de dévoûment pour leur cause qu'aux siéges des forteresses d'Azote et de Sephed. Quatre-vingt-dix chevaliers seulement formaient la garnison de la première : à chaque assaut, leur nombre diminuait, et lorsque les Turcs montèrent à la brèche, ils ne parvinrent à se rendre maîtres de la place qu'en passant sur le corps du dernier de ses défenseurs. Après avoir ravagé le territoire des envi-

(1) En 1263.
(2) Sanutus, lib. III, c. 7.

rens d'Acre, de Tyr, et de Tripoli, les Égyptiens vinrent, l'année suivante, mettre le siége devant Sephed. Le prieur des Templiers, qui en était gouverneur, voyant tous ses ouvrages ruinés, fut obligé de capituler. Aux termes de la capitulation, il était convenu qu'après la reddition de la place, les chevaliers du Temple et le reste de la garnison, formant en tout six cents hommes, seraient conduits à la ville chrétienne la plus voisine. Les Templiers remirent fidèlement la forteresse aux mains du sultan; mais celui-ci viola indignement les conditions du traité en ne donnant à ces loyaux chevaliers que quelques heures pour se résoudre à mourir ou à embrasser l'islamisme. Le prieur du Temple et deux Franciscains firent tout pour engager les Templiers à se montrer fermes dans leur foi. Au moment fixé pour faire connaître leur détermination, tous, d'une voix unanime, s'écrièrent qu'ils préféraient la mort à la honte de l'apostasie. L'ordre de les massacrer fut alors donné et exécuté. Le commandeur et les deux Franciscains qui avaient prêché ce glorieux martyre, furent écorchés tout vifs (1).

Avant de continuer de rétracter le tableau des calamités qui accablaient la Palestine dans

(1) Deguignes, liv. XXI.

ces temps désastreux, nous rétrograderons un peu pour reprendre l'histoire de la principauté d'Antioche, dont la destinée fut toujours liée de près à celle du royaume latin de Jérusalem. Depuis l'année 1206 jusqu'à l'époque de sa mort, qui arriva en 1223, Bohémond IV ne cessa point d'être considéré comme seigneur d'Antioche (1), quoique durant cet intervalle il n'exerçât pas l'autorité souveraine, car sa tyrannie l'avait rendu odieux au peuple et avait appelé sur sa tête les excommunications du clergé. Rupin, son neveu, héritier légitime des principautés d'Antioche et de Tripoli, aidé du légat du pape, de ce même légat qui assista au fameux siége de Damiette en 1218, fit diverses tentatives pour rentrer en possession de ses droits; mais il mourut à Tarse, quelques années avant Bohémond IV, dans une prison où l'avait jeté Constantius, régent d'Antioche et tuteur d'Isabelle, fille et héritière de Livon, roi d'Arménie. Bohémond V, qui devait le jour à Bohémond IV et à sa première femme Plaisance, fille du seigneur de Gabala, succéda à son père; Bohémond VI lui succéda à son tour. La famille des Bohémonds ne paraît pas avoir possédé intégralement la principauté

(1) Voyez ci-dessus, page 93 et suivantes.

d'Antioche et le comté de Tripoli, pendant l'intervalle qui s'écoula entre l'année 1233 et le moment où le sultan d'Égypte réduisit ces deux principautés sous sa domination. Il est constant que Bohémond V régnait sur Antioche et sur Tripoli en 1244, époque où il devint tributaire des Karismiens, et qu'en 1253, Bohémond VI, fait chevalier par saint Louis, était considéré comme prince légitime d'Antioche, quoiqu'il fût encore mineur et sous la tutelle de sa mère; mais il n'est pas moins constant que de 1233 à 1288, Frédéric (1), fils de l'empereur Frédéric II, et Conrad, petit-fils du même empereur, eurent à diverses reprises en leur pouvoir, tantôt la totalité, tantôt une partie des états d'Antioche et de Tripoli (2).

---

(1) Le prince Frédéric était fils illégitime de l'empereur Frédéric II. On ne sait si la mère de ce prince fut une princesse d'Arménie ou une princesse d'Antioche; elle aurait pu, dans le premier cas, être la fille de Haiton, roi d'Arménie; mais, dans le second cas, il est presque impossible d'établir aucune conjecture sur l'histoire de sa famille. Le prince Frédéric est fréquemment appelé prince d'Antioche par les anciens historiens. Si l'on admet l'une ou l'autre des deux origines qu'on lui attribue, il était fondé à porter ce titre, car les Bohémonds et les chefs arméniens avaient d'égales prétentions à la souveraineté d'Antioche. GIANNONE, *Istoria di Napoli*, lib. 17, cap. 6. HENNINGES, *Theatrum genealogicum*, tom. IV, pars 1, p. 47; pars 3, p. 462. HAITON, *Hist. Orient. Appendix*.

(2) L'histoire d'Antioche est enveloppée d'un nuage épais. Peu

Reprenons maintenant le fil de notre narration.

Jaffa et le château de Beaufort furent, dans l'ordre des dates, les places que les Mameloucks conquirent après Azote et Sephed (1). Vint ensuite, en 1268, le tour de la ville d'Antioche: elle se rendit sans soutenir de siége, même pour la forme (2 et 3). Le patriarche et les habitans

---

d'écrivains se sont donné la peine de chercher à en éclaircir les obscurités. Voyez, dans le 15e volume de l'*Archæologia*, l'essai de M. Damiani sur les vicissitudes de cette principauté durant les croisades.

(1) SANUTUS, lib. III, pars 12, c. 6, 8. PLAGON, p. 737.

(2) SANUTUS, lib. III, pars 12, c. 9. DEGUIGNES, tom. IV, p. 143.

(3) Le sac d'Antioche par les Mameloucks fut épouvantable. Les supplications et les gémissemens des habitans n'arrêtèrent point le cours de leurs cruautés. On peut jusqu'à un certain point pardonner aux simples soldats, que leur éducation barbare et les ordres absolus de leur chef poussaient au pillage et au meurtre ; mais rien ne peut justifier la froide atrocité de Bibars, qui, non content des massacres et de tous les maux qu'il avait fait subir aux Chrétiens, adressa encore au comte de Tripoli une lettre où il détaille avec complaisance les actes de barbarie et de profanation commis sous ses yeux dans Antioche: « La mort, dit-il, est venue aux assiégés de tous les côtés « et par tous les chemins ; nous avons tué tous ceux que tu avais « choisis pour garder la ville et en défendre les approches. Si tu « eusses vu tes chevaliers foulés aux pieds des chevaux, tes provin- « ces abandonnées au pillage, tes richesses pesées au canthar, les « femmes de tes sujets vendues à l'encan; si tu eusses vu les chaires « et les croix renversées, les feuilles de l'Evangile dispersées et jetées « au vent, les sépulcres des patriarches profanés; si tu eusses vu tes « ennemis, les Musulmans, marchant sur le tabernacle, immolant « dans le sanctuaire le moine, le prêtre, le diacre; si tu eusses vu « enfin tes palais livrés aux flammes, les morts dévorés par le feu de

ont été tour à tour accusés de trahison dans cette circonstance. Quels que soient les coupables, il n'en est pas moins bien odieux d'avoir causé un événement qui fut suivi de la destruction de quarante mille Chrétiens et de l'esclavage de cent mille autres (1). Après cette conquête, Bi-

---

« ce monde, l'église de Saint-Paul, celle de Saint-Pierre détruites de « fond en comble, certes, tu te serais écrié : Plût au ciel que je fusse « devenu poussière. » « La destruction des villes chrétiennes, dit « M. Michaud, était toute la politique de Bibars. » Cela peut être ; mais sa politique, ou plutôt sa raison, devait lui prescrire aussi de ne point exaspérer les Chrétiens par de trop grandes cruautés; car il ne pouvait ignorer que, pendant près de deux siècles, leur cause avait attiré les armées de l'Occident sur le sol de l'Asie. Pourquoi prendre plaisir d'ailleurs à mettre un tableau si affreux sous les yeux du comte de Tripoli? Il y a dans la conduite de Bibars plus que de la politique, plus que de la haine pour le nom chrétien, plus que du fanatisme religieux; il y a une sauvage férocité, bien digne des mœurs des peuples au milieu desquels il avait pris naissance, bien digne d'un despote arrivé au trône par la trahison et le sang.

(*Note du Traducteur.*)

(1) Tel fut le sort des habitans de cette ville, dont la conquête, près de deux siècles auparavant, avait coûté tant de travaux et de sang aux Chrétiens. Les femmes, les filles et les enfans furent partagés entre les Mamelouks, et, suivant l'expression d'un historien arabe, il n'y eut pas alors *d'esclave d'un esclave qui n'eût un esclave*. Antioche fut incendiée par ordre de Bibars; ce farouche vainqueur ne s'arrêta que quand il ne sut plus quel mal faire aux Chrétiens. Si le patriarche Guillaume, soit par pusillanimité, soit par trahison, fut coupable de tant de malheurs, il n'en profita guère ; car les infidèles, après lui avoir permis de se retirer avec ses trésors à Cosseir, le dépouillèrent de tout ce qu'il possédait, l'accablèrent d'outrages, et lui firent subir une mort cruelle.

(*Note du Traducteur.*)

bars se mit à ravager le territoire des environs de Tyr; mais, aussi dévot que cruel, il laissa respirer les Chrétiens pour aller en Arabie visiter les saints lieux. Il reprit bientôt néanmoins l'exécution du dessein qu'il avait formé d'exterminer tous les Francs. Laodicée et beaucoup d'autres places se soumirent à ses armes. Les chevaliers de Saint-Jean s'immortalisèrent par la défense valeureuse, mais malheureusement inutile, de la forteresse de Karac, située entre Arca et Tortose (1). Le prince de Tripoli paya, de la moitié de ses domaines, la conservation de sa principauté (2). La nouvelle que le roi de

(1) Sanutus, lib. III, pars 14, cap. 2.

(2) Ne sachant à qui s'en prendre de leurs revers, les Chrétiens en accusèrent Dieu et Jésus-Christ dans des termes assez peu ménagés: on en voit un exemple dans le fragment suivant d'un sirvente attribué à un chevalier du Temple. « Ne pensez pas que jamais « l'ennemi s'arrête après de tels succès. Au contraire, il a juré et « annoncé publiquement qu'il ne resterait plus en Syrie un seul « homme qui croie en Jésus-Christ; que même le temple de Sainte-« Marie serait converti en mosquée. Puisque le fils de Marie, que cet « affront devrait affliger, le veut; puisque cela lui plait, il faut bien « que cela nous plaise aussi à nous. Celui-là est donc bien fou « qui cherche querelle aux Sarrasins, quand Jésus-Christ ne leur « conteste rien, puisqu'ils ont remporté la victoire et la remportent « encore, ce qui me désole, sur les Francs et sur les Tartares, sur les « Arméniens et sur les Persans. Chaque jour nous sommes vaincus; « car il dort, ce dieu qui avait coutume de veiller: Mahomet agit « de toute sa puissance et fait agir le farouche Bibars. » Voyez le *Choix des Poésies des Troubadours*, par M. Raynouard, tome IV, p. 131. (*Note du Traducteur.*)

Chypre accourait au secours de Ptolémaïs, sauva cette ville. Bibars retourna au Caire, et équipa en toute hâte une flotte pour conquérir l'île de Chypre en l'absence de son souverain. Une tempête détruisit ses vaisseaux. Ce désastre remplit de consternation la ville du Caire; et, de ce moment, Bibars tenta vainement de rétablir ses affaires (1).

Avant que la prise d'Antioche fût connue en Europe, les peuples de l'Occident s'occupaient déjà des préparatifs d'une nouvelle croisade. Forcé de reconnaître que sa première expédition en Terre-Sainte avait été plutôt une source d'humiliations pour la France qu'une entreprise avantageuse aux Chrétiens d'Orient, Louis IX appréhendait que sa renommée n'en fût flétrie, et il ressentait le désir de marcher de nouveau contre les infidèles. Le pape l'encouragea dans cette disposition. Dans une assemblée générale des prélats, de la noblesse et du peuple, tenue à Paris en 1268, le roi de France exhorta les assistans à voler aux armes pour venger les injures dont le Christ était depuis trop long-temps l'objet (2).

(1) Deguignes, liv. XII.

(2) Guill. de Nangis dans le cinquième volume de Duchesne, p. 384, etc. « Après que le roi fut revenu d'outre-mer, dit Join-

A cette époque, l'Angleterre jouissait d'un repos que sa jeunesse belliqueuse supportait impatiemment. Henri III convoqua un concile à Northampton. Le légat du pape y exposa la nécessité de secourir les Chrétiens qui restaient encore en Terre-Sainte; et le prince Édouard, ainsi que les comtes de Pembroke et de Warwick, reçurent de ses mains le signe sacré de la croisade (1). La nouvelle que l'héritier du trône d'Angleterre avait pris la croix, répandit une joie universelle en France. On invita le prince à se rendre à Paris. Il y fut convenu que les Français et les Anglais agiraient de concert, et Louis prêta à son jeune allié trente mille marcs, dont le remboursement lui fut garanti sur les revenus de la ville de Bordeaux (2). Les prélats et les autres membres du clergé anglais s'engagèrent à donner le dixième de leurs revenus, pendant trois années, pour subvenir aux frais de l'expédition, et un acte du concile autorisa la levée d'un vingtième du blé et des autres objets de première nécessité qui se trouveraient, à la Saint-Michel, entre

---

« ville, il se maintint si dévotement que oncques puis ne porta, ni « vair, ni gris, ni écarlate, ni étriers, ni éperons dorés. »

(1) Waverley *in Gale*, tome II, p. 225.

(2) Wikes, 290. Contin. de Math. Paris, 857. Voyez le traité entre Louis IX et le prince Édouard, dans Rymer, I, 481.

les mains des laïques. Depuis plusieurs années, on s'attendait généralement en Angleterre à cette croisade. Durant la première expédition de saint Louis, et peu après le départ de Guillaume Longue-Épée, Henri III avait fait le serment de combattre sous les bannières sacrées ; mais, comme il mettait de la lenteur dans les préparatifs de son voyage d'outre-mer, le peuple murmurait tout bas qu'il n'avait pris la croix que pour se donner un prétexte de lever des impôts sur ses sujets. Ceux qui avaient reçu les insignes de la croisade disaient que les devoirs du chrétien envers son Dieu n'étaient pas moins obligatoires que les devoirs d'allégeance du sujet envers son roi. Ils se réunirent à Bermondsey, près de Londres, afin de se concerter. On compta dans cette assemblée cinq cents chevaliers croisés; une foule innombrable d'hommes des classes inférieures, enrôlés dans la même entreprise, y vint aussi. Les saints guerriers résolurent de se mettre en route vers le milieu de l'été ; mais le roi, instruit de leurs dispositions, les menaça des foudres du Vatican, s'ils osaient partir sans lui. Quelques-uns se soumirent; d'autres se répandirent en clameurs contre la menace de l'intervention papale ; et l'ardeur religieuse des plus enthousiastes se

refroidit par les délais perpétuels du roi et lanouvelle des événemens désastreux survenus en Égypte. Le pape, et le monarque anglais furent sourds aux reproches de la nation française, qui les accusait de mettre obstacle à l'accomplissement du pieux désir du peuple britannique par indifférence pour le christianisme (1). La pénurie du trésor royal était toujours présentée, en Angleterre, comme le motif de l'ajournement de la croisade. Deux années après la dissolution de l'assemblée de Bermondsey, Henri III essaya d'extorquer de l'argent au clergé pour son prétendu voyage en Syrie. Le clergé résista à ses demandes, lui reprocha son avarice, la violation de ses sermens, et lui dépeignit le sort douloureux de saint Louis, qui pour lors était prisonnier des Sarrasins (2). Cependant l'esprit belliqueux de la nation britannique l'emporta sur les calculs et la duplicité du roi; et si les exhortations du clergé et les instances des barons et des Ordres militaires pour le déterminer à remplir ses engagemens envers Dieu, ne purent l'émou-

---

(1) MATH. PARIS, 670, 671. FULLER, *History of the holy war*, liv. IV, ch. 17.

(2) MATH. PARIS, 717, 720, etc.

voir; ses sujets au contraire s'engagèrent avec la plus grande ardeur dans la croisade (1).

Tout rempli du désir de parer son front du laurier de la victoire ou de la couronne du martyre, Louis IX mit à la voile pour la Terre-Sainte (2). Les soixante mille combattans qui l'accompagnaient avaient cédé à l'ardeur guerrière et religieuse qui animait le monarque (3). Parmi leurs chefs, on remarquait au premier rang les seigneurs de Flandre, de Champagne

---

(1) Rymer, I, 308—321. En 1252, Henri avait pourtant écrit aux trois grands Ordres militaires qu'il ne se passerait pas quatre années sans qu'il se rendît en Terre-Sainte (I, 282).

(2) Ainsi que les deux expéditions précédentes, la neuvième et dernière croisade était composée, en partie de Français, en parti d'Anglais. Sanutus, Guillaume de Nangis, Mathieu de Westminster, Wikes, la chronique de Mailros, Hemingford, la continuation de Mathieu Pâris et Aboulféda sont les sources où j'ai puisé les faits qui s'y rapportent.

(3) Deux chevaliers s'entretenant ensemble du dessein que Louis IX avait formé de se croiser, l'un d'eux, au dire de Joinville, fit à l'autre cette réplique : « Si le roi se croise, ce sera une des délivreuses journées qui oncques fut en France; car si nous nous croisons, nous « perdrons le roi; et si nous ne nous croisons, nous perdrons Dieu, « parce que nous ne nous croiserons pas pour lui. » D'après de tels sentimens, il est difficile de croire que tous les croisés français partageassent l'enthousiasme du roi; Joinville lui-même, malgré son attachement pour saint Louis, refusa de l'accompagner. Comme nous l'avons au reste précédemment observé, il y avait déjà long-temps que le zèle de l'Europe pour les croisades s'était réfroidi. Voyez les notes D et F à la fin de ce volume.

(*Note du Traducteur.*)

et de Bretagne, dont les ancêtres avaient donné tant de preuves de courage et d'habileté dans les guerres de la croix. La flotte de Louis fut poussée sur les rives de la Sardaigne. Là, le plan des opérations de la croisade subit un grand changement. Le roi de Tunis avait autrefois envoyé des ambassadeurs à Louis IX pour lui faire part de son désir d'embrasser la foi chrétienne. Le roi de France pensa que la présence d'une armée nombreuse en Afrique empêcherait les Maures de s'opposer par la force à l'accomplissement de cette pieuse résolution du roi de Tunis. L'Afrique septentrionale avait d'ailleurs payé jadis un tribut en argent au souverain des Deux-Siciles : et Charles d'Anjou, qui occupait le trône de ce dernier pays, voilant son intérêt personnel sous les dehors de la piété et de la justice, pressa fortement son frère de ne rien négliger pour le rétablissement des droits de la chrétienté. D'un autre côté, les soldats français, avides de pillage et de vengeance bien plutôt qu'entraînés par un zèle dévot (1), demandaient hautement à être conduits à Tunis, ville que les bruits populaires leur avaient re-

---

(1) M. Mills confirme ici lui-même ce que j'ai dit tout à l'heure du peu d'enthousiasme des Français pour la croisade.

(*Note du Traducteur.*)

présentée comme abondante en richesses, et qui, par sa fidèle alliance avec l'Égypte, était depuis long-temps l'objet de la haine de l'Europe. La soumission des Musulmans d'Afrique fut dès-lors considérée comme un acte préliminaire indispensable pour obtenir des succès en Palestine. Les Français tardèrent peu à exécuter un projet qui flattait leurs penchans secrets. Ils débarquèrent près de Tunis, et la victoire mit dans leurs mains le camp musulman et la ville de Carthage (1). La peste étant venue répandre la mort dans les rangs de l'armée, tout espoir de nouveaux succès s'évanouit. Le premier et le plus ferme appui de la croisade succomba lui-même victime de cet horrible fléau. Durant les progrès de son mal, Louis ne cessa de louer Dieu, et de le prier pour ceux qu'il avait amenés en Afrique. Lorsqu'il perdit l'usage de la parole, ses gestes exprimèrent ce que sa bouche ne pouvait plus articuler. Il faisait continuellement le signe de la croix et s'étendait sur le plancher couvert de cendres; enfin, dans un dernier effort de la nature, il éleva les yeux au ciel, et s'é-

(1) « Ce n'est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, « que les ruines de Carthage aient vu mourir un Chrétien qui venait « combattre des Musulmans dans un pays où Didon avait apporté les « dieux des Syriens. » VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs des nations*, ch. 58.

« cria : Seigneur, j'entrerai dans votre maison,
« je vous adorerai dans votre saint tabernacle, »
puis il expira (1 et 2).

Avant ce douloureux événement, le prince Édouard, Edmond Crouchback, comte de Lancastre, quatre autres comtes, quatre barons, et le reste de l'armée anglaise, avaient débarqué sur la côte d'Afrique. Désespérant de voir jamais les Français marcher sur la Palestine, ils repartirent pour la Sicile (3). Le retour d'Édouard en Angleterre aurait pu sans doute trouver sa justification dans la défection de ses alliés; mais, séduit par l'espoir d'une gloire sans partage, ce prince jura, fût-il abandonné de tous ses soldats, de se rendre à Ptolémaïs accompagné de son seul écuyer. La saison d'hiver, qu'il passa en Sicile, fut employée par lui en divers exercices militaires et chevaleresques. Le printemps arrivé (4), il mit

---

(1) GUILL. DE NANGIS, p. 386, 389, 393; lettre de l'évêque de Tunis, témoin oculaire, in MARTENNE, VI, 1218; SANUTUS, lib. III, pars 12, cap. 10.

(2) Saint Louis mourut le 25 août 1270, à trois heures de l'après-midi. Voyez, dans l'appendice de ce volume (note G), les détails que Joinville donne sur sa mort et les admirables instructions que le monarque mourant laissa à son fils Philippe-le-Hardi.

(*Note du Traducteur.*)

(3) *Annals of Waverley* in *Gale*, tom. II, p. 225, *Contin. de Math. Paris*, 859. HEMINGFORD, III, 589.

(4) Avril 1271.

à la voile et vint aborder à Saint-Jean d'Acre. La totalité de ses forces n'excédait pas mille hommes; mais les Musulmans avaient appris à redouter la valeur des Plantagenets, et ils craignaient qu'un nouveau Cœur-de-Lion ne vînt encore leur faire sentir la pesanteur de son bras. Le sultan d'Égypte se hâta donc de quitter les environs d'Acre, mais après les avoir mis à feu et à sang. Tous les Latins de Palestine se réunirent sous la bannière du prince anglais, qui entra en campagne à la tête de sept mille hommes. Édouard délivra la ville de Nazareth, et mit en déroute un corps considérable de Turcs, qu'il surprit. Brave et prévoyant, il dut ses succès à son habileté autant qu'à son courage. Du reste, non moins cruel que les héros qui l'avaient précédé dans la carrière des croisades, il donna un échantillon terrible de ce caractère farouche et implacable dont plus tard l'Écosse devait ressentir si cruellement les effets : car les actes de barbarie qui avaient souillé, deux siècles auparavant, la première entrée des Chrétiens à Jérusalem, furent alors répétés à Nazareth sur une plus petite échelle (1).

La victoire cessa bientôt de favoriser les croisés. Les rayons brûlans du soleil de Syrie

(1) Hemingford, III, 590, *Chronique de Mail* 241.

paralysèrent les forces des soldats anglais, et leur chef, accablé par la maladie, se vit retenu sur un lit de douleur. Le gouverneur de Jaffa donna en cette circonstance quelques témoignages d'intérêt à Édouard ; mais la menace que lui fit le sultan d'Égypte de le chasser de son poste s'il continuait à entretenir quelque commerce avec un infidèle, transforma sa courtoisie en cruauté. Le zèle barbare qu'il déploya pour donner à son maître un gage de sa loyauté fut de nature à satisfaire le tyran le plus méfiant. Pour lui prouver son dévouement, il acheta les services d'un de ces assassins échappés à la proscription dont les Tartares avaient, si heureusement pour le monde, frappé les sectaires du Vieux de la Montagne. Sous prétexte de remettre des lettres au prince Édouard, cet assassin se fit admettre dans la chambre de sa victime. Lorsqu'il eut délivré son prétendu message, il tira un poignard caché sous sa ceinture et chercha à en frapper Édouard à la poitrine. Après avoir reçu deux ou trois blessures, ce vigoureux prince parvint à terrasser son meurtrier et à lui enfoncer son propre poignard dans le cœur (1). Le

---

(1) Après avoir rappelé les exploits du prince Édouard en Terre-Sainte, Ben Jonson ajoute :

For which his temper'd zeal, see Providence
Flying in here, and arms him with defence

poignard de l'assassin était empoisonné, ce qui mit pendant quelques heures la vie d'Édouard en danger. Des récits romanesques ont fait honneur de sa guérison au dévouement d'une de ces femmes dont les affections généreuses ignorent les froids calculs de l'intérêt personnel; mais la plume sérieuse de l'histoire attribue tout simplement le rétablissement du prince aux soins de l'art médical secondés par une constitution robuste (1). Les soldats anglais

---

Against th' assassinate made upon his life
By a foul wretch, from whom he wrests the knife
And gives him a just hire; which yet remains
A warning to great chiefs, to keep their trains
About them still, and not to privacy
Admit a hand that may use treachery.
(Prince Henry's Barriers. Works, VII, 169.)

(1) *Chronicon F. Pipini* in MURATORI, *Rer. Script. Ital.* tom. VII, p. 705, 714. *Matthew of Westminster*, p. 400, édit. franç. 1601. P. LANGTOFT's, *Chron.* p. 227. WIKES, p. 97. HEMINGFORD, p. 591. *Contin. de Mathieu Pâris*, 859. L'histoire d'Éléonore suçant le poison de la blessure de son époux aurait toujours passé pour une fable si un écrivain respectable, Camden (tome II, p. 103, édit. de Gough), ne l'avait pas rapportée comme un fait historique. Elle fut empruntée par cet auteur à un historien espagnol qui écrivait deux cents ans après l'événement. Hemingford dit en termes exprès (p. 501) que le Grand-Maître des Templiers envoya à son royal ami des médicamens d'un très-grand prix pour arrêter les progrès du poison. Cependant, comme on craignait la gangrène, un chirurgien anglais entreprit d'extraire les chairs gâtées. Le prince ordonna alors à Édouard et à Jean de Vesey d'emmener Éléonore hors de sa chambre. Ces deux chevaliers, insensibles à la douleur de la princesse, l'entraînèrent

brûlaient de se venger sur les Turcs de la tentative lâche et cruelle de l'assassin. Édouard les en empêcha. La pensée que, s'il autorisait de semblables représailles, les pauvres pélerins désarmés ne pourraient plus à l'avenir réclamer la protection des Sarrasins, lui fit entièrement oublier sa propre injure.

Il y avait quatorze mois que le prince anglais était débarqué à Saint-Jean d'Acre, lorsque le sultan d'Égypte, dont toutes les troupes étaient employées contre les Musulmans eux-mêmes, lui fit offrir la paix. Édouard saisit avec joie cette occasion de quitter la Terre-Sainte. Il avait trop peu de soldats pour entre-

---

en lui disant qu'il valait mieux qu'elle répandît quelques larmes que de voir l'Angleterre en verser éternellement. « On rapporte, dit Fuller, que sa femme Éléonore suça tout le poison de ses blessures sans qu'il en résultât pour elle aucun mal. La langue d'une femme est un remède si souverain lorsqu'elle est guidée par la vertu d'une tendre affection! Il est bien malheureux que cette jolie histoire ne soit pas plus vraie que tous les miracles des légendes d'amour. Quiconque osera entreprendre de démentir un récit si fort en l'honneur du beau sexe s'exposera certainement à n'être pas cru, et pourtant ce récit ne s'accorde nullement avec ce que d'autres historiens ont écrit.» FULLER's, *Holy War, book* 4, ch. 29. Au moyen âge, les connaissances chirurgicales étaient au nombre des qualités qui distinguaient les femmes: c'est sans doute ce qui a donné lieu à cette histoire. Des docteurs aussi aimables que les femmes devaient naturellement jouir d'un très-grand renom; « et il est probable que leurs soins attentifs et délicats ont dû bien souvent se trouver plus efficaces que les recettes de la médecine, aidées même du pouvoir magique des amulettes ou de la puissance plus orthodoxe de l'eau bénite. »

prendre quelque chose d'important et son père le pressait vivement d'ailleurs de revenir en Angleterre (1). Les deux princes signèrent une trève de dix ans. Les barons de la Syrie déposèrent alors le casque et la cuirasse; et, au mois de juillet 1272, les soldats anglais quittèrent la Palestine pour rentrer dans leur pays natal.

Au moment où la Terre-Sainte, délivrée des horreurs de la guerre, commençait à respirer, l'élévation sur la chaire de Saint-Pierre de Thibault, archidiacre de Liége, réveilla encore une fois l'espoir d'une nouvelle croisade. Thibault se trouvait en Palestine quand il reçut le décret de son élection. Le spectacle des cruelles extrémités où les Chrétiens étaient réduits l'avait pénétré de douleur autant que de colère, et, dans le tumulte de ses impressions, les choses ne se présentèrent plus à sa raison sous leur véritable jour. Il se hâta de se transporter en Italie. Tant de zèle et d'ardeur l'animaient, que ses efforts pour produire une nouvelle croisade précédèrent même son installation dans la chaire pontificale. La trompette guerrière retentit encore une fois aux oreilles des nations; mais ses accens belliqueux n'éveillèrent que

(1) Voyez sa lettre dans Rymer, tom. I, pag. 487, nouv. édit.

de faibles échos. Les républiques de Pise, de Gênes et de Venise, et la ville de Marseille consentirent à fournir quelques galères; et vingt-cinq mille marcs d'argent furent obtenus de Philippe-le-Hardi, à qui les Templiers engagèrent, pour sûreté de cette somme, toutes les terres qu'ils possédaient dans ses états. Les Grands-Maîtres du Temple et de l'Hôpital se rendirent à Rome. Ayant représenté au pape que de semblables secours ne suffiraient pas pour mettre les Latins en état de chasser les infidèles de la Palestine, le monde chrétien fut encore une fois convoqué en assemblée générale. Dans un concile, tenu à Lyon au mois de mai 1274, la croisade fut ordonnée. On arrêta que le clergé paierait, pendant six ans, le dixième de ses revenus, et que des troncs seraient placés dans toutes les églises pour recevoir les offrandes volontaires des laïques. Rodolphe de Hapsbourg, récemment élu empereur d'Allemagne, prit la croix pour se concilier la bienveillance et l'appui du Saint-Siége. Philippe-le-Hardi, roi de France, Michel Paléologue, et Charles, duc d'Anjou, frère de saint Louis et roi des Deux-Siciles, embrassèrent également la sainte cause. Philippe avait hérité de la piété de son père; et Michel Paléologue, qui treize ans auparavant avait

enlevé Constantinople aux Francs, ne laissait échapper aucune occasion de gagner la faveur des princes de l'Occident. Le duc d'Anjou s'annonçait comme devant réparer les désastres causés par la témérité du comte d'Artois, son frère, dans la première croisade de saint Louis, et Marie, princesse d'Antioche, fille de Bohémond IV, lui ayant cédé, au concile de Lyon, ses droits sur le royaume de Jérusalem (1), il se regardait comme appelé à remplir les devoirs de la royauté en Terre-Sainte. Dans les deux années qui suivirent le concile de Lyon, Grégoire mourut, et toutes les idées de croisade s'évanouirent avec la vie de celui qui en avait été le plus ardent promoteur.

Pendant ce temps, la Palestine était en paix. La possession du pouvoir souverain occupait

(1) Giannone (I, 20, c. 2, S. I) commet une inexactitude lorsqu'il dit que la princesse Marie céda ses droits sur Antioche. Les rois angevins de Naples et de Sicile fondaient leurs titres à la couronne de Jérusalem sur le mariage de Frederic avec Violante et sur la cession mentionnée dans le texte. Mais la dynastie de la maison de Souabe s'étant éteinte par la mort de Conradin, le droit de succession au trône de Jérusalem passa à la princesse Alice, fille de Henri, comte de Champagne, et d'Isabelle, dont nous avons déjà parlé. La princesse Alice porta dans la famille des rois de Chypre ses droits qui l'emportaient sur les prétentions de la princesse Marie, fille de la plus jeune des filles d'Isabelle. Les princes d'Anjou n'étaient pas mieux fondés, au reste, à réclamer le trône de Jérusalem qu'ils ne l'avaient été dans le principe à s'adjuger la couronne des Deux-Siciles.

seule la vanité et les passions des Chrétiens. Hugues III, roi de Chypre, descendant en ligne directe de la princesse Alice, avait été couronné roi de Jérusalem, à Tyr, peu après la mort de Conradin, dernier et infortuné rejeton de cette maison d'Allemagne à laquelle appartenaient les trois empereurs qui avaient illustré leur nom dans les guerres saintes. Entre les deux prétendans à la couronne de Jérusalem, les Templiers se prononcèrent pour le duc d'Anjou; les Hospitaliers déclarèrent avec modération digne d'éloges, qu'il ne leur était point permis de prendre les armes contre un prince chrétien. Ils observèrent d'ailleurs qu'il serait bien plus convenable d'attendre, pour se prononcer sur les droits des prétendans, que le royaume fût rentré sous la puissance des Latins.

Le sultan Bibars, qui avait enlevé tant de villes aux Chrétiens, mourut la quatrième année de la trève dont la Palestine était redevable à la valeur du prince Édouard. La paix se maintint jusqu'au règne de Kelaoun, son troisième successeur (1). En 1280, les Francs renfermés dans la forteresse de Margat, impatiens de leur inaction, maltraitèrent et pillèrent,

(1) Voyez, dans l'appendice, la note H.

quelques paisibles marchands musulmans. Un émir égyptien fit une tentative hardie pour venger cette violation du droit des gens. Son courage y ayant échoué, le sultan son maître jura, par Dieu et par Mahomet, qu'il punirait lui-même les Latins de leur conduite. Quelques années furent employées à de formidables préparatifs de vengeance, après lesquelles l'orage éclata sur la tête des Chrétiens. Margat tomba aux mains des Egyptiens en l'année 1287. La résistance des chevaliers chargés de la défense de la place fut si héroïque que les Turcs leur permirent de se retirer sains et saufs avec les honneurs de la guerre, et de se rendre dans la ville de Tortose, située non loin de là. Le sultan Kelaoun rasa la forteresse, afin d'ôter à tout jamais aux Chrétiens la possibilité de s'en servir contre les Musulmans.

La puissance des Latins marchait vers sa ruine. En 1289, la ville de Tripoli, dernier boulevard du royaume de Jérusalem, leur fut enlevée. L'incendie dévora ses maisons; ses fortifications furent démantelées; et la mort ou l'esclavage devint le partage de ses habitans. Acre se trouva encore une fois la principale possession des Chrétiens en Terre-Sainte. Le sultan conclut un traité de paix avec Henri II, roi de Chypre. Ce dernier avait fini par écarter les

lieutenans et les soldats de Charles d'Anjou, et s'était fait reconnaître roi de Jérusalem (1).

Il n'y avait guère que la ruine totale de la cause des Chrétiens qui pût éteindre l'héroïsme des chevaliers des Ordres militaires, de ces chevaliers pour qui le comble de la gloire et de la vertu était de succomber sur un champ de bataille inondé de sang. Loin de se laisser abattre par les victoires du sultan, le Grand-Maître des Hospitaliers profita de la cessation des hostilités pour traverser la Méditerranée, et chercher à infuser son ardeur martiale dans le cœur des peuples de l'Occident. Le pape Nicolas IV écouta froidement le récit des revers des colonies chrétiennes de Palestine; il refusa d'employer les trésors du Saint-Siége au soutien de leur cause, et le noble guerrier ne put obtenir de sa Sainteté que quinze cents hommes, rebut de l'Italie. Des lettres circulaires furent adressées aux différens potentats de l'Europe; mais l'éclat qui environnait autrefois les guerres saintes avait pâli: les chevaliers ne montrèrent aucun empressement à se ranger sous la bannière de la croix; et le Grand-Maître fut obligé de retourner

(1) Sanutus, lib. III, pars 12, cap. XX. Deguignes, liv. XXI. Bohémond VII, comte de Tripoli, mourut en 1287, deux ans avant la prise de cette ville.

en Palestine, accompagné seulement des aventuriers italiens. A son arrivée à Saint-Jean-d'Acre, il trouva la ville dans la plus grande confusion. Ce qui restait des infortunés habitans du royaume et des principautés conquises au prix du sang de l'Occident, s'était réfugié dans l'enceinte de ses murailles. Chaque peuple y occupait un quartier séparé ; et, dans le conflit des prétentions et des priviléges de tant d'individus, les intérêts généraux étaient méconnus et oubliés (1). Les Mameloucks d'Égypte

(1) M. Mills cite ici textuellement un assez long passage de Fuller (*Holy War, book* IV, ch. 31), que j'ai cru devoir remplacer par l'extrait suivant de l'ouvrage de M. Michaud, où les mêmes faits se trouvent beaucoup mieux rapportés : « Aucune puissance n'aurait pu réduire Ptolémaïs si elle avait eu pour habitans de véritables citoyens, et non des étrangers, des pélerins, des marchands, toujours prêts à se transporter d'un lieu à un autre avec leurs richesses. Ceux qui représentaient le roi de Naples, les lieutenans du roi de Chypre, les Français, les Anglais, le légat du pape, le patriarche de Jérusalem, le prince d'Antioche, les trois Ordres militaires, les Vénitiens, les Gênois, les Pisans, les Arméniens, les Tartares, avaient chacun leur quartier, leur juridiction, leurs tribunaux, leurs magistrats, tous indépendans les uns des autres, tous avec le droit de souveraineté. Tous ces quartiers étaient comme autant de cités différentes, qui n'avaient, ni les mêmes coutumes, ni le même langage, ni les mêmes intérêts. Il était impossible d'établir l'ordre dans une ville où tant de souverains faisaient des lois, qui n'avait point d'administration uniforme, où souvent le crime se trouvait poursuivi d'un côté, protégé de l'autre. Ainsi toutes les passions étaient sans frein et donnaient lieu souvent à des scènes sanglantes. Outre les querelles qui naissaient dans le pays, il n'y avait pas une division en Europe, et surtout en Italie, qui

contemplaient le dernier asile des chefs chrétiens avec des regards empreints d'une haine fanatique et d'une ambition cupide. Les principes de l'islamisme auraient à eux seuls suffi pour justifier le sultan de déclarer de nouveau la guerre aux Latins; mais la conduite criminelle de ses ennemis lui fournit des motifs plus plausibles encore de recommencer les hostilités. La ville d'Acre étant remplie de plus d'habitans qu'elle n'en pouvait nourrir, ceux qui ne savaient comment se procurer leur subsistance pillaient et maltraitaient les marchands musulmans, qui, sur la foi de la paix et de l'amitié jurées entre les Égyptiens et les Chrétiens, venaient apporter des vivres dans la ville (1). Vainement les Sarrasins réclamèrent contre cette violation du droit des gens: aucune satisfaction ne leur fut donnée. Le sultan se disposa alors à la vengeance; mais il mourut avant même

ne se fît ressentir à Ptolémaïs. Les discordes des Guelfes et des Gibelins y agitaient les esprits, et les rivalités de Venise et de Gênes y avaient fait couler des torrens de sang. Chaque nation avait des fortifications dans le quartier qu'elle habitait; on y fortifiait jusqu'aux églises. A l'entrée de chaque place, on remarquait une forteresse, des portes et des chaînes de fer; il était aisé de voir que tous les moyens de défense avaient été employés, moins pour arrêter l'ennemi, que pour élever une barrière contre des voisins et des rivaux. »

(*Note du Traducteur.*)

(1) G. Villani.

d'avoir achevé ses préparatifs de guerre. Son fils Khatil ne se montra pas moins impatient que lui d'exterminer les Latins. Au mois d'avril 1291, près de deux cent mille Mameloucks et Tartares d'Égypte se mirent en marche pour la Palestine et vinrent dresser leurs tentes sous les murs d'Acre, exactement au même endroit où, un siècle auparavant, les guerriers de l'Europe avaient établi les leurs. Afin de diminuer les horreurs de la guerre, on embarqua une grande partie de la population de la ville sur les nombreux vaisseaux qui se trouvaient mouillés dans le port, et la défense de la place demeura confiée à douze mille hommes de troupes réglées, composées pour la plupart des chevaliers et frères servans des Ordres militaires. La garnison ne tarda pas à recevoir un renfort de quelques centaines d'hommes commandés par Henri II, roi de Chypre, qui se décorait pompeusement du vain titre de roi de Jérusalem. Dans la situation critique où se trouvaient les Chrétiens, la royauté ne pouvait plus conserver aucun prestige. La garnison choisit pour gouverneur d'Acre, Pierre de Beaujeu, Grand-Maître des Templiers. Son premier acte fut de repousser des présens offerts par le sultan dans le but de corrompre sa fidélité. Cette conduite

inspira aux défenseurs de la ville la conviction que, si elle succombait, ce ne serait pas du moins par la trahison de leur chef. Les Mameloucks ne le cédaient point en valeur aux Latins et, sous le rapport de la discipline, ils leur étaient supérieurs; de plus, leur nombre était immense (1). Incapables de défendre en même temps tous les points de la vaste enceinte de leurs murailles, les Chrétiens virent la sape, la mine et les machines de guerre des assiégeans renverser successivement leurs tours. La *tour maudite* eut le même sort que les autres. Le roi, qui la défendait, soutint les attaques des Turcs jusqu'à la chute du jour. La nuit ayant suspendu le combat, il alla, sous prétexte que ses soldats avaient besoin de repos, prier les Chevaliers Teutoniques de vouloir bien l'occuper jusqu'au lendemain, leur promettant de revenir dès le point du jour. Mais, au lieu de tenir sa parole, ce lâche et pusillanime monarque courut au port, s'empara de quelques vaisseaux et fit voile pour Chypre. Le lendemain, les Mameloucks recommencèrent l'attaque. Les Chevaliers Teutoniques se firent tuer pour la plupart

(1) L'armée du sultan se composait de soixante mille cavaliers et de plus de cent quarante mille fantassins.

(*Note du Traducteur.*)

sur la brèche : le reste se replia vers l'intérieur de la ville, mais lentement, et l'inébranlable courage de leur petite phalange suffit pour tenir quelque temps les Musulmans en échec. Les Templiers accoururent et contraignirent les Mameloucks à se retirer : il y eut un grand nombre de ces derniers tués dans cette retraite forcée ; les Hospitaliers en précipitèrent plusieurs du haut des murs dans les fossés. Le sultan, peu ménager du sang de ses soldats, ramena bientôt ses bataillons sur la brèche. En peu d'heures, la ville se vit plusieurs fois prise et reprise par les Infidèles et par les Chrétiens.

Pendant que ces alternatives de succès et de défaites inondaient Ptolémaïs de sang humain, le Grand-Maître des Hospitaliers sortit des murs à la tête de ses chevaliers, fit un circuit, et vint se jeter sur le camp musulman dans l'espoir de le surprendre. Le sultan, qui connaissait l'art de la guerre, faisait bonne garde : il repoussa les chevaliers de l'Hôpital. En rentrant dans la ville, le chef de ces braves chevaliers apprit la triste nouvelle que le Grand-Maître des Templiers venait d'être tué par une flèche empoisonnée (1) ; que la plus grande partie de ses va-

(1) Villani (lib. VII, cap. 144), fait un magnifique éloge du Grand-Maître des Templiers. Chaque nuit, ce héros réparait les

leureux compagnons d'armes avait succombée, et que la ville était prise. Protégés par quelques archers, les chevaliers de Saint-Jean, au nombre de sept (les seuls qui restassent!), parvinrent à s'embarquer, et quittèrent pour jamais le glorieux théâtre de leur vertu et de leurs exploits. Leurs frères d'armes, les Templiers, donnèrent d'égales preuves de vaillance, et n'eurent pas un sort meilleur. Leur résistance fut si opiniâtre que le sultan se vit forcé d'accepter l'offre qu'ils lui firent de se retirer librement et avec les honneurs de la guerre. Les insultes de quelques Sarrasins ayant allumé le courroux de ces chevaliers, leur épée sortit de nouveau du fourreau et le combat recommença (1). Ceux d'entre eux qui survécurent

---

brèches faites à la *tour maudite*; mais à la fin il fut tué par l'ennemi. Sa mort jeta la confusion parmi les défenseurs de la ville, et de ce moment il fut aisé d'en prévoir la chute prochaine.

(1) Voici comment l'historien arabe Aboulmahassen rapporte le fait. « Au milieu d'Acre s'élevaient quatre tours appartenant aux Templiers, aux Hospitaliers et aux chevaliers Teutoniques : les guerriers chrétiens se disposèrent à s'y défendre. Cependant le lendemain samedi quelques soldats et volontaires musulmans s'étant portés contre la maison des Templiers et contre une de leurs tours, ceux-ci offrirent d'eux-mêmes de se rendre : leur demande fut accueillie ; le sultan leur promit sûreté ; un drapeau leur fut donné comme sauve-garde, et ils l'arborèrent au haut de la tour : mais, lorsque les portes furent ouvertes, les Musulmans s'y jetant en désordre, se disposèrent à piller la tour et à faire violence aux femmes qui s'y étaient réfugiées ; alors les Tem-

s'enfuirent dans l'intérieur du pays. Ptolémaïs tomba alors au pouvoir des Musulmans, qui y pénétrèrent en foule et s'abandonnèrent à tous les excès de leur rage sanguinaire. La population entière de la ville, composée d'habitans désarmés et sans défense, se précipita vers les bords de la mer pour s'embarquer et fuir le sort qui la menaçait; mais les élémens semblaient vouloir ajouter leur fureur à la rage destructive des Turcs: les vagues soulevées refusèrent de prêter leur secours aux fugitifs. Tandis que ce peuple éploré se livrait au plus violent désespoir, l'incendie dévorait la ville, le bras de l'impitoyable mort frappait sans relâche sur ses malheureux habitans, et les rivages de la Palestine s'abreuvaient encore de torrens de sang chrétien.

Tyr, Béryte et d'autres villes chrétiennes,

pliers refermèrent les portes, et tombant sur les Musulmans qui étaient dans la tour, les massacrèrent. Le drapeau du sultan fut abattu; la guerre recommença; la tour fut assiégée en règle: on combattit tout le samedi; le lendemain dimanche, les Templiers ayant de nouveau demandé à capituler, le sultan leur promit la vie et la faculté de se retirer où ils voudraient: ils descendirent donc, et furent égorgés au nombre de plus de deux mille; un égal nombre fut retenu prisonnier; quant aux femmes et aux enfans qui étaient avec les Templiers, on les conduisit au pavillon du sultan. » Voyez les *Extraits des historiens arabes relatifs aux croisades*, publiés par M. Reinaud, édit. de 1829, p. 570. (*Note du Traducteur.*)

saisies de terreur, se soumirent au vainqueur. Les Turcs parcoururent tout le pays, massacrant ou jetant dans les fers les Francs qui n'avaient pu réussir à gagner Chypre. La mémoire des Templiers doit vivre à jamais dans les annales de la Terre-Sainte; car ils furent les derniers à abandonner la défense du royaume latin. Ceux qui parvinrent à se sauver d'Acre allèrent chercher un refuge à Sis en Arménie. Un général musulman les ayant forçés de passer dans l'île de Tortose, ils s'en échappèrent, se rendirent à Chypre, et dès-lors le cri des guerres religieuses cessa de troubler les échos de la Palestine (1).

(1) Sanutus, lib. III, pars XII, ch. 22, 23; Histoire du siége d'Acre par un contemporain, in Martenne, *Vet. Scrip. Amp. Coll.* vol. I, p. 782. Deguignes, *Histoire des Huns*, *etc.*, livre XXI. Lusignano, *Istoria dell' Isola di Cipro*, p. 55, etc. Sur la fin des croisades, les Chrétiens de Palestine n'avaient pas la réputation d'être beaucoup plus vertueux qu'à aucune autre époque antérieure des guerres saintes. Villani (tom. I, lib. VII, c. 144, p. 337), parlant de la chute d'Acre, dit: « E questo pericolo non fù senza grande et giusto « giudicio di Dio, che quella città era piena di più peccatori « huomini, e femine d'ogni dissoluto peccato, che terra che fussa « tra' Cristiani. » Voyez, à la fin du volume, la note I.

CHAPITRE XVII.

EXTINCTION DE L'ESPRIT DES CROISADES. — SORT DES ORDRES MILITAIRES.

ÉTAT de l'Europe à la fin des croisades. — Causes de la cessation des croisades. — Dernières manifestations de l'esprit des croisades. — Henri IV, roi d'Angleterre. — Henri de Montmouth. — Sort des Ordres militaires. — Chevaliers de l'Ordre Teutonique. — Chevaliers de Saint-Lazare. — Chevaliers de l'Hôpital. — Emprisonnement des Templiers en France. — Il est procédé contre eux à Paris,... en Angleterre,... en Allemagne,... en Italie. — Convocation d'un concile à Vienne. — Abolition de l'Ordre du Temple. — Confiscation de ses biens. — Supplice du Grand-Maître. — Innocence des Templiers. — Causes de la suppression de leur Ordre.

(1291 — 1314).

La perte de la Terre-Sainte ne causa pas en Europe ces sentimens de douleur et d'indignation que la prise de Jérusalem y avait excités cent années auparavant. Depuis ce temps, le

feu du fanatisme s'était lentement éteint en Occident. Durant le cours du treizième siècle, les possessions des Chrétiens en Palestine avaient toujours été s'amoindrissant; et, par suite, l'importance des expéditions destinées à les secourir avait graduellement diminué. Préoccupés de leurs intérêts politiques ou privés, les peuples occidentaux avaient vu s'affaiblir chaque jour la vive sollicitude que leur inspirait autrefois la situation des colonies chrétiennes de Syrie. Le pape Nicolas IV chercha à ranimer le zèle des saintes entreprises. Les monarques de l'Europe furent sourds ou rebelles à ses exhortations. De retour en Angleterre, le prince Edouard ressentit le désir de passer de nouveau en Palestine pour y recommencer la guerre (1); mais au moment même où Ptolémaïs tombait au pouvoir des Egyptiens, la situation politique de l'Ecosse réclamait sa présence et l'emploi de toutes ses forces. La délivrance de la Terre-Sainte n'en demeura pas moins un rêve cher à son imagination par l'aliment qu'elle promettait à son goût pour les entreprises religieuses et chevaleresques. Vers la fin de sa vie, il fit le vœu de partir à la tête d'une

(1) Rymer, I, p. 744, 749, nouv. édit.

seconde expédition; mais, voyant que ses derniers momens étaient proches, il alloua la somme énorme de trente mille livres pour l'équipement et l'entretien d'un corps brillant de chevaliers qu'il chargea du soin de transporter son cœur en Palestine (1 et 2). Ni la voix de la religion ni celle de l'honneur ne parvinrent à éveiller l'enthousiasme de Philippe IV, roi de France. Depuis l'extinction de la maison de Souabe, la succession au trône d'Allemagne avait été si irrégulière que les dissensions civiles ne laissèrent pas aux empereurs le loisir de songer à la Palestine. D'un autre côté, la politique des Etats commerçans de l'Italie ne s'accordait nullement avec les guerres saintes. Pise était tombée devant Gènes, sa rivale. Quant à cette dernière ville, elle ne s'occupait plus de la Palestine; car de-

(1) Voyez, à la fin du volume, la note J.

(2) Robert Bruce, roi d'Écosse, avait fait aussi le vœu d'aller en Terre-Sainte combattre les infidèles; mais les guerres qu'il fut obligé de soutenir pour conserver l'indépendance de sa couronne, ne lui permirent pas de l'accomplir. Étant tombé malade en 1329, et se sentant mourir, il fit appeler auprès de son lit Jacques de Douglas et le chargea également de porter, après sa mort, son cœur en Palestine, « puisqu'ainsi est, dit-il, que le corps n'y peut aller. » J'insère dans l'appendice (note K), l'intéressant récit que Froissart nous a laissé des derniers momens de Robert et l'entretien touchant où ce monarque recommande à Jacques de Douglas l'exécution de sa dernière volonté.

(*Note du Traducteur.*)

puis que les Grecs avaient repris possession de Constantinople, elle exploitait seule la plus grande partie du commerce de la Mer-Noire. L'alliance de Gènes avec l'empire grec détermina la république de Venise à rechercher l'amitié des Musulmans. Les Mameloucks donnèrent à cette république une église, un comptoir et un entrepôt à Alexandrie. Les Vénitiens s'adonnèrent alors au trafic lucratif, mais honteux, des esclaves géorgiennes et circassiennes, dont ils se chargèrent d'approvisionner les marchés d'Egypte (1).

Depuis le commencement jusqu'au milieu du quatorzième siècle, les papes ne cessèrent de prêcher de nouvelles guerres saintes (2); mais les

---

(1) Dante reproche à ses contemporains leur alliance avec les Sarrasins et leurs relations commerciales avec les ennemis du nom chrétien. S'il a voulu faire allusion au pape Boniface VIII dans les vers suivans, sa censure est injuste, car Boniface chercha au contraire à organiser une nouvelle croisade.

Lo Principe de' nuovi Farisei
Avendo guerra presso à Laterano,
E non con Saracin, nè con Giudei,
Che ciascun suo nimico era Cristiano;
E nessuno era stato à vincere Acri
Nè mercatante in terra di Soldano.

Dell' Inferno, canto 27.

Villani dit aussi que les Chrétiens trafiquant en Égypte prêtèrent leur appui aux Sarrasins. Je ne connais, au reste, aucun témoignage historique qui prouve les trahisons auxquels Dante fait allusion.

(2) En 1300, Boniface VIII avait un motif assez plausible de prê-

nations de l'Occident firent généralement peu d'attention à ces appels réitérés des souverains pontifes. Il demeura alors démontré que, si les successeurs de saint Pierre avaient la puissance d'augmenter l'ardeur de l'enthousiasme sacré, ils n'avaient pas pourtant le pouvoir de le créer. Ce n'était pas que les peuples regrettassent les maux qu'il avait produits, ni qu'ils considérassent enfin la guerre comme une succession de brigandages et de meurtres; ce n'était pas non plus qu'ils fussent moins belliqueux, ou moins superstitieux qu'auparavant, ou incapables de nouveaux efforts; non: le métier des armes n'oc-

---

cher une croisade. Cazan, empereur mogol qui régnait sur la Perse, ayant résolu l'extermination des Mameloucks d'Egypte, s'allia avec les rois de Géorgie, d'Arménie, et de Chypre. Dans l'année 1299, la fortune favorisa les armes de ces princes confédérés; néanmoins le succès n'ayant pas répondu à l'attente de Cazan, il envoya vers le pape pour solliciter l'alliance plus puissante des princes de l'Occident, promettant que la Palestine, une fois reconquise, resterait aux mains des Chrétiens. Une grande dispute sur la séparation de la juridiction ecclésiastique et de la juridiction royale divisait alors Philippe-le-Bel et Boniface, ce qui fit que la demande de Cazan n'eut aucune suite, bien que chaudement accueillie par le pape. Pendant ce temps la victoire se déclara pour les Égyptiens. Cazan mourut vers l'an 1303, au moment même où les princes chrétiens de Chypre et d'Arménie venaient de se réunir de nouveau à lui et où il allait attaquer les Mameloucks. Je n'ai pu trouver dans Haithon, ni dans Aboulféda, rien qui justifie la tradition généralement répandue que, pendant le règne de Cazan, des Hospitaliers et d'autres chevaliers chrétiens débarquèrent en Palestine, et s'emparèrent de Jérusalem, où ils ne seraient, du reste, restés que fort peu de temps.

pait pas moins ardemment l'Europe au quatorzième siècle qu'au douzième; et ce laps de deux siècles n'avait fait qu'épaissir, au lieu de le dissiper, le nuage de superstition qui enveloppait et dérobait aux yeux la pureté des formes de la religion. La conviction qu'un triomphe complet était impossible en Palestine, avait graduellement et silencieusement gagné l'Europe; et ses habitans s'étaient lassés de prodiguer leur sang et leurs trésors uniquement pour satisfaire aux exigences de l'honneur. La grande croisade d'Egypte, en 1218, fut presque la dernière guerre sainte où les barons et les chevaliers menèrent leurs vassaux en leur propre et privé nom. Depuis, de grands efforts furent souvent faits, il est vrai, par les souverains de l'Occident; mais il y eut peu des ces expéditions populaires qui signalèrent le premier siècle des croisades et la moitié du second. Lorsque la nouvelle de la perte de la Terre-Sainte parvint en Europe, on n'y était point encore remis de la surprise et de la terreur dont les victoires de Gengis-Khan et de ses successeurs avaient rempli l'Occident. Une partie de la Russie, la Pologne tout entière, la Silésie, la Moravie, la Hongrie et toutes les contrées à l'est de la mer Adriatique, étaient devenues la proie des Barbares. Quelques papes tentèrent vainement d'adoucir la féro-

cité de ces nouveaux ennemis : leurs légats furent renvoyés, chargés de transmettre à Rome elle-même l'ordre terrible de courber sa tête sous le joug des Mogols. Le monde occidental n'avait pas besoin de ces violences pour savoir que les Tartares étaient presque tous adonnés au paganisme; or, bien que quelques esprits confians se flattassent de voir ces Barbares former une ligue puissante avec les Chrétiens contre les Musulmans, l'apparition de leurs bandes conquérantes en Europe excita un effroi général. Comme ils avaient soumis à leurs armes les états sarrasins de Syrie, aussi bien que quelques uns des états chrétiens, les peuples occidentaux tremblaient à la seule pensée d'avoir désormais à affronter ces nouveaux ennemis dans leurs expéditions d'outre-mer.

L'impossibilité pour les Latins de Palestine de conserver leur domination sur Jérusalem, ville non moins chère aux Musulmans qu'aux Chrétiens, aurait été mieux démontrée aux peuples de l'Europe, si le goût des pélerinages religieux n'avait pas été aussi prononcé parmi ces derniers (1), et si leur

(1) Les pélerinages augmentèrent en général après la première croisade. Ce furent des motifs de pénitence ou de dévotion qui engageaient à les entreprendre. L'église de Saint-Jacques en Galice et les tombeaux des apôtres à Rome n'étaient pas moins chers à la piété des fidèles que

vénération pour les saints lieux se fût bornée à de simples marques de respect. Quelques-uns des meilleurs sentimens du cœur humain contribuèrent encore à aveugler les nations occidentales. En effet, des liens de parenté et d'origine rattachaient la Syrie à l'Europe, et les chevaliers de l'Occident ne trouvaient rien de plus naturel que de voler au secours de leurs frères de Palestine, lorsque ceux-ci réclamaient leur appui. Il arrivait en outre fort souvent que, par mariage ou succession, des Européens acquéraient des droits sur des propriétés comprises dans le royaume latin de Syrie, en sorte qu'à beaucoup d'égards la Palestine ressemblait à une colonie européenne. La continuation des

---

Jérusalem elle-même. La fête du jubilé ayant été instituée sur la fin 13[e] siècle, plusieurs millions d'individus firent le voyage de Rome pour obtenir, par ce voyage, le pardon de tous leurs péchés. Les écrivains catholiques romains ont de tout temps préconisé le mérite des pélerinages. Milton, au contraire, place les pélerins dans le *Paradis des Fous* et dit avec mépris et indignation :

Here pilgrims roam, that stray'd so far to seek
In Golgotha him dead, who lives in heaven.
Paradise lost, III, 476.

La passion de visiter les saints lieux, à Jérusalem, ne s'éteignit en Angleterre que sur la fin du règne de Henri VIII. Il existe un manuscrit intitulé : *Pylgrymage of syr Richard Torkynton, parson of Mulberntino Norfolk, to Jerusalem*, *an.* 1517. Vers la fin du quinzième siècle, un frère du collége d'Eton alla deux fois à Jérusalem et y célébra la messe *cum cantu organico*. Warton's *History of English Poetry*, t. II, p. 427, à la note.

croisades n'a donc rien qui doive étonner. L'espoir de réussir dans ces sortes d'entreprises se serait néanmoins bientôt évanoui, et l'influence salutaire du temps aurait achevé de guérir l'épidémie morale qui travaillait l'Occident, si les efforts répétés qui furent tentés pour la délivrance de la Terre-Sainte eussent constamment échoué. Des succès partiels entretinrent, au contraire, une ambition fanatique parmi les Francs. Lorsque Jérusalem florissait comme cité chrétienne, l'orgueil attaché à sa possession était le principal véhicule des Latins : ils mettaient leur honneur à défendre et à conserver des conquêtes qu'ils avaient achetées au prix de leur sang.

Il entrait dans la politique de la cour de Rome d'encourager le goût des croisades, parce que, en exploitant habilement les préjugés populaires, on finit presque toujours par gouverner la multitude à son gré. Dans les siècles d'ignorance et de barbarie, l'influence que l'Eglise exerçait sur les peuples de l'Occident était un véritable despotisme. Jusqu'au temps d'Innocent III, les papes avaient su se maintenir dans cette voie de domination. Mais, comme nous l'avons vu plus haut, cet avide pontife ne craignit pas de prélever directement sur le clergé et indirectement sur les laïques,

des taxes destinées en apparence à fournir des secours à la Palestine. Aussi, à partir de ce moment, l'influence papale commença-t-elle à décliner. Comme le montant de ces taxes servait à enrichir les coffres du Vatican, tous les fidèles, clercs et laïques, ne tardèrent pas à s'apercevoir de l'usage indigne auquel étaient consacrés leurs trésors, et ils se lassèrent de se voir imposer, pour satisfaire aux besoins ou aux caprices des souverains pontifes, des sacrifices pécuniaires qu'ils faisaient dans l'unique but d'améliorer la situation des Chrétiens de Syrie. La cupidité des papes contribua encore d'une autre manière à étouffer l'esprit des croisades. Lors de la première guerre sainte, l'un des plus puissans encouragemens offerts aux croisés dans le concile de Clermont avait été la promesse que le voyage de Palestine leur tiendrait lieu, pour la rémission de leurs péchés, de toutes les pénitences que l'Eglise avait droit de leur infliger. Le grand historien de la cinquième croisade, Villehardouin, affirme que, même de son temps, la promesse d'une pareille indulgence eut la plus grande influence sur les résolutions des guerriers de l'Occident (1). Cependant le clergé,

(1) Voyez ci-dessus page 19.

dominé par sa rapacité, réfléchit que ce qui pouvait se donner pouvait aussi se vendre et que rien ne s'opposait à ce que des contributions en argent fussent imposées à la place de peines canoniques et de pélerinages. Les évêques commencèrent alors un trafic des plus scandaleux. Ce trafic ne tarda pas à leur être enlevé par les papes, qui attirèrent la foule à eux en créant des indulgences beaucoup plus étendues, puisque la rémission des peines de l'autre monde était comprise dans les pardons qu'ils vendaient. Les croisades donnant aux papes la faculté de lever des taxes sous le prétexte de secourir la Terre-Sainte, ils mirent toute leur politique à encourager la mode de se croiser; mais la vente lucrative des indulgences ne séduisit pas moins leur avarice : et ce commerce honteux fut à la fois l'effet et la cause de la décadence des guerres saintes (1), les pécheurs aimant bien mieux acheter à prix

(1) On lit, en effet, dans le *Choix des Poésies originales des Troubadours* de M. Raynouard (t. II, p. 75 de l'Introduction), le passage suivant extrait d'une piéce intitulée *le Chevalier du Temple :* « Le pape prodigue des indulgences à ceux qui s'arment « contre les Allemands. Ses légats montrent parmi nous leur extrême « convoitise. Nos croix cèdent aux croix empreintes sur les tournois, « et l'on échange la sainte croisade contre la guerre de Lombardie. « J'aurai donc le courage de dire de nos légats qu'ils vendent Dieu, « et qu'ils vendent les indulgences pour de coupables richesses. »

d'argent les indulgences dont ils avaient besoin que de les obtenir par de longs et périlleux voyages en Palestine.

Une autre cause, non moins puissante, de l'extinction de l'esprit des croisades doit être encore imputée à la cour de Rome. Pendant toute la durée du treizième siècle, les papes armèrent fréquemment les peuples de l'Occident contre les hérétiques et contre les ennemis politiques du Saint-Siége: et, dans chacune de ces levées de boucliers, les priviléges réservés jusqu'alors aux seuls croisés furent accordés aux guerriers orthodoxes. Clément IV alla plus loin encore: car, tandis que Charles d'Anjou et Manfred se disputaient le trône des Deux-Siciles, il détourna de leur but pieux, pour les employer à ses intérêts séculiers, des milliers de pélerins qui avaient pris la croix. Il serait superflu de nous étendre davantage ici sur le préjudice qu'éprouva la Palestine et sur le ridicule et le scandale qui s'attachèrent aux guerres saintes, lorsque les soldats de la croix devinrent les troupes réglées de la cour de Rome.

La libération des dettes, l'exemption des impôts, et les autres priviléges généraux accordés aux saints guerriers ne contribuèrent que médiocrement à entretenir le feu sacré des croi-

sades. Pour ce qui regarde les exemptions d'impôts, elles furent rarement sanctionnées par les autorités civiles, et jamais l'on ne souffrit qu'elles s'étendissent jusqu'à la contribution territoriale. Quant aux crimes et aux contestations concernant les propriétés territoriales, les tribunaux séculiers ne cessèrent point un seul instant d'être en possession de les juger (1).

Quoiqu'on ne pût se dissimuler généralement en Europe que la chute de Ptolémaïs n'eût porté le coup le plus funeste à la cause des Chrétiens de Palestine, on ne renonça point cependant tout-à-coup à l'espoir de rétablir leurs droits sur ce pays. A différentes reprises, la politique et la chevalerie essayèrent de rallumer l'enthousiasme des guerres religieuses. Si le pape Jean XXII n'eût pas aussi ouvertement montré son avarice et mis autant de prodigalité dans la concession de la faculté de se racheter à prix d'argent du vœu d'aller en Terre-Sainte, les chevaliers de l'Allemagne auraient encore une fois combat-

(1) Les biens des croisés étaient mis sous la protection de l'Église durant le temps de leur absence ; l'exercice des droits de leurs créanciers était pour lors suspendu. Comme cet ordre de choses avait mille inconvéniens, on jugea nécessaire ou l'on fut forcé de renoncer aux priviléges des croisades. On trouve des exemples de ces sortes de renonciations dans des chartes datées de 1272 ; mais il est vraisemblable que l'usage s'en était introduit beaucoup plus tôt en Europe.

tu sous la glorieuse enseigne du Christ (1). La crainte d'une invasion de la part de l'Angleterre empêcha Philippe de Valois, en 1328, de quitter la France pour passer en Palestine (2). En 1364, un corps nombreux de croisés fut dissous par la mort de Jean-le-Bon, roi de France, à qui le pape se proposait de conférer le titre de chef de cette nouvelle croisade (3). Le rusé Henri IV, roi d'Angleterre, pour empêcher ses sujets de trop s'immiscer dans les affaires intérieures du royaume et pour les maintenir dans les sentimens de fidélité qu'ils lui avaient récemment jurés, accueillit l'idée d'une nou-

(1) BALUZII, *Vitæ Pontif. Avign.* I, 15, 594, II, 552.

(2) Quelques avantages remportés par les Turcs sur les Chrétiens en Arménie, avaient répandu l'alarme dans toute l'Europe. Le roi de France et le roi d'Arragon se trouvant à Rome à cette époque, le pape leur adressa publiquement un discours pour les exhorter à se croiser contre les Sarrasins. L'éloquence du Saint-Père eut beaucoup de succès. Plusieurs autres souverains, qui étaient aussi à Rome pour la célébration des fêtes de Pâques, se montrèrent sensibles à l'appel que le souverain pontife faisait aux sentimens d'honneur et de dévotion des fidèles. Aucun des prédécesseurs de Philippe de Valois n'ordonna pour les guerres saintes des préparatifs aussi considérables que ceux qui furent commandés par ce monarque. Les ports du midi du royaume équipèrent une flotte, et l'on réunit des approvisionnemens pour la nourriture de quarante mille soldats pendant trois années. Philippe ouvrit des négociations avec la Hongrie, Venise et Gênes pour le passage en Terre-Sainte des pèlerins, dont le nombre s'élevait, dit-on, à trois cent mille. Les desseins politiques de l'Angleterre firent avorter cette entreprise. FROISSART, t. I, ch. 26 et 27.

(3) BALUZIUS, *passim*.

velle guerre sainte : il y voyait un moyen de donner un aliment aux esprits inquiets et remuans qu'il redoutait (1). Les forces navales et militaires qu'il organisa dans cette vue étaient très-formidables; mais le bras de la mort arrêta son essor dans la carrière religieuse où il allait entrer (2). Son fils Henri V, quoique pénétré des mêmes principes politiques, suivit une marche différente. Il chercha à profiter des discordes civiles de la France pour subjuguer cette nation rivale; mais il échoua dans ses tentatives. Si de longs jours eussent été départis à Henri de Monmouth, et que sous

(1) Dans sa jeunesse, Henri IV avait aussi cherché à implanter le christianisme en Lithuanie *vi et armis*. Après son avénement au trône d'Angleterre, il se concilia l'amitié du clergé en l'aidant à se débarrasser des partisans de Wickliff. Il eut la sagesse de s'unir au Saint-Siége et tout naturellement il fut amené à s'occuper de croisades.

(2) Hollingshed (tome II, part. I, p. 529, etc.) ne paraît pas ajouter foi à ce que rapporte Fabian, que Henri, se trouvant dans la chambre de Jérusalem, s'écria : « Dieu soit loué ! car maintenant je sais « que je mourrai dans cette chambre conformément à la prédic- « tion qui m'a été faite que je quitterais la vie à Jérusalem ». Un conte de ce genre avait déjà couru le monde : on l'appliquait tantôt à un personnage, tantôt à un autre. On avait prédit au pape Silvestre II qu'il ne mourrait que lorsqu'il aurait célébré une messe à Jérusalem. Le Saint-Père se méprit sur le sens de cette prédiction. Il célébra sans le savoir une messe à Rome dans une église qui portait le nom de Jérusalem, et trompé par cette similitude de nom, il eut une fin soudaine et malheureuse. Harris', *Philological Inquiries*, part. III, ch. 8.

son règne l'Angleterre n'eût point été troublée par les factions, il est plus que probable qu'il aurait porté la guerre dans les pays d'outre-mer; car, dans ses derniers momens, il déclara que le devoir d'un chrétien était de réédifier les murs de Jérusalem, et qu'il avait toujours nourri en secret le dessein de conduire lui-même une armée en Palestine s'il avait pu voir des temps plus tranquilles (1).

Telles furent les dernières manifestations de cette frénésie martiale qui ébranla si long-temps l'Europe. L'histoire des guerres saintes se terminerait naturellement ici, si la curiosité ne nous inspirait le désir de connaître le sort des Ordres militaires et religieux qu'enfanta l'esprit des pélerinages et dont l'existence est un des faits les plus saillans et les plus caractéristiques du moyen-âge.

Quelques années avant la perte de la Terre-Sainte, les Chevaliers Teutoniques ayant subjugué la Prusse semblaient vouloir se reposer au sein de leur conquête; mais l'amour de la guerre n'était point éteint en eux : ils ne tardèrent pas à porter en Poméranie le fer en même temps que l'Évangile, et la partie orientale

(1) Monstrelet, tom. V, p. 371, édit. in-8° de Johnes. Henri imita la conduite de son père à l'égard du clergé.

de ce pays fut définitivement cédée à leur Ordre par un traité de paix signé en 1343. La ville de Dantzick, capitale du nouvel état, s'agrandit considérablement sous leur domination et devint l'une des principales places de commerce de la mer Baltique. Cédant de nouveau à l'impulsion de leur ambition et de leur ardeur religieuse, les Chevaliers Teutoniques déclarèrent la guerre aux infidèles Lithuaniens (1); mais ce ne fut que vers le commencement du quinzième siècle, et après des torrens de sang versés, que ces idolâtres perdirent leur indépendance et renoncèrent à leurs superstitions nationales.

Le gouvernement oppresseur des Chevaliers Teutoniques, leurs divisions intestines, les lourdes taxes qu'ils imposèrent au peuple, et les funestes suites de leurs guerres sans cesse renaissantes, engagèrent la noblesse de Prusse et de Poméranie à se confédérer et à solliciter l'appui des rois de Pologne. Les torches de la guerre se rallumèrent encore une fois. Les chevaliers de l'Ordre Teutonique furent défaits;

(1) Il était moins difficile sans doute d'aller dans le nord de l'Allemagne que de traverser les mers pour se rendre en Palestine. Les idolâtres n'étaient point d'ailleurs aussi invincibles que les Turcs. Lorsque les hommes d'armes de l'Europe manquaient d'occasion de se battre dans leur pays, ils allaient se réunir aux Chevaliers Teutoniques.

et, en 1466, par le traité de paix de Thorn, toute la Poméranie, ou ce qu'on appelle aujourd'hui communément la Prusse polonaise, fut cédée à la Pologne. On consentit à laisser à l'Ordre Teutonique la partie occidentale de la Prusse, sous la condition du service féodal envers les rois de Pologne. Toute idée de soumission ne pouvait qu'être insupportable à ces fiers chevaliers. Au commencement du seizième siècle, leur Grand-Maître, Albert de Brandebourg, rouvrit la lice des combats pour rendre l'indépendance à l'Ordre. Une trève s'ensuivit, dans laquelle les chevaliers traitèrent sur le pied de la plus parfaite égalité avec leurs ennemis, et se firent concéder plusieurs avantages. Cependant la religion vint changer la face de la politique. Albert de Brandebourg, cet ennemi juré des Infidèles, adopta la doctrine de Luther, se sépara violemment de son Ordre, et, par un traité conclu à Cracovie le 8 avril 1525, il s'engagea à vivre dans une perpétuelle amitié avec le roi de Pologne. Ses superbes idées de liberté et d'indépendance s'humilièrent devant l'offre d'une couronne héréditaire : il accepta la Prusse teutonique de la main de Sigismond Ier, son oncle, roi de Pologne, aux mêmes conditions de vasselage qu'il prétendait être auparavant de son honneur

de repousser. Ce fut ainsi que les Chevaliers Teutoniques perdirent la Prusse. Leur nom n'apparaît plus tard qu'à de rares intervalles dans l'histoire de l'Europe. L'Ordre finit par devenir un simple corps militaire, où moyennant une faible solde chaque nation pouvait se procurer des défenseurs (1).

La ruine des Chrétiens de Palestine entraîna celle de l'Ordre de Saint-Lazare. Cet Ordre s'était enrichi des dons de plusieurs princes de l'Occident; mais comme il avait reçu de saint Louis et de ses successeurs plus de bienfaits que d'aucun autre potentat de l'Europe, ses membres avaient fixé leur résidence principale en France. La lèpre diminuant avec le temps (2),

(1) *Art de vérifier les Dates*, tom. III, p. 538, etc. Koch, *Tableau des Révolutions de l'Europe*, tom. I, p. 203, 286, 410, 413; tom. II, p. 139, etc. « Les Polonais, dit judicieusement « M. Koch (tom. II, p. 241), en se débarrassant de l'Ordre Teutonique « qui leur avait fait ombrage, et en lui substituant la maison de Brande- « bourg, ne croyaient pas se donner un voisin encore plus dange- « reux, qui conspirerait un jour la ruine et l'anéantissement de la « Pologne. »

(2) On croit généralement que la lèpre fut introduite en Europe par les croisés revenant de la Terre-Sainte : c'est à tort, car cette maladie y était bien connue auparavant. Dès l'an 757, dans un concile tenu à Compiègne, la lèpre fut déclarée une cause suffisante de divorce. Les *Antiquitates Italiæ, Med. Œvi.* de Muratori (Diss. 16, t. I, p. 906 — 908) contiennent plusieurs passages prouvant que la lèpre existait en Occident bien avant le temps des guerres saintes. On ne peut nier toutefois que les croisades n'aient augmenté le nombre des

les chevaliers de Saint-Lazare se relâchèrent par degré de la sévérité de leurs statuts. Dans l'année 1490, le pape Innocent VIII essaya de supprimer leur Ordre : peut-être y réussit-il en Italie, mais il échoua dans les autres pays. L'Ordre subsista avec plus ou moins de puissance jusqu'aux pontificats de Léon X et de Pie IV, qui lui restituèrent tous ses priviléges. Au temps de Grégoire XV, la partie italienne de l'Ordre fut réunie à un autre Ordre de création récente, celui de Saint-Maurice, qui reçut pour chef le duc de Savoie. Les chevaliers français de Saint-Lazare ne voulurent point se soumettre à la bulle que Grégoire XV rendit pour les y réunir également. Jusqu'au règne de Henri IV, ils demeurèrent indépendans et continuèrent d'élire eux-mêmes leurs Grands-Maîtres; mais un nouvel Ordre, celui de Notre-Dame-de-Mont-Carmel, ayant été

---

lépreux. Les maladies ophthalmiques devinrent aussi plus communes en Europe durant les croisades parce qu'alors les rapports entre l'Europe et l'Asie furent beaucoup plus fréquens qu'à toute autre époque antérieure. Le grand nombre de croisés qui revinrent aveugles de l'Égypte engagea saint Louis à fonder un hôpital à Paris pour les recevoir : c'est là l'origine de l'hôpital des Quinze-Vingts. Aux maux occasionés ou accrus par les guerres entre l'Orient et l'Occident, il faut encore ajouter la petite-vérole, qui, suivant les autorités les plus respectables, aurait été introduite pour la première fois en Europe par les Sarrasins.

fondé par Henri IV, ce monarque, pour lui donner de l'importance, détruisit, en 1608, celui de Saint-Lazare, révoqua ses anciens statuts, et fit passer ses richesses et ses titres dans la nouvelle communauté (1).

Comme la guerre contre les Infidèles était pour les chevaliers des Ordres militaires une passion autant qu'un devoir, et que la prospérité des destinées de la Palestine pouvait seule donner du lustre à leurs armes, les succès des ennemis du nom chrétien n'abattirent point leur ardeur martiale (2). Après la prise de Ptolémaïs, la soif de la gloire et de la vengeance détermina les Hospitaliers et les Templiers d'Europe à quitter en foule leurs préceptoreries et leurs commanderies pour passer en Orient. Ils se donnèrent rendez-vous à Chypre en 1292. Nicolas IV rendit alors plusieurs bulles pour l'entreprise d'une nouvelle croisade : l'Occident se montra sourd à cet appel. Le roi de Chypre ayant refusé d'accor-

(1) Touissaint, *Mém. de l'Ordre de Notre-Dame-de-Mont-Carmel*, *etc.*; Helyot, *Hist. des Ordres etc.*, chap. 32 et 54.

(2) « . . . . . . What though the field be lost ?
« All is not lost : the unconquerable will
« And study of revenge, immortal hate,
« And courage never to submit or yeld. »

der aux Templiers et aux Hospitaliers les priviléges dont ils jouissaient dans les autres pays, ces chevaliers ne tardèrent pas à s'éloigner de l'île, où ils avaient commencé à s'établir. Le Grand-Maître des Hospitaliers, certain de l'amitié et de l'assistance pécuniaire du pape Clément V, représenta à ses compagnons d'armes qu'il importait à la cause des Chrétiens que la bannière des chevaliers de Saint-Jean flottât sur quelqu'île de la Méditerranée : Rhodes lui parut mériter la préférence sur toutes les autres. Quinze années après la chute d'Acre, une nouvelle croisade fut publiée, avec invitation à tous ceux qui voudraient y prendre part de se rendre à Brindes. Le roi de Sicile et la république de Gènes fournirent les bâtimens de transport. Le Grand-Maître des Hospitaliers prit le commandement des troupes. Ce fut seulement en mer que l'on dévoila aux croisés le véritable but de l'expédition. A cette époque, Rhodes était possédée en partie par les Grecs, en partie par les Sarrasins. Les soldats chrétiens y débarquèrent. Maints combats y furent livrés ; et l'armée se trouva à la fin réduite à un très-petit nombre d'Hospitaliers. Leur indomptable chef emprunta de l'argent à des banquiers italiens, prit à sa solde de nouveaux combattans, et recommença les hostilités.

Au mois d'août 1310, l'île tout entière se soumit à son autorité. A dater de ce moment, l'histoire des chevaliers de Saint-Jean vient se fondre dans l'histoire générale de l'Europe, et cesse dès-lors de faire partie de celle des croisades (1).

---

(1) Il n'est pas sans intérêt cependant pour les lecteurs anglais de savoir ce que devint l'Ordre en Angleterre, où les chevaliers jouissaient d'une si grande considération, que, au temps d'Édouard IV, leur Prieur était le premier baron laïque et siégeait au parlement. Par un statut de la 32e année du règne de Henri VIII (chap. 24), l'Ordre fut dissous à la fois en Irlande et en Angleterre, sous le prétexte que les chevaliers reconnaissaient une juridiction étrangère. Il avait été décidé qu'une pension annuelle de mille livres serait accordée à leur Prieur sir William Weston. Dix-sept chevaliers obtinrent chacun, outre quelques propriétés mobilières et immobilières dépendant de leurs anciens prieurés, des pensions viagères variant depuis trente jusqu'à deux cents livres. Dix novices reçurent aussi chacun une pension viagère de dix livres par an. Le montant total de ces pensions s'élevait jusqu'à deux mille huit cent soixante-dix livres, somme à peu près égale au revenu annuel des biens de la communauté. Elles furent, dit-on, portées à ce chiffre élevé, à cause de la haute naissance des chevaliers et de l'aisance dans laquelle ils avaient toujours vécu. Leur Prieur mourut le jour même de l'abolition de l'Ordre, le 7 mai 1540. « His hospital, dit « Fuller, and earthly tabernacle were buried together, and gold, « though a great cordial, could not cure a broken heart. » Le monastère de Bucklands fut également supprimé; la supérieure reçut du roi un don de vingt-cinq mille livres et le brevet d'une pension annuelle de cinquante livres. FULLER, *Church History*, p. 344, 345; WILLIS', *History of the Mitred abbies*, tom. II, p. 129, 134; WEAVER, *Fun Mon.*, p. 431. La reine Marie rétablit l'Ordre de l'Hôpital et nomma sir Thomas Tresham Grand-Prieur, en retour de quelques services importans qu'il lui avait rendus. L'Ordre fut définitivement supprimé par Elisabeth. STOW'S, *London*, *edit of* 1720, *book* 4, p. 62, 63. BRIDGES', *History of Northamptonshire*, tom. II, p. 69.

Pendant que les Hospitaliers cherchaient à se dédommager par cette conquête de ce qu'ils avaient perdu en Palestine, presque tous les Templiers réunis à Chypre avaient successivement quitté cette île et étaient rentrés dans leurs commanderies respectives, où ils se livraient à tous les plaisirs du luxe et de la mollesse. Ils eurent bientôt à se repentir de n'avoir pas, comme les Hospitaliers, tenté de recommencer la guerre contre les Infidèles. Philippe-le-Bel, roi de France, écrivit au pape Clément V, pour l'informer que l'Ordre du Temple était accusé d'hérésie et de plusieurs autres crimes contre la la religion et la morale. Quelques chevaliers avaient en effet représenté leurs frères comme coupables de toutes sortes d'abominations, telles que la trahison, le meurtre, l'idolâtrie et la conversion à l'islamisme (1). Sa Sainteté répondit d'abord au roi de France que ces accusations étaient inouïes et incroyables (2); mais, à la fin,

(1) Les historiens varient sur les noms et le nombre des Templiers qui se rendirent coupables de ces odieuses accusations. Dans tous les cas, personne ne refusera de convenir que ces hommes, qui se montraient si zélés pour la vertu, étaient au fond de bien vils scélérats. Baluzius, *Vitæ Pontif. Avign.*, tom. I, p. 99. Villani, *Storie*, lib. 3, cap. 92, p. 429.

(2) « Ad credendum quæ tunc dicebantur, cum quasi *incredibilia* « et *impossibilia* viderentur, nostrum animum vix potuimus appli- « care, quia tamen plura incredibilia et inaudita, etc. » *Lettre de*

intimidé par la puissance de Philippe, ou séduit par ses artifices, Clément V consentit à une enquête contre les Templiers. Il déclara toutefois que, s'ils venaient à être reconnus coupables des crimes qui leur étaient imputés et punis comme tels, leurs biens devraient être employés à secourir la Terre-Sainte, sans qu'on pût les détourner de cette pieuse destination pour les appliquer à aucun usage séculier. Fort de la sanction que l'Eglise donnait à son prétendu désir de satisfaire aux exigences de la morale et de la justice, Philippe-le-Bel prit la résolution hardie de jeter en prison tous les Templiers que ses officiers pourraient trouver en France et de séquestrer en même temps leurs biens (1). Le pape s'irrita de voir une autre

---

Clément V à Philipe-le-Bel, le 9 des kal. de sept. an 2 de son pontificat. J'ai tiré cet extrait d'un ouvrage qui m'a été fort utile pour cette partie de mon histoire, je veux parler des *Monumens historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur Ordre*, ouvrage publié à Paris, en 1813, par M. Raynouard. Cet écrivain français a en outre composé une tragédie intitulée *les Templiers*, qui fut représentée avec succès dans la même ville quelques années plus tard.

(1) Ce fut le vendredi 13 octobre 1307 qu'eut lieu l'arrestation du Grand-Maître et d'une foule de chevaliers, dans le palais du Temple à Paris. Le même jour, on arrêta les autres chevaliers dans toute la France, ainsi que le dit une ancienne chronique manuscrite en vers:

En cel an qu'ai dit or endroit,
Et ne sais *à tort ou à droit*,

autorité que celle de la cour de Rome procéder contre un Ordre militaire que sa constitution n'affranchissait pas moins de la juridiction royale que de la juridiction épiscopale ordinaire. Quelques marques de soumission de la part de Philippe rétablirent néanmoins la bonne harmonie entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel : les propriétés séquestrées furent placées sous la protection de l'Eglise, mais pour la forme seulement ; car la plupart de ceux qui en avaient la gestion étaient des serviteurs du roi de France. Vers cette époque, Clément V envoya dans toute la chrétienté une bulle par laquelle il commandait aux nonces du Saint-Siége et au clergé de chaque pays, de faire des enquêtes sur la conduite des chevaliers du Temple. Le Saint-Père y disait que, pressé par la clameur publique et les déclara-

---

Furent li Templiers sans doutance
Tous pris par le royaume de France
Au mois d'octobre au point du jour
Et un vendredi fut le jour.
(Chronique manuscrite à la suite du roman de *Favel.*)

Cette expression *à tort ou à droit* a ici d'autant plus de poids que l'auteur de la chronique fait l'énumération des crimes imputés aux chevaliers du Temple ; elle permet de penser que la culpabilité de ces infortunés défenseurs de la croix n'était pas évidente pour tous les esprits, même de leur temps.

(*Note du Traducteur.*)

tions du roi, des barons, des clercs et des laïques de France, il avait procédé à l'interrogatoire de soixante-douze membres de l'Ordre (1), et qu'il les avait tous trouvés coupables, quoiqu'à différens degrés, d'irréligion et d'immoralité. Le pape menaçait en même temps d'excommunication toute personne qui, ouvertement ou clandestinement, donnerait asile à des chevaliers du Temple, ou les assisterait de ses conseils ou de son argent (2). A Paris, les commissaires du pape citèrent devant eux tous les Templiers qui se trouvaient dans la ville. Ils offrirent la vie, la liberté et des richesses à ceux qui avoueraient les crimes imputés à l'Ordre. Les inquisiteurs leur présentèrent même des lettres supposées du Grand-Maître, par lesquelles celui-ci les invitait à faire cet aveu. Les chevaliers qui cédèrent aux séductions ou aux menaces, obtinrent leur pardon; mais ceux qui nièrent les charges portées contre

(1) Ces interrogatoires ne furent pas faits par le pape, mais par ses cardinaux et par d'autres délégués du Saint-Père.

(2) « Nos enim omnes et singulos, cujuscunque præeminentiæ « sint, dignitatis, ordinis, conditionis, aut status, etiam si ponti- « ficali præfulgeant dignitate, qui suprà dictis Templariis, vel eo- « rum alicui, scienter, *publicè, vel occultè*, *præstabunt auxilium*, « *consilium*, *vel favorem*, *etc.*, *excomunicationis sententiâ in-* « *nodamus.* » Datum Tolosœ 3 kal. Januarii Pontif. nostri anno quarto.

eux, furent mis à la torture (1). Trente-six Templiers bravèrent héroïquement tous les tourmens de la question et proclamèrent l'inno-

(1) L'excellent ouvrage de M. Raynouard contient le tableau des tortures atroces auxquelles furent soumis les Templiers. C'est dans les codes avoués par l'Inquisition et dans les procédures dont ces infortunés chevaliers furent l'objet, qu'il en a puisé les détails. « On dépouillait, dit-il, le patient, on lui liait les mains derrière le dos, on attachait des poids énormes à ses pieds, et la corde qui serrait ses mains traversait ensuite une poulie placée au haut de l'instrument fatal de la torture. Au signal des inquisiteurs, la corde jouait, le patient était rapidement suspendu en l'air et tout son corps cruellement tiraillé. L'une des variations de la torture consistait à hisser le corps, à lâcher ensuite rapidement la corde et à retenir tout-à-coup dans l'air le corps retombant de tout son poids; la chute et le mouvement rétrograde causaient au patient la dislocation de tous ses membres et d'horribles douleurs, sur-tout dans les bras et dans les cuisses. La torture de la corde était la plus usitée. On employait quelquefois celle du feu : on enchâssait les pieds nus du patient dans un instrument qui ne lui permettait plus de les retirer, on les frottait d'une matière onctueuse et on les présentait ainsi au feu le plus ardent; pour éprouver la constance du torturé, on plaçait tout-à-coup entre ses pieds et le feu une planche qui interceptait la douleur, et, s'il persistait dans ses dénégations, on relevait la planche et la douleur le ressaisissait. — Il y avait aussi la torture des talons : on étendait le patient à terre, on enfermait son talon nu dans un talon concave de fer que l'on resserrait à volonté, et cette compression causait une douleur insupportable. Et si la faiblesse du corps ne permettait pas d'autre torture, on plaçait entre chacun de ses doigts de petits morceaux de baguettes en forme de sifflets, que l'on pressait avec force, de manière à faire craquer les os des doigts. — Outre ces tourmens ordinaires, en quelques pays, on leur arrachait les dents; en d'autres, on leur faisait calciner les pieds; ailleurs même le patient fuit quæstionatus ponderibus appensis in *genitalibus* et in aliis membris usque ad examinationem. *Monum. hist. relat. à la condamn. des chev. du Temple et à l'abolit. de leur Ordre*, p. 33, 34, 35.

(*Note du Traducteur.*)

cence de leur Ordre jusqu'à ce que la mort vint mettre un terme à leurs souffrances et à leur vertueux dévouement. Quelques uns ayant survécu aux déchiremens de la torture, furent jetés dans des cachots, où ils eurent à subir toutes les horreurs de la faim et de la soif. D'autres, au plus fort des douleurs corporelles, confessèrent ce qu'on voulut, mais ensuite ils se rétractèrent (1). Les mêmes scènes eurent lieu dans différentes autres provinces de la France. Ce n'était là cependant que le prélude de l'arrêt que les commissaires du pape devaient rendre sur l'innocence ou la culpabilité de la partie française de l'Ordre des Templiers. Ces commissaires s'étant assemblés à Paris, Jacques de Molai, Grand-Maître de l'Ordre, fut extrait du cachot où le roi de France l'avait plongé. Tout fut mis en œuvre pour l'amener à confesser ses prétendus crimes et ceux de son Ordre. Il demanda la permission de prendre un con-

(1) Les froids et tranquilles exécuteurs de ces atrocités ne se bornaient pas à recueillir les paroles que la douleur arrachait aux chevaliers, ils tenaient note encore de leurs larmes et de leurs soupirs. « Che il notario scrive non solamente tutte le riposte del reo, ma « anco tutti i ragionamenti e moti che farà, e tutte le parole che egli « proferirà ne' tormenti, anzi *tutti i suspiri, tutti le grida, tutti i la-* « *menti e le lagrime* che manderà. » *Il sacro arsenale* etc., *cité dans l'ouvrage de M. Raynouard*, p. 33, *à la note.*

seil pour sa défense, disant que, comme chevalier, il était illettré et plus versé dans l'art de la guerre que dans les subtilités de la justice. Les commissaires rejetèrent sa requête sur le motif qu'en matière d'hérésie les prévenus étaient toujours condamnés ou acquittés sans ministère d'avocats. Jacques de Molai entreprit alors de réfuter les accusations d'irréligion portées contre son Ordre. Il déclara que, dans toutes les commanderies, les chevaliers du Temple faisaient trois fois par semaine une aumône générale, et que personne n'avait versé plus de sang qu'eux pour la défense de la religion chrétienne. A cela, les commissaires répondirent que les bonnes œuvres et la bravoure étaient choses inutiles sans la foi (1). Le Grand-Maître repliqua qu'il avait aussi la foi, et, pour le prouver, il récita d'une voix ferme et énergique le symbole où sont résumés les principaux dogmes de la religion catholique. Les

(1) « He hated all good works and virtuous deeds,
« And him no less than any like did use :
« And, who with gracious bread the hungry feeds,
« His alms, *for want of faith*, he doth accuse. »

« Pauvres gens, comme l'a dit un prélat de l'église anglicane, qui ne voyaient point que la plus grande hérésie du monde est une méchante vie, et que Dieu pardonnera plutôt à un homme cent péchés commis par ignorance qu'un seul commis avec intention. »

commissaires lui représentèrent alors que déjà il avait avoué plusieurs crimes à Chinon devant les cardinaux et le légat du pape, et ils lui lurent un procès-verbal contenant les prétendus détails de l'interrogatoire qu'il y avait subi (1). Jamais étonnement ne fut pareil à celui du Grand-Maître. Quand il eut entendu cette lecture, il fit le signe de la croix, et s'écria que, si les trois cardinaux devant lesquels il avait comparu à Chinon et qui avaient signé son interrogatoire étaient d'une autre qualité, il saurait bien ce qu'il aurait à dire. Comme les commissaires l'invitaient à s'expliquer plus ouvertement, il ajouta, emporté par son ressentiment, que les Sarrasins et les Tartares punissaient les menteurs et les faussaires en leur faisant fendre le vendre et trancher la tête, et que les trois cardinaux méritaient ce supplice (2).

---

(1) Il est singulier que le pape n'ait pas interrogé lui-même le Grand-Maître et les autres dignitaires de l'Ordre, qui se trouvaient tous à Chinon, ville peu distante de Poitiers où le pape résidait alors. Clément donne pour prétexte qu'une partie d'entre eux étaient malades et hors d'état de voyager. Soit; mais qui l'empêchait d'interroger ceux qui n'étaient pas malades ?

(2) Dupuis, *Hist. de la condamn. des Templiers*, p. 42. Vertot, *Hist. des Chev. Hospit. de Saint-Jean de Jérusalem*, tom. II, 127, édit. de 1727. D'après la déclaration que le Grand-Maître fit plus tard à Paris lorsqu'il monta sur le bûcher où il fut brûlé, on ne

Quelques autres chevaliers du Temple furent ensuite interrogés. Tous rendirent témoignage de la vertu de leur Ordre : ils en appelèrent pour preuve aux déclarations de leurs frères morts dans les tortures. Neuf cents chevaliers se présentèrent d'eux-mêmes aux commissaires et offrirent de démontrer la fausseté des imputations dont la confrérie du Temple était l'objet. Cette démarche obligea les commissaires à établir d'une manière précise et distincte les charges portées contre l'Ordre. Les Templiers furent en conséquence accusés de renier Dieu, le Christ, la Vierge Marie et tous les saints, lorsqu'ils entraient dans l'Ordre ; on prétendit qu'ils crachaient sur la croix et la foulaient aux pieds, en signe de mépris pour Jésus-Christ, qui, leur faisait-on dire, avait été crucifié pour ses crimes et non pour racheter les péchés du genre humain ; qu'indépendamment de leur mépris pour Dieu et son Fils, ils adoraient un chat (1) et certaines idoles de

---

peut douter que la confession de quelque crime ne lui eût été arrachée.

(1) Cette adoration est un fait curieux. Les accusateurs des Templiers n'étaient pas moins raffinés dans leur cruauté que les ennemis des *Catari*, qui cherchaient la preuve de la culpabilité de ces hérétiques dans l'étymologie même de leur nom, disant qu'ils l'avaient pris : « A catto, quia osculuntur posteriora catti ; in cujus

bois doré (1); qu'ils croyaient que le Grand-Maître avait le pouvoir de les absoudre de leurs péchés. On ajoutait que toutes ces choses se pratiquaient en vertu des statuts de l'Ordre, que c'était un usage antique et général, et enfin qu'il fallait absolument, pour être reçu chevalier du Temple, accomplir certains actes contraires pour la plupart à la nature et aux lois (2). A toutes ces charges, les Templiers ré-

---

« specie, ut aiunt, appareret iis Lucifer. » Alanus *de Insulis*, p. 146, Paris, 1612. On a droit de s'étonner que l'on ait fait un crime aux Templiers d'adorer un chat, quand on songe qu'au moyen-âge les animaux n'étaient pas moins religieusement adorés que dans l'antique Égypte. Qui est-ce qui n'a pas entendu parler de la fête des ânes? Le chat jouait aussi un rôle important dans les fêtes religieuses. A Aix en Provence, le jour de la Fête-Dieu, le plus beau chat du pays, enveloppé de langes comme un enfant, était offert, dans une châsse magnifique, à l'adoration publique. Tous les genoux fléchissaient, toutes les mains jetaient des fleurs ou brûlaient de l'encens devant lui, et Rominagrobis était, sous tous les rapports, traité comme le dieu du jour. Mais, à la Saint-Jean, la destinée du pauvre animal était toute différente. On mettait une ou deux douzaines de chats dans un panier et on les jetait ensuite tout en vie au milieu de l'immense feu de joie allumé sur la place publique par l'évêque et son clergé. L'air retentissait alors d'hymnes et d'antiennes, et des processions étaient faites par les prêtres et le peuple en l'honneur du sacrifice.

(1) On n'a jamais trouvé aucune de ces idoles. Bayle fait une réflexion bien sensée : « S'ils (les Templiers) étaient assez impies, « dit-il, pour renoncer à la religion chrétienne, qui était celle de leur naissance, comment auraient-ils pu se confier à une idole? » Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*, *Œuvres diverses*, tome I, p. 646. Voyez, dans l'appendice, la note L.

(2) Voici, d'après M. Raynouard (*Mon. hist. rel. à la condamn.*

pondirent généralement par des dénégations formelles. Sûrs de leur innocence, ils requirent leur absolution, à moins qu'on ne parvînt à prouver les crimes qui leur étaient imputés. Au mépris des lois de l'humanité et de la jus-

---

des Cheval. du Temple, etc., p. 83 à 85), les principaux chefs d'accusation imputés à l'Ordre du Temple. L'absurdité de la plupart de ces imputations ressort de leur simple exposé. « Lors de la réception des chevaliers, on leur faisait renier Dieu, le Christ, la « Vierge, etc. On leur disait sur-tout que le Christ n'était pas le vrai « Dieu, mais un faux prophète qui avait été crucifié, non pour la « rédemption du genre humain, mais pour ses propres crimes. On « faisait cracher les récipiendaires sur la croix. Ils la foulaient aux « pieds; ils p.......t] dessus; c'était sur-tout le jour du Vendredi-« Saint qu'ils faisaient ces outrages à la croix. — Ils adoraient un « chat qui apparaissait quelquefois dans leurs chapitres; ils ne « croyaient point au sacrement de l'autel; leurs prêtres, en célébrant « la messe, ne prononçaient point les mots sacramentels de la con-« sécration. On disait aux chevaliers et ils croyaient que le Grand-« Maître pouvait les absoudre de leurs péchés. — Lors des réceptions, « on leur annonçait qu'ils pouvaient se permettre des mœurs licen-« cieuses et coupables. — Dans chaque province, ils avaient des idoles, « c'est-à-dire des têtes dont quelques unes avaient trois faces, « d'autres une, et quelquefois un crâne humain; et dans leur grand « chapitre ils adoraient ces idoles. Ils les révéraient comme Dieu; ils « disaient que l'idole pouvait les sauver, qu'elle donnait les richesses « de l'Ordre, qu'elle faisait fleurir les arbres et germer les plantes de « la terre. Ils entouraient la tête de l'idole ou la touchaient avec des « cordons dont ils se ceignaient ensuite sur la chair. — Ceux qui à « leur réception ne voulaient pas se soumettre à ces usages étaient « tués ou empoisonnés. Tout cela s'observait d'*après les statuts de « l'Ordre*; c'était un usage général et antique, et il n'y avait pas « d'autre mode de réception. Ils ne regardaient point comme un péché « d'enrichir l'Ordre par tous les moyens licites ou illicites, *per fas « et nefas.* » *Process. contra Templar.* (*Note du Traducteur.*)

tice, on s'était emparé d'eux comme d'un troupeau de moutons destinés à la boucherie; leurs propriétés leur avaient été enlevées; et, sans aucun respect pour le rang et la position qu'ils occupaient dans le monde, on les avait jetés dans des cachots infects. Comme si l'existence de la vérité devait être nécessairement accompagnée de la vigueur nécessaire pour la soutenir, on appliqua ces Templiers à la question : cela ne prouva rien, sinon le degré des forces physiques de chacun d'eux. Convaincus que le roi de France voulait la destruction de leur Ordre, et que le résultat des procédures dirigées contre eux, fût-il favorable à sa conservation, ne changerait rien à cette résolution, un certain nombre de chevaliers, cédant à la douleur et au désespoir, arrêtèrent la main des bourreaux et confessèrent les crimes dont on les chargeait. Ils obtinrent à ce prix la promesse du pardon et de la protection du roi. On avait, au reste, dépouillé les prisonniers des habits de l'Ordre ; les secours spirituels étaient refusés aux chevaliers malades ; et l'inhumation de ceux qui succombaient avait lieu sans aucune cérémonie religieuse. Ces faits furent si publics et si notoires qu'on ne peut ni les nier, ni les pallier. L'Ordre des Templiers s'était toujours distingué par sa vertu et sa discipline. Toutes les fois que

les chances malheureuses de la guerre avaient jeté quelques uns d'eux dans les mains des Musulmans, si la cruelle alternative de la mort ou de l'apostasie leur avait été offerte, on les avait toujours vus préférer la mort et s'immortaliser par leur héroïsme religieux. Or, s'ils n'eussent pas cru en Jésus-Christ, se seraient-ils faits martyrs volontaires du christianisme ?

Les commissaires continuèrent de violer les formes substantielles de la justice en établissant la vérité de leurs accusations sur les aveux de ceux qu'ils avaient soumis à la question ou dont ils avaient acheté la confession. Cependant ils éprouvèrent un mouvement de honte en entendant un chevalier nommé Humbert Dupuy, qui avait subi trois fois la torture et passé neuf mois dans un cachot humide et infect où le pain et l'eau étaient sa seule nourriture, refuser de se courber devant leur prétendue justice. Mais cette impression dura peu, et leur mépris pour la vertu et l'équité reprit le dessus. Ils condamnèrent à une prison perpétuelle, comme Templiers *non réconciliés*, les chevaliers dont on n'avait pu obtenir aucun aveu de culpabilité (1). Quant à ceux qui rétractèrent les dé-

(1) Ceux qui ne rétractèrent point les aveux qu'ils avaient faits

positions que leur avait arrachées la violence, ils les déclarèrent *hérétiques relaps* (1), et les livrèrent à la justice séculière, qui les condamna, au nombre de cinquante-quatre, à être brûlés vifs. Tous les historiens qui ont parlé de ces faits, amis comme ennemis, nationaux comme étrangers, quelle que soit leur opinion sur le fond de la question, attestent unanimement le vertueux courage, la noble intrépidité et la résignation religieuse que ces martyrs de l'héroïsme montrèrent jusqu'au dernier moment. Arrivés au lieu du supplice (2), ils contemplèrent avec calme et fermeté les bûchers qui les attendaient et les torches déjà allumées entre les mains de leurs bourreaux. En vain un envoyé du roi offrit le pardon et la liberté à ceux qui confesseraient leurs crimes ; en vain les amis de ces infortunés chevaliers cherchèrent à les attendrir par des prières et par des larmes : leur constance, leur résignation, leur dévoûment à la vérité ne se démentirent pas un seul

---

furent mis en liberté, reçurent l'absolution, et furent déclarés Templiers *reconciliés*.

(*Note du Traducteur.*)

(1) La conduite du concile de Ravenne fut bien différente : on déclara dans cette assemblée qu'il était juste de recevoir la rétractation des aveux arrachés par la menace de la torture.

(2) Le 12 mai 1310.

instant. Ils entonnèrent l'hymne des morts en invoquant Dieu, la Vierge et les Saints. Triomphant des souffrances les plus cruelles, ils se croyaient déjà dans les cieux. La mort seule put interrompre leurs chants (1).

---

(1) « Il est aisé, dit M. Raynouard, de concevoir la consternation que le supplice de tant d'illustres chevaliers causa parmi les autres accusés. Je crois ne pouvoir mieux la peindre qu'en traduisant les actes de la commission papale. Le mercredi 13 mai 1310, est amené Aymeric de Villars-le-Duc, âgé de cinquante ans ou environ, devant les commissaires. Ils lui expliquent les articles sur lesquels il doit déposer. Ce témoin, pâle et extrêmement épouvanté, répond : « Je « parle d'après mon serment de dire la vérité, au péril de mon ame ; « si je mens, que la mort me frappe soudain, et qu'en votre pré- « sence je sois absorbé en corps et en ame dans l'enfer. » Il frappe alors sa poitrine avec ses poings, tend ses mains vers l'autel, fléchit les genoux et s'écrie : « Je persiste à soutenir que les erreurs im- « putées aux Templiers sont de toute fausseté, quoique moi-même « j'en aie avoué quelques unes, vaincu par les tortures qu'avaient « ordonnées contre moi G. de Marcillac et Hugues de Celle, cheva- « liers du roi. J'ai vu conduire sur des chariots les cinquante-quatre « chevaliers pour être livrés aux flammes parce qu'ils n'avaient pas « voulu faire les aveux exigés; j'ai appris qu'ils ont été brûlés, et « je doute si je pourrais avoir comme eux la noble constance de « braver le bûcher. Je crois que, si l'on m'en menaçait, je déposerais « à serment devant la commission et devant toutes les autres per- « sonnes qui m'interrogeraient que ces mêmes erreurs imputées à « l'Ordre sont vraies ; je tuerais Dieu lui-même si on l'exigeait. » Alors il adjure, il supplie les commissaires et les notaires qui sont présens de ne pas révéler aux officiers du roi et aux gardiens des Templiers les paroles qui lui échappent, parce qu'il craint que si les gardiens en étaient instruits, il ne fût livré au même supplice que les cinquante-quatre. Quelle candeur dans ce désespoir ! Quelle vérité, quel courage dans cette terreur ! Une pareille déposition suffirait pour justifier l'Ordre contre les mensonges de tous les apostats qui ne déposaient que pour éviter la mort ou obtenir le

Nous nous dispenserons de parler de la condamnation des Templiers français dans les autres parties du royaume; car tout s'y passa à peu de chose près comme à Paris; mais nous entrerons dans quelques détails à l'égard de l'Angleterre. Chez aucune nation, leur proscription ne donna lieu à une aussi grande variété de circonstances: la triste destinée des chevaliers anglais de l'Ordre du Temple réclame donc notre attention à double titre. Quand Philippe-le-Bel eut bien mûri le plan qu'il avait formé pour la destruction de l'Ordre, il envoya des ambassadeurs à Edouard II, son gendre, afin de l'engager à imiter son exemple. Le monarque anglais et les membres de son conseil manifestèrent la plus grande surprise des accusations portées contre les Templiers, et ils déclarèrent qu'ils feraient tout pour s'assurer du degré de confiance que méritaient de pareilles imputations. L'Ordre jouissait d'une si haute considération à la cour d'Angleterre (1) que deux mois après cette déclaration (2) Edouard adressa aux rois de Portugal, de Castille et d'Arragon des lettres

salaire du mensonge. » *Monum. hist. relat. à la condamnat.*, etc., pages 113 à 115. (*Note du Traducteur.*)

(1) Rymer, t. II, p. 10, 19, 20, 24, nouv. édit.

(2) En décembre 1307.

où il les conjurait de ne point ajouter foi aux imputations dont les Templiers étaient l'objet. Il écrivit même au pape pour implorer l'appui du Saint-Siége en faveur de ces hommes calomniés et injustement persécutés (1). Mais bientôt le caractère faible du monarque anglais se laissa subjuguer par l'esprit artificieux du roi de France, et les shérifs des différens comtés de l'Angleterre et du pays de Galles s'emparèrent des biens de l'Ordre du Temple et des chevaliers eux-mêmes, en vertu d'un mandat royal. Quelques uns de ces derniers réussirent à se soustraire aux premières recherches; mais l'activité de leurs persécuteurs ne le cédait point à leur méchanceté, et les officiers du roi n'ignorèrent pas long-temps qu'il y avait dans le pays un certain nombre de Templiers, cachés sous l'habit laïque, que l'on accusait d'avoir compromis le salut de leur ame en se rendant coupables du crime d'apostasie. Les chevaliers du Temple précédemment arrêtés restèrent plus d'un an et demi

(1) Le Templier Amaury fut du nombre des Anglais dont les efforts obtinrent la grande charte. Les rois d'Angleterre avaient la majeure partie de leurs trésors en dépôt dans la maison du Temple à Londres. Henri II et la reine Eléonore voulurent être enterrés dans cette même maison, et Henri III y fut élevé. MATH. PARIS *et* SPELMAN *cités dans* DUCANGE in verbo *Templum*.

en prison (1), attendant le commencement de leur procès. Au bout de ce temps (2), une bulle du pape arriva en Angleterre, et l'archevêque de Canterbury nomma des commissions à Londres, à York et à Lincoln pour les juger. Les charges portées contre ces chevaliers étaient les mêmes au fond que celles qui furent portées en France contre l'Ordre. Quarante-sept des Templiers incarcérés à la Tour de Londres, après avoir juré de dire la vérité, subirent leur interrogatoire devant une commission, composée de l'évêque de Londres, de quelques membres inférieurs du clergé et des représentans du pape. Ils nièrent tous les crimes qui leur étaient imputés. Guillaume de la Moore, Grand-Prieur d'Angleterre, ne mit pas moins d'énergie que Jacques de Molai dans la défense de l'Ordre. Chaque chevalier, en entrant dans la confrérie, prononçait les trois voeux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Un voile mystérieux enveloppait toujours cette cérémonie; car il était con-

(1) Le nombre des Templiers emprisonnés en Angleterre, en Ecosse et en Irlande fût de deux cent cinquante environ. Ferrati de Vicence, écrivain du 14e siècle, dit qu'il y avait quinze mille chevaliers de cet Ordre dans toute la chrétienté à l'époque de sa dissolution. Ferrati Vicentini, in Muratori, *Script. Rer. Ital.*, t. II, p. 1018.

(2) En octobre 1309.

traire aux statuts que des étrangers assistassent à la réception d'un membre (1). Dix-sept individus, tant clercs que laïques, furent cités devant la commission, qui leur demanda si, dans leur opinion, les Templiers étaient des hommes pieux, et si ces réunions secrètes avaient un bon ou un mauvais but. Le premier témoin déclara que le but devait en être mauvais puisqu'elles étaient secrètes. Onze autres témoins confessèrent avec candeur qu'ils ne savaient rien sur ce point, et rendirent les témoignages les plus favorables sur la conduite des chevaliers. Les cinq derniers déclarèrent qu'ils ne connaissaient, ni les principes, ni les pratiques des Templiers (2). Vingt-quatre nouveaux chefs d'accusation, suivis plus tard de cinq autres, furent alors dirigés contre les chevaliers. On les accusa d'enterrer leurs morts en secret, d'avoir deux modes de réception, et de pronon-

(1) Les Païens faisaient un crime aux chrétiens de la primitive Eglise de leurs réunions secrètes. Convenait-il aux accusateurs des Templiers, eux qui professaient une religion connue pour son esprit de charité, de supposer des intentions criminelles à ces chevaliers par cela seul qu'ils se livraient à des pratiques mystérieuses?

(2) Quelque temps après ces dépositions, et lorsque la menace des peines ecclésiastiques détermina les chevaliers à rétracter leur aveu d'innocence, un grand nombre de témoignages vinrent établir le contraire de ce qui est dit ici dans le texte. Une foule de gens déposèrent alors qu'ils avaient *entendu dire* que les Templiers adoraient des images, niaient la doctrine de la divinité du Christ, etc., etc.

cer l'absolution des excommuniés, ainsi que la rémission des pénitences canoniques. Les Templiers ayant nié solennellement toutes ces imputations, on pensa que leur entier acquittement allait nécessairement s'ensuivre. L'absolution des excommuniés était le seul point sur lequel leur conduite donnât prise au soupçon. En effet, suivant l'usage établi, le Grand-Maître pouvait absoudre ceux qui commettaient quelque faute contre les pratiques du culte; mais il ne s'arrogeait point le droit de pardonner quand il s'agissait de crimes. Dans le chapitre général, le grand précepteur déclarait que ceux qui n'avaient point confessé leurs péchés ou qui avaient soustrait de l'argent aux Templiers, n'entreraient point en partage du ciel. Quant aux fautes que la modestie ou la crainte de la loi empêchait de révéler, il les couvrait de son absolution, en tant que son autorité lui en donnait le pouvoir. Il n'y avait pas au fond grand mal dans l'exercice de ce privilége; car l'absolution qu'obtenaient ainsi les chevaliers n'était point complète à leurs yeux, en ce qu'elle n'était point prononcée avec la formule sacramentelle, ainsi conçue : « Je t'absous, au nom de Dieu le Père, « de Dieu le Fils et de Dieu le Saint-Esprit (1). »

(1) Un ou deux témoins assurèrent que cette formule était employée par les Templiers.

Un Templier, Etienne de Stapelbrugge, qui pendant long-temps avait mis en défaut les recherches des officiers de justice, fut à la fin pris et amené devant les commissaires. Là, il convint sans réserve aucune de la vérité des charges énumérées dans la bulle du pape : et pourtant on n'adorait point d'idoles en Angleterre. Un autre chevalier, Thomas de Thoroldeby, qui s'était échappé de prison, fut repris plus tard. Il protesta de l'innocence de l'Ordre de la manière la plus éclatante, et déclara qu'il s'était enfui parce qu'un certain abbé lui avait fait les menaces les plus terribles pour le contraindre à avouer les crimes dont on chargeait ses frères. Deux autres Templiers reconnurent pour fondées les accusations portées contre les Templiers. Etienne de Stapelbrugge lut publiquement une déclaration par laquelle il abjurait l'hérésie dans laquelle il avait vécu jusque là. Le clergé lui donna l'absolution et le releva de l'excommunication. Il paraît que la menace de la torture fut employée une seconde fois, mais avec plus de succès, contre Thomas de Thoroldeby, car il confessa qu'il avait craché sur la croix et commis plusieurs autres abominations; et il en reçut l'absolution.

Quatre chevaliers avouèrent généralement tous les crimes imputés à l'Ordre, lorsque les

évêques de Londres, de Winchester et de Chichester leur dirent qu'ils avaient reçu du pape le pouvoir, non-seulement d'accorder un plein pardon à ceux qui reconnaîtraient leurs iniquités, mais de punir comme hérétiques ceux qui persévéreraient dans l'hérésie (1).

---

(1) WILKINS, *Concilia*, tom. II, p. 390. La crainte des peines attachées au crime d'hérésie fit rétracter à tous les chevaliers leurs premiers aveux d'innocence. Il paraît que pendant quelque temps les commissaires procédèrent avec impartialité ; mais ensuite ils obéirent aux désirs du pape et du roi. Les premiers interrogatoires des chevaliers n'ayant pas répondu à ce que souhaitait le Saint-Père, il reprocha doucement au roi d'Angleterre d'avoir défendu l'emploi de la torture contre les Templiers. « Il est résulté de là, lui écrivait-il, que les chevaliers ont refusé de déclarer la vérité. O mon cher fils ! considérez attentivement et prudemment si une telle défense est compatible avec votre honneur, avec votre salut et avec la sûreté de votre royaume. » Ces reproches du pape sur l'interdiction de la torture sont rapportés, d'après l'autorité d'un manuscrit du Vatican, dans les *Monumens historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur Ordre*, par M. Raynouard, (p. 132, à la note.) Rien ne donne lieu de croire que la torture ait été employée postérieurement en Angleterre : le rapport des commissaires de Londres ne contient du moins aucune expression qui puisse autoriser à le penser. Quant à la menace du châtiment réservé aux hérétiques, il est constant qu'elle fut faite aux Templiers et qu'elle produisit son effet. L'archevêque d'Yorck consulta le clergé de son diocèse pour savoir si la torture devait être mise en pratique en Angleterre, où (chose bien douce pour un Anglais !) elle était encore totalement inconnue. « An sint supponendi quæstionibus et tormentis, licet hoc in regno Angliæ nusquam visum fuerit vel auditum ? » HEMINGFORD, tom. I, p. 256, édit. de Hearne. L'archevêque d'Yorck ajoutait qu'il n'y avait pas en Angleterre d'instrumens de torture, et il demandait s'il devait en envoyer chercher en pays étrangers pour mettre les prélats à l'abri de tout reproche de négligence.

Treize autres chevaliers, nouvellement admis, déclarèrent qu'ils n'étaient aucunement initiés aux secrets de l'Ordre, mais qu'ils étaient prêts à faire une abjuration générale de toutes les opinions contraires à la vraie foi qui pouvaient trouver accès dans l'esprit humain. Cette abjuration générale eut lieu en présence de l'archevêque de Canterbury et d'un grand nombre de dignitaires de l'Eglise. Les treize chevaliers reçurent l'absolution de l'archevêque. Trente-deux autres chevaliers et frères servans, qui en diverses occasions avaient nié la vérité des charges portées contre l'Ordre, offrirent alors de faire une confession générale et d'abjurer aussi toutes espèces d'hérésies. Cinq autres encore, détenus à la Tour, tellement malades ou âgés qu'ils ne pouvaient se mouvoir, consentirent également avec joie à désavouer hautement tous les vices et toutes les opinions condamnables; et ils obtinrent leur pardon. La même chose paraît avoir eu lieu pour tous les chevaliers qui se trouvaient à Londres. Le Grand-Prieur, Guillaume de La Moore, fut le seul que la crainte de la prison ou la terreur des peines de l'Eglise ne put déterminer à rétracter ses premières protestations en faveur de l'innocence de l'Ordre. Comme on le pressait de faire une

confession générale, il répondit qu'il n'était pas coupable d'hérésie et qu'il n'abjurerait jamais des crimes qu'il n'avait pas commis.

En Irlande, il y eut environ trente Templiers emprisonnés et mis en cause. Il n'y en eut que deux en Ecosse. A Lincoln, leur nombre s'éleva à plus de vingt. A Yorck, on en compta vingt-trois. Les accusations d'apostasie et d'idolâtrie ne purent être prouvées à l'égard d'aucun de ces chevaliers. Les procédures qui eurent lieu dans le diocèse d'Yorck sont pleines d'intérêt. L'archevêque, assisté des légats du pape, interrogea les Templiers sur les charges énoncées dans la bulle du Saint-Siége. Quelques uns confessèrent que le Grand-Maître et d'autres officiers de l'Ordre étaient investis du pouvoir de donner l'absolution; quelques autres soutinrent que ce pouvoir n'allait pas au-delà de ce qui regardait la discipline intérieure de l'Ordre. Tous les chevaliers convinrent d'ailleurs que l'admission des récipiendaires était toujours secrète. L'archevêque écrivit aux théologiens les plus instruits de son diocèse, à l'effet de savoir si de tels actes devaient être considérés comme entachés d'erreur et d'hérésie, et si l'on pouvait mettre à la question ceux qui ne les avoueraient

pas (1). On ignore quel fut le résultat de cet appel à la science des casuistes. Cependant le pape pressait l'archevêque de prononcer sa sentence. Celui-ci se rendit à Londres. A son retour, il apprit au clergé d'Yorck que deux Templiers avaient reconnu devant l'archevêque de Canterbury l'exactitude des faits imputés à leur Ordre, et que le roi de France avait fait mourir sur le bûcher soixante-douze chevaliers dont on avait obtenu de semblables aveux. Le clergé d'Yorck se trouvait combattu entre le désir d'obéir au pape et la conviction que les Templiers n'étaient pas coupables, ou au moins qu'on avait beaucoup exagéré leurs fautes. Tous les chevaliers finirent cependant par déclarer, dans une confession générale, qu'ils s'étaient rendus coupables d'hérésie; ils reconnurent en même temps qu'ils étaient hors d'état de se justifier des crimes détaillés dans la bulle du pape. Le tribunal ecclésiastique leur pardonna et les admit à rentrer dans le giron de l'Eglise. Ils furent confinés ensuite dans plusieurs monastères, pour y demeurer jusqu'à ce qu'un concile général eut définitivement statué sur le sort de l'Ordre du Temple (2).

(1) Voyez ci-dessus, page 275, à la note.

(2) La relation la meilleure et la plus complète du procès des Templiers en Angleterre se trouve dans le second volume des

Il nous reste maintenant à parler du sort des Templiers dans les autres parties de l'Europe. En Allemagne, l'innocence de l'Ordre fut démontrée devant les archevêques de Mayence et de Trèves au sein d'assemblées tenues à cet effet dans leurs diocèses respectifs. Le pape réussit un peu mieux en Italie. A Florence, plusieurs Templiers convinrent de toutes les abominations dont on chargeait l'Ordre; néanmoins, l'un d'eux protesta solennellement que la crainte de la torture avait seule dicté cet aveu au plus grand nombre. « Si les erreurs « à nous imputées, ajouta-t-il, eussent réellement existé, j'aurais quitté l'Ordre et fait « ma dénonciation aux prélats et aux inquisi-

---

Concilia de Wilkins, p. 329—401. Voyez aussi HEMINGFORD, déjà cité; RYMER, tom. II, p. 90, 93, 94, 100; STUBBS, *apud* X, *Script. Col.* 1740. KNYGHTON, *Col.* 2494, 2531. Walsingham (que Stow n'a fait que traduire) dit qu'à Londres tous les Templiers, sauf un ou deux, repoussèrent les accusations portées contre eux; que néanmoins ils confessèrent tous qu'ils ne pouvaient se justifier des crimes à eux imputés, et qu'en conséquence ils furent condamnés à faire perpétuellement pénitence dans plusieurs monastères, où ils se firent remarquer par la régularité de leur conduite. WALSINGHAM, p. 99; STOW, p. 215. Les raisons pour lesquelles ils ne pouvaient se justifier ont été exposées dans le texte. Hollingshed dit (tome II, p. 320, édit. de 1587) : « The Templars confessed the form, but not « the fact, of the crimes laid to their charge, except two or « three ribalds that were among them : but because they could not « clear themselves, they were adjudged unto perpetual penance within « certain monasteries. »

« teurs. J'aurais mieux aimé travailler de mes « mains pour gagner ma vie que de rester « avec de pareilles gens; la mort elle-même « m'eût paru préférable, parce que le salut de « mon ame est l'objet de toutes mes pensées. » Au nombre des Templiers qui furent mis en jugement à Viterbe, il s'en trouva un si peu adroit dans ses fausses déclarations qu'il déposa que le Prieur l'avait contraint d'adorer une idole en lui disant : « Prie cette *idole* « de te conserver la santé. » Etait-il vraisemblable que le Prieur eût aussi ouvertement dévoilé son imposture et engagé le nouveau prosélyte à adorer une chose qu'en s'exprimant ainsi il représentait lui-même comme indigne de recevoir aucune adoration (1)? En Lombardie, en Toscane, en Sicile, à Naples, en Provence (2), on fit couler abondamment le sang des chevaliers; car ils y poussèrent l'audace jusqu'à refuser de s'avouer eux-mêmes coupables! Dans les provinces d'Espagne où l'on exerça des poursuites contre les Templiers, aucun d'eux ne fut condamné : les ministres de la vengeance papale, effrayés de la contenance

---

(1) « Mais comment invoqueront-ils celui auquel ils n'ont point « cru? » *Epitre de saint Paul aux Romains*, chap. X, vers. 14.

(2) NOSTRADAMUS, *Chron. de Provence*, p. 325, etc.

martiale de ces nobles guerriers, n'osèrent jamais les faire appliquer à la question.

Au mois d'octobre 1311, quatre ans après l'arrestation en masse des Templiers de France par l'ordre de Philippe-le-Bel, un concile général fut tenu à Vienne en Dauphiné pour prendre une décision sur l'institution même des chevaliers du Temple. Le pape parut dans ce concile, assisté de trois cents évêques et d'un assez grand nombre de membres inférieurs du clergé. Il promit sûreté et liberté à tous ceux qui voudraient se constituer les défenseurs de l'Ordre (1). Neuf chevaliers s'offrirent alors à l'assemblée comme représentans de quinze cents de leurs frères cachés dans les montagnes de Lyon, de la Savoie et de la Suisse. Clément commença par violer sa parole en faisant charger de chaînes ces neuf chevaliers. Il demanda ensuite aux pères du concile s'ils ne trouvaient pas à propos, d'après les aveux antérieurs des Templiers, d'abolir un Ordre où l'on avait découvert de si grands abus et des crimes si énormes. A l'exception d'un prélat italien et de trois archevê-

(1) Tous les Templiers avaient été cités solennellement à venir défendre l'Ordre au sein du concile. « Ac deindè ipse ordo seu defen-« sores coràm ipso in concilio generali quod congregare mandavit, « comparere curaret. » *Process. contra Templar.*

(Note du Traducteur.)

ques français, tous les pères du concile répondirent qu'un Ordre aussi illustre ne pouvait être supprimé sans qu'on eût entendu pour sa défense le Grand-Maître et les neuf chevaliers. Le pape ne se soumit point à cet avis (1). Six mois furent employés par lui en conférences et en négociations secrètes pour obtenir des prélats que, dans cette affaire qui lui paraissait suffisamment éclaircie, on passa par dessus les formes ordinaires; mais il échoua complètement dans sa tentative. Au bout de ce temps, le roi de France arriva à Vienne (2). Fort de sa présence, Clément V déclara que si, par le défaut de quelques formalités, on ne pouvait pas prononcer juridiquement contre les Templiers, la plénitude de la puissance pontificale suppléerait à tout, et qu'il les condamnerait par voie d'expédient. En effet, le 22 mai 1312, après s'être assuré, dans un consistoire secret, de quelques cardinaux et de plusieurs évêques

---

(1) Pour éluder la difficulté, le pape prononça brusquement la suspension des séances du concile.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Philippe-le-Bel vint, accompagné de ses trois fils, de son frère Charles, et d'un grand nombre d'hommes d'armes. C'est avec cette suite qu'il assista à l'ouverture de la seconde session du concile de Vienne. Il s'assit à la droite du pape sur un siége un peu moins élevé, et Clément donna lecture de la bulle par laquelle il abolissait l'Ordre des Templiers.



que la complaisance ramena à son avis, ce pontife ouvrit solennellement la seconde session du concile, dans laquelle il cassa et annula l'Ordre militaire des Templiers. « Quoi-« que nous n'ayons pu, dit-il dans sa sentence, « prononcer selon les formes de droit, nous les « condamnons par provision et par l'autorité « apostolique, réservant à nous et à la sainte « Église-Romaine la disposition des personnes « et des biens des Templiers. » Dans sa bulle, le pape avoue que les différentes procédures dont ces chevaliers avaient été l'objet n'établissaient pas pleinement les charges à eux imputées; qu'il en résultait seulement une très-forte présomption de leur culpabilité, et que c'était ce motif qui l'empêchait de prononcer une sentence définitive (1). Lorsqu'on en vint, dans le concile, à discuter sur l'emploi à faire des biens de l'Ordre supprimé, le pape représenta que ces biens ayant été consacrés à la défense

(1) Cette bulle, publiée en 1636 par Severin Bini dans sa *Collection des Conciles*, s'exprime ainsi : « Considerantes dudùm in-« quisitiones et processus varios de mandato sedis apostolicæ per « universas partes christianitatis contra ordinem.... Quodque ipsæ « confessiones dictum ordinem *valdè suspectum* reddebant ;... *non « per modum definitivæ sententiæ* cum tàm super hoc, secundum « inquisitiones et processus prædictos non possemus ferre de jure, « *sed per viam provisionis et ordinationis apostolicæ*, etc., etc.

(*Note du Traducteur.*)

des saints lieux et des pèlerins qui les visitaient, on ne pouvait en faire un meilleur usage que de les remettre aux chevaliers de l'Hôpital, à qui les mêmes devoirs étaient imposés et qui venaient de donner de nouvelles preuves de leur zèle et de leur courage par la conquête de l'île de Rhodes. Les partisans du roi de France n'épargnèrent point les déclamations sur les périls qu'il y aurait pour la religion et la morale à enrichir les compagnons d'armes des Templiers. Ils s'efforcèrent de démontrer les avantages immenses qui résulteraient, au contraire, pour la cause des Chrétiens, de la création d'un Ordre nouveau. Voyant cela, le pape prit l'engagement de réformer les abus et les bases même de l'institution des chevaliers de Saint-Jean autant qu'il serait nécessaire pour prévenir le danger qu'on semblait redouter. Philippe-le-Bel se vit dès-lors forcé de renoncer aux idées que lui avait suggérées sa cupidité.

Le décret de confiscation reçut son exécution dans tous les pays de la chrétienté. Les Templiers furent dépouillés; mais les Hospitaliers n'entrèrent point en possession de la totalité de leurs biens: car Philippe-le-Bel et Louis-le-Hutin, son successeur, prélevèrent sur ces biens trois cent mille livres pour ce

qu'ils appelaient les frais de la procédure. Ce ne fut qu'à contre-cœur et après bien des délais que les souverains de l'Europe se dessaisirent des domaines de l'Ordre du Temple; ils en touchèrent même les revenus jusqu'au moment où les commissaires chargés de la défense des intérêts des chevaliers de Rhodes, eurent définitivement obtenu la reconnaissance de leurs droits (1). En Allemagne, les chevaliers Teutoniques partagèrent avec les Hospitaliers les dépouilles de leurs anciens frères d'armes de Palestine. En Italie et dans une grande partie de l'Espagne, on exécuta fidèlement le décret rendu par le concile de Vienne. A Valence, ce furent les chevaliers de Calatrava qui profitèrent des dépouilles des Templiers. Enfin, dans le royaume d'Arragon, les chevaliers de Notre-Dame-de-Montesa, institués en remplacement des Templiers pour combattre les Maures d'Espagne, reçurent, à titre de dotation, les richesses de leurs prédécesseurs. Denis, roi de Portugal, le monarque le plus sage et le plus vertueux de son temps, conserva l'Ordre des chevaliers du

(1) Ce ne fut qu'en 1317, sous le règne de Philippe-le-Long, que les Hospitaliers donnèrent au roi de France quittance définitive de tout ce qu'ils avaient droit de répéter sur les administrateurs des biens des Templiers. Dupuy, p. 184.

Temple. La seule concession qu'il fit aux décrets de l'Eglise fut le changement de la dénomination de chevaliers du Temple en celle de chevaliers du Christ. Le pape Jean XXII se vit obligé de souscrire à cette détermination. En Angleterre, les Templiers recouvrèrent leur liberté avant la convocation du concile de Vienne, mais les commissaires du roi retinrent leurs biens et en versèrent les revenus au trésor royal. Edouard II confirma le décret papal contenant donation aux Hospitaliers des domaines des Templiers, en recommandant aux nouveaux possesseurs de conserver aux chevaliers du Temple les pensions qu'il leur avait accordées (1). Il ne regarda point toutefois les dispositions du décret comme absolument obligatoires pour lui; car, après sa confirmation comme auparavant, il disposa d'une grande partie des propriétés confisquées en faveur de plusieurs laïques. Nombre de membres de la noblesse se présentèrent aussi comme héritiers de seigneurs qui jadis avaient enrichi l'Ordre du Temple de leurs dons, et obtinrent, à ce titre, une portion considérable des biens de

(1) Tout le temps que les biens de l'Ordre demeurèrent sous la garde du roi, il fut payé par jour deux shillings au Grand-Maître et quatre pence à chaque chevalier.

l'Ordre. Le tort qu'en éprouvèrent les chevaliers de Rhodes fut si grand qu'en 1322 le pape Jean XXII réprimanda le clergé et les laïques de leur désobéissance au décret du concile de Vienne. Docile à la voix du souverain pontife, le parlement anglais crut devoir intervenir pour assurer l'exécution complète du décret; mais l'oppression pesait encore sur le pays, et les Hospitaliers furent obligés d'acheter à Edouard, et aux laïques, objets de la munificence royale, la plus grande partie des biens des Templiers (1).

Le dernier événement marquant de l'histoire de l'Ordre du Temple fut la condamnation du Grand-Maître, Jacques de Molai. Un

(1) Les comtes de Lancastre et de Pembroke et le plus jeune des Spenser avaient successivement obtenu du roi certaines portions du domaine du Temple à Londres; mais les décès, les rébellions et les proscriptions occasionèrent le retour de ces biens à la Couronne. Ce fut sous le règne d'Edouard III que le Temple passa définitivement en la possession des Hospitaliers. Ils en mirent les bâtimens à la disposition de plusieurs professeurs de droit civil. Lors de l'insurrection de 1381, ces bâtimens et l'église furent fortement endommagés par les rebelles. Dans la suite des temps, les légistes qui y avaient fixé leur résidence se divisèrent en deux corps, ceux du *Inner-Temple* et ceux du *Middle-Temple*. Ils continuèrent d'occuper le manoir comme tenanciers des Hospitaliers jusqu'à la dissolution de cet Ordre prononcée dans la trente-deuxième année du règne de Henri VIII, et ensuite comme tenanciers de la Couronne. Jacques I[er] leur donna le bâtiment du Temple en fief. DUGDALE, *Origin. juridic.*, cap. 67, édit. de 1671; STOW'S, *London*, *book* 3, p. 271.

an environ après la dissolution du concile de Vienne, deux cardinaux délégués par le pape, l'archevêque de Sens et quelques autres prélats de l'église gallicane s'assemblèrent à Paris pour procéder au jugement du Grand-Maître, de Guy frère du dauphin de Viennois prince souverain de Dauphiné, et des deux Grands-Prieurs de France et d'Aquitaine. Il n'y eut pour ce jugement, ni nouvelle procédure, ni nouveaux interrogatoires. Le 18 mars 1313, on fit placer le Grand-Maître et ses compagnons sur un échafaud dressé dans le parvis Notre-Dame où des bourreaux avaient préparé et allumé un bûcher. Là, les commissaires apostoliques sommèrent les accusés de renouveler devant le peuple la confession, qu'ils avaient faite devant le pape, de leurs erreurs et de leurs crimes. Les Prieurs de France et d'Aquitaine répétèrent leurs précédens aveux; mais le vertueux Jacques de Molai s'avançant avec une contenance assurée jusqu'au bord de l'échafaud, s'exprima ainsi d'une voix forte : « Il est bien « juste que, dans un si terrible jour et dans les « derniers momens de ma vie, je découvre « toute l'iniquité du mensonge et que je fasse « triompher la vérité. Je déclare donc à la « face du ciel et de la terre et j'avoue à ma « honte éternelle que j'ai commis le plus

« grand de tous les crimes, en convenant de « ceux qu'on impute avec tant de noirceur à « un Ordre parfaitement innocent. Je n'ai fait, « à Chinon, les déclarations qu'on exigeait de « moi, que pour suspendre les douleurs exces- « sives de la torture, et pour fléchir ceux qui « me les infligeaient. Je sais les supplices « qu'on a fait subir à tous les chevaliers qui « ont eu le courage de révoquer une pareille « confession; mais l'affreux spectacle qu'on me « présente n'est pas capable de me faire con- « firmer un premier mensonge par un second. « A une condition si infâme, je renonce de bon « cœur à la vie, qui ne m'est déjà que trop « odieuse. A quoi me servirait d'ailleurs de « prolonger de tristes jours que je ne devrais « qu'à la calomnie (1)? » Guy tint à peu près le même langage : il protesta hautement de l'innocence de l'Ordre. Sa déclaration termina le procès. On reconduisit les quatre chevaliers en prison. Le même jour, Jacques de Molai fut brûlé vif à petit feu sur la place même où plus tard on érigea une statue à Henri IV. Ses lèvres mourantes ne cessèrent de rendre hommage à la vertu de l'Ordre, et la souffrance morale que le souvenir de sa première fai-

(1) Paulus Emilius, p. 174, édit. de 1539.

blesse lui fit éprouver alors sembla beaucoup plus poignante que les tourmens qu'endurait son corps. Le frère du prince du Dauphiné partagea le sort cruel, mais bien digne de louanges, de Jacques de Molai (1). Quant aux deux Grands-Prieurs, il paraît qu'ils finirent leurs jours en prison.

Les accusations d'apostasie et d'idolâtrie dirigées contre les Templiers se sont trouvées si complètement dénuées de preuves que l'estime de la postérité, pour cet Ordre injustement persécuté, ne doit en être nullement diminuée. La réputation de vertu dont jouissaient généralement les chevaliers du Temple résulte des déclarations mêmes de leurs ennemis (2). Nous avons déjà fait connaître ce que

(1) « Pendant la nuit, dit M. Raynouard, les cendres de ces victimes furent recueillies comme de vénérables reliques par des personnes pieuses et de saints religieux. Des historiens ont écrit que le Grand-Maître, avant de rendre le dernier soupir, s'écria : « *Clément,* « *juge inique et cruel bourreau, je t'ajourne à comparaître dans* « *quarante jours devant le tribunal du souverain juge.* » D'autres ont ajouté qu'il ajourna pareillement le roi à y comparaître dans l'année. Quoi qu'il en soit, le pape mourut dans les quarante jours et le roi dans l'année. L'histoire atteste d'ailleurs que tous ceux qui, dans le temps, furent les persécuteurs de l'Ordre et des chevaliers, périrent de morts prématurées ou funestes. » (*Note du Traducteur.*)

(2) Mariana ne court pas grand risque de se tromper sur le compte des Templiers lorsqu'il dit : « Il est très-probable qu'ils n'étaient, ni « tous innocens, ni tous coupables. » Ce jésuite pouvait-il ignorer que dans ce grand procès il s'agissait, non pas d'un nombre plus ou moins

pensaient d'eux le pape Clément V et Edouard II, roi d'Angleterre. Les louanges données à l'Ordre par Philippe-le-Bel ne sont pas moins concluantes. En octobre 1304, trois ans seulement avant la proscription des chevaliers, ce roi de France, dans un acte par lequel il accorde de nombreux priviléges aux Templiers, expose dans les termes suivans les motifs de sa munificence : « Les œuvres de piété et de miséri-« corde, la libéralité magnifique qu'exerce « dans le monde entier et en tout temps le saint « Ordre du Temple divinement institué de-« puis longues années, son courage qui mé-« rite d'être excité à veiller plus attentive-« ment et plus assidûment encore à la dé-« fense périlleuse de la Terre-Sainte, nous « déterminent justement à répandre notre li-« béralité royale sur l'Ordre et ses chevaliers, « en quelques lieux de notre royaume qu'ils « se trouvent, et à donner des marques d'une « faveur spéciale à l'Ordre et aux chevaliers « pour lesquels nous avons une sincère prédi-« lection (1). »

---

grand de chevaliers coupables, mais de l'Ordre tout entier et de pratiques infâmes que l'on prétendait être autorisées par ses statuts?

(1) *Trésor des Chartres* (passage cité dans l'ouvrage de M. Raynouard, p. 14, à la note). Je dois ajouter, à la louange des Templiers, que Guiot de Provins, poète français du treizième siècle,

Il est intéressant de rechercher les causes de l'abolition de l'Ordre du Temple et les motifs qui armèrent contre cet Ordre le bras des puissans de la terre (1). Les apologistes de l'Eglise Romaine, dans un indulgent oubli du caractère de ses propres membres, ont accusé les Templiers d'ambition et cité comme preuve leurs grandes

---

parle d'eux en termes fort honorables dans une satire connue sous le titre de *Bible Guiot*, tandis qu'il déchire à belles dents tous les autres Ordres religieux dans cette même satire dont voici quatre vers cités par Roquefort dans son glossaire de la langue romane (tom. II, art. *Temples*) :

Molt sont prodomme li Templier
Là se rendent li chevalier
Qui ont le siecle asavoré
Et ont et véu et tot tasté.

Bible Guiot, vers. 1706.

Dans les Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi (tom. V, p. 289), il se trouve plusieurs passages du même manuscrit renfermant des particularités assez curieuses sur les Templiers et les Hospitaliers. « Les Templiers, dit l'auteur, sont honorés en Syrie et redoutés des Turcs. Leur Ordre me conviendrait assez si l'on n'était pas obligé de se battre. Ils sont trop braves. J'aime mieux pour moi vivre lâche que mourir du trépas le plus illustre. Ces preux chevaliers du Temple sont très-exacts dans tout ce qui concerne le service de l'Eglise..... — J'ai vécu, ajoute-t-il, avec les Hospitaliers à Jérusalem et je les ai trouvés plein de hauteur et de rudesse. Cependant, d'après leur nom et leurs statuts, ils devraient être hospitaliers ; pourquoi ne le sont-ils pas réellement? »

(1) Voyez, dans l'appendice de ce volume (note M), un extrait assez étendu des *Monumens historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple*, où M. Raynouard, avec une puissance remarquable de critique et de raisonnement accompagnée d'une rare érudition, établit jusqu'à l'évidence l'innocence des Templiers.

(*Note du Traducteur.*)

richesses (1). L'ambition, ce sentiment commun à toute l'espèce humaine, ne fut pas mis pourtant au nombre des charges portées contre l'Ordre. Les hommes ne doivent point d'ailleurs être condamnés d'après les conséquences présumées des principes qu'ils professent, ni pour des sentimens qui n'ont eu aucune influence marquée sur leur conduite (2). Si l'on admettait les richesses comme une preuve d'ambition, les chevaliers de Saint-Jean, dont l'opulence surpassait celle de Templiers, devaient être bien plus ambitieux encore que ces

---

(1) Une ancienne chronique manuscrite parle en ces termes de l'opulence de l'Ordre du Temple :

Li frère, li Mestre du Temple
Qu'estoient rempli et ample
D'or et d'argent et de richesse
Et qui menoient tel noblesse,
Où sont il? que sont devenu?
Que tant ont de plait maintenu,
Que nul a elz ne s'osoit prendre,
Tozjors achetoient sans vendre.....
Nul riche a elz n'estoit de prise;
Tant va pot a eue qu'il brise.

Chronique à la suite du roman de Favel.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Plusieurs écrivains ont taxé les Templiers d'orgueil et ils se sont fondés pour cela sur quelques paroles bien connues de Richard-Cœur-de-Lion. Voyez Bromton (*Apud Script.* col. 1279). Knighton (col. 2412) prétend que ce monarque, qui ne se distingua guère lui-même par son humilité, n'accusait pas moins les Hospitaliers que les Templiers du péché qui fit chasser du ciel les anges rebelles.

derniers. Cependant ils ne furent nullement inquiétés, tandis que les clameurs de l'indignation poursuivirent sans relâche les chevaliers du Temple. La fusion des deux confréries en une seule avait été souvent l'objet des méditations de la cour du Vatican; mais l'impossibilité de l'opérer avait fini par y faire renoncer (1). La sévérité de la discipline des Templiers fut toujours l'objection mise en avant par les Hospitaliers contre ce projet. Les membres de l'un et de l'autre Ordre qui avaient quelque perspicacité, entrevoyaient d'ailleurs dans l'avenir des dissensions perpétuelles si ces deux Ordres rivaux et envieux essayaient de se réunir. Ce n'est, ni à la décence publique outragée, ni, aux plaintes des peuples froissés et insultés qu'il faut attribuer le procès fait à la milice du Temple, mais au monstre de son temps, à Philippe-le-Bel, roi de France (2). L'amour

---

(1) La dernière tentative pour la réunion des deux Ordres eut lieu en 1292 à Saltzbourg.

(2) A tous égards, Dante a bien raison, dans son Purgatoire (ch. 7, vers. 91), d'appeler Philippe-le-Bel *Il mal di Francia*. Après avoir reproché à ce roi sa conduite brutale envers Boniface VIII, le poète le stigmatise de la manière suivante pour la condamnation inique des Templiers :

Veggio 'l nuovo Pilato, sì crudele
Che ciò nol sazia, ma senza decreto
Porta nel Tempio le cupide vele.

Del Purgatorio canto. 20, vers. 91.

de la vertu ne pouvait avoir aucun accès dans l'ame de ce monarque, car sa vie n'avait été qu'une suite de scènes de désordres. Un amour désintéressé de la justice ne fut pas non plus ce qui le porta à poursuivre les Templiers; car il ne les aurait pas, dans ce cas, soumis aux horreurs de la torture et forcés à s'accuser eux-mêmes. Aucun prétexte plausible ne justifiant de semblables poursuites, nous nous trouvons tout naturellement amenés à penser que quelque motif personnel conseilla au roi de France la destruction de cet Ordre, célèbre par ses vertus héroïques, l'honneur et l'ornement de la chevalerie, et l'un des boulevarts les plus formidables du royaume chrétien de Jérusalem (1). Il nous est difficile de croire que dans

---

(1) La chronique manuscrite que j'ai citée plus haut s'exprime ainsi sur la dissolution de l'Ordre du Temple :

Adoncques Diex qui tout surmonte
De leur haut estat les trébuche,
Si les brise comme une cruche,
Ainsi les Templiers il a fet
Car il s'estoient trop meffet
Si comme assez de gens le dient,
Mais je ne sai si il mesdient.
....
Et mains au monde condemnes
Sont lassus ou ciel couronnés.

Chronique à la suite du roman de Favel.

(*Note du Traducteur.*)

la situation politique d'alors l'existence d'un corps militaire totalement indépendant du souverain du pays où il résidait, ait pu présenter quelque danger sérieux pour l'état. Quoi qu'il en soit, Philippe n'avait pas même conçu une telle appréhension; et tout s'accorde, au contraire, à démontrer jusqu'à l'évidence que les richesses des Templiers furent leur seul crime à ses yeux (1). Peu de temps avant leur persécution, Philippe-le-Bel avait dépouillé les Juifs de tout ce qu'ils possédaient; et malgré cela les finances du royaume se trouvèrent encore en 1307 dans un si grand état d'épuisement qu'après avoir promis solennellement au sein des Etats-Généraux qu'il ren-

---

(1) « La principale cause de leur ruine, dit Fuller (*Hist. of the Holy War*, book V, ch. 3), fut leur extrême opulence. Ils étaient redoutés de beaucoup de personnes, enviés par un plus grand nombre encore, et n'étaient aimés de qui que ce fût. L'accusation de blasphème portée contre Naboth reposait en grande partie sur son vignoble. En Angleterre, sir John Cornwall lord Fanhope disait gaîment que ce n'était pas lui mais sa magnifique maison d'Ampthill, dans le Bedfordshire, qui était coupable de haute trahison. Il est certain aussi que les richesses des Templiers furent le témoignage le plus fort contre eux, et qu'elles amenèrent leur destruction. Lorsqu'un mouton est bien gras, est-il besoin d'autre motif pour le conduire à la boucherie? Nous croirons volontiers que Philippe n'aurait pas ôté la vie aux chevaliers du Temple, s'il avait pu leur ôter leurs biens sans les faire mettre à mort; mais le malheur voulut que pour s'emparer du miel il lui fallait brûler les abeilles. »

drait aux monnaies altérées le titre qu'elles avaient sous Louis IX, il se vit réduit à l'alternative de fausser sa parole royale ou de remplir ses coffres vides au moyen de quelque expédient nouveau et extraordinaire. La destruction des Templiers lui parut une excellente mesure financière et il l'employa. Est-il permis d'en douter lorsque dans la collection des chartres publiques françaises, on trouve un document où le roi lui-même pose la question de savoir « si les biens des Templiers doivent « être confisqués au profit du prince dans les « états duquel ils sont situés (1). » La plupart des meilleurs historiens du quatorzième siècle attribuent la condamnation des Templiers à la cupidité du roi de France. Cet avis est aussi celui de saint Antonin, archevêque de Florence, et celui de Villani (2). Boccace dit que

---

(1) *Articuli quæstionum in negotio Templariorum*, n° 6. « Sexto quæritur de bonis quæ dicti Templarii in communi tàmque « sua propria possidebant, an causâ hujus modi debeant confiscari, « in cujus potestate constituta sunt. *Trésor des Chartres*.

(*Note du Traducteur.*)

(2) *Saint Antonin, archevêque de Florence*, p. 3, tit. 21, c. 1, f. 3, p. 92, *ap. Raynal*, ann. 1307, p. 18 (cité d'après l'Histoire des Républiques italiennes de Sismondi, t. IV, ch. 26.) « Il quale (il « re di Francia) mosso da avaritia si fece promettere dal papa secre- « tamente di diffare la detta Ordine de' Tempieri, opponendo contro « a loro molti articoli di resia; ma più si dice che fu per trarre di « loro molta moneta, etc. » Villani, *Storie*, lib. VIII, c. 92 p. 429.

les Parisiens attribuaient également à l'avarice de Philippe-le-Bel sa cruauté envers les Templiers (1). L'historien d'Asti, Guillaume Ventura, prétend aussi que la cupidité et l'envie furent la source des poursuites ordonnées par Philippe-le-Bel contre les Templiers, haïs de lui parce qu'ils avaient pris le parti de Boniface VIII dans ses querelles avec ce pontife (2). Ainsi donc sa méchanceté vint stimuler encore son avarice. La bulle rendue au concile de Vienne adjugea, il est vrai, les biens des chevaliers du Temple aux Hospitaliers, mais ce décret resta sans exécution en ce qui touchait Philippe-le-Bel. Tant qu'il occupa le trône, il perçut les revenus des domaines confisqués, et il n'y eût qu'une faible portion des propriétés mobilières des Templiers qui reçut une destination conforme à la volonté du pape et du concile. Philippe aurait bien voulu faire condamner les chevaliers du Temple sans l'intervention de Clément V, mais l'intervention du souverain pontife était indispensable parce qu'ils ne relevaient d'aucune

(1) Boccacio, *De casibus virorum illustrium*, p. 260, 262, in-fol. Aug. Vind. 1544.

(2) *Chron. Astense*, c. XXVII, t. XI, p. 192. citée d'après l'Histoire des Républiques italiennes de Sismondi, *ubi suprà*.

autre juridiction que de la sienne. Si, de sa propre autorité, Philippe eût prononcé l'abolition de l'Ordre, on aurait considéré les Templiers comme des victimes de la tyrannie du roi, et les seigneurs se seraient remis en possession des terres données à l'Ordre par leurs ancêtres. Il fallait donc, pour tromper la foule, calomnier les Templiers en les représentant comme des hérétiques et des impies. Au reste, Clément V ne montra pas des vues moins intéressées que Philippe dans cette triste affaire; car les biens des Templiers ne furent délivrés aux Hospitaliers qu'après que ceux-ci eurent versé des sommes considérables dans les coffres de la cour de Rome (1).

(1) *Chron. Pip.* MURATORI, *Rer. Script. Ital.* tom. IX, p. 750, et WALSINGHAM.

CHAPITRE XVIII ET DERNIER.

REMARQUES SUR LES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES CROISADES.

Le lecteur connaît maintenant l'origine et l'histoire des entreprises fanatiques et militaires nommées croisades. Jamais il n'y eut de guerres religieuses aussi longues, aussi sanguinaires, aussi destructives. Des essaims innombrables de saints guerriers y périrent victimes de leur enthousiasme vengeur et de leur ardeur belliqueuse. Les traits les plus caractéristiques des âges barbares sont l'intolérance et la férocité: aussi, ce qu'il peut y avoir de distinct et de particulier dans la physionomie des croisades résulte-t-il bien moins de la conduite que de l'objet de ces expéditions.

L'étendard de la croix ne fut déroulé, ni pour la conversion des peuples, ni pour la propagation de certaines doctrines, mais pour la délivrance du tombeau du Christ et la destruction des ennemis de Dieu; l'Occident ne se précipita sur l'Asie, ni dans la vue d'obtenir quelques avantages matériels, ni déterminé par aucun principe abstrait duquel découlât le droit de porter la guerre en Orient; les peuples de l'Europe ne s'armèrent point non plus parce qu'ils avaient la conviction que la coexistence du christianisme et de l'islamisme était incompatible avec les doctrines du Coran, ni parce qu'ils regardaient les différens états de l'Occident comme menacés d'une ruine inévitable si l'Asie-Mineure n'était pas enlevée des mains des Turcs seldjoukides et restituée à l'empire de Constantinople: non. Les brandons de la guerre s'allumèrent d'un bout de l'Europe à l'autre uniquement pour soustraire la Terre-Sainte aux profanations qui la souillaient; et, pour la réalisation de ce projet d'extermination inique et barbare, toutes les digues du fanatisme furent rompues à la fois. Il n'est pas impossible qu'en prenant les armes, Robert, comte de Flandre, l'un des héros de la première croisade, n'ait eu réellement l'intention d'aller offrir son appui à l'empereur Alexis Comnène, son ami; en prêchant la

même croisade, le pape Urbain II a pu se flatter du brillant espoir de voir la cause des Chrétiens triompher complètement de celle des infidèles; mais les masses populaires, incapables de rien comprendre aux desseins d'une vaste politique ou d'une noble ambition, se laissèrent simplement entraîner par l'impulsion aveugle de leurs sentimens religieux. Le désir de délivrer la Terre-Sainte fut le sentiment qui domina exclusivement le premier et le dernier des glorieux champions de la croix, Godefroi de Bouillon et saint Louis; ce fut ce désir sauvage qui ébranla l'Europe pendant deux siècles, et sans lui les croisades n'auraient jamais été entreprises. L'ambition politique, les liens de parenté et de patrie, l'autorité ecclésiastique, les habitudes, les mœurs, tout se réunissait pour encourager les guerres saintes. Tandis que quelques fanatiques recherchaient avidement la couronne du martyre, d'autres aspiraient à s'acquérir un glorieux renom. Ce ne furent point néanmoins les goûts belliqueux des guerriers qui donnèrent naissance aux croisades: ils ne firent que leur servir d'aliment; car lorsque le feu de l'enthousiasme général s'éteignit, ni l'ardeur martiale, ni la puissance pontificale ne purent le rallumer.

Quant à la justice des guerres saintes, c'est une question d'une solution facile. Le ciel n'appelait nullement les croisés à combattre les Musulmans; la Palestine n'appartenait point de droit aux Chrétiens en vertu, comme ils le disaient, du don que Dieu leur en aurait fait; et la destruction du second temple prouvait évidemment que les lieux où s'élevait Jérusalem avaient perdu tout caractère spécial de sainteté. Nulle part, les Saintes Ecritures n'ordonnent aux Chrétiens de bâtir les murs de la cité sainte; nulle part, elles ne promettent une terre de Chanaan en récompense de la vertu. « C'est faire un véritable abus des mots, dit l'abbé Fleury, que d'appeler la Palestine l'héritage du Seigneur et la terre promise à son peuple. Ces expressions appartiennent à l'ancien Testament dans le sens propre et littéral et ne peuvent être appliquées au nouveau que dans un sens figuré. L'héritage que Jésus-Christ acheta de son sang est son Eglise formée de toutes les nations, et la terre qu'il a promise est le royaume des cieux (1). »

Si l'Europe avait pris les armes pour porter secours à l'empereur grec, cette détermi-

---

(1) Voyez ce passage de l'abbé Fleury dans les *Remarks on Ecclesiastical history* de Jortin, tome III, p. 237.

nation eût été de sa part un acte réfléchi de politique : car, suivant toute vraisemblance, les Sarrasins, une fois maîtres de Constantinople, n'auraient pas borné là leurs conquêtes, et il n'est pas moins naturel à l'homme de chercher à prévenir un danger que de le repousser quand il se présente. Si d'ailleurs les Chrétiens eussent été bien convaincus que le principe vital de la religion de Mahomet était de faire la guerre aux autres nations, cela seul aurait suffi pour leur donner le droit de déclarer eux-mêmes la guerre aux Musulmans (1). Cepen-

(1) Dans ses notes sur Shakespeare (Henri IV, acte 1er scène 1re), Jonhson dit : « On a beaucoup disputé sur la justice et la légitimité des guerres saintes, et peut-être en partant d'un certain principe eut-il été facile de se mettre d'accord. En effet, si la religion de Mahomet commandait à ses sectateurs d'extirper toutes les autres religions par l'épée, le droit de légitime défense n'autorisait-il pas aussi tous ceux qui pratiquaient ces religions, et les Chrétiens entre autres, à faire la guerre aux Mahométans, par cela seul qu'ils étaient Mahométans, c'est-à-dire des hommes que leur croyance obligeait à combattre les ennemis de leur foi sans jamais suspendre les hostilités, si ce n'est pour mieux assurer leur triomphe ? » Bacon dit également : « Il est à remarquer qu'à l'égard des Etats ambitieux aspirant à devenir de puissantes monarchies et saisissant toutes les occasions de reculer leurs limites, *crescunt argumenta justi metûs*, que toutes les craintes grandissent et se multiplient par la considération des causes générales qui les font agir. Aussi, lorsqu'il a été question de déclarer la guerre aux Turcs, a-t-on soutenu avec beaucoup de raison que les princes et les Etats chrétiens étaient toujours en droit d'envahir les pays musulmans, non point pour des motifs de religion, mais à cause des

dant, avant d'user d'un pareil droit, il aurait encore fallu qu'il fût bien démontré que le danger redouté existait réellement, et que le temps et les circonstances n'avaient point réduit l'ordre de fonder la religion musulmane par l'épée à n'être plus qu'une lettre morte dans le Coran (1). Pendant les cent cinquante premières années de l'ère mahométane, les Musulmans attaquèrent continuellement et avec succès les Chrétiens, et l'invasion de la France par les Maures d'Espagne et d'Afrique mit la chrétienté dans un tel danger qu'elle se vit menacée de perdre son indépendance et de devenir tributaire des Sarrasins. Durant

---

justes sujets de crainte que leur donnait l'empire turc, où la loi fondamentale du pays autorise les peuples à faire la guerre à la chrétienté, sans aucune provocation, pour la propagation de leur foi. Or, les Musulmans tenant sans cesse le glaive des combats suspendu sur la tête des Chrétiens, ces derniers ont évidemment le droit, lorsqu'ils le jugent convenable, d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour prévenir les desseins hostiles de leurs ennemis.» Bacon's, *Works* (*War with Spain*), tom. III, p. 505, édit. de 1803. Bacon dit encore dans ses *Essais* (tom. II, p. 38) : « Lorsque les Turcs veulent faire la guerre, ils peuvent prendre pour prétexte la propagation de leur religion : c'est un prétexte qui ne leur manquera jamais. » Voyez la note N à la fin du volume.

(1) Les docteurs musulmans ne nient point aujourd'hui que Dieu ne prescrive la guerre pour la conversion des infidèles; mais ils ont accommodé ce principe aux temps modernes en déclarant que le devoir imposé par Dieu est suffisamment rempli quand un seul des pays musulmans est en état d'hostilité avec un peuple infidèle.

toute cette longue période, les peuples de l'Occident, se fondant sur le droit de légitime défense, auraient eu de justes motifs pour entreprendre les croisades; mais, après avoir toléré plusieurs siècles l'existence de l'Islamisme, ils ne pouvaient plus raisonnablement tirer l'épée contre ses sectateurs, à moins que ce ne fût pour prévenir ou repousser de nouvelles agressions de leur part. Or, nul danger ne menaçait la chrétienté lorsque les croisades prirent naissance. Pendant la plus grande partie du siècle à la fin duquel le signal des guerres religieuses retentit en Europe, les Turcs seldjoukides furent sans doute de formidables ennemis pour les Chrétiens d'Orient, et, comme nous l'avons vu, les empereurs grecs épouvantés implorèrent fréquemment les secours de l'Occident; mais, quelques années avant l'entreprise de la première croisade, l'empire turc avait subi les destinées ordinaires de la grandeur chez les Orientaux; car Ortok, émir de Jérusalem, avait établi son indépendance par la rébellion, et le royaume de Rhoum, composé de la plus grande partie de l'Asie-Mineure, s'était affranchi de l'autorité suprême des princes seldjoukides. Si le sultan de Nicée eut été secondé par le souverain seldjoukide qui régnait alors, les Césars eussent infailliblement perdu leur trône. Mais la mort de

Soliman, qui arriva en 1085, priva le nouvel état de son plus ferme soutien, et celle de Malek-Schah, qui eut lieu sept années après, acheva de renverser le brillant espoir que les Tartares avaient conçu de réduire le monde entier sous leur domination. Les grands feudataires de l'empire seldjoukide devinrent dès-lors des souverains indépendans. A cette époque, l'Asie était belliqueuse, mais divisée. En arrivant dans les états musulmans, les croisés eurent néanmoins à combattre de grandes armées: car la puissance de celles de l'Europe avait répandu l'alarme dans toute l'Asie musulmane, et les Turcs avaient fait taire la voix de leur jalousie réciproque pour songer à leur conservation commune. Une fois que les Chrétiens furent établis en Syrie, les guerres civiles éclatèrent derechef entre les Turcs; et le souverain légitime de Nicée ne se vit pas enlever moins de provinces par la turbulente noblesse de ses états que par ses nouveaux ennemis. Le défaut d'union entre l'empire seldjoukide et le royaume seldjoukide de Rhoum, et le démembrement postérieur de ces deux grandes souverainetés furent les événemens politiques auxquels Constantinople dut son salut. Les premiers croisés restituèrent à l'empereur grec une grande partie de la Bithynie. Alexis Com-

nène et ses successeurs profitèrent donc à la fois des victoires des soldats du Christ et des dissensions des émirs musulmans, et ces deux causes réunies les mirent à même de rétablir leur domination sur les peuples grecs des bords de la Méditerranée et du Pont-Euxin.

Ainsi les croisades ne sauraient être justifiées par aucun argument puisé, soit dans l'ordre moral, soit dans l'ordre politique (1). Il vient d'être démontré qu'au commencement des guerres saintes aucun danger ne menaçait l'Europe; quant à savoir si les circonstances légitimèrent suffisamment plus tard le déchaînement de la Chrétienté contre l'Islamisme, c'est une question dont la solution demeure tout entière dans le domaine des conjectures. Peut-être le royaume latin de Jérusalem détourna-t-il Saladin de songer à la conquête de Constanti-

(1) L'opinion que M. Mills développe dans ce chapitre n'est pas celle qu'ont presque généralement adoptée les auteurs français qui ont écrit sur les croisades. J'ai déjà eu occasion, dans le premier volume de cette histoire (préface, p. XIII, et *notes additionnelles*, p. 312 et suivantes), de faire connaître au lecteur le jugement porté par M. de Chateaubriand et par M. Michaud sur les causes et les résultats de ces expéditions mémorables. J'insère à la fin de ce volume (note N), un autre morceau de M. de Chateaubriand sur le même sujet, tiré de ses *Etudes historiques*, et j'y joins un extrait de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon, dont l'opinion se rapproche un peu de celle de M. Mills.

(*Note du Traducteur.*)

nople : la passion dominante de cet homme extraordinaire étant la haine des infidèles, et les objets de son aversion fanatique jouissant d'une grande puissance en Palestine, il devait, comme souverain de la Syrie et de l'Egypte, chercher avant tout à consommer leur ruine. Les révoltes perpétuelles des Atabecs l'empêchèrent, pendant un grand nombre d'années, d'attaquer sérieusement les Francs; et la mort termina le cours de ses victoires avant que l'on sût si son ambition religieuse était satisfaite, ou s'il avait encore le dessein de conduire ses troupes conquérantes dans l'Asie-Mineure. On peut, je crois, admettre que le seul motif capable de l'arrêter dans l'exécution de ce dernier projet eût été la crainte que ses belles provinces d'Egypte ne se révoltassent pendant qu'il serait retenu loin du siége de son gouvernement. Ses états étaient beaucoup plus étendus que ceux des monarques ottomans au moment où ces derniers vinrent assaillir la capitale de l'empire grec; et si sa puissance avait, comme la leur, commencé et grandi au sein de l'Asie-Mineure, la ruine de Constantinople aurait été le premier et le principal objet de ses efforts contre ses ennemis extérieurs. Les premières guerres que les Sarrasins avaient eues

avec les Grecs avaient déjà démontré qu'il était fort difficile d'attaquer la ville impériale, à moins que tous les états environnans ne fussent du parti des assiégeans. Or, comme Saladin ne pouvait mettre le siége devant Constantinople avec des avantages pareils à ceux que possédaient les monarques ottomans, cette entreprise n'eût point eu pour lui peut-être la même issue que pour ceux-ci.

Pour retracer l'histoire des progrès successifs que fit l'Europe dans son passage de l'état de barbarie à l'état de civilisation et découvrir les causes des divers phénomènes que présenta alors le monde moral, le philosophe, observateur de l'humanité, doit arrêter sérieusement son attention sur les guerres des croisés en Asie. Ces expéditions d'outre-mer remuèrent si profondément les esprits en Occident et elles occupent dans l'histoire du moyen-âge une place si importante que l'on éprouve le besoin de rechercher quelle influence durable elles ont pu avoir sur le monde, et si cette influence s'exerça en bien ou en mal. Pendant les deux siècles de leur durée, les progrès de l'Europe dans les arts et la civilisation furent lents et silencieux, mais de grands changemens s'opérèrent sur la scène politique. Examinons donc quelles furent les consé-

quences de ces guerres, en tenant compte de l'enchaînement naturel des causes et des effets, mais sans aller jusqu'à prendre de simples coïncidences chronologiques pour les résultats de combinaisons morales (1).

Du moment que les pélerinages devinrent l'objet de la préoccupation générale des nations, un caractère de fixité s'attacha à la superstition populaire; de ce moment aussi les pélerinages perdirent la physionomie particulière qui les distinguait. Ces saints voyages ne séyaient bien au caractère chrétien qu'autant que de grands et sérieux devoirs en prescrivaient l'accomplissement; entrepris sous l'influence d'une sympathie sacrée, ils pouvaient répandre un noble éclat sur une vie pieuse. Mais quand on fit consister tout leur mérite dans la destruction des hommes et dans la violation du droit des gens et des nations, ils eurent pour effet d'endurcir les cœurs et de plonger les esprits dans la barbarie. La guerre devint dès-lors un devoir sacré et obliga-

(1) Ainsi qu'une foule d'autres matières, la philosophie de l'histoire a eu ses alchimistes. Le désir de rapporter tous les effets à une seule cause a troublé la cervelle de bien des raisonneurs. Pendant un temps, ce fut une mode littéraire de préférer Bagdad à Rome. C'est avec la même sagesse que nombre d'écrivains ont attribué aux croisades tout le savoir et toute la civilisation de l'Europe.

toire pour toutes les classes du genre humain, le visage pur et candide de la religion fut souillé de sang, et un attrait céleste se changea en une antipathie infernale. Les croisades encouragèrent les actes fanatiques les plus horribles (1); elles furent un précédent dont l'Eglise se prévalut pour combattre les Prussiens et les Albigeois; et si l'on fait attention que, de cette disposition à recourir aux moyens violens, naquit l'exécrable inquisition, on ne pourra nier que les guerres de Palestine n'aient attiré sur le monde l'une des plus épouvantables calamités qui l'aient jamais affligé. La domination universelle était le but où tendait l'ambition des pontifes romains, et l'iniquité des moyens concorda d'une manière terrible avec l'audace du projet. Pour satisfaire cette ambition, les pasteurs de l'Église chrétienne employèrent les anathèmes,

(1) Indépendamment de la croisade d'enfans dont nous avons déjà parlé (voyez la note D dans l'appendice de ce volume), il y eut en France, vers le milieu du treizième siècle et dans les premiers temps du quatorzième, deux autres débordemens populaires dont les croisades furent le prétexte. En 1251 et en 1320, plusieurs fanatiques parvinrent en effet à rassembler une multitude de gens qu'ils disaient vouloir conduire à Jérusalem. Une grande effusion de sang marqua l'existence de ces rassemblemens, et beaucoup de violences furent commises, principalement contre les Juifs. Voyez le glossaire latin de Ducange, au mot *Pastorelli*.

les excommunications, les interdits; en un mot toutes les armes que purent leur fournir les arsenaux spirituels. Lorsque la Chrétienté fut une fois armée pour la destruction des infidèles, les soldats de Dieu se trouvèrent amenés sans peine à se détourner de leur voie pour châtier d'autres ennemis de la vraie religion. Avant l'invasion de la Palestine, la défense de l'Eglise était une des premières obligations imposées aux guerriers : aussi, le chevalier, en articulant sa profession de foi, tenait-il la pointe de son épée placée sur le livre des Evangiles. Nous avons déjà fait voir que l'esprit belliqueux de la religion au onzième siècle avait été l'une des causes principales des guerres saintes. Il est hors de doute que cette disposition aurait à elle seule suffi pour amener des agressions hostiles contre les hérétiques, et que les papes, sans avoir sous les yeux l'exemple de la Palestine, auraient également appelé les peuples aux armes. Les successeurs de saint Pierre voulurent profiter personnellement du penchant universel de l'Europe à combattre les opinions religieuses par la force matérielle : les pardons et les indulgences (1), qu'ils avaient

---

(1) En plusieurs endroits de cet ouvrage, nous avons parlé de la conduite des papes durant les guerres saintes. On a vu qu'en encou-

d'abord réservés aux seuls guerriers de la Terre-Sainte, furent accordés par eux à d'autres guerriers, et les torrens de sang versés par le fanatisme ne coulèrent plus exclusivement sur le sol musulman. On finit par considérer les croisades contre les idolâtres et contre les Chrétiens dans l'erreur comme des actes non moins vertueux, non moins nécessaires, que les croisades contre les Sarrasins : le midi de la France fut inondé de sang hérétique, et ce fut avec l'épée que les Chevaliers Teutoniques convertirent au christianisme les Prussiens et les Lithuaniens idolâtres.

Le glaive de la persécution religieuse ne fut pas seulement tiré contre les Turcs et les hérétiques ; le lecteur doit se rappeler les excès sanguinaires qui souillèrent le début de la première croisade. Non-seulement, depuis la

---

rageant ces guerres, ils accrurent d'abord leur autorité, mais qu'ils l'affaiblirent ensuite par leur arrogance et leur avarice. M. Heeren penche à croire que les croisades produisirent la Réformation ; cependant il n'ose émettre et soutenir ouvertement cette opinion : « Les croisades (dit-il, dans son *Essai sur l'influence des Croisades*, p. 176), firent aussi inventer les *indulgences*, dont « l'abus irrita Luther au seizième siècle et amena la Réformation. — « Peut-on en conclure que les croisades soient la cause de la guerre « des Hussites et de la réformation de Luther ? — On en peut « conclure seulement cette ancienne vérité, que tout est étroitement « lié dans la série des événemens qui forment les destinées de notre « espèce. » Voyez, ci-dessus, la note de la page 342.

chute de l'empire romain, les annales des nations de l'Occident n'avaient encore offert aucun exemple de pareilles barbaries exercées envers les Juifs; mais ce fut pendant la durée des croisades que ce malheureux peuple eut à souffrir les calamités les plus terribles qui l'eussent jamais assailli. Il est extrêmement vraisemblable que la haine que lui portaient les Chrétiens fut envenimée encore par le zèle farouche et aveugle qui donna naissance aux guerres religieuses; car le but principal de ces guerres étant la délivrance du Saint-Sépulcre, les guerriers chrétiens ne devaient pas voir la nation qui avait crucifié le Sauveur du monde, avec moins d'horreur que celle qui en profanait tous les jours le tombeau. Ce qui vient confirmer encore cette conjecture, c'est la croyance populaire, généralement répandue au moyen-âge, que les Juifs crucifiaient fréquemment des enfans chrétiens en dérision du grand sacrifice. Si l'on objecte contre cette opinion que Richard-Cœur-de-Lion, qui avait pris la croix, montra de la bienveillance pour les Juifs, je répondrai qu'Edouard I[er], qui l'avait prise aussi, les chassa de l'Angleterre; que le premier de ces deux souverains, en se croisant, céda exclusivement à son penchant pour la guerre, sans

s'inquiéter ni de sa cause, ni de son objet; tandis que le second, fortement dominé par l'esprit religieux de la chevalerie, offrit un modèle beaucoup plus complet du croisé que son grand oncle Richard.

Le caractère de férocité que les guerres d'Orient imprimèrent à la religion ne fut pas le seul mal qu'elles engendrèrent: les peines infligées par l'Eglise à ses membres, pour la punition temporelle de leurs péchés, s'écartèrent aussi de l'esprit de l'Ecriture pour prendre le plus souvent leur source dans le caprice et la cruauté. La prière, le jeûne, l'aumône étaient en elles-mêmes des pratiques salutaires pour les individus et avantageuses pour la société : elles adoucissaient l'orgueil, imposaient un frein aux passions sensuelles, et multipliaient les bienfaits de la charité. Au lieu de ces édifiantes pratiques, le massacre des hommes devint un moyen d'expier les crimes; et l'exercice de ces belles vertus chrétiennes, l'abnégation de soi-même et l'amour du prochain, ne fut plus considéré que comme une mode absurbe et surannée. Puisqu'on s'était permis de violer la discipline de l'Eglise dans un but, qu'est-ce qui s'opposait à ce qu'on la violât encore dans un autre? Le pécheur repentant, qui ne pouvait prendre la croix, fut admis, en remplacement,

à contribuer pécuniairement aux charges des saintes expéditions. La faculté de racheter ses péchés avec de l'argent une fois établie, l'application du prix du pardon à un but pieux cessa bientôt d'être regardée comme obligatoire. La remise des peines et l'absolution des fautes devinrent alors l'objet d'un trafic qui paralysa l'exercice des saintes vertus. Par ce motif et par beaucoup d'autres, les croisades ne tournèrent point à l'amélioration de la morale publique. Les graves inconvéniens d'une vie affranchie de tout devoir et de tout frein domestiques avaient été, dans les premiers temps de l'Eglise, le plus puissant argument mis en avant contre les pélerinages. Nous ne voyons point effectivement que les pélerins, en se faisant soldats, aient épuré leurs mœurs. Les vices des colons militaires de la Palestine souillent en beaucoup d'endroits les ouvrages des chroniqueurs des croisades. Il y a lieu sans doute de suspecter ces chroniqueurs d'exagération, à cause de leur tendance à augmenter le nombre et la gravité de ces vices pour justifier la ruine du royaume de Jérusalem, qu'ils attribuaient exclusivement aux dérèglemens des Latins d'Orient; mais, après avoir fait la part de cette exagération, le tableau reste encore assez chargé pour faire voir que les mœurs des Chré-

tiens ne valaient pas mieux en Palestine qu'en Europe. Les dispositions pénales adoptées dans le concile de Naplouse nous montrent que la différence des religions, bien que s'opposant en général à tout rapprochement entre les Francs et les Musulmans, n'empêchait point cependant qu'il ne s'établît entre eux des relations licencieuses et criminelles; d'un autre côté, les Latins de la Terre-Sainte vivaient dans un état constant de brigandage à l'égard des Musulmans, leurs voisins : ils ne pouvaient donc être des modèles de vertu à leur retour en Europe (1).

Il est hors de doute que les croisades enrichirent le clergé. On ne saurait prouver toutefois que l'Eglise ait rempli ses coffres par aucune malversation dans la gestion des biens des pélerins absens. Le défaut de preuves à cet

(1) Voyez le tome I de cette histoire, p. 7, le tome II, p. 95 et 222, et le tome III, p. 244. Les vieux poëmes en langue romane peignent très-fidèlement le costume, les mœurs et les usages du temps, quoiqu'en les chargeant un peu. Le divertissant roman du Renard, composé au treizième siècle, dit que les pélerinages lointains n'ont jamais rendu bons ceux qui les ont entrepris, et qu'ils ont au contraire rendu les bons, mauvais. *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tome V, p. 303. En retraçant l'histoire des mœurs de cette époque, il ne doit pas être hors de propos de remarquer que Pierre Ploughman parle de pélerins et de paulmiers qui, revenus dans leur pays, avaient le privilége de débiter des mensonges tout le reste de leur vie.

égard nous interdit d'élever aucun soupçon sur sa probité (1). Il est une autre source plus légitime à laquelle on peut rapporter ses richesses. Dans leur vie de rapines et de brigandages, les barons avaient souvent pillé les biens du clergé. Lorsque leurs sentimens religieux furent exaltés au point de les engager dans une guerre sainte, la restitution des biens qu'ils s'étaient ainsi appropriés devint un préliminaire obligé : il nous est parvenu une foule d'actes authentiques des douzième et treizième siècles qui stipulent de semblables restitutions. Les gens d'église se laissèrent, à la vérité, gagner eux-mêmes à la passion des croisades, mais avec bien moins d'entraînement que les autres hommes, parce qu'ils possédaient une plus grande dose de lumières et de sens commun : aussi l'Eglise ne vit-elle dissiper qu'une petite portion de ses trésors en Palestine. Il en

(1) Tout en administrant fidèlement les biens des pélerins, le clergé trouva dans sa gestion les moyens d'accroître considérablement son influence et ses richesses. « Li Ponteficij co'loro brevi ricevettero, « sotto la protettione sua e degli altri prelati, le case e li negotii de' « crocesignati, così si chiamavano quelli che andavano alla guerra ; « e questo apportò alle chiese quell' accrescimento che suol apportare l'esser tutore, curatore o procuratore di vedove, pupilli e « minori ; ne il magistrato secolare poteva pensar pur di difendere « alcuno, per il terrore delle censure che all' hora s'adoperavano « senza risparmio. » P. Paolo, *Trattato delle materie beneficiare*, tom. I, p. 119, *Opere*, 5 vol. in-12, 1675.

résulta que ses membres se trouvèrent dans une situation beaucoup plus florissante qu'aucune autre classe; qu'ils prirent dans la société un rang élevé; et qu'ils finirent par acheter le patrimoine de ces aveugles et fougueux enthousiastes qui couraient en Terre-Sainte tenter les hasards de la fortune (1).

Si durant les croisades la paix avait régné en Europe, peut-être eût-on attribué cet heureux état de choses à ce que les esprits turbulens de l'Occident avaient trouvé en Palestine une occupation en rapport avec leur inquiétude naturelle. Malheureusement les bons aussi bien que les méchans s'enrôlèrent sous le glorieux étendard de la croix, et l'avantage que l'Europe retira du départ des derniers fut tristement compensé par la perte des premiers. Il est vrai que, pendant quelques années après la première croisade, les discordes civiles furent suspendues et que la trève de Dieu fut obser-

(1) Le lecteur doit se rappeler que Godefroi de Bouillon vendit la majeure partie de ses biens au clergé. Robertson dit, d'après des autorités dont je n'ai point été à même de vérifier l'exactitude, qu'en 1096 Baudouin, comte de Hainault, engagea ou vendit une portion de son patrimoine à l'évêque de Liége. Plus tard, en 1239, Baudouin, comte de Namur, s'étant déterminé à prendre la croix, conclut, pour quelques parties de ses domaines, une transaction semblable avec une abbaye. *Proofs and Illustrations* (note 13, sect. 1) *to the View of Society in Europe*.

vée; mais les guerres intestines et nationales ne tardèrent point à se rallumer avec une fureur nouvelle: l'esprit des croisades, en exaltant l'audace naturelle aux guerriers, dut sans doute contribuer à accroître encore cette fureur. Une fois hors du fourreau, le glaive devint l'arbitre des querelles intérieures, comme des querelles étrangères. Le monde se trouva plus belliqueux, et, sous certains rapports, plus chevaleresque à la fin des croisades qu'à leur début. Ces expéditions eurent en effet une grande influence sur la chevalerie par l'essor nouveau qu'elles donnèrent aux penchans guerriers en même temps qu'aux sentimens religieux. Un vrai chevalier qui entendait médire de la foi chrétienne était toujours prêt à la défendre de son épée: il pensait comme saint Louis, que « l'homme laïque, quand il entend médire « de la loi chrétienne, ne doit pas défendre la « loi chrétienne; ne mais de l'épée de quoi il « doit donner parmi le ventre dedans, tant « comme elle y peut entrer. » Les Ordres religieux et militaires, qu'il faut placer au nombre des plus glorieux représentans de la chevalerie, et dont l'existence s'est conservée jusqu'à nos jours, doivent principalement leur origine aux croisades. Sans doute l'union de la religion et des armes précéda les expéditions de Sy-

rie, et les guerres saintes n'eussent point été entreprises que l'on aurait vu se former également de telles associations (1); mais ce n'en est pas moins un fait historique qu'à l'époque de la dissolution de l'Ordre du Temple plusieurs autres Ordres furent créés : il est donc permis d'attribuer en partie aux croisades ce que ces différentes institutions offraient en elles de chevaleresque.

Il y a dans cette expression, *le temps de la chevalerie*, un charme senti et avoué des siècles mêmes où les sophistes, les géomètres et les économistes sont le plus en honneur. L'imagination, dissipant le nuage des passions ignobles et égoïstes, aime à se transporter jusque dans ces âges reculés; elle les orne des brillantes vertus de l'honneur et de la loyauté; elle se plaît à se représenter le chevalier, fier et courtois, revêtu de son armure de guerre, se parant joyeusement des couleurs de sa dame. Ne lisons-nous pas avec un intérêt passionné le récit des terribles combats et des fidèles amours qu'ont chantés nos vieux poètes et nos vieux romanciers? Sans rien perdre de notre

(1) Le même principe qui donna naissance aux Ordres de Saint-Jean et du Temple fit fonder plusieurs autres Ordres en Espagne dans le cours du douzième siècle.

vénération pour les beautés régulières des ouvrages classiques, ne pouvons-nous admirer les riches et magnifiques ornemens que leur imagination créatrice s'est plue à répandre sur le désintéressement, la galanterie, la noblesse et les touchantes aventures de la chevalerie? Le Tasse et l'Arioste, Chaucer et Spenser s'enivrèrent du parfum des régions enchantées; et Milton, généralement si austère et si sublime, ne dédaigna pas de prêter l'oreille aux chants des muses redisant les hauts faits des seigneurs et des chevaliers. « Je vous l'avouerai, dit ce « poète plein de majesté, au temps de mes « jeunes années, partout où je me trouvais, je « recherchais avec avidité ces récits fabuleux, « ces pompeux romans qui racontent en des « chants solemnels les hauts faits de la cheva« lerie » (1).

---

(1) « I will tell you, whither my younger feet wandered, I betook « me among those lofty fables and romances which recount in so« lemn cantos the deeds of chivalry, » *Apology for Smectymnuus*, *Prose works*, tom. I, p. 224, édit. in-8. Dans un autre endroit, il dit avec un égal enthousiasme :

O mihi si mea sors talem concedat amicum,
Phœbœos decorasse viros qui tam benè nôrit,
Signando indigenas revocatio in carmina reges,
Arturumque etiam sub terris bella moventem!
Aut dicam invictæ sociali fœdere mensæ
Magnanimos heroas,

Mansus, 78—831.

Les croisades influèrent d'une manière fâcheuse sur la pratique d'une vertu dont s'honoraient particulièrement les guerriers du moyen-âge. Ce profond et inaltérable respect pour la vérité et la foi jurée, qui formait l'un des traits les plus caractéristiques du vrai chevalier, dut perdre en effet beaucoup de sa délicatesse et de sa pureté par les violations volontaires de leur parole, dont les Chrétiens se rendirent tant de fois coupables à l'égard des infidèles. La magnanimité envers les prisonniers était encore un des côtés remarquables du caractère chevaleresque. La confiance que les chevaliers avaient dans leur loyauté réciproque était si entière qu'on voyait souvent un chevalier vainqueur laisser son prisonnier retourner librement dans son pays pour y recueillir le montant de sa rançon. Au temps de Richard et de Saladin, les horreurs de la guerre furent tempérées par la noblesse et la générosité de quelques sentimens chevaleresques. Les Turcs recherchèrent plusieurs fois l'honneur d'être admis dans la chevalerie chrétienne; mais, comme il n'existait entre les deux peuples aucun lien commun de religion ni de principes, les chevaliers de l'Occident ne comptèrent jamais sur la parole d'hommes qu'ils haïssaient ou méprisaient. Plusieurs guer-

riers d'Europe passèrent en Orient exclusivement préoccupés par l'ambition de la gloire ou de la célébrité; mais en général la superstition et la cruauté furent les seuls mobiles des saints guerriers. Il arriva sans doute aussi que des chevaliers errèrent en Palestine uniquement pour mériter les faveurs de leur dame, et que leurs bras y furent tout aussi utiles à la cause des croisades que si l'enthousiasme religieux les eût conduits; mais ces exemples furent comparativement fort rares. Le monde occidental se précipita sur l'Asie poussé par le fanatisme et non par des motifs romanesques, mû par un besoin sauvage de destruction et non par aucun de ces sentimens qui portaient les chevaliers de l'Occident à environner les femmes de leur puissante protection, protection que l'état irrégulier de la société européenne rendait indispensable et qui tirait sa source de la profonde vénération que les guerriers de la Germanie, leurs ancêtres, avaient toujours montrée pour le beau sexe (1). La Palestine fut la terre de la religion et non celle de l'amour : les

---

(1) Inesse quin etiam aliquid, et providum putant : nec aut consilia earum aspernantur, aut responsa negligunt, etc. Tacitus, *Germania*, c. VIII.

croisés étaient des dévots armés bien plutôt que de nobles et galans chevaliers. Pour eux, les récompenses que décerne la beauté ne se joignaient point à la gloire des armes. Les soldats de la croix avaient tout l'héroïsme de la chevalerie errante, mais rien de cette fleur de courtoisie qui la distinguait. Lorsque leur épée sortait du fourreau, ce n'était point pour venger la beauté de regards insultans, mais pour le pénible et rude office d'abattre la tête d'un Sarrasin. En Europe, les chevaliers combattaient pour Dieu et les dames; en Palestine, pour Dieu seulement. Le fanatisme belliqueux l'emportait même tellement sur la galanterie chevaleresque que l'on vit une foule de nobles chevaliers dédaigner les doux liens de l'amour pour s'imposer la pratique des vertus les plus hautes et les plus austères, et s'enrôler dans ces confréries militaires dont le célibat était le premier devoir.

On ne peut pas dire non plus que les croisades aient amélioré la condition du peuple et brisé le joug du despotisme féodal : car l'argent et le sang prodigués en Terre-Sainte le furent autant aux dépens des classes inférieures que des classes supérieures. L'épidémie morale gagna tout le monde sans distinction; les plébéiens

et les potentats (1), entraînés par un même enthousiasme, rivalisèrent d'efforts pour attendre le but commun de leurs voeux. Quelles que soient au reste les pertes d'hommes éprouvées dans les guerres saintes, il ne paraît point qu'elles aient amené la ruine ou l'extinction d'aucune noble maison. Les enfans ne manquèrent point pour hériter de la folie religieuse des pères; et le lecteur a dû remarquer, dans le cours de cet ouvrage, le nom des mêmes familles figurer à diverses reprises sur la scène, quoique parfois à des intervalles assez éloignés. N'avons-nous pas vu, par exemple, à chaque génération, les comtes de Saint-Paul, de Flandre, et de Blois se mettre à la tête de leurs vassaux pour aller promener la croix sanglante sur le sol païen? S'il était vrai, d'un autre côté, que les guerres saintes eussent contribué à l'agrandissement du pouvoir royal, la monarchie française devrait, plus que toute autre, nous en offrir la preuve : car la vaillante noblesse de ce royaume prit part aux croisades avec beaucoup plus d'enthousiasme qu'aucun autre

(1) En suscitant une croisade, l'autorité papale ne procurait aux serfs qu'un affranchissement temporaire ; car, à leur retour de Palestine, ceux-ci reprenaient naturellement leurs anciennes occupations. Sous ce rapport, l'Europe n'a donc rien gagné aux guerres saintes.

peuple, et le trône de France se trouvait beaucoup plus puissant à la fin du treizième siècle que deux siècles auparavant (1). Pendant ce long intervalle, plusieurs grands fiefs furent en effet réunis à la couronne, mais les croisades n'y contribuèrent point. L'Artois passa dans le domaine royal par mariage, et le comté d'Alençon par achat. Le Vermandois et le Valois se rangèrent sous l'autorité de Philippe-Auguste en vertu d'une donation du dernier possesseur. Ce même monarque acquit la Normandie, le Maine, la Tourraine, le Poitou et l'Anjou en profitant de l'imbécillité du roi Jean-Sans-Terre et des discordes des barons anglais, partagés entre ce prince et son neveu Arthur, duc de Bretagne. Philippe-le-Bel devint seigneur suzerain de la Champagne par l'effet de son mariage avec l'héritière de ce duché. Le fief de Mâcon fut aussi réuni à la couronne de France pendant les

(1) On doit se rappeler néanmoins que Louis VII perdit le duché d'Aquitaine après son retour de Palestine. (Voyez le tome II de cette histoire, page 149, à la note.) Comme la conduite galante d'Eléonore de Guienne tenait à la nature de ses penchans, je pense avec M. Heeren (*Essai sur l'influence des Croisades*, p. 182, à la note) que vraisemblablement cette princesse ne se serait pas mieux conduite en Europe qu'en Asie. Cet événement ne doit donc être considéré que comme un fait purement accidentel de l'histoire des croisades.

croisades, non par conquête, mais par l'achat que Saint-Louis en fit au dernier comte, qui n'avait point d'enfans. Le comté du Perche, qui dépendait du duché de Normandie, suivit, quelques années plus tard, le sort de ce duché. La couronne de France recouvra les provinces méridionales, en partie par des alliances, en partie par la guerre. Durant les guerres contre les Albigeois, saint Louis réunit à la monarchie le comté de Carcassonne (1). La Provence fut apportée en dot à Charles d'Anjou, son frère, par la femme qu'il épousa (2); et, quelques années après, ce prince s'empara de vive force du marquisat de Provence et de la totalité des domaines appartenant à la maison des comtes de Toulouse (3). A l'exception du comté et de la ville de Bourges, qu'un roi de France acheta d'un chevalier croisé, la couronne ne dut l'acquisition d'aucun arrière-fief aux guerres saintes. Les rois de France sentirent de bonne heure, sans doute, l'avantage d'acquérir des arrière-fiefs et de devenir les tenanciers de leurs pro-

(1) Il paraît que les comtes de Carcassonne et de Toulouse se partageaient toute la portion du territoire français appelée communément aujourd'hui le Midi.

(2) .... La gran dote Provenzale.

DANTE, *del Purgatorio*, Cant. XX, vers. 61.

(3) Voyez la liste et l'histoire des grands fiefs de la monarchie française dans le second volume de l'Art de vérifier les Dates.

pres sujets ; mais on vit peu d'exemples de l'accroissement du pouvoir royal par cette voie jusqu'au règne de Philippe-Auguste. Il paraît que ce souverain, quand il acquérait un grand fief, achetait généralement les arrière-fiefs qui en dépendaient (1).

Nous ne sommes certainement pas habitués à regarder les guerres civiles et nationales du moyen-âge comme ayant été favorables à la culture des esprits : il serait tout aussi difficile de prouver que les guerres saintes ont eu pour résultat de tirer les peuples d'Europe de leur engourdissement moral, d'accroître leur puissance intellectuelle, ou de policer leurs mœurs. Les temps témoins de ces guerres étaient des temps d'action plutôt que de littérature; ils enfantèrent un courage sauvage et cruel, et ils allumèrent les feux destructeurs de la superstition. On considérait alors le meurtre et le pillage comme le plus haut degré de la gloire humaine ; aussi, tout ce qui méritait à plus juste titre les honneurs de la renommée demeura-t-il enseveli dans le silence : les divins accords de la lyre d'Orphée ne pouvaient se faire entendre au milieu du fracas des armes. Les

(1) Voyez le traité de M. Dacier sur les arrière-fiefs de France, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

moyens de détruire les hommes, et non ceux de les améliorer, voilà ce qui occupait la pensée des Chrétiens. Ils ne pratiquèrent ni les humbles et innocentes vertus de la paix, ni cette foule d'arts utiles et agréables qui en sont l'accompagnement ordinaire, car la tranquillité générale était sans cesse troublée. Ceux qui donnaient l'impulsion à l'opinion publique faisaient de la guerre leur plus importante affaire; or, lorsqu'une fois les passions féroces furent revêtues du manteau sacré, il n'exista plus rien qui pût engager les hommes à sortir de la barbarie et de l'ignorance. On a beaucoup disserté sur les avantages prétendus que l'Europe aurait retirés du contact moral produit par le mélange des diverses nations de la chrétienté pendant les guerres saintes; mais, excepté dans la première croisade, l'union des différens peuples de l'Occident ne fut, ni cordiale, ni durable. N'avons-nous pas vu en effet leurs dissensions être l'une des plus grandes causes de la ruine de leurs entreprises? L'alliance des divers états de l'Europe fut si courte et si accidentelle qu'elle n'affaiblit point les préjugés nationaux, n'effaça aucune différence politique, et ne donna lieu à aucun échange réciproque de connaissances. A la fin des croisades, la distance qui séparait les na-

tions de l'Europe n'était pas moindre qu'à leur début. La religion avait rapproché les nations pour un temps, mais ce lien passager s'était bientôt brisé et le monde était rentré dans son premier état.

L'opinion à laquelle nous venons de faire allusion n'est pas néanmoins complètement denuée de fondement, mais plusieurs raisons nous empêchent d'y attacher une grande importance. Les ouvrages historiques du temps contiennent très-peu de renseignemens sur les améliorations et les perfectionnemens que les soldats de la croix auraient introduits en Occident. Le voyageur étudie les hommes et les choses, et, à son retour, le pays qui l'a vu naître profite du fruit de sa curiosité et de ses travaux; le marchand recherche le gain, et l'échange des produits de la nature et de l'industrie établit une sorte de lien social entre les nations éloignées, amène la communication des idées, et, pour entretenir les besoins factices qu'enfantent le luxe et l'abondance, rend indispensables les recherches du goût et de l'élégance. Mais quand le pélerin se détournait de son chemin, ce n'était que pour recueillir avec un saint respect des reliques dont son imagination idolâtre faisait autant d'objets sacrés; le guerrier ne pouvait avoir non plus d'autres préoccupations que celles qui se

rattachaient aux habitudes de sa profession : car les lettres qui éclairent, les sciences qui perfectionnent, les arts qui polissent les mœurs étaient au-dessus de la sphère d'intelligence de l'un comme de l'autre (1).

Les Chrétiens ne tirèrent aucun avantage intellectuel de leurs relations avec les Grecs. Pour qu'ils eussent pu comprendre et apprécier les bienfaits de la culture de l'esprit, il aurait fallu qu'une certaine sympathie littéraire existât entre eux et ces derniers, et les rendît sensibles au savoir et aux arts de l'antiquité. Ce ne fut, au reste, qu'un demi-siècle après la cinquième croisade que leurs relations avec Constantinople devinrent permanentes : jusque là, les masses immenses d'Occidentaux qui entrèrent dans l'empire grec ne firent que le traverser. A l'aspect de la grandeur extérieure

---

(1) M. Berington fait une observation fort juste. « Si l'on persiste à soutenir, dit-il (*Literary history of the middle ages*, p. 269), que ces expéditions, ou au moins notre séjour prolongé en Orient, ont dû nécessairement avoir, sous quelques rapports, des avantages pour l'Europe, je demanderai quels sont ces avantages et comment il se fait que l'aspect moral et littéraire de l'Europe n'ait changé d'une manière sensible que lorsque des causes totalement étrangères aux croisades ont exercé leur action. Je pense que ces expéditions furent complètement stériles pour les arts et les sciences, qu'elles ne firent faire aucun progrès à l'intelligence humaine, et qu'elles ne retardèrent même pas d'un seul jour les envahissemens des Turcs et la chute de l'empire d'Orient. »

des tours, des temples et des superbes palais de la ville de Constantin, peut-être ces Barbares éprouvèrent-ils, les uns une stupide admiration, la plupart un sentiment de dédain secret, et quelques autres un ignorant étonnement. Mais aucun d'eux ne s'arrêta à considérer la magnificence et la beauté de ces admirables monumens dans l'espoir ou le désir de les imiter. Ils ignoraient absolument la langue de la Grèce (1); ils en méprisaient les habitans comme une race hérétique et efféminée; et ils ne pouvaient songer d'ailleurs à retarder d'une heure seulement le moment qui devait offrir les Infidè-

(1) Les Grecs eux-mêmes ignoraient l'idiôme latin. On trouve quelques traces de cette langue dans le cérémonial de la cour de Bysance; mais elle n'était guère connue au-delà des cloîtres et de la cour. Avant le grand schisme qui sépara l'Eglise grecque de l'Eglise romaine, de libres communications existaient entre le clergé d'Orient et celui d'Occident. Le goût des pélerinages fut favorable à ces communications. Quelques moines voyageurs apportèrent en Europe, au cinquième siècle, les ouvrages d'Origène. Nous avons eu plusieurs fois occasion de remarquer, dans le cours de cette histoire, que les croisades envenimèrent davantage encore cette haine théologique que d'autres circonstances avaient créée entre les Grecs et les Latins, et que rien ne tendait à établir aucun rapprochement littéraire entre les deux peuples. « Il n'y a jamais eu de nation qui ait porté une haine si « violente aux hérétiques que les Grecs, qui se croyaient souillés lors- « qu'ils parlaient à un hérétique ou habitaient avec lui. » MONTESQUIEU, *Considérations sur les causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, chap. 21.

les au tranchant de leurs sabres et le Saint-Sépulcre à leurs adorations. Dans la cinquième croisade, quand l'orage engendré par la haine nationale et religieuse des Francs éclata et fondit sur la Grèce, au lieu d'admirer avec la surprise muette de l'enthousiasme classique ces statues de marbre et de bronze élevées pour perpétuer le souvenir de la vertu et du génie, les Latins mirent le marbre des premières en pièces et fabriquèrent des drachmes avec le métal des secondes. Ces sauvages conquérans de Constantinople se firent un stupide plaisir de porter en procession grotesque les plumes et les écritoires des vaincus. La tombe du grand législateur romain ne fut pas même respectée par eux; et, dans le triple incendie de la ville, la crainte que les flammes n'anéantissent quelques débris sacrés du savoir de la Grèce et de Rome ne vint pas troubler un seul instant leur joie brutale. Pendant le demi-siècle que dura leur domination sur la ville impériale, les Francs n'adoptèrent ni la langue, ni la littérature du peuple soumis à leurs armes (1). Ce ne fut en effet que bien

(1) Dans sa vie de Philippe-Auguste, Rigord dit que la métaphysique d'Aristote traduite en latin fut apportée à Paris après le sac de Constantinople. Je ne sache pas que l'Occident ait reçu de l'Orient

des années après les croisades et lorsque quelques esprits supérieurs s'élevèrent en Italie, que des tentatives sérieuses et bien combinées furent faites pour aller puiser le savoir à ses véritables sources: car alors on commença à soupçonner que sa pureté primitive avait pu s'altérer en passant par l'intermédiaire de la langue et de la littérature arabes. Chacun sait que la renaissance des lettres grecques en Occident est due à Pétrarque et à Boccace : ce fut ce dernier qui établit à Florence la première chaire de grec que l'Europe ait possédée (1).

Au temps des croisades, les ténèbres de l'ignorance couvraient également l'Orient et l'Occident. Depuis longues années, la gloire et la puissance des califes de Bagdad s'étaient évanouies : et les arts avaient cessé de fleurir sur les rives du Tigre. Dans le vaste empire sarrasin, la

d'autre livre que celui-là par suite de l'établissement de la domination des Latins sur la ville impériale. Ces barbares conquérans méprisaient la littérature, mais ils étaient très-friands de reliques. Le sac de Constantinople donna sous ce rapport un nouvel aliment à la superstition et la reconnaissance de tous les pays de l'Europe dura plusieurs siècles. Voyez dans l'appendice la note N.

(1) « Cosi a due Calabresi, Barlaamo et Leonzio, e a due Fiorentini « cioe al Boccacio, ben istruito in questa lingua, e al Petrarca, che « non n'ebbe che qualche tintura, ma pur fomentonne molto lo studio, « dovette l'Italia il fervore, con cui si preserva a ricercare e a stu« diare gli autori greci. » TIRABOSCHI, *Storia della Litteratura italiana*, tom. XII, p. 294, édit. de 1778.

culture des sciences et des lettres avait également cessé. Les princes seldjoukides s'étaient efforcés, il est vrai, de rallumer le flambeau de la science; mais il n'avait jeté que quelques lueurs faibles et passagères. Les Tartares ne pouvaient subitement déposer le cimeterre de la conquête, pour se plier aux habitudes et aux occupations de la paix. La monarchie seldjoukide était déjà démembrée avant que les chrétiens eussent franchi l'Hellespont; et, dans l'Asie-Mineure comme en Syrie, le bruit de la guerre civile avait chassé les muses de leurs paisibles retraites (1). Plus de deux cents ans avant les prédications de Pierre-l'Ermite, le génie oriental avait tiré les peuples d'Europe de la barbarie. Les sciences cultivées par les Arabes eurent un règne plus long et plus brillant en Espagne qu'à Bagdad; et durant plusieurs siècles les Sarrasins et les Italiens se disputèrent la domination des îles de la Méditerranée. Par ces deux causes, le savoir des Arabes s'infiltra

---

(1) « Le fracas et les calamités de la guerre, dit élégamment sir William Temple (*Works*, t. I, p. 167, édit. in-fol. de 1720), ont toujours été les plus grands ennemis des Muses, dont la Fable place la demeure sur le sommet du Parnasse, c'est-à-dire dans un lieu de sécurité et de repos où ne peuvent parvenir le bruit et les agitations des régions inférieures. »

insensiblement en Occident et vint y retremper les esprits. Au neuvième siècle, Charlemagne fonda l'école de Salerne; sous les auspices de ce grand homme, les principaux ouvrages arabes, tant originaux que traduits, furent mis en langue latine pour l'instruction de ses sujets. Dans le dixième siècle, Gerbert, qui plus tard devint pape sous le nom de Silvestre II, apprit des Maures d'Espagne le calcul décimal, et se donna autant de peine pour éclairer son troupeau que la plupart de ses saints successeurs pour plonger les leurs dans les ténèbres de l'ignorance. Le monastère du Mont-Cassin fut au onzième siècle le plus grand foyer de lumières que possédât l'Occident : et ses religieux habitans ne durent leur prééminence qu'à ce qu'ils avaient appris des Arabes. Les connaissances continuèrent de se répandre en Europe durant les croisades; mais rien ne prouve que les expéditions en Terre-Sainte aient ouvert de nouvelles sources à la littérature, ni porté les esprits vers l'étude des sciences. La dévotion ou la valeur, et non le désir de s'instruire, conduisait les peuples de l'Europe à Jérusalem. En Palestine, la lance et le bouclier demeuraient rarement en repos, car les Latins orientaux regardaient comme leur premier devoir *bellum ad in-*

ternecionem. Dans les villes mahométanes de leur voisinage, on ne comptait plus qu'un petit nombre de ces institutions littéraires qui avaient tant illustré le califat des Abassides. On aurait pu sans doute trouver encore à Bagdad quelques vestiges de savoir; mais il ne paraît pas qu'il y ait eu beaucoup de communications entre cette ville et Jérusalem pendant les intervalles de la paix. Il n'existait guère de sympathie et d'idées communes entre les guerriers de la chrétienté et ceux de l'islamisme. Si les soldats latins de Palestine suspendaient quelquefois le meurtre et la rapine pour se livrer à des occupations plus douces et plus morales, ces occupations n'étaient autres que les pratiques de la charité ou du cloître; on eût dit qu'il fallait absolument que les devoirs du soldat ou ceux de la piété captivassent exclusivement leur ame, tant ils mettaient d'orgueil à se montrer rudes et illettrés. Il paraît que le soin de recueillir des reliques était l'occupation favorite des croisés quand ils faisaient trève à leurs habitudes d'extermination : aussi l'Occident fut-il inondé de fragmens de corps de saints, et chaque ville eut-elle sa provision de restes humains. A l'exception de Constantin Afar qui parcourut l'Asie pour s'instruire, les Européens qui voulaient étudier se rendaient au Mont-

Cassin, à l'école de Salerne, ou en Espagne. Pierre, abbé de Clugny, apprit l'arabe à Tolède, et ce fut sous sa direction qu'un Anglais étudiant en Espagne prépara la première version latine du Coran qui eût encore été faite. Adelard de Bath, Daniel Morley et Robert de Reading sont les noms de quelques autres Anglais qui se distinguèrent vers le même temps par les connaissances en mathématiques et en philosophie qu'ils acquirent dans la péninsule espagnole. Beithar, Averroès et Avenpace, dont les ouvrages eurent une grande influence sur le développement intellectuel de l'Europe, étaient tous trois des Maures d'Afrique ou d'Espagne. Al-Gazel et Avicenne, qui ne s'acquirent pas moins de renommée, résidaient, le premier à Bokhara en Tartarie, et le second à Bagdad. Il n'est pas impossible que des copies des ouvrages de ces deux grands écrivains aient été transmises en Europe par les chrétiens de Palestine; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que depuis long-temps ces ouvrages étaient religieusement étudiés en Espagne, et que les connaissances des Arabes établis dans cette partie de l'Europe passèrent de là dans tout le reste de l'Occident. Le midi de la France fut toujours plus éclairé que le

nord (1). Marseille et les autres villes commercantes du midi ne perdirent jamais entièrement ce poli de civilisation dont elles étaient redevables aux liens qui les unissaient autrefois aux grands états de l'antiquité. Leurs habitudes commerciales non interrompues avaient d'ailleurs introduit dans leur sein les richesses et le luxe. Aussi, lorsque Raymond Berenger, comte de Barcelone, parvint au trône de Provence, ses nouveaux sujets se trouvèrent-ils tout disposés à recevoir les principes de goût et d'élégance qu'il avait empruntés aux Arabes d'Espagne. Il est toutefois un fait qu'on ne saurait contester, c'est que la littérature de l'Occident s'enrichit des contes et des apologues orientaux par suite des relations que les pélerinages, les croisades et le commerce créèrent entre l'Europe et l'Asie Les ménestrels, qui succédèrent aux scaldes du nord, voyagèrent en Palestine avant et pendant les guerres saintes. Quand Louis VII passa en Orient, il se fit accompagner d'une *légion de poètes* pour disposer la mer à lui être favorable (2) et se distraire, par leurs

(1) Cela pouvait être au moyen-âge, mais aujourd'hui les choses ont changé du tout au tout.

(*Note du Traducteur.*)

(2) « To charm the seas to give him gentle pass. »

Le beau début de l'ode de Warton, *The Crusade*, trouve naturellement ici sa place :

chants, des ennuis et des dangers d'un si long voyage (1). Il résulte donc de ce que nous venons

---

« Bound for Holy Palestine,
« Nimbly we brush'd the level brine
« All in azure steel array'd;
« O'er the wave our weapons play'd,
« And made the dancing billows glow;
« High upon the trophied prow,
« Many a warrior-minstrel swung
« His sounding harp, and boldly sung. »

(1) Warton, *History of english poetry*, t. I, p. 3. Le jésuite français, Claude-François Ménestrier, non moins célèbre par son amour du théâtre et de tous les genres de spectacles publics que par l'étendue de sa mémoire et la variété de son érudition, prétend que c'est aux pèlerinages qu'il faut attribuer l'origine des vieilles représentations dramatiques appelées *Mystères*. Suivant lui, les pieux voyageurs charmaient l'ennui du voyage en composant et en chantant des chansons sur les sujets relatifs à leur entreprise. A leur retour en France ou en d'autres pays, ces pèlerins s'en allaient par troupes de ville en ville, répétant les chansons qu'ils avaient composées ainsi; et les habitans, partageant leur enthousiasme, élevaient des théâtres où les jours de fête on représentait les mystères de la religion. (Voyez le dictionnaire de Bayle, au mot *Choquet*.) Boileau a admis cette opinion sans examen, comme le prouvent les vers suivans de son Art Poétique.

Chez nos dévots aïeux le théâtre abhorré
Fut long-temps dans la France un plaisir ignoré.
De pèlerins, dit-on, une troupe grossière,
En public, à Paris, y monta la première,
Et, sottement zélée en sa simplicité,
Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.

Art Poétique, chant III.

Quiconque connaît la littérature française n'ignore pas la disposition des écrivains du continent à exalter les résultats des croisades. Quant à la question particulière qui nous occupe ici, il me suffira de

de dire que sous le rapport littéraire les croisades ne procurèrent à l'Occident que d'agréables fictions. Pouvait-on, au reste, attendre davantage des relations accidentelles et si peu durables qui s'établirent entre les Européens et les Orientaux durant les guerres saintes? Les Trouvères, poètes du nord de la France, qui fleurirent depuis la fin du douzième siècle jusqu'au milieu du quatorzième, exercèrent, il est vrai, leur verve sur les Musulmans qui aspiraient à devenir chevaliers; mais jamais ils n'ont pris les guerres des Chrétiens et des Infidèles en Terre-Sainte pour thème de leurs chants. Les Nouvelles italiennes, qui forment en grande partie la base du Décameron de Boccace, ne reproduisent non plus aucun événement des croisades: à la vérité, si un grand nombre de ces Nouvelles ont été empruntées aux fabliaux des Trouvères, nous ne devons guère nous attendre à rencontrer dans la copie ce qui n'existait pas dans l'original. Les temps brillans de la poésie des Troubadours correspondent au temps des croisades. Quelquefois les poètes provençaux

dire qu'antérieurement aux guerres saintes les moines mettaient en drame les événemens de l'histoire sainte et les représentaient. Le lecteur trouvera la preuve de ce que j'avance dans Warton, Percy, et dans les autres auteurs qui ont écrit sur l'origine des Mystères.

laissèrent de côté le mysticisme et les subtilités de l'amour (1), pour tâcher d'exciter le zèle des princes et des peuples en faveur de la délivrance de la Terre-Sainte; quelquefois aussi la Palestine fut le théâtre de leurs passions amoureuses (2). Comme les croisades offraient par elles-mêmes une foule d'aventures romanesques ou terribles, il était naturel de penser qu'elles deviendraient le sujet des fictions poétiques; mais, à l'exception du roman de Richard et d'un autre roman sur Godefroi, elles ne forment le fond d'aucun roman de che-

(1) Au nombre de ces subtilités se trouvent plusieurs questions du genre de celle-ci : un amant aimerait-il mieux voir sa maîtresse morte que mariée à son rival? Tous les sujets, profonds ou délicats, étaient discutés dans les *Cours d'amour* avec la plus grande solennité, et les abstractions de la métaphysique la plus alambiquée y trouvaient faveur.

(2) Un troubadour, Geoffroi Rudel, mourut pour les charmes d'une maîtresse imaginaire. « Il devint, dit Warton, épris en imagination de la comtesse de Tripoli qu'il n'avait jamais vue. Il s'embarqua pour l'Orient, tomba malade en route d'une fièvre causée par son impatience, et fut débarqué à demi-mort sur le rivage. La comtesse ayant appris l'arrivée du galant étranger, se hâta de se rendre près de lui. Geoffroi Rudel ouvrit les yeux, et, accablé à la fois par son mal et par la reconnaissance, il n'eut que le temps de dire en mots inarticulés qu'ayant vu la comtesse, il mourait satisfait. La comtesse le fit inhumer magnifiquement dans le lieu réservé à la sépulture des chevaliers du Temple. Une profonde mélancolie s'empara d'elle, et elle se fit religieuse. » Cette histoire rappellera sans doute au lecteur l'histoire, non moins romanesque mais beaucoup plus horrible, de Raoul, châtelain de Coucy, qui, lors de la troisième croisade, passa en Terre-Sainte et fut mortellement blessé au siége

valerie (1). Les poètes continuèrent de chanter les victoires du roi Arthur et celles de Charlemagne, quoiqu'ils eussent sous les yeux les exploits des saints guerriers. Le renom de ceux-ci n'avait pu faire oublier la gloire des pre-

---

d'Acre. Se sentant à ses derniers momens, il légua son cœur à sa maîtresse, qui était une femme mariée. Le mari rencontra le messager chargé de porter le précieux legs à la dame, et s'en empara. Sa vengeance ne fut pas moins sauvage que l'amour du châtelain. Il donna ordre à ses cuisiniers d'apprêter le cœur et de le servir à l'heure du repas de la famille. Malheureusement pour elle, l'infortunée dame n'était pas une bourgeoise et ne se mêlait jamais des détails culinaires de sa maison; elle ne se douta point de l'analogie de ce repas avec le banquet de Thyeste, et mangea sans répugnance du cœur de son amant, dont on avait eu soin vraisemblablement de déguiser le goût avec des épices et du safran, comme on l'avait fait pour la tête de ce jeune Sarrasin que Richard avait mangée. Le cruel mari dévoila ensuite la vérité à sa femme. Celle-ci, transportée de douleur et d'indignation, jura que ses lèvres ne toucheraient plus aucun autre aliment; elle tint parole, et mourut bientôt.

(1) « Rien ne saurait être plus dénué de fondement, dit Dunlop « (*History of Fiction*, t. II, p. 140, 2e édit.), que l'assertion de « Warburton et de Warton, qui prétendent qu'après les guerres saintes « de nouveaux guerriers, de nouvelles conquêtes et de nouveaux « pays figurèrent dans les romans, et que Soliman et Noured-« din devinrent, avec les villes de la Palestine, et de l'Egypte, les « sujets favoris des poètes. M. Ritson a remarqué avec raison que ce « prétendu changement n'avait point eu lieu; et que, bien loin que les « croisades et la Terre-Sainte fussent devenues les sujets favoris des « muses, il n'existe point, à l'exception du roman sans intérêt de « Godefroi de Bouillon, une seule histoire de chevalerie dont le « fond leur soit emprunté. Peut-être les célèbres expéditions entre-« prises pour la délivrance de la Terre-Sainte étaient-elles encore « trop récentes et trop mêlées de choses de la vie réelle pour admettre « les ornemens de la fiction. »

miers. Cet amour de l'ancienne chevalerie n'agissait pas moins sur les princes que sur les poètes. Ce fut la renommée du roi Arthur, et non celle de Godefroi, qu'Édouard III se montra jaloux d'égaler, et il institua, en l'honneur du premier, un corps de chevaliers à l'instar de ceux de la Table-Ronde. La guerre que Charlemagne soutint contre les Sarrasins en Espagne et dans les provinces méridionales de la France fut plus tard le sujet favori de la muse épique de l'Italie. C'étaient là les grands événemens que la poésie ornait de ses plus belles fictions, ceux où la chevalerie brillait dans toute sa splendeur.

Le dernier point qui nous reste à examiner en ce qui touche les résultats des croisades, c'est l'influence qu'elles eurent sur les relations politiques des grands états européens. Comme elles ne furent entreprises que dans un but saint, et non pour des intérêts civils ou nationaux, elles ne se rattachèrent que d'une manière indirecte à la politique. L'esprit des guerres saintes, composé comme il l'était de superstition et d'ardeur guerrière, se trouvait par cela même opposé aux progrès des lumières et de la liberté : conséquemment, aucune amélioration dans la condition civile des royaumes de l'Occident ne pouvait en être le légitime

résultat. Les papes furent les seuls souverains qui mêlèrent la politique à la piété. Si Frédéric II avait perdu la vie en Terre-Sainte, ou que les pontifes romains eussent réussi à accomplir leurs plans ambitieux, alors les annales de l'Asie se seraient étroitement rattachées à l'histoire de l'Allemagne et de l'Italie. L'esprit religieux ou chevaleresque paraît avoir exclusivement dominé les autres princes dans l'entreprise des croisades; et si un seul monarque, Henri IV, roi d'Angleterre, joua le rôle d'un rusé politique, ce ne fut que pour chercher à comprimer davantage encore l'essor de l'intelligence humaine en Europe. De grands changemens dans l'aspect politique de l'Occident s'opérèrent durant les croisades, mais ne furent pas causés par elles. Si la puissance de la couronne de France se trouva, à la fin du treizième siècle, beaucoup plus grande qu'à la fin du onzième, d'un autre côté, le trône impérial d'Allemagne vit la sienne diminuer considérablement pendant le même temps. Or, il est impossible que ces effets opposés aient été les simples résultats de la même cause, notamment de la perte de la fleur de l'aristocratie européenne en Palestine. L'hérédité du trône de France devint une loi fondamentale de l'état au temps de Hugues Capet, en sorte que, privée

du droit d'élire le souverain, la noblesse de France n'eut plus la même importance que la noblesse d'Allemagne, qui avait conservé ce droit. Les rois capétiens acquirent un certain nombre de grands et de petits fiefs, non par suite de l'absence ou de la mort des barons enrôlés dans les guerres saintes; mais, comme nous l'avons déjà dit, par des circonstances tout-à-fait indépendantes des croisades. Les causes de l'abaissement de l'autorité impériale en Allemagne furent l'agrandissement des nobles (effet naturel du système féodal), les donations de terres que la maison de Souabe eut l'imprudence de faire au clergé, les querelles entre les papes et les empereurs au sujet de leurs juridictions respectives, et par-dessus tout les guerres destructives dans lesquelles s'engagèrent les empereurs pour réannexer la partie septentrionale de l'Italie au trône des descendans de la maison impériale de Charlemagne. Les changemens politiques qui survinrent en Angleterre ne peuvent être raisonnablement attribués aux croisades. Jusqu'au temps de Richard I, les guerres saintes ne furent ni un objet d'intérêt général, ni un objet d'intérêt national. A la fin du règne de ce prince, la monarchie anglaise se retrouva la même qu'au commencement, et le seul résultat notable de l'expédition de Richard-

Cœur-de-Lion fut un accroissement de renom militaire. Sa renonciation à la souveraineté féodale de l'Écosse n'eut aucune influence sur la politique. Edouard I soutint ses droits, quoique Richard l'eût privé de son plus ferme appui. Le pusillanime Jean-Sans-Terre prit la croix, mais ce ne fut qu'après avoir fait hommage de sa couronne au Saint-Siége et lorsque les barons eurent formé une coalition contre lui. Cette détermination de sa part ne retarda, ni n'accéléra les progrès de la liberté en Angleterre; les liens qui l'avaient précédemment uni au pape n'en devinrent pas plus solides; et les barons ne furent pas dupes de l'hypocrisie religieuse de leur roi. Les expéditions d'outre-mer entreprises par les comtes de Cornouailles et de Salisbury, et par le prince Édouard, sous le règne de Henri III, furent le résultat de l'effervescence religieuse et militaire du peuple anglais; mais elles n'eurent point d'influence sur le cours général des événemens.

Le fait politique le plus saillant dès douzième et treizième siècles, celui qui eut le plus d'importance pour la liberté civile, fut évidemment la création des villes libres et des corporations bourgeoises. Les croisades n'ont en aucune manière contribué à leur établissement et sont absolument étrangères à leur histoire.

Partout où une portion quelconque de la population devenait plus riche et plus éclairée que ses voisins, la tyrannie de l'aristocratie ne tardait pas à lui être insupportable. Les rois de France et d'Angleterre profitèrent avec empressement de ces dispositions; ils secondèrent les efforts des bourgeois, et affranchirent les villes afin d'élever une barrière qui protégeât leur trône contre les agressions des barons. C'était une maxime établie en France qu'aucune Commune ne pouvait se former sans le consentement du roi, et, dans chaque ville, il y avait des officiers royaux. Les villes libres d'Allemagne reconnurent aussi des droits féodaux à l'empereur. Les Alpes séparaient les villes lombardes de leurs seigneurs liges: cette circonstance géographique fut extrêmement utile aux Italiens, que les papes, empressés de saisir toutes les occasions d'humilier les empereurs d'Allemagne encouragèrent d'ailleurs dans la rébellion. Après diverses vicissitudes de fortune, la bataille de Legnano et la paix de Constance consacrèrent l'indépendance des villes du nord de l'Italie. Les croisades n'influèrent encore en rien sur ces événemens: car les deux expéditions d'outre-mer qui avaient eu lieu précédemment ne furent pas moins désastreuses pour les paysans que pour les princes, et épuisèrent également toutes les classes d'hom-

mes en Europe. Les Italiens ne furent donc point redevables de leurs libertés aux guerres saintes. Les franchises des villes dont nous venons de parler étaient si mal réglées que l'anarchie surgit peu de temps après leur établissement. Des hommes importans par eux-mêmes et par leurs richesses aspirèrent aux honneurs de la souveraineté; une aristocratie puissante étouffa la liberté; et, à l'expiration du treizième siècle, il y avait autant de princes en Toscane et en Lombardie qu'il y avait eu de cités libres à la fin du douzième (1). C'est seulement dans les villes maritimes de l'Italie que les croisades exercèrent une influence incontestable. Le commerce avec les états chrétiens de Palestine et le transport des pélerins en Terre-Sainte accrurent la richesse des villes commerçantes (2). La prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens eut aussi de très-importans résultats. Venise recouvra la prééminence maritime; cette prééminence lui fut ensuite enlevée par les Génois, qui aidèrent les Grecs à reconquérir

(1) HALLAM's *Middle Ages*, t. I, ch. 3, part. 1.

(2) MURATORI, *Antiq. Italiæ. Med. Œvi*, II, 905. Jacques de Vitry indique, dans le passage suivant (lib. I, c. 67), les diverses sources de richesses ouvertes aux Italiens pendant les croisades: « Homines si quidem Italici Terræ Sanctæ sunt valdè necessarii, non « solùm in præliando, sed in navali exercitio, in mercimonium, in « peregrinis et victualibus deportandis, etc. »

leur capitale. Gênes devint alors une puissance imposante dans la Méditerranée et subjugua Pise. Le rapide accroissement de la puissance et de la richesse de Venise et de Gênes, et la destruction de Pise semblent donc être, dans l'histoire du commerce, les principaux événemens que les croisades concoururent à produire. Mais combien ces événemens sont insignifians dans leur rapport, soit avec l'Italie, soit avec l'histoire générale de l'Europe, quand on les compare à la découverte d'un passage maritime aux grandes Indes!

L'étude des temps héroïques du christianisme, envisagés sous le point de vue de leurs grands résultats généraux, est utile et importante, quoique triste. Les croisades retardèrent la marche de la civilisation, épaissirent les ténèbres de l'ignorance et de la superstition, encouragèrent l'intolérance, la cruauté, la barbarie, et firent perdre à la religion son caractère de douceur et de charité, et aux guerriers ces sentimens d'honneur et de courtoisie qui adoucissaient leur férocité. Ce sont là les fruits amers des guerres saintes! Cependant, si les conséquences des entreprises héroïques et fanatiques de nos ancêtres nous offrent un tableau pénible, les détails historiques en sont intéressans. L'extrême singularité du but des croisades, les

différens caractères des prédicateurs et des chefs, l'appareil guerrier de la vieille Europe dans toute sa force et sa majesté, l'histoire politique et civile des états latins de Syrie, les annales militaires des Ordres du Temple et de l'Hôpital, forment un ensemble propre à captiver puissamment l'attention de ceux qui contemplent l'histoire des passions humaines avec les yeux du philosophe ou de l'homme d'état. Notre sympathie aime à suivre le fanatique abusé, le noble et aventureux guerrier dans leurs marches errantes à travers les régions lointaines; nous nous plaisons à les voir braver les plus affreux dangers, souffrir patiemment les fatigues, et déployer en mille lieux un courage invincible. Le but des croisés était en effet tellement extraordinaire, il paraissait si étranger à tout calcul personnel que leur fanatisme revêt tous les caractères d'une vertu magnanime. Néanmoins le tableau se rembrunit parfois, et la nature recule d'horreur devant le spectacle de leurs cruautés, comme elle recule de honte devant celui de leur longue démence (1). Si nous comparons le but avec ce qu'il a coûté, le prix promis avec les périls certains de l'entreprise, nous ne pourrons nous empêcher de con-

(1) Tantum religio potuit suadere malorum.
LUCRÈCE, I, 102.

sidérer la tentative des croisés comme le comble de la folie, et nous aurons peine à comprendre que, pendant près de deux cents ans, les peuples de l'Occident aient prodigué leur sang et leurs trésors à la poursuite d'un fantôme. Hé! pourtant, les croisades ne blessent pas plus la vertu et la sagesse que la plupart des démêlés sanglans qu'ont enfantés, dans tous les âges du monde, l'orgueil et l'ambition. Si les choses qui se reproduisent perpétuellement sont dans l'ordre de la nature, il est permis d'admettre, malgré ce qu'il y a d'horrible dans cette idée, que la guerre est l'état normal de l'homme. Les maux innombrables qu'elle entraîne après elle nous porteraient presque à penser, avec un sage de l'antiquité, que l'homme est le plus méchant de tous les animaux. Il n'a pas été immolé moins de millions de victimes humaines sur les autels de la gloire et de la popularité (1) que sur ceux

(1) They err, who count it glorious to subdue
By conquest far and wide, to over-run
Large countries, and in field great battles win,
Great cities by assault: What do these worthies,
But rob and spoil, burn, slaughter, and enslave
Peacable nations, neighbouring or remote,
Made captive, yet deserving freedom more
Than those their conquerors, who leave behind
Nothing but ruin wheresoe'er they rove,
And all the flourishing works of peace destroy.
Paradise Regained, book III, 71, etc.

de la superstition; et ces prétendus droits à la possession de trônes lointains, cette vaine ambition d'une domination étrangère ont, tout autant que les guerres saintes, entravé les progrès de la science et de la civilisation et transformé les sentimens de bienveillance et d'affection naturels à l'homme en passions furieuses et cruelles. Le triste dénoûment des croisades ne nous cause point de regret parce que, dans leur origine, ces guerres furent injustes. Répétons-le avec Burke : « Le sang de l'homme ne doit jamais « être répandu, si ce n'est pour racheter le « sang de l'homme ; il est bien versé quand « il est versé pour notre famille, pour nos « amis, pour notre Dieu, pour notre espèce ; « le reste n'est que vanité, le reste n'est que « crime ! »

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

NOTES ADDITIONNELLES.

NOTE A, page 14.

A l'exception d'Arnold de Lubeck, mes autorités pour la quatrième croisade (celle des princes allemands) sont la plupart des écrivains dont j'ai déjà parlé et que j'ai souvent cités. Les matériaux qui m'ont servi à composer le récit de la cinquième, bien que peu nombreux, sont d'un très-grand prix. En voici l'indication :

1°. *L'histoire de la prise de Constantinople par les Français et les Vénitiens, écrite par Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne*, 1 vol. in-folio, édition de Ducange. L'auteur fut témoin oculaire des événemens qu'il raconte, et il les expose avec beaucoup de simplicité et de candeur. Les notes que Ducange a ajoutées à cet ouvrage ne sont pas moins précieuses que celles dont il a enrichi l'Alexiade.

2°. L'histoire de Nicetas, autre témoin du drame merveilleux dont le monde était alors le théâtre. Lorsque Constantinople eut été prise par les Latins, en 1204, cet écrivain grec se retira à Nicée en Bithynie, où il composa l'histoire de son pays depuis 1118 jusqu'en 1218. C'est l'édition de Wolf (Basil. 1557) dont je me suis servi et à laquelle je renvoie dans les notes du texte.

3°. La vie du pape Innocent III par un contemporain

anonime. Cette Vie se trouve en tête du recueil des lettres d'Innocent III publié par Baluzius. Muratori l'a insérée dans le troisième volume de sa grande collection des historiens italiens, pag. 486, etc. Quelques lettres et dépêches officielles d'un grand prix adressées au pape par Baudouin, comte de Flandre, sont citées dans la même *Vie*.

4°. Aucun des Vénitiens témoins des événemens de la cinquième croisade n'a retracé l'histoire de ce qui s'est passé sous ses yeux; cependant j'ai emprunté quelques faits à la chronique d'André Dandolo, insérée dans le douzième volume de Muratori, et à l'ouvrage de Paolo Ramusio (*De Bello Constantinopolitano et imperatoribus Comnenis per Gallos et Venetis restitutis*, in-folio, édition de Venise, 1635). Ce dernier était secrétaire du Conseil des Dix, qui le chargea d'écrire l'histoire de la guerre de Venise avec la Grèce. L'ouvrage de Villehardouin a servi de base au sien; mais la facilité de fouiller dans les archives de la République l'a mis à même de donner une couleur toute nouvelle à beaucoup de faits.

5°. L'histoire du moine Gunther (*Historia Constantinopolitana sub Balduino circà annum Domini* 1203 *et*

Quoique souvent citée par d'autres écrivains, cette histoire, peu étendue, ne m'a presque pas fourni un fait qui ne soit mieux rapporté dans Villehardouin.

6°. L'ouvrage du père D'Outreman, de la société de Jésus, intitulé: *Constantinopolis Belgica, sive de rebus gestis a Balduino et Henrico imperator. Constantinopolit.* etc. *Tournai*, 1643, in-4°, ne s'est pas trouvé sous ma main. Je ne le regrette nullement; car je ne suis guère prévenu favorablement pour ce biographe de Pierre l'Ermite, d'autant moins que Ducange dit que ce jésuite n'a eu connaissance ni de l'ouvrage de Ramusio, ni des lettres du pape Innocent III.

NOTE B, page 101.

Les détails donnés par M. Mills sur la croisade d'enfans étant extrêmement succincts, j'ai cru devoir les supprimer dans la note 3e de la page 101 du présent volume et y substituer l'extrait suivant d'une lettre adressée à M. Michaud par l'orientaliste Jourdain.

« L'expédition d'outre-mer entreprise vers 1212 et composée d'enfans, si elle n'est pas un des événemens les plus marquans de l'histoire des croisades, n'en paraît pas un des moins extraordinaires......»

« Il paraît que ces croisés appartenaient à deux nations et formèrent deux troupes qui suivirent une route opposée. Les uns, partis de l'Allemagne, traversèrent la Saxe, les Alpes, et arrivèrent jusqu'aux bords de la mer Adriatique (1). La France fournit les autres, et ceux-ci, rassemblés aux environs de Paris, traversèrent la Bourgogne et arrivèrent à Marseille, lieu de leur embarquement.

« Les prestiges, les fascinations, l'annonce des prodiges furent employés pour soulever cette jeunesse et la mettre en mouvement. On rapportait, selon Vincent de Beauvais, que le Vieux de la montagne, qui avait coutume d'élever des *Arsacides* depuis l'âge le plus tendre, retenait deux clercs captifs et ne leur accorda la liberté que lorsqu'ils lui eurent promis de lui ramener de jeunes garçons de la France. L'opinion était donc que ces enfans, trompés par

(1) Voyez la *Chronique Anonime* de Strasbourg, Godefroi le Moine, Jaeques de Vorragine et l'évêque Sicard.

de fausses visions et séduits par les promesses des deux clercs, se revêtirent du signe de la croix.

« Le promoteur de la croisade en Allemagne était un certain Nicolas, allemand de nation. Cette multituded'enfans s'était persuadée, dit Bizarre, à l'aide d'une fausse révélation, que la sécheresse serait telle cette année que les abîmes de la mer se trouveraient à sec, et elle était venue à Gênes dans l'intention de se rendre à Jérusalem en suivant le lit aride de la Méditerranée.

« La composition de ces troupes répondait parfaitement à ces moyens de séduction : on y voyait des enfans de tout âge, de toute condition, même de tout sexe; quelques uns n'avaient pas plus de douze ans. Ils se mettaient en route des villes et des villages, sans chefs, sans guides, sans aucune provision, ayant la bourse vide. En vain leurs parens, leurs amis cherchaient à les retenir en leur montrant la folie d'une telle expédition : la captivité à laquelle on les condamnait redoublait leur ardeur. Brisant les portes ou s'ouvrant une issue à travers les murs, ils parvenaient à s'échapper et allaient rejoindre leurs bandes respectives. Si on les interrogeait sur le but de leur voyage, ils disaient qu'ils allaient visiter les lieux saints. Quoiqu'un pélerinage commencé sous de semblables auspices, marqué de toutes sortes d'excès, dût être un objet de scandale plutôt que d'édification, il y eut des gens assez peu sensés pour y voir un effet de la toute puissance de Dieu. Des hommes, des femmes quittèrent leurs maisons et leurs champs et se joignirent aux troupes vagabondes, croyant suivre la route du salut; d'autres leur fournirent de l'argent et des vivres, pensant aider des ames inspirées de Dieu et guidées par les sentimens d'une vive piété. Le pape, instruit de leur marche, dit en gémissant : « Ces « enfans nous reprochent d'être plongés dans le sommeil

« tandis qu'ils volent à la défense de la Terre-Sainte. » Si des hommes prévoyans parmi le clergé blâmaient ouvertement cette expédition, on donnait l'incrédulité et l'avarice pour motifs de leurs censures et, afin d'éviter le mépris public, la sagesse était condamnée au silence.

« Il suffisait de porter le signe de la croix pour être admis dans la croisade. Si la surveillance des princes et des prélats, dans les expéditions dirigées par la puissance ecclésiastique et séculière, ne parvenait point à en écarter les hommes de mauvaises mœurs, quelle espèce de gens ne devait point recéler une réunion formée sans aucun soin et dont la plupart des membres fuyaient, comme l'Enfant-Prodigue, la maison paternelle, pour se livrer sans contrainte à leurs penchans vicieux? Aussi le récit de Godefroi le moine ne doit-il pas nous étonner lorsqu'il rapporte que des voleurs se mêlèrent parmi les pèlerins allemands et disparurent après les avoir dépouillés de leurs bagages et des dons que les fidèles leur distribuaient. Un de ces voleurs ayant été reconnu à Cologne termina ses jours sur la potence. A ce premier malheur se joignit une foule de maux, résultat nécessaire de l'imprévoyance des croisés. La fatigue d'une longue route, les chaleurs, le besoin en moissonnèrent une grande partie. De ceux qui arrivèrent en Italie, les uns se dispersèrent dans les campagnes, et, dépouillés par les habitans, ils furent réduits en servitude; d'autres, au nombre de sept mille, se présentèrent devant Gênes. D'abord le sénat leur permit de séjourner six ou sept jours dans la ville; mais réfléchissant ensuite sur l'inutilité de leur entreprise, craignant qu'une telle multitude n'apportât la disette, appréhendant surtout que Frédéric, qui était alors en rébellion contre le Saint-Siège et en guerre avec Gênes, ne profitât de cette circonstance pour exciter quelque tumulte, il ordonna aux croisés de s'éloigner de la ville,

Cependant une opinion reçue du temps de Bizarre était que la république accorda le droit de cité à plusieurs de ces jeunes allemands distingués par l'éclat de leur naissance; ils acquirent par la suite une telle considération qu'ils entrèrent dans l'Ordre des patriciens; et c'est d'eux, ajoute le même historien, que tirent leur origine plusieurs familles distinguées de nos jours, parmi lesquelles on distingue la maison des Vivaldi. Les autres, reconnaissant trop tard leur erreur, reprirent la route de leur pays; et ces croisés, qu'on avait vu s'avancer par troupes nombreuses en répétant des chants propres à les animer, revinrent isolément, dépouillés de tout, marchant les pieds nus, éprouvant les angoisses de la faim, et servant de dérision à la population des villes et des campagnes. Dans cette déconfiture, plusieurs jeunes filles perdirent la fleur de la virginité.

« Les croisés de France éprouvèrent un sort à peu près semblable. Une faible partie revint; le reste périt dans les flots ou devint un objet de spéculation pour deux négocians de Marseille. Hugues Ferreus et Guillaume Porcus, c'étaient leurs noms, faisaient avec les Sarrasins un grand commerce, dont la vente des jeunes garçons formait une branche considérable. L'occasion d'un trafic avantageux ne pouvait être plus favorable; ils offrirent donc aux pélerins qui arrivèrent à Marseille de les transporter en Orient sans aucune rétribution, donnant à cet acte de générosité la pitié pour motif. Cette proposition fut acceptée avec joie, et sept vaisseaux chargés de ces pélerins voguèrent vers les côtes de Syrie. Au bout de deux jours de navigation, lorsque les bâtimens étaient parvenus en face de l'île Saint-Pierre, près de la *Roche du Reclus*, une tempête violente s'éleva et la mer engloutit deux de ces navires et tous les passagers qu'ils portaient. Les cinq autres parvinrent à Bougie et à Alexandrie, et les jeunes croisés furent

tous vendus aux Sarrasins ou à des marchands d'esclaves(1). Le calife en acheta quarante pour sa part, qui tous étaient dans les ordres, et les fit élever avec soin dans un lieu séparé ; douze autres périrent martyrs, n'ayant point voulu renoncer à la religion. Aucun d'eux, au dire d'un des clercs élevés par le calife et qui recouvra par la suite sa liberté, n'embrassa le culte de Mahomet ; tous, fidèles à la religion de leurs pères, la pratiquèrent constamment dans les larmes et dans la servitude. Hugues et Guillaume ayant formé plus tard le projet d'assassiner Frédéric, furent découverts et périrent d'une mort honteuse, ainsi que trois Sarrasins leurs complices, trouvant dans cette fin misérable le juste salaire de leur trahison.

« Par la suite, le pape Grégoire IX fit élever une église dans l'île Saint-Pierre en l'honneur des naufragés et institua douze canonicats pour la desservir. On montrait encore du temps d'Alberic le lieu où avaient été ensevelis les cadavres que la mer avait rejetés sur ses bords.

« Quant aux croisés qui survécurent à tant de calamités et restèrent en Europe, le pape ne voulut point les relever de leurs vœux, à l'exception toutefois de quelques vieillards ou infirmes. Le reste fut obligé de s'acquitter du pélerinage dans l'âge de maturité, ou le racheta par des aumônes. »

(*Note du Traducteur.*)

---

(1) Ce récit nous est fourni par Alberic ; on le trouvera confirmé par Thomas de Champré et Roger Bacon.

NOTE C, page 163.

Le comte de Champagne composa une chanson (1) pour exhorter ses contemporains à s'engager dans la croisade. Il y prend un ton tout aussi sérieux que s'il s'agissait d'un sermon.

Seigneurs, sachez qui or ne s'en ira
En cette terre où Dieu fut mort et vis (2)
Et qui la croix d'outre-mer ne prendra,
A peine mais ira en Paradis:
Qui a en soi pitié et remembrance
Au haut seigneur, doit guerre sa vengeance,

(1) La langue que parlaient nos pères il y a quelques siècles étant déjà par elle-même assez difficile à comprendre, j'ai cru devoir agir, à l'égard des pièces de vers et autres morceaux en langue romane insérés dans cet appendice (notes C, E, F, G, H, K), comme je l'ai fait à l'égard des citations de Villehardouin et de Joinville placées au bas du texte de ce volume, c'est-à-dire moderniser autant que je l'ai pu l'orthographe des mots. En effet, mon but, en insérant ici ces différens morceaux, n'a point été d'offrir des monumens philologiques de l'ancien idiome français, mais des compositions, qui ayant été écrites dans les temps mêmes auxquels elles se rapportent, permissent d'en mieux apprécier les mœurs et les idées. J'ose espérer qu'en faveur de cette intention les érudits me pardonneront d'avoir porté une main téméraire sur l'arche sainte de notre vieil idiome. J'ajouterai seulement pour eux que je me suis exclusivement borné à des modifications de simple orthographe et que je n'ai fait aucun changement qui pût affecter le mètre ou même la rime des vers, me contentant de donner en note la signification des mots actuellement hors d'usage. (*Note du Traducteur.*)

(2) Vif.

Et délivrer sa terre et son pays.....
Or s'en iront ces vaillants bacheler (1)
Qui aiment Dieu et l'honneur de ce mont (2),
Qui sagement veulent à Dieu aller ;
Et les morveux(3) les cendreux (4) demeurront.
Aveugles sont, de ce ne dout' je mie (5),
Qui un secours ne font Dieu en sa vie
Et pour si peu perd' la gloire du mont.
Dieu se laissa pour nous en croix pener (6) ;
Et nous dira au jour où tous viendront :
« Vous qui ma croix m'aidâtes à porter
« Vous en irez là où les anges sont ;
« Là me verrez et ma mère Marie ;
« Et vous par qui je n'eus onques aïe (7),
« Descendez tous en Enfer le profont. »

Cette chanson se trouve la cinquante-cinquième du recueil des *Poésies du roi de Navarre* (2 vol. in-12, Paris 1742). Elle n'empêche pas que Thibault ne fut un chevalier plutôt galant que dévot. Au moment de s'embarquer à Marseille, il composa, pour se consoler de quitter la France, la chanson suivante où il fait ses adieux à la reine de France, ou bien à quelque maîtresse imaginaire.

Dame ainsi est qu'il m'en convient aller
Et départir de la douce contrée
Où tant ai maux soufferts et endurés.
Quand je vous lais (8), droit est que je m'en liée (9).
Dieu! pourquoi fut la terre d'outre-mer,
Qui tant d'amans aura fait desevrer (10),
Dont puis ne fut l'amour reconforté
Ni ne purent leur joie rassembler....
Bien doit mon cœur être liés (11) et dolant,

---

(1) Jeunes gens. (2) Monde. (3) Paresseux. (4) Lâches. (5) De ce je ne doute point. (6) Mettre. (7) Aide. (8) Laisse. (9) Réjouisse. (10) Séparer. (11) Joyeux.

Dolant de ce que je pars de ma dame,
Et liés de ce que je suis desirant
De servir Dieu, qui est mon cœur et m'ame (1).
Iceste (2) amour est trop fine et puissant;
Par là convient venir les plus sachant;
C'est le rubis, l'émeraude et la jame (3),
Qui tous guérit les vieux péchés puant.
Dame des cieux, grande reine puissant,
Au grand besoin me soyez secourant,
De votre amour puisse avoir droite flamme,
Quand dame perd, dame me soit aidant.

(*Chanson* 56.)

Je citerais bien un plus grand nombre de vers du comte de Champagne; mais je craindrais que le lecteur ne se rappelât le passage où Bossuet dit que Thibault faisait des vers qu'il était assez fou pour publier.

(*Note de M. Mills.*)

Malgré l'opinion de Bossuet et le scrupule de M. Mills, qui n'a inséré dans la note ci-dessus que onze des vers qu'on vient de lire, je pense que le lecteur ne sera pas fâché de trouver ici la pièce suivante, espèce de sirvente à la manière des Troubabours où le comte de Champagne déclame contre la corruption de son siècle.

Au tems plein de félonie
D'envie et de trahison,
De tort et de mesprison (4),
Sans bien et sans courtoisie,
Qu'entre nos barons faison
Tout le siècle empirier,
Que je vois excommunier
Ceux qui plus offrent raison,

---

(1) Mon ame. (2) Cette. (3) Gemme, pierre précieuse. (4) Faute ou crime.

Lors veux dire une chanson.
Le royaume de Syrie
Nous dit et crie à haut ton,
Si nous ne nous amendon,
Pour Dieu, que n'y allons mie (1);
N'y ferions si mal non (2).
Dieu aime fin cœur droiturier,
De tel gent se veut aidier;
Cil (3) exhausseront son nom
Et conquerront sa maison.

(*Note du Traducteur.*)

---

(1) Point. (2) Nous n'y ferions rien si non du mal. (3) Ceux-là.

NOTE D, pages 182, 228.

Ci encoummence la desputizons dou Croisié et dou Descroisié (1).

L'autrier entour la Saint-Remei
Chevauchoie por mon afaire,
Pensix, car trop a grumei
La gent dont Diex at plus à faire,
Cil d'Acre qui n'ont nul ami,
Ce puet-on bien, por voir, retraire;
Et sont si près lor anemi
Qu'à eux pueent lancier et traire.

Tant fui pensis à ceste choze
Que je desvoiai de ma voie,
Com cil qu'à li méimes choze,
Por le penceir que g'i avoie.

---

(1) Cette pièce inédite de Rutebeuf a été copiée sur le manuscrit de la Bibliothèque du Roi coté sous le nº 7,633 (p. 10 et suivantes). Comme j'en donne ci-contre une traduction littérale, il m'a paru inutile de rectifier l'orthographe du texte, ainsi que je l'ai fait pour tous les autres morceaux en langue romane insérés dans le présent appendice (voyez les notes C, E, F, G, H, K). Je la transcris donc ici absolument telle que l'offre le manuscrit. On trouve dans les *Fabliaux et Contes du* 12ᵉ *et du* 13ᵉ *siècles* de Legrand d'Aussy une traduction ou plutôt une imitation assez élégante de cette même pièce; mais elle ne donne qu'une idée imparfaite de l'original. Quant à l'époque à laquelle se rapporte la *Dispute du Croisé et du Non-Croisé,* je pense que c'est celle de la seconde croisade de saint Louis, qui fut entreprise en l'année 1270.

(*Note du Traducteur.*)

NOTE D, pages 182, 228.

Ici commence la dispute du Croisé et du Non-Croisé (1).

L'autre jour, vers la Saint-Rémi, je chevauchais pour mes affaires; j'étais pensif, car trop ont de peine les gens dont Dieu a le plus besoin, ceux d'Acre qui n'ont nul ami, (chose qu'on peut bien dire sans fausser la vérité), et que leurs ennemis serrent de si près qu'ils peuvent leur donner des coups de lance.

Je fus tellement pensif à cette chose que je m'écartai de mon chemin, imitant (tant je pensais à la malheureuse position des chrétiens d'Acre) ceux qui se mettent en

(1) Je dois la traduction toute littérale que l'on va lire à la complaisance et au savoir de M. Achille Jubinal, élève de l'école des chartes, qui s'occupe de l'étude des monumens encore inconnus de notre vieille littérature avec une ardeur et une sagacité rares. Ce jeune érudit a déjà mis au jour plusieurs compositions poétiques du moyen-âge, et il se propose de publier bientôt la collection complètes des œuvres de Rutebeuf lui-même. Son choix ne pouvait se fixer sur un poète plus digne d'attention. Rutebeuf florissait sous saint Louis, à qui même plusieurs de ses poésies sont adressées. C'est dans la dernière moitié du treizième siècle qu'il écrivait, et il mourut sur la fin de ce siècle ou au commencement du siècle suivant.

(*Note du Traducteur.*)

Une maison fort et bien cloze
Trouvai, dont je riens ne savoie,
Et s'estoit la dedens encloze
Une gent que je demandoie.

Chevaliers i avait teiz quatre,
Qui bien savent parleir fransois.
Soupei orent, si vont esbatre
En un verger deleiz le bois.
Ge ne me voulz sor eux embatre;
Que ce me dist uns hom cortois :
Teiz cuide compaignie esbatre,
Qui la toust cost or sans gabois.

Li dui laissent parleir les deux,
Et je les pris à escouteir;
Qui leiz la haie fui tous seux,
Si descent por moi acouteir.
Si distrent, entre gas et geux,
Teiz moz com vos m'orreiz conteir;
Siecles i fut nomeiz et Deus;
De ce pristrent à disputeir :

Li uns d'eux avait la croix prise,
Li autres ne la voloit prendre;
Or estoit de ce lor emprise
Que li Croiziez voloit aprendre
A celui qui pas ne desprize
La croix, ne la main ni vuet tendre,
Qu'il la préist par sa maitrize,
Ce ces sens se puet tant estendre.

Dit li Croisiez premierement :
» Enten à moi, biaux dolz amis;

colère contre eux-mêmes. Je trouvai sans le savoir une maison close de toutes parts, dans laquelle était renfermée une compagnie que je souhaitais rencontrer.

. . . .

Il y avait là quatre chevaliers qui savaient bien parler français. Après souper, ils allèrent s'ébattre dans un verger près du bois. Je ne voulus point me montrer à eux; car un homme courtois m'a dit que tel pense être agréable à une société qui sur le champ la fâche sans plaisanterie.

. . . .

Deux d'entre eux laissent parler les deux autres, et je me mis à les écouter. Comme j'étais tout seul auprès de la haie, je descendis pour les entendre. Ils dirent, au milieu de leurs plaisanteries et de leurs badinages, ce que je vais vous raconter : il y fut question du siècle ainsi que de Dieu, et ils se prirent à discuter là-dessus.

. . . .

L'un d'eux avait pris la croix, l'autre ne voulait point la prendre : or, c'était là le sujet de leur discussion; car le croisé voulait engager son compagnon, qui ne méprisait point la croix mais qui pourtant ne lui voulait point tendre la main, à la prendre à son exemple si sa raison pouvait le lui permettre.

. . . .

Le croisé dit d'abord : « Écoute moi, beau doux ami. Tu sais très-bien que Dieu a mis en toi le sens par lequel tu

« Tu seiz molt bien entièrement,
« Que Diex en toi le san a mis
« Dont tu connois apertement
« Bien de mal, amis d'anemis :
« Se tu en euvres sagement
« Tes loiers t'en est promis.

« Tu vois et parsois et entens
« Le meschief de la sainte terre ;
« Por qu'est de proesse vantans
« Qui le leu Dieu lait en teil guerre ?
« S'uns hom povait vivre cent ans,
« Ne puet il tant d'oneur conquerre
« Com se il est bien repentans
« D'aleir le sepuchre requerre. »

Dit li autres : « J'entens molt bien
« Porquoi vos dites teiz paroles ;
« Vos me sermoneiz que le mien
« Doigne au coc et puis si m'en vole ;
« Mes enfans garderont li chien,
« Qui demorront en la parole ;
« Hon dit : « Ce que tu tiens, si tiens ; »
« Ci at boen mot de bone escole.

« Cuidiez vos or que la croix preingne
« Et que je m'en voize outre meir ;

distingues clairement le bien du mal, l'ami de l'ennemi: si tu en uses sagement, tu en recevras la récompense.

« Tu vois, connais et entends les malheurs de la Terre-Sainte. Comment peut se vanter d'être preux celui qui laisse le pays de Dieu en telle guerre? Si un homme pouvait vivre cent ans, qu'est-ce qui pourrait lui conquérir autant d'honneur que de se montrer désireux d'aller secourir le Saint-Sépulcre ? »

LE NON-CROISÉ.

« Je comprends très-bien pourquoi vous dites de telles paroles; vous me sermonez pour que je pende mon bien au croc et que je m'en aille; les chiens garderont mes enfans, qui resteront à crier. On dit : « Ce que tu tiens, tiens-le bien. » C'est un bon mot et qui vient de bonne école.

« Vous voudriez que je prisse la croix, que je m'en allasse outre-mer, et que je donnasse cent soudées (1) pour

---

(1) Une soudée était primitivement un fonds de terre qui rendait un sou de rente. Par suite, on a appliqué ce terme au sou lui-même.

« Et que les cent soudées deingne
« Por quarante, cens reclameir?
« Je ne cuit pas que Deux enseingne
« Que hom le doie ainsi semeir;
« Qui ainsi senme, pou i veigne,
« Car hom les devroit asemeir. »

— « Tu naquiz de ta mère nuz,
« Dit li Croiziez, c'est chose aperte;
« Or iez jusqu'à cet tens venuz
« Que ta chars est bien recoverte;
« Quest Diex nesqu'alors devenuz,
« Qu'à cent dobles rent la deserte;
« Bien i ert por mescheans tenuz
« Qui ferat si vilainne perde.

« Hom puet or paradiz avoir
« Ligièrement, Diex en ait loux;
« Asseiz plus, ce poeiz savoir,
« L'acheta sainz Pierre et sainz Poulz,
« Qui de si précieux avoir
« Com furent la teste et li coux
« L'aquistrent, ce teneiz a voir;
« Icist dui firent deux biaux coux. »

Dit cil qui de croizier n'a cure:
« Je vois merveilles d'une gent
« Qui asseiz seuffrent poinne dure
« Ou amasseir un pou d'argent;
« Puis vont à Roume ou en Esture
« Ou vont autre voie en chergent;

quarante, sans réclamer ? Je ne pense pas que Dieu enseigne qu'on doive ainsi semer. Qui ainsi sème, y gagne peu; et l'on devrait l'en empêcher. »

LE CROISÉ.

« Tu sortis nu du sein de ta mère, c'est chose certaine. Or, te voilà aujourd'hui avec ta chair bien couverte. Qu'as-tu fait jusqu'ici pour Dieu, qui t'a donné cent fois plus que tu ne méritais ? Celui-là doit être tenu pour méchant qui fera une aussi vilaine perte.

« On peut aujourd'hui gagner facilement le paradis; Dieu en soit loué ! Vous devez savoir que saint Pierre et saint Paul l'achetèrent plus cher, eux qui l'acquirent (tenez cela pour vrai) au prix d'un bien aussi précieux que leurs têtes et leurs cols ! Tous deux firent là un grand sacrifice. »

LE NON-CROISÉ.

« Je suis surpris de voir des gens qui souffrent de grandes peines pour amasser un peu d'argent, et qui après s'en vont à Rome ou en Asturie, ou qui cherchent d'autres pays

« Tant vont cherchant bone aventure
« Qu'il n'ont baesse ne sergent.

« Hom puet molt bien en cet paiyx
« Gaaignier Dieu cens grant damage.
« Vos ireiz outre meir, layx,
« Qu'à folie aveiz fait homage.
« Je di que cil est fou nayx
« Qui ce mest en autrui servage
« Quant Dieu puet gaaignier sayx
« Et vivre de son héritage. »

— « Tu dis si grant abusion
« Que nus ne la porrait descrire;
« Qui wes sans tribulation
« Gaaignier Dieu por ton biau rire;
« Dont orent fole entencion
« Li saint qui soffrirent martyre
« Por venir à redempcion ?
« Tu dis ce que nuns ne doit dire.

« Ancor n'est pas digne la poigne
« Que nuns hom puisse soutenir,
« A ce qu'à la joie sovraine
« Puisse ne ne doie venir;
« Por ce se rendent tuit al moine
« Qu'à teil joie puissent venir.
« Hom ne doit pas douteir essoine
« C'on ait pour Dieu, jusqu'au fenir. »

Ils cherchent tant de bonnes aventures qu'à la fin ils n'ont plus ni servante ni valet.

« On peut fort bien en ce pays gagner Dieu sans grand dommage. Laïques, il faut que vous ayez fait hommage à la folie pour aller outre-mer. Oui, je dis que celui-là est né fou qui se met sous la domination d'autrui, quand il peut servir Dieu chez lui et vivre de son héritage. »

LE CROISÉ.

« Tu dis là une si grande erreur que nul ne la pourrait qualifier, toi qui veux gagner Dieu sans tribulation et en t'amusant. A ton sens, ils eurent donc tort, les saints qui souffrirent le martyre pour obtenir la rédemption? Tu dis ce que personne ne doit dire.

« Il y a plus : le combat que l'homme soutient dans le monde ne suffit pas pour qu'il puisse et doive venir à la joie souveraine ; c'est pourquoi beaucoup se font moines afin de pouvoir mériter cette joie. On ne doit pas redouter ce qu'on souffre pour Dieu jusqu'à la fin. »

— « Sire, qui des croix sermoneiz,
« Resoffreiz moi que je deslas;
« Sermoneiz ces hauz coroneiz
« Ces grans doiens et ces prélaz
« Cui Diex est toz abandoneiz,
« Et dou siècle ont toz li solaz :
« Ciz geux est trop mal ordeneiz
« Que toz jors nos meteiz ès laz.

« Clerc et prélat doivent vengier
« La honte Dieu, qu'il ont ees rentes;
« Il ont à boivre et à mangier,
« Si ne lor chaut cil pluet ou vente;
« Siecles est touz en lor dangier
« Cil vont à Dieu par teile sente;
« Fol sunt cil la vuelent changier,
« Car cest de toutes la plus gente. »

— « Laisse clers et prélaz esteir,
« Et te pren garde au roi de France,
« Qui por paradix conquesteir
« Vuet metre le cors en balance,
« Et ses enfans à Dieu presteir;
« Li près n'est pas en estimance.
« Tu vois qu'il se vuet apresteir
« A faire ce dont à toi tance.

LE NON-CROISÉ.

« Sire, qui sermonez pour m'engager à prendre la croix, souffrez que je m'en dispense. Allez prêcher ces hauts couronnés, ces grands doyens et ces prélats qui ont tout-à-fait abandonné Dieu, et qui goûtent tous les plaisirs du siècle. Ce jeu est trop mal ordonné, puisque c'est nous qui sommes toujours pris.

« Clercs et prélats devraient venger la honte de Dieu puisqu'ils jouissent de son revenu ; mais ils ont à boire et à manger, et peu leur importe qu'il pleuve ou qu'il vente ; tout le siècle serait en danger s'ils allaient à Dieu par ce chemin, et ils seraient fous de vouloir le changer, car c'est le plus agréable de tous. »

LE CROISÉ.

« Laisse-là les clercs et les prélats, et regarde le roi de France (1), qui, pour conquérir le paradis, n'hésite pas à risquer son corps et à prêter ses enfans à Dieu : un tel prêt n'est-il pas inestimable ? Tu vois que ce prince se prépare à faire ce à quoi je t'excite.

(1) Saint Louis.

« Molt a or meillor demoreir
« Li rois al roiaume que nos,
« Qui de son cors vuet honoreir
« Celui que por seignor tenons,
« Qu'en crois se laissa devoreir.
« Se de lui servir ne penons,
« Hélas ! trop aurons à ploreir,
« Que trop fole vie menons. »

— « Je vuel entre mes voisins estre
« Et moi deduire et solacier.
« Vos ireiz outre la meir peistre
« Qui poeiz grant fais embracier.
« Dites le soudant, vostre meistre,
« Que je pris pou son menacier.
« S'il vient desà, mal me vit neistre,
« Mais lai ne l'irai pas chacier.

« Je ne faz nul tort à nul home,
« Nuns hom ne fait de moi clamour;
« Je cuiche tost et tien grant soume,
« Et tiens mes voisins à amour.
« Si crois, par Saint-Pierre de Roume,
« Qu'il me vaut miex que je demour
« Que de l'autrui porter grant soume
« Dont je seroie en grant tremour. »

— « Desai bées à aise vivre;
« Seiz tu se tu vivras asseiz?

« Cependant, le roi a de meilleures raisons que nous pour rester dans son royaume, lui qui veut honorer de son corps celui que nous tenons pour notre seigneur et qui se laissa crucifier. Si nous ne nous mettons en peine de le servir, hélas! nous aurons fort à pleurer, car nous menons une vie trop déréglée. »

LE NON-CROISÉ.

« Je veux rester avec mes voisins, et me réjouir, et m'amuser. Vous irez paître outre-mer, vous qui pouvez entreprendre de grands travaux. Dites au soudan, votre maître, que je m'inquiète peu de ses menaces. S'il vient ici, malheur à nous; mais je ne l'irai pas chasser de chez lui.

« Je ne fais tort à aucun homme, personne ne se plaint de moi; je me couche de bonne heure, je dors bien, et je chéris tous mes voisins. Je crois, par saint Pierre de Rome, qu'il vaut mieux que je demeure que d'emporter une grande partie du bien d'autrui, car je serais en grande crainte. »

LE CROISÉ.

« Ainsi, tu désires vivre à ton aise; mais es-tu sûr de vivre long-temps? Dis-moi si tu sais dans quel livre

« Di moi se tu ceiz en quel livre
« Certains vivres soit compasseiz?
« Manjue et boit et si t'enyvre,
« Que mauvais est de pou lasseiz.
« Tuit sont un, saches à delivre,
« Et vie d'oume, et oez quasseiz.

« Laz! ti dolant la mors te chace
« Qui tost t'aura lassei et pris;
« Desus ta teste tient sa mace,
« Viex jones prent à un pris;
« Tantost at fait de pie eschace;
« Et tu as tant vers Dieu mespris,
« Au moins enxui un pou la trace
« Par quoi li boen ont loz et pris. »

— « Sire croiziez, merveilles voi,
« Mult vont outre meir gent menue,
« Sage, large, de grant aroi,
« De bien metable convenue;
« Et bien i font, si com je croi,
« Dont l'arme est por meilleur tenue;
« Si ne valent ne ce ne quoi
« Quant ce vient à la revenue.

« Se Diex est nule part el monde,
« Il est en France, cet sans doute;
« Ne cuidiez pas qu'il se réponde
« Entre gent qui ne l'aiment goute;
« Et vostre meir est si profonde
« Qu'il est bien droiz que la redoute.

le terme de notre vie est fixé? Mange, bois, enivre-toi : il est mal de se lasser de peu; mais sache, en résumé, que vie d'homme et œufs cassés sont tout un.

« Hélas! malheureux! la mort te poursuit; elle t'aura bientôt lassé et atteint. Déjà elle tient sa massue levée au-dessus de ta tête (car elle prend également les vieux et les jeunes) et ses pieds sont de véritables échasses. Toi qui a tant commis de méfaits envers Dieu, suis au moins un peu la route par laquelle les bons parviennent à la gloire et à la récompense. »

LE NON-CROISÉ.

« Sire croisé, vous m'étonnez. Je vois s'en aller outre-mer beaucoup de gens, les uns grands, les autres petits, les uns sages, modestes, les autres menant grand train : ils s'y conduisent bien, comme je crois, et de façon à ce que leur ame en soit tenue pour meilleure; mais au retour pourtant ils ne valent pas grand'chose.

« Si Dieu est partout dans le monde, il est en France sans aucun doute; n'ayez donc point peur qu'il se réfugie chez des gens qui ne l'aiment nullement. D'ailleurs, votre mer est si profonde qu'il m'est bien permis de la redouter.

» Jaing mioux fontaine qui soronde
» Que cele qu'en estei s'esgoute. »

— « Tu ne redoutes pas la mort;
« Si seiz que morir te convient;
« Et tu dis que la mers t'amort!
« Si faite folie dont vient?
« La mauvistiez qu'en toi s'amort
« Te tient à l'osteil se devient.
« Que feras se la mors te mort,
« Que ne ceiz que li tenz devient?

« Li mauvais desà demorront,
« Que ja nuns boens ni demorra,
« Com vaches en lor liz morront;
« Buer iert neiz qui de lai morra;
« Jamais recovreir ne porront.
« Fasse chacuns mieux qu'il porrat;
« Lors peresce en la fin plorront,
« Et s'il muerent nuns nes plorra.

« Aussi, com par ci le me taille,
« Cuides foïr d'enfer la flamme;
« Et acroire et mettre à la taille
« Et faire de la char ta dame;
« A moi ne chaut coument qu'il aille,
« Mais que li cors puist sauver l'ame,
« Né de prison, né de bataille,
« Né de laissier enfans né fame. »

J'aime mieux fontaine qui déborde que fontaine qui s'épuise en été. »

LE CROISÉ.

« Tu ne redoutes pas la mort, tu sais qu'il te faut mourir, et tu dis que la mer t'épouvante! D'où vient une si honteuse faiblesse? La lâcheté qui s'attache à toi te retient en ton logis, ce me semble. Que feras-tu si la mort te mord, toi qui ne sais ce que le temps devient?

« Les mauvais demeureront ici, les bons n'y resteront pas; les premiers mourront en leur lit comme des vaches; et tel est bien né qui mourra honteusement. Jamais aucun d'eux ne pourra recouvrer le tempsperdu. Que chacun fasse du mieux qu'il pourra. Les insoucians pleureront à la fin leur insouciance, et s'ils meurent nul ne les pleurera. »

« Néanmoins, comme tu me le donnes à entendre, tu espères fuir la flamme de l'enfer, faire de la chair ta dame, te livrer à elle, et la mettre sous ton joug. Moi, au contraire, pourvu que le corps puisse sauver l'ame, peu m'importe ce qu'il en adviendra. Je ne crains ni la prison, ni les combats, ni de quitter ma femme et mes enfans. »

— « Biaux sire chiers, que que dit aie,
« Vos m'aveiz vaincu et matei;
« A vos m'acort, à vos m'apaie,
« Que vos ne m'aveiz pas flatei.
« La croix preins sans nule délaie;
« Si doing à Dieu cors et chatei ;
« Car qui faudra a cele paie
« Mauvaisement aura gratei.

« En non dou haut roi glorieux
« Qui de sa fille fit sa meire,
« Qui par son sanc esprecieux
« Nos osta de la mort ameire,
« Sui de moi croizier curieux
« Por venir à la joie cleire;
« Car qui à s'ame est oblieux
« Bien est raisons qu'il le compeire. »

EXPLICIT.

LE NON-CROISÉ.

« Beau cher Sire, quoi que j'aie dit, vous m'avez vaincu et maté; je suis d'accord avec vous, et je vous remercie de ne pas m'avoir flatté; je prends la croix sans nul délai. Je donne à Dieu corps et castel: qui faillira à cet impôt n'en retirera rien de bon.

« Au nom du haut roi plein de gloire qui prit sa fille pour mère et qui par son sang précieux nous racheta de la mort éternelle, je suis désireux de me croiser afin de mériter la joie céleste; car il est juste que celui qui ne prend pas soin de son ame en soit puni. »

NOTE E(1), page 200.

« Un soir advint là où nous guettions les chas-chateils, de nuit, que les Turcs nous avièrent (pointèrent sur nous) un engin que l'on appelle pierrière, ce que ils n'avaient encore fait, et mirent le feu grégeois en le fond de l'engin. Quand monseigneur Gautier du Cureil, le bon chevalier qui était avec moi, vit ce, il nous dit ainsi : « Seigneurs, « nous sommes au plus grand péril que nous fussions on-« ques mais; car si ils ardent (brûlent) nos chateils et « nos demeures, nous sommes perdus et ars ((brûlés), et « si nous laissons nos défenses que l'on nous a baillées à « garder, nous sommes honnis; dont nul de ce péril ne « nous peut défendre fors que Dieu. Si, vous lose « (propose) et conseille que toutes les fois que ils nous « jeteront le feu, que nous nous mettions côte à côte et « à genoux et prions Notre Seigneur que il nous jette de « ce péril. » Sitôt comme ils jetèrent le premier coup, nous nous mîmes côte à côte et à genoux, ainsi comme il nous avait enseigné. Le premier coup que ils jetèrent vint entre nos deux chas-chateils et chût en la place devant nous, que l'ost (l'armée) avait faite pour boucher le fleuve. Nos éteigneurs furent appareillés (disposés) pour éteindre le feu; et pour ce que les Sarrasins ne pouvaient traire à eux pour les deux ailes des pavillons que le roi y avait fait faire, ils tiraient tout droit vers les nues, si que les pilets (traits) leur chéaient tout droit vers eux. La manière du

(1) Voyez ci-dessus la note 1re de la page 394.

feu grégeois était telle que il venait bien, devant, aussi gros comme un tonnel de verjus, et la queue du feu qui partait de lui était bien aussi grande comme un grand glaive; il faisait telle noise (bruit) au venir, que il semblait que ce fût la foudre du ciel; il semblait un dragon qui volât par l'air, tant jetait grande clarté, que l'on voyait parmi l'ost comme s'il fût jour, pour la grande foison du feu qui jetait la grande clarté. Trois fois nous jetèrent le feu gregeois ce soir et le nous le lancèrent quatre fois à l'arbalête à tour. Toutes les fois que notre saint roi oyait que ils nous jetaient le feu gregeois, il se vestait en son lit et tendait ses mains vers Notre Seigneur et disait en pleurant : « Beau sire Dieu! gardez-moi mes gens! » Et je crois vraiment que ses prières nous eurent bien mestier au besoin (nous servirent bien au besoin). Le soir, toutes les fois que le feu était chû, il nous envoyait un de ses chambellans pour savoir en quel point nous étions et si le feu ne nous avait point fait de dommage.

« L'une des fois que ils nous jetèrent, se chût à côté le chas-chateil que les gens monseigneur de Courcenay gardaient, et ferit en la rive du fleuve. Alors voici un chevalier, qui avait nom Laubigoiz : « Sire, fit-il à moi, si vous « ne nous aidez, nous sommes tous ars, car les Sarrasins « ont tant trait de leurs pilets, que il a aussi comme une « grande haie qui vient ardant vers notre chateil.» Nous saillîmes sus, et allâmes là, et trouvâmes que il disait voir (vrai). Nous éteignîmes le feu, et avant que nous l'eussions éteint, nous chargèrent les Sarrasins tous de pilets que ils tiraient au travers du fleuve.

« Les frères du roi guettaient les chas-chateils en haut pour traire aux Sarrasins des arbalêtes de quarreau (traits d'arbalête) qui allaient parmi l'ost aux Sarrasins. Or, avait le roi ainsi attiré (arrangé) que quand le roi de Sicile

guettait de jour les chas-chateils, et nous les devions guetter de nuit. Cette journée que le roi guetta de jour, et nous devions guetter la nuit, et nous étions en grand mésaise de cœur pour ce que les Sarrasins avaient tout confroissé nos chas-chateils, les Sarrasins amenèrent la pierrière, de grand jour, ce que ils n'avaient encore fait que de nuit, et jetèrent le feu grégeois en nos chas-chateils. Leurs engins avaient si accouplés aux chaussées que l'ost avait fait pour boucher le fleuve, que nul n'osait aller aux chas-chateils, pour les engins qui jetaient les grandes pierres, et chéaient en la voie. Dont il advint ainsi que nos deux chateils furent ars, dont le roi de Sicile était si hors de sens que il se voulait aller ferir au feu pour éteindre; et si il en fut courroucé, je et mes chevaliers en louâmes Dieu; car si nous eussions guetté le soir, nous eussions été tous ars. » JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*.

(*Note du Traducteur.*)

NOTE F, pages 226 et 240.

Depuis si long-temps les expéditions d'outre-mer épuisaient la France d'hommes et d'argent, qu'il était naturel qu'après la première croisade de saint Louis les Français commençassent à ne plus se soucier de renouveler tant d'efforts inutiles. Cette indifférence affligeait vivement le poète contemporain Rutebeuf. Dans maintes pièces, et principalement dans *la Complainte d'outre-mer* et dans *la Complainte de Constantinople*, dont je transcris ci-après quelques fragmens (1), il met en œuvre tous les argumens que peut lui fournir sa verve poétique, pour déterminer ses compatriotes à marcher encore une fois au secours de la Terre-Sainte.

Voici le début de *la Complainte d'outre-mer*, pièce qui paraît avoir été composée vers 1268 ou 1269, dans le temps que Bibars ravageait si cruellement la Syrie et enlevait successivement aux Latins les dernières places qui leur restaient encore en Palestine.

Empereur, et roi, et comte,
Et duc, et prince, à qui l'on conte
Romans divers, pour vous ébattre,
De ceux qui se seulent (2) combattre
Çà en arrier' pour sainte Eglise,

---

(1) Voyez ci-dessus la note 1re de la page 394 pour les changemens orthographiques que j'ai fait subir à ces fragmens.

(2) Ont coutume.

Or me dites par quel servise
Vous cuidiez (1) avoir Paradis ?
Cil (2) le gaaignèrent jadis,
Dont vous oyez (3) les romans lire,
Par la peine et par le martyre
Que les corps souffrirent sur terre.
Voici le tems ; Dieu vous vient querre,
Bras étendus de son sang tains (4),
Par qui le feu vous est destains (5)
Et d'Enfer et de Purgatoire !
Recommencez nouvelle histoire ;
Servez Dieu de fin cœur entier,
Car Dieu vous montre le sentier
De son pays et de sa marche
Que l'on, sans raison, lui surmarche (6)
Pour ce si devriez entendre ;
A revenger et à défendre
La terre de promission,
Qui est en tribulation
Et perdue, si Dieu n'en pense,
Si prochainement n'a défense.
Souvienne vous de Dieu le père
Qui, pour souffrir la mort amère,
Envoya en terre son fils.
Or, est la terre en grands périls
Là où il fut et mort et vis (7).
Je ne sais que plus vous devis (8).

Le poëte s'adresse ensuite à Louis IX.

Ha! roi de France, roi de France,
La loi, la foi et la créance
Va presque toute chancelant!
Que vous irais-je plus célant?
Secourez-la, c'or est mestiers (9),
Et vous, et le cuens (10) de Poitiers,

---

(1) Croyez. (2) Ceux-là. (3) Entendez. (4) Teint. (5) Eteint. (6) Domine. (7) Vif. (8) Dise. (9) Car il en est besoin. (10) Comte, de *Comes*.

Et les autres barons ensemble;
N'attendez pas tant que vous emble (1)
La mort l'ame, pour Dieu seigneur!
....
....
Roi de France, qui avez mis
Et votre avoir, et vos amis,
Et le corps pour Dieu en prison,
Ci aura trop grand mesprizon (2)
S'à la Sainte-Terre failliez.
Or convient que vous y alliez,
Ou vous y envoyez de gent,
Sans épargner or, ni argent.

Les membres du clergé partageaient la tiédeur générale, et Rutebeuf les tance vertement, dans les vers suivans, de préférer leurs aises et les plaisirs de la gourmandise à leurs devoirs envers Dieu.

Ahi! prélats de sainte Eglise,
Qui, pour garder les corps de bise,
Ne voulez aller aux matines,
Messire Geoffroy de Sargines (3)
Vous demande de là la mer;
Mais, je dis, cil (4) est à blâmer
Qui rien nule plus vous demande
Fors bon vin et bonne viande,

---

(1) Enlève. (2) Faute, crime.

(3) Geoffroi de Sargines était l'un des huit preux qu'on appelait, à cause de leur bravoure, les *bons chevaliers*. Dans le combat à la suite duquel saint Louis fut fait prisonnier, nous l'avons vu demeurer au plus fort du péril pour protéger les jours du monarque aux dépens des siens. Saint Louis connaissait toute son intrépidité et la fermeté de son caractère, et lorsqu'il quitta la Terre-Sainte, il le nomma gouverneur de Saint-Jean-d'Acre. Geoffroi de Sargines sut défendre ce poste difficile pendant un grand nombre d'années.

(4) Celui-là.

Et que le poivre soit bien fort.
C'est votre guerre et votre effort,
C'est votre dieu, c'est votre biens;
Votre père y trait (1) les siens.

Les barons et les chevaliers, à qui les tournois et les carrousels faisaient oublier la triste position de leurs frères d'Orient, ne sont pas épargnés non plus par notre poète. Il leur présente le spectacle de la désolation de la Terre-Sainte et leur parle de la brièveté de la vie et du jugement dernier en termes remplis d'une mélancolie touchante.

Tournoyeurs, vous, que direz,
Qui au jour du juyze (2) irez?
Devant Dieu que pourrez répondre?
Car lors ne se pourront répondre
Ni gens clergies (3), ni gens laies (4).
Et Dieu vous montrera ses plaies!
Si il vous demande la terre
Où pour vous voût (5) la mort soufferre,
Que direz vous? — Je ne sais quoi. —
Les plus hardis seront si coi (6)
Qu'on les pourroit prendre à la main.
Et nous n'avons point de demain,
Car le terme vient et approuche,
Que la mort nous clora la bouche.
Ha! Antioche, Terre Sainte,
Com' ci a douloureuse plainte
Quand tu n'as mais (7) nul Godefroid (8)!
Le feu de charité est froid
En chacun cœur de chrétien:
Ni jeune homme, ni ancien,
N'ont pour Dieu cure de combattre.

---

(1) Attire. (2) Jugement. (3) D'église. (4) Laïques. (5) Voulut. (6) Penauds. (7) Plus.

(8) Voyez ci-dessus, pages 233 et 234, le triste tableau de la prise d'Antioche par Bibars en 1268.

La *Complainte de Constantinople* semblerait, d'après son titre, devoir être exclusivement consacrée à déplorer la perte de Constantinople, reprise par les Grecs sur les Francs en 1261. Cependant il n'y est question de cette ville qu'en passant, et l'auteur s'y étend au contraire fort au long sur le sujet de sa préoccupation habituelle, l'abandon où les peuples de l'Occident laissaient la Terre-Sainte. Il s'y écrie avec un accent plaintif :

Dieu gard' Jaffa, Acre, Cesaire!
Autre secours ne leur puis faire,
Que je ne suis mais hom' de guerre.
Ha! Antioche, Sainte Terre,
Qui tant coûtâtes à conquerre
Ains (1) qu'on vous péût à nous traire!
Qui des cieux cuide ouvrir la serre,
Comment peut tel' douleur soufferre!

Plus loin, il exprime le regret que l'on ait donné aux gens d'église des sommes d'argent qui eussent été bien mieux employées à secourir les latins d'Orient.

Si les deniers que l'on a mis
En ceux qu'à Dieu se font amis,
Fussent mis en la Terre-Sainte,
Elle en éut moins d'ennemis
Et moins tôt s'en fût entremis
Cil (2) qui l'a jà brisée et frainte (3).

La situation d'Acre est surtout ce qui touche Rutebeuf; il y revient sans cesse : cette ville était en effet la dernière place que les chrétiens possédassent en Syrie, et ils y étaient dans une position fort critique.

---

(1) Avant. (2) Celui. Rutebeuf fait vraisemblablement allusion ici à Bibars. (3) Rompue de *Fracta*.

De la Terre-Dieu qui empire,
Sire Dieu, que pourront or dire
Le roi et le cuens (1) de Poitiers?
Dieu resouffre nouvel martyre.
Or, fassent large cimetire
Ceux d'Acre, qu'il lor est mestiers (2):
Tous sont pleins d'herbe les sentiers
Qu'on solait (3) battre volontiers
Pour offrir l'âme en lieu de cire,
Et Dieu n'a mais (4) nuls cœurs entiers,
Ni la terre n'a nuls rentiers,
Ainçois (5) se tourne à déconfire.

Nouveau Jérémie, il gémit aussi sur le triste sort de Jérusalem.

Jérusalem, ahi! ahi!
Com' ta blessée et ébahi'
Vaine gloire, qui tous maux brasse (6)!

Enfin, dans son désespoir de voir toutes les oreilles sourdes à ses plaintes, il termine en menaçant du feu de l'enfer ceux qui auront refusé d'aller au secours de Ptolémaïs.

Messire Geoffroi de Sargines,
Je ne vois mais de çà nuls signes
Que l'on désormais vous seuqure (7).
Les chevaux ont mal aux échines,
Et les riche' hom's en leurs poitrines.
Que fait Dieu qui n'est pas en cure?
Encor viendra tout à tems l'heure
Que les maufés (8), noirs comme meurs (9),
Les tiendront en leurs disciplines!
Ils appelleront chante-pleurs (10),
Et sans séjour leur courront seure (11),
Qui leur liront longues matines.

(*Note du Traducteur.*)

---

(1) Comte. (2) Car ils en ont besoin. (3) Avait coutume. (4) Plus. (5) Ainsi. (6) Suscite. (7) Secoure. (8) Diables. (9) Mûres. (10) Douleurs. (11) Sus.

NOTE G, page 243.

Il existe plusieurs versions des *Instructions* que saint Louis adressa en mourant à son fils Philippe-le-Hardi. Je cite de préférence celle que je trouve dans Joinville, avec les détails que cet historien donne sur les derniers momens du vertueux monarque (1).

« Après ce que il fut arrivé à Tunis devant le châtel de Carthage, une maladie le prit du flux de ventre, dont il accoucha au lit et sentit bien que il devait par temps (bientôt) trépasser de ce siècle à l'autre. Lors appela monseigneur Philippe, son fils, et lui commanda à garder aussi comme par testament tous les enseignemens que il lui laissa, qui sont ci-après écrits en français, lesquels enseignemens le roi écrivit de sa sainte main, si comme l'on dit.

« Beau fils, la première chose que je t'enseigne, si est « que tu mettes ton cœur en aimer Dieu; car sans ce nul « ne peut être sauvé. Garde-toi de faire chose qui à Dieu « déplaise, c'est à savoir péché mortel; ainçois (mais « plutôt) devrais souffrir toutes manières de vilenies, « tourmens, que faire mortel péché. Si Dieu t'envoie « perversité, si la reçois en patience, et en rends grâces à « Notre-Seigneur, et pense que tu l'as deservi (mérité) et « que il te tournera tout à preu (profit). Si il te donne « propriété, si l'en mercie humblement, si que tu ne

(1) Voyez ci-dessus la note 1re de la page 394.

« sois pas pire ou par orgueil ou par autres manières, « dont tu dois mieux valoir; car l'on ne doit pas Dieu de « ses dons guerroyer. Confesse-toi souvent et élis confes« seur prud'homme qui te sache enseigner que tu dois « faire et de quoi tu te dois garder; et te dois avoir et « porter en telle manière que ton confesseur et tes amis « te osent reprendre de tes méfaits. Le service de sainte « Eglise écoute dévotement et de cœur et de bouche, spé« cialement en la messe lorsque la consécration est faite.

« Le cœur aie doux et piteux aux pauvres, aux chétifs « et aux mésaisés, et les comforte et aide selon ce que tu « pourras. Maintiens les bonnes coutumes de ton royaume, « et les mauvaises abaisse. Ne convoite pas sur ton peuple, « et ne le charge pas de toûte (1) ni de taille.

« Si tu as aucun mésaise de cœur, dis le tantôt à ton « confesseur, ou à aucun prud'homme qui ne soit pas « plein de vaines paroles; si le porteras plus légèrement. « Garde que tu aies en ta compagnie prud'hommes et « loyaux qui ne soient pas pleins de convoitise, soit reli« gieux, soit séculiers, et souvent parle à eux; et fuis et « esquive la compagnie des mauvais.

« Ecoute volontiers la parole de Dieu et la retiens en « ton cœur, et pourchasse volontiers prières et pardons. « Aime ton preu (avantage) et ton bien, et hais tous maux « où que ils soient. Nul ne soit si hardi devant toi que il « dise parole qui attraye et émeuve péché ni que médise « d'autrui par derrière en distraction (calomnie); ni ne « souffre que nulle vilenie de Dieu soit dite devant toi. « Rends grâce à Dieu souvent de tous les biens qu'il t'a « faits, si que tu sois digne de plus avoir.

---

(1) La toûte ou tolte était une levée extraordinaire de deniers. C'est de ce mot qu'on a fait *maltôte*.

« A justices tenir et à droitures sois loyal et raide à tes « sujets, sans tourner à dextre (droite) ni à senestre « (gauche); mais aide au droit et soutiens la querelle du « pauvre jusques à tant que la vérité soit déclairiée. Et si « aucun a action encontre toi, ne le crois pas jusques a « tant que tu en saches la vérité; car ainsi le jugeront « tes conseillers plus hardiment selon vérité, pour toi ou « contre toi. Si tu tiens rien de l'autrui ou par toi ou par tes « devanciers, si c'est chose certaine, rends-le sans demeu- « rer; et, si c'est chose douteuse, fais-le enquerir par sages « gens isnellement (promptement) et diligemment.

« A ce dois mettre ton entente comment tes gens et tes « sujets vivent en paix et en droiture dessous de toi. Mê- « mement les bonnes villes et les coutumes de ton royaume « garde en l'état et en franchise où tes devanciers les ont « gardées; et si il y a aucune chose à amender, si l'amende « et adresse (corrige) et les tiens en faveur et amour; « car par la force et par les richesses des grosses villes re- « douteront les privés et les étrangers de méprendre « (mal agir) vers toi, spécialement tes pairs et tes « barons.

« Honore et aime toutes les personnes de sainte Eglise « et garde que on ne leur soustraye ni apetisse (diminue) « leurs dons et leurs aumônes, que tes devanciers leur « auront donnés. L'on raconte d'un roi Philippe, mon « aieul, qu'une fois lui dit un de ses conseillers que moult « de torfaiz (tort) lui faisaient ceux de sainte Eglise, en « ce que ils lui tollaient (enlevaient) ses droitures (droits « seigneuriaux) et apetissaient ses justices, et était moult « grand merveille comment il le souffrait. Et le bon roi « répondit qu'il le croyait bien; mais il regardait les « bontés et les courtoisies que Dieu lui avait faites, si va-

« lait mieux laisser aller de son droit que avoir contens
« (contestation) à (avec) la sainte Eglise.

« A ton père et à ta mère porte honneur et révérence
« et garde leur commandement.

« Les bénéfices de sainte Eglise donne à bonnes person-
« nes et de nette vie, et si le fais par conseil de prud'hom-
« mes et de nettes gens.

« Garde toi de émouvoir guerre sans grand conseil
« contre homme chrétien, et se il le te convient faire,
« si garde sainte Eglise et ceux qui rien n'y ont méfait. Si
« guerres et contens meuvent entre tes sujcts, apaise-les
« au plus tôt que tu pourras.

« Sois diligent d'avoir de bons prévôts et bons baillis
« et enquiers souvent d'eux et de ceux de ton hôtel
« comme ils se maintiennent, et si il y a en eux aucun
« vice de trop grande convoitise, ou de fausseté, ou de
« tricherie.

« Travaille que tous vilains péchés soient ôtés de la
« terre; spécialement vilains sacremens (blasphêmes),
« et hérésie fais abattre à ton pouvoir.

« Prends garde que les dépenses de ton hôtel soient
« raisonnables.

« Et, en la fin, très-doux fils, que tu fasses messes
« chanter pour mon ame, et oraisons dire par tout ton
« royaume; et que tu m'octroyes spéciale part et plei-
« nière en tous les biens que tu feras.

« Beau cher fils, je te donne toutes les bénédictions
« que bon père peut donner à fils; et la benoite Trinité
« et tous les saints te gardent et défendent de tous maux;
« et Dieu te donne grace de faire sa volonté toujours, si
« que et soit honoré par toi, et que tu et nous puissions,
« après cette mortelle vie, être ensemble avec lui et le
« louer sans fin. *Amen*. »

« Quand le bon roi eut enseigné son fils monseigneur Philippe, l'infirmité qu'il avait commença à croître fortement, et demanda les sacremens de sainte Eglise, et les eut en saine pensée et en droit entendement, ainsi comme il apparaît; car quand on l'huilait et on disait les sept psaumes, il disait les versets d'une part. Et ouïs conter monseigneur le conte d'Alençon, son fils, que, quand il approchait de la mort, il appela les saints pour lui aider et secourir, et mêmement monseigneur saint Jacques en disant son oraison qui commence : *Esto Domine*, c'est-à-dire Dieu soit sanctificateur et garde de notre peuple. Monseigneur saint Denis de France appela lors en son aide en disant son oraison, qui vaut autant à dire : « Sire Dieu, donnen-ous « que nous puissions despire (mépriser) l'âpreté de ce « monde, si que nous ne redoutions nulle adversité. » Et ouïs dire lors à monseigneur d'Alençon que son père réclamait sainte Geneviève. Après, se fit le saint roi coucher en un lit couvert de cendres et mit ses mains sur sa poitrine, et en regardant vers le ciel rendit à notre Créateur son esprit en cette heure même que le fils de Dieu mourut en la croix.

« Précieuse chose et digne est de plorer le trépassement de ce saint prince, qui si saintement et loyalement garda son royaume, et qui tant de belles aumônes y fit, et qui tant de beaux établissemens y mit. »

(*Note du Traducteur.*)

NOTE H, page 251.

En 1281, une grande bataille fut livrée dans les environs d'Emesse entre Kelaoun, sultan d'Egypte et de Syrie, et Mankou-Timour, frère d'Abaga, khan des Tartares de Perse. Des corps de troupes chrétiennes y combattirent dans les rangs de ces derniers. Malheureusement la fortune ne favorisa pas leurs armes. Une lettre écrite à Édouard I[er], roi d'Angleterre, par un chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, nommé Joseph de Cancy (lettre qui jusqu'à ce jour était restée inconnue à tous les historiens des croisades, y compris MM. Mills et Michaud), contient la relation de cette célèbre bataille et des événemens qui eurent lieu en Terre-Sainte vers la fin de 1281. Je la rapporte ci-après tout entière en la faisant précéder d'une partie des détails dont elle est accompagnée dans le premier numéro du *Bulletin de la société de l'histoire de France* (2[e] partie, pages 1 et suiv.), où elle a été publiée pour la première fois.

« L'original de ce document, y est-il dit, se trouve dans les archives de la Tour de Londres (*ex Bundellis*); il est écrit sur papier d'Orient un peu maltraité, et porte encore des traces du cachet. La copie que nous donnons ici a été faite sur l'original même (1).

« Cette lettre a été écrite vers la fin de l'année 1281,

---

(1) Je me suis borné, en la transcrivant ici, à y faire les changemens orthographiques dont j'ai expliqué ci-dessus le but dans la note 1[re] de la page 394.

(*Note du Traducteur.*)

quelque temps après la bataille livrée par les Tartares réunis aux Chrétiens d'Orient contre le sultan d'Égypte et de Syrie. La lettre paraît avoir été envoyée de Markab, forteresse située sur les côtes de Syrie, et chef-lieu de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Elle est adressée au roi d'Angleterre, parce que ce monarque avait pris la croix en 1270, et qu'on espérait le ramener en Palestine par le spectacle des maux qui désolaient les colonies chrétiennes.

« Voici quel était alors l'état de l'Orient : les conquêtes faites par les premières armées des croisés se bornaient à quelques villes situées sur les côtes de Syrie, de Phénicie et de Palestine; encore ces villes formaient-elles presque autant de principautés indépendantes les unes des autres. Le royaume de Jérusalem n'était plus représenté que par la ville de Saint-Jean-d'Acre ou Ptolémaïs, et cette cité se trouvait l'objet de l'ambition du roi de Chypre et de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Les Chrétiens d'Arménie et de Géorgie, sans cesse attaqués par les Musulmans du voisinage, étaient également sur le penchant de leur ruine.

« Les deux puissances les plus formidables étaient le sultan d'Égypte et de Syrie, et le khan des Tartares de Perse. Le sultan s'appelait Kelaoun, et il avait pris le surnom de Malek-Mansour ou de roi invincible. Tous les émirs d'Égypte, d'Arabie et de Syrie obéissaient à ses ordres. Le khan des Tartares se nommait Abaga ; maître de la Perse, de la Mésopotamie et de l'Asie-Mineure, il ne lui restait plus qu'à envahir la Syrie et l'Égypte, et il devenait le maître de l'Orient.

« Les Tartares étaient plongés dans les erreurs de l'idolâtrie; quelques uns seulement s'étaient faits chrétiens ou musulmans. Les Tartares étant indifférens sur la religion,

et ne rencontrant de la résistance que de la part des émirs musulmans de Syrie et d'Égypte, avaient pris l'islamisme en aversion, et ils faisaient cause commune avec les Chrétiens de tous les rites. Une armée commandée par Mankou-Timour, frère d'Abaga, et à laquelle s'étaient réunis les guerriers de la Petite-Arménie et de la Géorgie, en était venue aux mains, aux environs d'Émesse, avec les Musulmans d'Égypte et de Syrie. Les deux partis, quoique également maltraités, cherchèrent à profiter de cet événement. »

Voici maintenant la lettre de Joseph de Cancy.

La suscription suivante se lit au dos :

Au très-noble et excellent et puissant roi d'Angleterre.

Et plus bas, et de la même écriture :

Des nouvelles de Syrie.

« . . . . . . Haut et puissant seigneur mon seigneur Edouard, par la grâce de Dieu très-digne roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, duc d'Aquitaine, de par le moindre et plus (*humble de vos*) . . . . serviteurs, frère Joseph de Cancy de la sainte maison de l'hôpital de Jérusalem, humble frère demeurant en Acre, soi-même agenouille au service de notre haut excel. . . . . votre digne seigneurie, vous mande que nous dussions continuer de mander vous les nouvelles si comme elles adviendraient en la Terre-Sainte; sachez, Sire, que puisque notre maître . . . . fut venu à Tripoli à la mie du mois d'octobre, si comme nous vous mandâmes par nos autres lettres au passage de Sainte-Crus, les osts (armées) des Tartares et des Sarrasins étaient si rapprochées, que les Sarrasins étaient entre nos gens et les Tartares, si que nos gens ni le prince comme

le roi de Chypre ne fussent pas encore venus, ne purent aller aux Tartares, ni les Tartares ne les purent mander querre, si comme ils avaient mandé qu'ils feraient. Sur ce se approchèrent les osts des deux parties. Le soudan fit de tous ses gens, qui étaient cinquante mille hommes à cheval, trois batailles, et lui-même fut en la bataille du milieu qu'ils appellent le cœur (1), si comme leur usage est, et Sancor-Alaschker, seigneur de Sohyoun (2) et notre marquis de Margat (3) fut chevetaine (capitaine) de la senestre (gauche) bataille, et de la dextre (droite) bataille fut chevetaine un vaillant Turc qui a nom Ezz-Eddin-Alafram. Les Tartares voyant les arrayemens (arrangemens) des Sarrasins firent aussi de tous leurs gens, qui étaient quarante mille hommes à cheval, trois batailles, car le remanant (reste) de ses gens avait mandé à son aîné frère Abaga (4), qui allait par la Berrie (5), parce qu'il cuidait que Abaga dut venir avant à Damas que lui. En une des quelles trois batailles était le roi d'Arménie avec son poier (6) et deux milles Tartares et mille Géorgiens; et un Turc qui avait à nom Samagar, qui était devenu Tartare, était en sa compagnie avec trois mille hommes qu'il avait amenés de Turquie, qui se tenaient pour Tartares. Lequel roi d'Arménie avec les avant dits se férit en la senestre bataille et la brisèrent et déconfirent en telle manière, que peu échap-

---

(1) C'est-à dire le centre.

(2) Sancor-Alaschker était émir de la ville de Sohyoun, près d'Antioche.

(3) Markab, chef-lieu de l'Ordre des Hospitaliers.

(4) L'armée des Tartares était commandée par Mankou-Timour, frère d'Abaga.

(5) Ce mot est arabe, et signifie *désert ;* il s'agit ici du désert qui sépare la Syrie de l'Euphrate.

(6) Avec ses forces.

pèrent d'eux que tous ne fussent mis à l'épée; et ne fût nul échappé de cette senestre bataille, si ne fût la déloyauté du dit Samagar, qui s'enfuit avec le plus de ses gens sans nul coup férir ni recevoir. La dextre bataille de Mankou-Timour (1) se assembla avec la dextre bataille du soudan, en laquelle il avait dix mille Tartares sans les autres qui étaient de leur amitié, et les déconfirent ainsi que à fuite les firent tourner, mais non mie (pas) si malement comme les autres avaient fait de la senestre bataille. Mankou-Timour, qui preux est et hardi et sûr chevalier, avec le remanant de ses gens férit à la bataille où le soudan était, et fut le chapleis (carnage) grand; et dura cette bataille devant l'heure de tierce jusques au soleil couchant. Et si ne fût le bon portement (la bonne contenance) du soudan et le seu (la suite) et la valeur de lui, il fût advenu de lui comme de la senestre bataille. Mais en le meschef (malheur) qu'il était, voyant ses gens qui étaient si malement démenés et tués, et les uns qui tournaient en fuite, fit sonner ses trompes et ses nacaires (2) pour rallier de ses gens ce qu'il pourrait avoir, lequel eût été tout au-dessous, si ce ne fut fait; car de tout son ost ne put rallier avec lui que six cents hommes. Les Tartares pensant que les Sarrasins fussent tous déconfits, coururent au gain et prirent les heberges (tentes) du soudan et des autres Sarrasins entièrement, avec si grandes richesses que nul ne vous pourrait certainement dire, si grandes étaient; et furent tués si grande quantité de menues gens qui suivent l'ost, qui était ainsi comme une cité pleine de gens, que l'on ne put savoir le nombre. Avec lequel gain dessusdit retournèrent

---

(1) Frère d'Abaga.

(2) *Nacaré*, mot arabe qui signifie une espèce de tambour.

tout en plus des Tartares vers leur recept comme gens qui sont moult convoiteux, montant sur les bêtes des Sarrasins qui étaient morts, et qui meilleures étaient des leurs (que les leurs) et laissant leurs pauvres bêtes. Et sachez, Sire, laquelle chose l'on tient à grande merveille, onques piles ni et trait d'une part ni d'autre qui à conter fasse, ni que nul puisse dire que nul fût féru ni navré depuis à la mort. Le soudan voyant la poudrière (poussière) grande des gens qui s'en allaient avec le gain, cuidait (croyait) que se fussent les Tartares qui fuyaient; si se traït cette part. Mankou-Timour, qui était à une part et avait assemblé peu de gens qu'il avait, ne guères plus de soixante hommes à cheval, alla cette part comme celui qui cuidait qu'ils fussent ses gens qui vinssent (car le roi d'Arménie et de Géorgie avec leur suite étaient passés plus avant en la terre des Sarrasins). Quand le soudan et ses gens virent Mankou-Timour et ses gens, et les connurent par les enseignes, le soudan pensa que l'autre eut fait enbûchement et qu'il venait avec si peu de gens pour lui atraire (attirer). Mankou-Timour voyait d'autre part qu'il avait peu de gens et que péril serait à lui de attendre les, se retraït une part arrière, et s'en alla son chemin. Le soudan vit ce, et cuidéit qu'il hâtât son ost, si tourna arrière, et ainsi les départit la nuit. Si n'eurent le champ ni les uns ni les autres, mais pour ce que le soudan partit derrains (le dernier), sembla aux gens que le champ dut être du soudan. Mais bien peut on dire pour vérité que onques puis le premier conquit de la terre, ni reçurent les Sarrasins si grand dommage, ni ne furent si au-dessous comme ils furent au jour et sont encore.

« Le roi d'Arménie avec une grande partie de ses gens revinrent par là où la bataille avait été, et ne trouvèrent nuls de leurs gens; lequel roi cuida loger là et demeu-

rer jusques au jour. Et si comme il s'appareillait de loger, vint le déloyal Samagar avec une partie de ses gens, et lui demanda: « Sire roi, que béez (pensez) vous à faire si, car votre seigneur Mankou-Timour s'en va ». Le roi lui répondit qu'il voulait demeurer là avec ses gens, qui étaient moult travaillés, jusques au jour. Samagar lui dit que grande trahison et déloyauté serait de demeurer après son seigneur qui s'en allait; reposquant après plusieurs paroles, le roi le crut et chevaucha toute nuit, jusques ils eurent passé la halonge dont ils étaient mus, et ne trouvèrent pas Mankou-Timour. Le roi demeura pour reposer ses bêtes, une piece (un certain temps). Samagar s'en partit, et alla autre chemin. Le roi tourna vers sa terre, et passa les terres sèches où il n'y a aigue (eau) ni herbe, si que une grande partie de ses bêtes et de sa compagnie moururent en chemin pour défaut d'aigue, et crevèrent par le travail qu'ils avaient; et ensuite vint sain et sauf en sa terre à grand meschef, et une grande partie de ses gens, qui demeurèrent après, au mieux qu'ils purent, lesquels les gens Samagar avaient robés (volés) par chemin jusques à la chair nue, sans bêtes laisser qu'ils pussent monter.

« Le soudan eut conseil avec ses gens que chemin était plus sûr qu'il pût retourner en sa terre (1). Les uns lui conseillèrent qu'il allât par la marine (2) en la terre des Chrétiens avec lesquels il avait trève; les autres par la Berrie (3), que Tartares ne le trouvassent; les autres qu'il allât le plus près chemin et le plus droit, à quoi il s'accorda. Si vint en une ville que appelle le Legon,

(1) L'Égypte.

(2) Les côtes maritimes.

(3) Le désert.

où il avait autrefois hébergé quand il alla vers les Tartares. Le comte de Saint-Sevrin, bailli d'Acre (1), lui manda ses messages et présens pour voir et connaître sa convenance, laquelle ils trouvèrent assez pauvre et petite et avec peu de gens; et il, pour ce qu'il ne voulait que les Francs connussent sa pauvreté et son meschief, faisant courtoise réponse au comte, s'en partit de nuit, et s'en alla en Babilonie (2). Il, demeurant là aucuns jours, fit mettre taille sur tous ses gens, que de ceux qui avaient dix mille besans prit le tiers, et ainsi de chacun du grand et du petit selon sa portion qu'il avait : si que ses gens sont moult découragés de lui et se tiennent pour morts et pour détruits; puis fit crier par toute sa terre d'Égypte que tous ceux qui voulaient ses sos (sa solde) prendre pour aller à Margat et en Arménie, vinssent et les prissent et se attirassent (s'équipassent) pour aller. Cette criée fit faire par un mois, chacune semaine une fois. Jà soit ce que tout le plus des gens disent qu'il ne istra (sortira) jà de Babiloine (3), pour le grand meschef qu'il a et de gens et de chevauchures (chevaux) (4).

« D'autre part, sire, il a fait tuer quinze émirs, que de ceux départirent de lui du champ, que de ceux qu'il laissa en Babiloine, que de ceux qu'il avait laissés là même en prison : pourquoi tous les gens de sa terre sont moult découragés et l'ont pris ainsi comme en haine. Nuls de ses gens, de toutes ces menaces qu'il a faites, ne sont

(1) Au nom de Charles d'Anjou, roi de Sicile.

(2) En Égypte.

(3) Le Caire.

(4) Les espérances de celui qui écrit la lettre ne se réalisèrent pas; car, peu de temps après, le sultan mit toute l'Arménie à feu et à sang, et s'empara de Markab.

encore venus en Babiloine à Damas, en la confection de ces présentes. Mais bien est vrai que le châtelain de Jaffa (1) et ses autres baillis qui sont en nos marches ont fait retraire les Bédouins en la montagne, qui étaient aux herbages près de nous, pour ce qu'ils disent qu'ils veulent garder l'herbage encontre la venue du soudan; et ce cuidons nous qu'ils disent pour faire nous avoir volonté d'aucune mauvaise trève faire avec eux, laquelle ne veux dire que l'on fasse. Encore, sire, avons entendu par bonnes gens dignes de foi et de créance qui sont venues des parties du Hamath (2) que la peur est si grande en ces parties et à Alep et à Emesse, qu'ils cuident chacun jour être surpris des Tartares qui disent qui viennent sans nulle faille (sans faute); mais nous ne cuidons pas que ce puisse être jusques à l'entrée d'hiver. Pourquoi le soudan de Hamath a mandé sa femme et ses enfans, et le plus des richesses de la cité, en Babiloine, voyant les dessusdits; d'autre part, ceux de Bagdad qui avaient entendu par les lettres du soudan que les Tartares étaient déconfits, se révoltèrent encontre les baillis que les Tartares avaient mis. Abaga, qui était en ces parties en la Berrie, oyant ce, chevaucha en les parties de Bagdad, et fut prendre la cité de Bagdad, qui fut en sa subjection anceis (avant) qu'ils se révelassent (révoltassent), et fit mettre tous les hommes d'armes à l'épée, et fit tailler le pouce à tous les gens à pied de la cité de Bagdad et de toute la contrée; car vous savez, sire, qu'il trayent (tirent) du pouce.

« Autres nouvelles n'avions ores en présent (actuellement) qui fussent à écrire à votre hautesse quand ces lettres

---

(1) L'antique Joppé.

(2) Sur l'Oronte.

se firent, mais que notre châtel avons fait garnir de frères et de gens d'armes convenablement, si comme affiert ores. Notre maître, par la prière du roi d'Arménie pour le meschief en quoi il était et pour le dommage que les Turcomans lui avaient fait en sa terre puis sa venue, qui lui gâtèrent et arsèrent (brulèrent) une partie de sa cité qui a nom Eyass (1), et autres villes et casans (habitation), lui a mandé cent hommes d'armes à cheval, cinquante frères bien en harnais, et cinquante Turcopoles. Mais sachez, sire, onques la Terre Sainte, qu'il nous souvienne, ne fut en plus pauvre état qu'elle est hui au jour, pour défaut de pluie et autres diverses pestilances (divers fléaux), et la Payennie (2) même et la greignor (plus grande) partie de la Babiloine laisse à semer pour le doute de la guerre et la raison dessusdite. Et non pas seulement les terres dessusdites, mais Chypre et Arménie sont en cette même condition, et pourquoi même que le roi de Sicile (3) ne laisse nulle victuaille issir (sortir) de sa terre pour porter en Syrie, pour la guerre qu'il a aux Grecs, si comme nous croyons; pourquoi, sire, si comme autrefois avons écrit à votre seigneurie, si aucun grand soin de votre terre vint en cette partie, il serait bon que l'on mandât au roi qu'il souffrît que victuailles vinssent en Syrie, si comme autrefois solaient (avaient coutume) venir. Et sachez, sire, la Terre Sainte ne fut onques si légère à conquérir, si bonnes gens y vinssent et viandes, comme elle est hui au jour,

(1) Eyas ou Ayasso, en Cilicie.

(2) Pays habité par les peuples qui ne professaient pas la religion catholique.

(3) Charles d'Anjou.

tout soit ce que onques mais ne vîmes moins de gens d'armes en la terre, ni moins de bon conseil. Vaille votre digne et royale majesté par tous sens, par accroissement de bien en mieux, et plaise à Dieu, sire, que ce pût être fait par vous; et si serait-il sans faille, si Dieu vous donnât volonté de venir. Et ce est le vœu des grands et des petits qui sont demeurant en la terre, que par vous sera, avec l'aide de Dieu, la terre conquise et mise en la la main de la sainte chrétienté. Et ces nouvelles, sire, dessusdites sont certaines, lesquelles vous veuillez croire, quelque autre chose l'on vous mande. Et pardonnez nous, sire, que les lettres sont si longues, car l'on ne vous peut pas plus brièvement les choses faire assavoir, que aucune choses ne vous laissa-t-on à mander de la chrétienté. »

(Note du Traducteur.)

NOTE I, page 261.

Il a été si fréquemment question de Jérusalem dans cet ouvrage que nos lecteurs doivent éprouver le désir de connaître la situation actuelle de cette ville. M. Michaud, qui se trouvait encore dans ses murs au mois de février 1831, nous offre les moyens de contenter pleinement leur curiosité. Après avoir passé une partie de sa vie à composer son *Histoire des Croisades*, M. Michaud a dignement couronné son œuvre en allant en Orient visiter le théâtre des exploits des saints guerriers. A son retour à Paris, il s'est empressé de publier la relation de son voyage, sous le titre de *Correspondance d'Orient*. Déjà quatre volumes ont paru. Le quatrième concerne la Palestine. J'en extrais ce qui se rapporte à la Cité-Sainte, et j'y joins quelques notes dont le fond est emprunté, soit textuellement à l'*Itineraire de Paris à Jérusalem*, soit en substance à la relation d'un voyage semblable publié à Londres, il y a neuf ou dix ans, sous le titre de *Letters from the East*.

«....... Le spectacle de la Cité-Sainte n'a rien changé d'abord à l'idée que m'en avaient donnée nos vieilles chroniques, les relations des voyageurs, les plans qui ont plusieurs fois passé sous mes yeux.... C'était bien là cette cité si pâle, si triste, bâtie sur une terre montueuse, inculte et brûlée. En parcourant des yeux l'enceinte de Jérusalem, je remarquais au milieu de la ville le dôme élevé de l'église du Saint-Sépulcre; sur le côté oriental, la mosquée d'Omar, dont le croissant de plomb brillait

sous le soleil (1). A travers cet amas de maisons surmontées de terrasses uniformes, quelques vastes édifices arrêtaient mon attention : c'étaient d'abord le couvent du Saint-Sauveur, la demeure de nos religieux latins, puis le couvent grec, le sérail du Mutzelin, bâti sur l'emplacement du prétoire; à notre droite, le château qui porte encore le nom de la Tour de David; vers le midi, sur la partie du mont Sion enfermée dans la ville sainte, le beau monastère des Arméniens. Du haut de ma terrasse, je montrais du doigt les différentes portes de Jérusalem : au nord, la porte de Damas; au couchant, celle de Bethléem; au midi, celles de David et de Sion; à l'orient, celle de St.-Etienne; de ce côté, nos regards s'arrêtaient sur la belle montagne des Oliviers, et son aspect jetait une teinte douce et mélancolique dans le grand et sévère tableau qui se déroulait devant moi (2).

---

(1) La mosquée d'Omar s'élève en grande partie sur l'emplacement qu'occupait jadis le temple de Salomon. C'est l'édifice le plus magnifique peut-être de tout l'empire turc. Tout autour règne une vaste place plantée d'arbres, qui forme la seule promenade agréable de la ville : l'accès en est interdit aux Chrétiens.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Dans son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, M. de Chateaubriand décrit ainsi l'aspect général de la Cité-Sainte, vue d'un point opposé à celui d'où M. Michaud la contemplait en 1831.

« Vue de la montagne des Oliviers, de l'autre côté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné sur un sol qui descend du couchant au levant. Une muraille crénelée, fortifiée par des tours et par un château gothique, enferme la ville dans son entier, laissant toutefois au dehors une partie de la montagne de Sion qu'elle embrassait autrefois.

« Dans la région du couchant et au centre de la ville, vers le Calvaire, les maisons se serrent d'assez près; mais au levant, le long de la vallée de Cédron, on aperçoit des espaces vides, entre autres l'en-

« J'étais ainsi préoccupé de l'intéressant spectacle de Jérusalem, lorsqu'un des pères est venu me demander quels étaient nos projets pour la journée; nous ne pouvions avoir d'autre pensée que celle de visiter Jérusalem. On nous a donné pour guide ou cicerone, un catholique arabe appelé Joseph, attaché au couvent de Saint-Sauveur

---

ceinte qui règne autour de la mosquée bâtie sur les débris du Temple, et le terrain presque abandonné où s'élevaient le château Antonia et le second palais d'Hérode.

« Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées, fort basses, sans cheminées et sans fenêtres; elles se terminent en terrasses aplaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout serait à l'œil d'un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès et les buissons de nopals ne rompaient l'uniformité du plan. A la vue de ces maisons de pierre, renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ce ne sont pas là les monumens confus d'un cimetière au milieu d'un désert?

« Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure: vous vous égarez dans de petites rues non pavées, qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulans. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe; des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée; quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère; et souvent ces boutiques mêmes sont fermées, dans la crainte du passage d'un cadi. Personne dans les rues, personne aux portes de la ville; quelque fois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur dans la crainte d'être dépouillé par les soldats; dans un coin à l'écart, le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruine: à l'œil hagard et féroce de cet homme, à ses bras ensanglantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable que d'immoler un agneau. Pour tout bruit dans la cité déicide, on entend par intervalles le galop de la cavale du désert: c'est le janissaire qui apporte la tête du Bédouin ou qui va piller le Fellah. »

(*Note du Traducteur.*)

en qualité de drogman. Nous avions de plus l'*Itinéraire* de M. de Chateaubriand, qui ne nous quitte point ; je ne connais point de description des lieux saints plus exacte plus complète, plus attachante; ce n'est pas seulement un guide qui nous conduit bien, mais un compagnon de voyage qui nous charme par son esprit et son éloquence; on aime à suivre dans ce pays les traces de l'illustre auteur des *Martyrs*, comme on suit celles de Jérôme le Cicéronien, et son passage à Jérusalem est devenu comme un des souvenirs de la Terre-Sainte.

« Notre guide Joseph nous a conduits d'abord au mont Sion, ce mont sacré dont la gloire a été tant célébrée par les prophètes; une moitié de cette montagne est enfermée dans les murs de Jérusalem. Pour arriver à la porte de Sion, nous avons traversé le quartier des Arméniens, le plus propre et le plus beau de tous les quartiers de la ville; on nous a montré, à gauche de notre chemin, l'emplacement du palais d'Anne le pontife. Sortis de la cité, nous avons vu le Cénacle, jadis une église, maintenant une mosquée, le lieu où les apôtres rassemblés reçurent le don des langues et se partagèrent le monde qu'ils allaient évangéliser; nous sommes entrés dans l'édifice qu'on appelle la maison de Caïphe; on nous a fait voir le lieu où Jésus-Christ passa une nuit de douleur, la cour où Pierre renia son maître avant que le coq eût chanté.

« Le mont Sion n'est pas, comme on pourrait le croire, une montagne détachée du sol de Jérusalem; cette montagne n'en est une que par rapport aux vallées voisines, car elle est, à peu de chose près, au niveau du terrain sur lequel est bâtie la Cité-Sainte. Le mont Sion présente l'aspect d'une esplanade déserte; ces lieux, qui ont répondu à la harpe de David, qui ont vu la splendeur de Salomon, ne sont plus traversés que par quelques étrangers qui pas-

sent, et par des morts qui viennent y reposer en attendant le dernier jugement; le mont Sion est devenu le cimetière de toutes les nations chrétiennes de Jérusalem. Nous avons vu de la montagne sainte, à l'ouest, la hauteur de Saint-Georges, le champ du Foulon, le chemin de Bethléem (1), et plus loin le monastère de Saint-Elie; au sud, la colline d'Aceldama ou du *Champ du Sang* (2); à l'orient, la vallée de Siloé, le *Mont des Offenses*. Il y a là, comme vous devez le juger, bien autre chose qn'une belle vue, qu'un beau paysage; chaque colline, chaque vallée, chaque coin de terre qu'on découvre, nous rappellent un souvenir de notre éducation, un souvenir de ce que nous avons appris dans notre enfance (3).

---

(1) On remarque encore aujourd'hui, non loin de la porte de Bethléem, l'endroit où Bethsabée se baignait au moment où David l'aperçut du haut de son palais. C'est, à ce qu'il paraît, sur l'emplacement de ce monument qu'on a bâti la *Tour de David* ou *Tour des Pisans*, vieille forteresse dont la construction remonte au temps des croisades, et qui est encore debout.

(*Note du Traducteur.*)

(2) A l'extrémité sud de la ville, près des remparts, on voit la mosquée de David. Cette mosquée est en très-grande vénération parmi les Turcs, qui assurent que les restes de ce monarque et de son fils Salomon y sont déposés, et que leurs tombeaux y existent encore; elle touche à un petit bâtiment construit sur les ruines d'une ancienne chapelle : c'est là que Jésus-Christ fit la dernière pâques avec ses disciples.

(*Note du Traducteur.*)

(3) Du côté du nord, on aperçoit, à quelques pas des remparts, la grotte de Jérémie. Son étendue et sa lugubre obscurité la rendent digne du nom qu'elle porte. « Cette grotte est assez vaste, dit M. de Chateaubriand, la voûte en est soutenue par un pilier de pierres : c'est là, dit-on, que le prophète fit entendre ses lamentations; elles ont l'air d'avoir été composées à la vue de la moderne Jérusalem tant elles peignent naturellement l'état de cette ville désolée ! »

(*Note du Traducteur.*)

« Après avoir parcouru le mont Sion, nous avons demandé à visiter la Voie-Douloureuse; nous avons passé le long des murs extérieurs de Jérusalem, laissant à droite la vallée de Josaphat, et nous sommes rentrés dans la ville par la porte de Saint-Etienne; cette porte se trouve dans la direction de la rue du Prétoire. Assez de voyageurs ont énuméré et fidèlement décrit toutes les stations de la Voie-Douloureuse, l'arcade de *l'Ecce Homo,* le lieu de la flagellation, l'endroit où Marie rencontra son fils marchant au Calvaire, les différentes chutes de l'Homme-Dieu accablé sous le poids de l'instrument de son supplice, la place où Simon le Cyrénéen se chargea de la croix, la maison de Véronique, qui, pleine de compassion, essuya avec son voile le sang, les crachats et l'ordure qui couvraient la face du Christ...... Dans les villes de la Grèce et de l'Asie, c'étaient des colonnes de marbre qui conduisaient notre marche à travers les ruines; ici, ce sont des masures, des pierres brutes ou des bornes grossières, et leur aspect annonce assez que ce ne sont point les grandeurs de la terre qui ont passé par ce chemin. . . . .

. . . .

« En sortant de la Voie-Douloureuse, nous nous sommes trouvés à peu de distance de l'église du Saint-Sépulcre (1)... Ce qui m'a frappé en entrant dans l'église,

(1) L'église du Saint-Sépulcre, dit M. de Chateaubriand, est bâtie dans la vallée du mont-Calvaire et sur le terrain où l'on sait que Jésus-Christ fut enseveli. Cette église forme une croix; la chapelle du Saint-Sépulcre n'est en effet que la grande nef de l'édifice : elle est circulaire comme le Panthéon à Rome, et ne reçoit le jour que par un dôme au-dessous duquel se trouve le saint Sépulcre. Seize colonnes de marbre ornent le pourtour de cette rotonde; elles soutiennent, en décrivant dix-sept arcades, une galerie supérieure, également

c'est la vue de plusieurs Musulmans assis à la porte sur une estrade élevée, armés d'une pipe et d'un bâton, et quelques-uns jouant aux échecs (1). En avançant dans

---

composée de seize colonnes et de dix-sept arcades plus petites que les colonnes qui les portent. Des niches correspondantes aux arcades s'élèvent au-dessus de la frise de la dernière galerie, et le dôme prend sa naissance sur l'arc de ces niches. Celles-ci étaient autrefois décorées de mosaïques représentant les douze apôtres, sainte Hélène, l'empereur Constantin et trois autres portraits inconnus.

« Le chœur de l'église du Saint-Sépulcre est à l'orient de la nef du tombeau; il est double comme dans les anciennes basiliques, c'est-à-dire qu'il a d'abord une enceinte avec des stalles pour les prêtres, ensuite un sanctuaire reculé et élevé de deux degrés au-dessus du premier. Autour de ce double sanctuaire règnent les ailes du chœur, et dans ces ailes sont placées des chapelles.

« L'architecture de l'église est évidemment du siècle de Constantin: l'ordre corynthien domine partout. Les piliers sont lourds ou maigres, et leur diamètre est presque toujours sans proportion avec leur hauteur. Quelques colonnes accouplées qui portent la frise du chœur sont toutefois d'un assez bon style. L'église n'a point de péristyle; on entre par deux portes latérales: ainsi le monument ne paraît pas avoir eu de décorations extérieures.

« Le petit monument de marbre qui couvre le Saint-Sépulcre a la forme d'un catafalque, orné d'arceaux demi-gothiques engagés dans les côtés pleins de ce catafalque: il s'élève élégamment sous le dôme qui l'éclaire, mais il est gâté par une chapelle massive que les Arméniens ont obtenu la permission de bâtir à l'une de ses extrémités. L'intérieur du catafalque offre un tombeau de marbre blanc fort simple, appuyé d'un côté au mur du monument, et servant d'autel aux religieux catholiques: c'est le tombeau de Jésus-Christ! »

« L'église du Saint-Sépulcre n'existe plus, ajoute l'illustre auteur de *l'Itinéraire;* elle a été incendiée de fond en comble depuis mon retour de Judée (en 1808); je suis, pour ainsi dire, le dernier voyageur qui l'ait vue et j'en serai pour cette raison même le dernier historien. »

(1) Le Saint Sépulcre est placé sous la garde de Turcs qui n'y laissent entrer aucun pélerin sans payer un tribut de vingt sequins.

(*Note du Traducteur.*)

l'enceinte nous avons vu une foule d'hommes avec des physionomies et des costumes différens, qui paraissaient ne point prier de la même manière et s'unir de cœur dans leur dévotion. Il s'élevait de toutes les parties du temple des bruits de voix, comme dans un bazar ou une place publique. Nous suivions notre guide sans l'interroger et nous sommes entrés dans une petite chapelle ou espèce de catafalque, placé sous le dôme de l'église et au milieu d'une grande nef. « Nous voilà dans la chapelle de l'Ange, nous a dit notre guide; c'est là qu'un ange annonça aux trois Maries que Jésus était ressuscité. » La chapelle de l'Ange est un étroit réduit revêtu de marbre, au milieu duquel est un pilier de porphyre. On entre de là, par une porte basse, dans un autre réduit plus étroit encore : c'est le saint tombeau. Une table de marbre blanc couvre la place du sépulcre; une quantité de lampes d'argent brillent dans ce sanctuaire. C'est à ce tombeau qu'ont afflué toutes les nations depuis dix-huit siècles; c'est là qu'on a loué Dieu dans toutes les langues qui se parlent sur la terre; c'est pour cette enceinte, qui n'a pas quatre pieds carrés et que Deshaies appelle un *simple cabinet taillé dans le roc*, que le monde entier s'est ému, et que l'Occident et l'Orient se sont plusieurs fois ébranlés pendant le temps des croisades. En venant d'Europe à Jérusalem, nous avons vu d'autres tombeaux qui avaient reçu les hommages de l'antiquité; nous sommes arrivés ici à travers une avenue de glorieux sépulcres; mais quels monumens funèbres pouvaient nous toucher comme celui où Dieu lui-même s'est enfermé, et qui, selon la belle expression de M. de Chateaubriand, est le seul tombeau qui n'aura rien à rendre au jour du dernier jugement!

« Sortis du saint tombeau avec notre guide, nous avons poursuivi notre visite des lieux saints renfermés dans l'é-

glise de la Résurrection. Nous avons vu d'abord la chapelle de la Vierge et celle de la Madeleine; c'est là que le Sauveur avait apparu à Madeleine après sa résurrection et qu'il lui avait dit : « Femme, ne me touchez point; « *mulier, noli me tangere.* » Nous avons vu ensuite la chapelle de la *Division des vêtemens*, celle de *l'Invention de la Sainte-Croix*, la *Pierre de l'Onction*, le tombeau de Joseph d'Arimathie, la chapelle de Marie-Syrienne et le vaste sanctuaire des Grecs, qui est le chœur de l'Eglise, et dans lequel on montre un marbre circulaire qui marque le centre ou le milieu du monde. Tous ces lieux révérés ne se rencontrent point sur un terrain toujours égal; il faut quelquefois descendre dans des souterrains profonds ou dans des grottes obscures; il faut quelquefois monter des escaliers et gravir des roches. Il est des endroits qu'on visite à la clarté du soleil, d'autres où l'on ne pénètre qu'à la lueur d'un flambeau. Toutes ces chapelles, tous ces sanctuaires appartiennent aux Latins, aux Grecs, aux Arméniens, aux Abyssins, aux Syriens, aux Cophtes.

« Nous avons terminé nos stations par le Calvaire. On y monte par un escalier de douze ou quinze marches; de autels ont été élevés aux lieux où la croix fut plantée, où le Christ expira, où le rocher se fendit au dernier soupir du Fils de l'Homme. Toute cette montagne du Calvaire est couverte de marbre, de porphyre, de lames d'argent, de pierres précieuses; quantité de lampes y sont allumées..... »

« Il n'y a guère que vingt ans que les voyageurs, en descendant du Calvaire, pouvaient visiter encore les tombeaux de Godefroi de Bouillon et de Baudouin, rois de Jérusalem. En 1808, quand l'église du Saint-Sépulcre fut incendiée, des mains jalouses brisèrent, au milieu du désordre, les tombeaux des rois libérateurs; deux bancs de

pierre recouverts de nattes, ont remplacé les deux sépulcres. . . . . »

» Après avoir visité le Saint-Sépulcre, nous avons voulu faire une course à la Montagne des Oliviers. Nous sommes sortis de Jérusalem par la porte de Saint-Etienne. En descendant à la vallée de Josaphat, les pélerins ont coutume de s'arrêter à l'endroit où, selon la tradition, saint Etienne fut lapidé. Le torrent de Cédron, presque toujours à sec, passe au fond de la vallée, et va du septentrion au sud; deux ponts sont jetés sur le torrent, l'un aboutit au chemin qui mène à la porte de Saint-Etienne, l'autre au chemin qui mène au Mont-Sion. Sur le côté septentrional, nous avons visité l'église souterraine qu'on appelle le *Tombeau de la Vierge*, dans laquelle on descend par un large escalier de marbre de cinquante marches. A la voûte sont suspendues une infinité de lampes et d'œufs d'autruche, et lorsque, dans les solennités, toutes ces lampes sont allumées, le temple souterrain doit être tout rayonnant de splendeur et le disputer à la voûte étoilée.

» Non loin du sanctuaire de la Vierge on montre la grotte où Jésus versa une sueur de sang, et près de là, toujours dans la vallée, le jardin des Olives ou le jardin de Gethsémani. Les oliviers qu'on remarque dans cette enceinte, ont assisté à toutes les révolutions de Jérusalem; ils sont mentionnés dans les relations de nos vieux pélerins; on en comptait neuf au 17[e] siècle, on n'en compte plus que huit; ils ne sont défendus que par une simple clôture de pierres : personne ne songe à dérober leurs fruits, dont on fait de saintes reliques, et tout le monde les respecte comme les témoins de Dieu et les contemporains de Jésus. Quelques écrivains ont objecté que Titus avait fait couper tous les arbres aux environs de Jérusa-

lem; mais on sait que l'olivier renaît de sa souche et de ses racines.

« Plus bas, vers le midi, nous avons été frappés de la vue des sépulcres d'Absalon, de Zacharie et de Josaphat, taillés dans le roc avec un art admirable. A peu de distance de ces tombeaux, du côté du midi, s'étendent au penchant de la vallée les sépultures des Israélites. Non loin de là, la fontaine de Siloé s'échappe du pied du Mont-Sion, et ses eaux, qui ne coulent que tous les trois jours, sont recueillies dans un bassin. Tels sont les lieux qu'on remarque dans la vallée de Josaphat.....»

« En avançant sur la Montagne des Oliviers, nous avons vu la grotte où les apôtres rédigèrent le symbole de la foi chrétienne, le lieu où le Sauveur composa pour ses disciples l'Oraison Dominicale.....»

« La Montagne des Oliviers se divise en trois parties, dont chacune est traversée par un sentier; au nord, la montagne des Galiléens (*viri galilei*); au midi, celle du Scandale et de l'Offense; au milieu, celle de l'Ascension. Sur cette dernière élévation, est une petite chapelle gardée par un santon musulman, dans laquelle on nous a fait voir une pierre avec l'empreinte d'un pied d'homme. Jésus-Christ d'après les traditions populaires, laissa ce vestige sur la terre en montant au ciel. »

. . . .

« Lorsqu'on arrive à Jérusalem, on est d'abord surpris de trouver une ville debout, car dès notre enfance nous nous sommes accoutumés à entendre parler de la capitale d'Israël comme d'un amas de pierres; il reste peu de chose, il est vrai, de la ville de David et de Salomon; mais Jérusalem est encore une grande cité avec des remparts et des tours, avec des églises, des mosquées, des khans et des bazars. Sa population, qui appartient à plu-

sieurs peuples, s'élève encore à dix-huit ou vingt mille âmes (1), et dans le temps des pélerinages cette population est augmentée d'un cinquième.....»

« La population de Jérusalem se compose de Musulmans, de Grecs, d'Arméniens, de Catholiques, de Cophtes, d'Abyssins. L'industrie et le commerce offrent peu de ressources à la cité; les rochers et les montagnes qui l'environnent n'ont jamais connu les moissons. J'ai demandé quels étaient les moyens de subsistance pour la plupart des habitans; on m'a répondu que chacun vivait de sa croyance : l'Orient n'a point de sectes qui n'envoyent des aumônes à Jérusalem..... »

« Pour bien étudier la physionomie de Jérusalem, il faudrait suivre chaque nation en particulier. Les Hébreux de la ville sainte habitent le quartier le plus malpropre de la cité; il est situé près de la porte *Sterquiline* ou la porte des immondices, appelée maintenant porte des Maugrabins. Séparés de toutes les autres sectes, divisés eux-mêmes en deux sectes ennemies, tristement rassemblés dans leurs synagogues et les yeux attachés sur la vallée de Josaphat, *ils mangent leur pain dans l'affliction et boivent leur eau dans la frayeur* (2). A les voir dans leurs habitations sales et étroites, on juge bien qu'ils ne sont pas venus à Jérusalem pour y vivre heureux, même pour y vivre, mais seulement dans l'intention d'y marquer leur place dans la funèbre vallée, et d'*être tout portés*, comme dit le vulgaire, pour le dernier jugement. Il vient

---

(1) Elle se répartit, à peu près ainsi : dix mille Juifs, cinq mille Chrétiens et cinq mille Turcs ou Arabes.

(*Note du Traducteur.*)

(2) Paroles d'Isaïe.

à Jérusalem des juifs de toutes les contrées de la terre. Lorsqu'ils y sont arrivés, ils n'en sortent plus; la plupart sont des vieillards que le temps a épargnés et qui ne songent plus qu'aux choses de l'autre vie. Jérusalem compte un bon nombre de juifs, surtout des femmes, qui ont plus de cent ans, plus de cent vingt ans.

« Les Arméniens et les Grecs se montrent dans la ville de Jérusalem à peu près comme il sont partout. Quoique les deux nations ne soient étrangères à aucun trafic, à aucun genre de commerce, elles ne pourraient se soutenir dans la ville sainte si la dévotion des pélerinages ne venait à leur secours, et je ne crains pas d'affirmer que cette dévotion est la branche la plus productive de leur industrie. Le quartier des Arméniens, situé sur le Mont-Sion, est, comme je vous l'ai déjà dit, le plus propre et le mieux bâti des quartiers de Jérusalem. Cette nation qui n'a point de territoire, point de foyers domestiques, qui vit errante et dispersée comme les enfans d'Israel, nous fait voir partout sa puissance et son crédit; elle semble prospérer chaque jour davantage au milieu de toutes les ruines et de toutes les misères de l'Orient. Il y a quelques années que la nation Arménienne était peu aperçue, et maintenant, quoiqu'elle soit peu nombreuse et qu'elle soit partagée en deux sectes qui se haïssent, elle se montre en quelque sorte à la tête des nations chrétiennes réunies dans la Cité-Sainte. On ne rencontre sur les chemins de Jérusalem que des caravanes arméniennes qui viennent de toutes les parties de l'empire ottoman, même de la Perse, et chacune de ces caravanes apporte avec elle de trésors.

« La nation grecque habite autour de l'église du Saint Sépulcre, et ce voisinage la console de tout ce quelle a perdu...... Les Grecs ont conservé leur ancien caractère,

et s'il y a quelque gaîté dans la triste Jérusalem, c'est chez les Grecs qu'il faut la chercher. Les Grecs sont plus superstitieux que les autres sectes chrétiennes; ils ont toutefois dans leur haut clergé des hommes instruits.

« Nous avons vu qu'à Constantinople la Porte permettait aux Juifs, aux Arméniens et aux Grecs, d'avoir une administration, une juridiction domestique. Ici l'existence des nations tributaires est réduite à une existence purement religieuse; on peut ajouter qu'elles ne se maintiennent à Jérusalem et qu'elles n'existent en quelque sorte que par les saints lieux et pour les saints lieux. Elles n'ont point la faculté, ni même la pensée de réclamer d'autre privilège, d'autre droit, d'autre liberté que de prier leur Dieu, de suivre leur culte et de fréquenter leurs temples.

« Les Musulmans sont en toutes choses les maîtres. La population musulmane forme plus de la moitié des habitans : cette population se compose de Turcs, d'Arabes, de Maures, de Maugrabins; elle est turbulente, inquiète, ne pouvant souffrir de joug pour elle-même et de liberté pour les autres. Il n'est pas un de ces Musulmans qui, lorsqu'il s'agit des autres croyances, ne se regarde comme un juge suprême et comme ayant le droit de commander. Chacun de ces mécréans peut outrager, dans la rue ou dans leurs maisons, des chrétiens ou des juifs, sans que ceux-ci puissent se plaindre ou obtenir réparation. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les Musulmans se rencontrent avec les disciples du Christ, et même avec les Juifs, dans la vénération de plusieurs lieux sacrés, tels que le palais de David, le temple de Salomon, la grotte de Jérémie, le tombeau de la Vierge. Il y a dans la Bible et dans l'Evangile des noms qui attirent aussi le respect des enfans de l'islamisme. Ils ne croient pas à la mort de Jésus-Christ, mais ils croient que Jésus est monté au

ciel; ils détournent leurs regards du Calvaire, mais ils contemplent pieusement la Montagne des Oliviers. Ce rapprochement apparent n'adoucit point en eux la haine d'un fanatisme grossier et jaloux. Il faudrait aller à Damas et à la Mecque pour trouver des Musulmans aussi intolérans, aussi barbares que ceux de Jérusalem..... »

« Vous voulez savoir sans doute s'il y a ici des autorités publiques, s'il y a quelque chose qui ressemble à un gouvernement, à une police. Nous rencontrons quelquefois, dans les rues et sur les chemins, le gouverneur ou le mutzelin de Jérusalem; il est monté sur un cheval arabe, coiffé d'un large turban, armé d'un sabre recourbé de Damas; auprès de lui, un cavalier porte une longue lance surmontée d'un plumet noir comme la lance des cheiks arabes; parmi ses gardes, les uns frappent sur des espèces de tambours ou timpanons qui retentissent au loin, d'autres tirent des coups de fusil et les balles meurtrières sifflent aux oreilles des passans. Voilà le gouverneur ou plutôt le gouvernement de Jérusalem : tout le monde en a peur, tout le monde se met à l'écart. Il y a aussi dans la ville un cadi, un sous-cadi, chargés de rendre la justice, un muphti qui préside à la police des mosquées et à l'observation de la loi religieuse. Les hommes qui exercent ce pouvoir n'ont pas le fanatisme aveugle et passionné de la multitude; ils s'occupent moins de persécuter les croyances que de ruiner ceux qui les professent; ils protègent les sectes religieuses comme une chose productive; leur tyrannie fiscale est la seule qu'ils exercent véritablement, mais ils l'exercent dans toutes ses rigueurs, avec tous ses excès; on ne peut nombrer tous les trésors qu'ils ont extorqués aux Chrétiens pour la conservation des saints lieux. Ils retirent de l'argent de toutes les querelles qui s'élèvent dans le sanctuaire, et la

discorde fait chaque jour tomber entre leurs mains une pluie d'or. Si un Grec commet quelques désordres, le monastère grec est imposé; la même chose pour les Arméniens; la même chose pour les Catholiques. Si des chrétiens veulent relever une maison, une église qui tombe en ruines, les Musulmans en vendent chèrement la permission. Quelquefois même leur cupidité va tendre ses filets aux bazars, et c'est alors que les marchands peuvent dire avec le prophète Ezéchiel : *Que celui qui vend ne se réjouisse pas*.

« Jérusalem a été long-temps gouvernée par les pachas de Damas; elle est maintenant sous la domination du pacha d'Acre; demain peut-être, elle subira les lois du pacha d'Egypte; mais il est probable qu'elle restera toujours, telle qu'elle est, avec ses misères et ses souvenirs! »

(*Note du Traducteur.*)

NOTE J, page 264.

On a attribué l'extrême simplicité de la tombe d'Edouard à ce que son corps fut plusieurs fois embaumé : ce monument convenait en effet très-bien à une pareille opération. La dernière volonté du roi ne fut jamais exécutée. « Les chroniques des moines, dit Warton (*History of english poetry*, tome 1, page 106.—108), imputent le crime de n'avoir pas disposé de ce legs pieux comme l'avait prescrit le mourant, aux conseils du roi de France, dont la fille Isabelle épousa le successeur d'Edouard I[er]; mais il est plus vraisemblable que le montant du legs fut dissipé par Edouard II et par son licencieux favori, Piers Gaveston, dans leurs dispendieux et impudiques plaisirs. » L'auteur d'une pièce élégiaque en vieux langage sur la mort d'Edouard I[er], fait dire à ce prince :

« Iche biqueth myn hirte aryht,
« That hit be write at mi devys,
« Over the sea that Hue (1) be diht,
« With fourscore knyghtes al of pris,
« In werre that buen war aut wys,
« Agein the hethene for to fyhte,
« To wynne the croize that low bys,
« Myself ycholde gef thet y mythe. »

Le poète reprend ensuite :

(1) Nom d'un de ses officiers.

Kyng of France! Thou hevedust sunne (1)
That thou the counsail woldest fonde,
To latte (2) the wille of kyng Edward,
To wend to the holi londe;
Thet our kynge hede take on honde,
All Engeland to seme (3) and wysse (4)
To wenden in to the holi londe
To wynnen us heveriche blisse.

The messager to the Pope com
And seyede that our kynge was dede,
Ys owne hond the lettre he nom (5)
Y wis his herte wes ful gret;
The Pope himself the lettre redde,
And spec a word of gret honour.
« Alas, he seid, is Edward ded?
« Of christendome he ber the flour. »

The Pope is to chaumbre wende,
For dolé ne mihte he spake na more;
And after cardinales he sende
That muche couthen of Cristes lore.
Both the lasse (6) ant eke the more
Bed hem both red and synge;
Great deol me (7) myhte se thore (8)
Many mon is honde wrynge.

The Pope of Peyters stod at is masse
With ful gret solempnete
Ther me con (9) the soule blisse;
« Kyng Edward, honoured thou be;
God love thy sone come after the,
Bringe to ende that thou hast bygonne,

(1) Sin. (2) *Let*, hinder. (3) Protect. (4) Govern. (5) Took. (6) Less. (7) Men. (8) There. (9) Began.

The holy crois y made of tre
So fain thou woldest hit have ywonne.

Jerusalem, thou hast ilore
The floure of all chivalrie,
Now kyng Edward liveth na more,
Alas, that he yet shulde deye!
He wolde ha rered up full heyge
Our banners that bulth broht to grounde;
Wel longe we may clepe (1) and crie,
Er we such a kyng kave y founde. »

(1) Call.

NOTE K (1), page 264.

« (1329) Dedans cette trève advint que le roi Robert d'Ecosse, qui moult preux avait été, était devenu vieux et faible et si chargé de la grosse maladie (la lèpre), ce disait-on, que mourir le convint. Quand il sentit et connut que mourir lui convenait, il manda tous les barons de son royaume esquels il se fiait le plus, par-devant lui ; si leur pria moult affectueusement et leur chargea sur leur féauté qu'ils gardassent féalement son royaume en aide de David son fils, et quand il serait venu en âge, qu'ils obéissent à lui et le couronnassent à roi et le mariassent en lieu si suffisant que lui appartenait. En après il appela le gentil chevalier messire Jacques de Douglas, et lui dit devant tous les autres : « Monseigneur Jacques, cher ami, vous « savez que j'ai eu moult à faire et à souffrir en mon « temps que j'ai vécu, pour soutenir les droits de cettui « royaume ; et quand j'eus le plus à faire, je fis un vœu « que je n'ai point accompli, dont moult me pèse ; je vouai « que s'il était ainsi que je pusse tant faire que je visse ma « guerre achevée, par quoi je pusse cettui royaume gou- « verner en paix, j'irais aider à guerroyer les ennemis notre « seigneur et les contraires de la foi chrétienne, à mon « loyal pouvoir. A ce point a toujours mon cœur tendu ; « mais notre seigneur ne la mie (point) voulu consentir, si « ma donné tant à faire en mon temps, et, au dernier, suis « entrepris si gravement de si grande maladie qu'il me

(1) Voyez ci-dessus la note 1e de la page 394.

« convient mourir, si comme vous voyez, et puisqu'il est « ainsi que le corps de moi n'y peut aller, ni achever ce « que le cœur a tant désiré, j'y veux envoyer mon cœur « en lieu du corps, pour mon vœu achever. Et pour ce « que je ne sais en mon royaume nul chevalier plus preux « de votre corps, ni mieux taillé pour mon vœu accom- « plir en lieu de moi, je vous prie très-cher et spécial ami, « tant comme je puis, que ce voyage veuilliez entreprendre « pour l'amour de moi, et mon âme acquitter envers « notre Seigneur; car je tiens (estime) tant de vous et de « votre noblesse et de votre loyauté, que si vous l'entre- « prenez vous n'en faudrez (manquerez) aucunement, et « si en mourrai plus aise, mais que ce soit par telle « manière que je vous dirai. Je veux, sitôt que je serai « trépassé, que vous preniez le cœur de mon corps et le « faites bien embaumer, et prendrez tant de mon trésor qu'il « vous semblera que assez en ayez pour parfournir tout « le voyage, pour vous et pour tous ceux que vous vou- « drez mener avec vous; et emportez mon cœur avec, « pour présenter au saint sépulcre, là où notre Seigneur « fut enseveli, puisque le corps n'y peut aller. Et le « faites si grandement et vous pourvoyez si suffisamment « de telle compagnie et de toutes autres choses que à votre « état appartient, et que partout là où vous viendrez que on « sache que vous emportez outre-mer le cœur du roi « Robert d'Ecosse, et de son commandement, puisque « ainsi est que le corps n'y peut aller. »

Tous ceux qui étaient là commencèrent à pleurer moult tendrement; et quand ledit messire Jacques put parler, il répondit et dit ainsi: « Gentil et noble sire, cent mille « mercis de la grand'honneur que vous me faites, que « vous de si noble et de si grand'chose et tel trésor me « chargez et me recommandez, et je le ferai volontiers et

« de clair cœur votre commandement, à mon loyal « pouvoir. Jamais n'en doutez, combien que je ne suis « mie digne ni suffisant pour telle chose achever. » — « Ah! gentil chevalier, dit adonc le roi, grand merci, mais « (pourvu) que me le créantez (promettiez) comme bon « chevalier et loyal. » — « Certes, sire, moult volontiers, « dit le chevalier. » Lors lui créanta comme loyal chevalier. « Adonc, dit le roi, or, soit Dieu gracié; car je mourrai « plus à paix dorénavant, quand je sais que le plus suffi- « sant et le plus preux de mon royaume achèvera pour « moi ce que je ne puis onques achever. »

« Assez tôt après trépassa de ce siècle le preux Robert de Bruce, roi d'Ecosse, et fut enseveli si honorablement que à lui appartenait, selon l'usage du pays; et fut le cœur ôté et embaumé ainsi que commandé l'avait. » *Chroniques de Jean Froissart, tome* 1[er] *chapitre* 47, *Paris* 1824.

« Jacques de Douglas, après avoir renfermé le cœur de Robert dans un vase d'argent, se mit en route; il passa en Espagne, où il périt en combattant contre les infidèles. Le cœur du roi fut rapporté à Melros et y resta déposé. »

NOTE L, page 294.

« Parmi les nombreuses recherches qu'on a faites de nos jours pour découvrir si les Templiers avaient un secret et quel était ce secret, il a été présenté le système que les Templiers avaient des opinions gnostico-manichéennes, et que l'idole qu'on les accusait d'adorer, était une figure *Baffométique*, mot difficile ou peut-être impossible à expliquer.

« Une observation très-simple suffira pour renverser ce système et réfuter l'érudition dont on a tâché de l'appuyer. Dans la déposition de deux témoins, entendus à Carcassonne, qui parlent de *figura Baffometi*, il est évident que, c'est par une faute d'orthographe ou de prononciation que ce mot est ainsi écrit au lieu de *Mahometi*, soit qu'alors dans les provinces du midi on prononçât ainsi le nom de Mahomet, soit que le copiste ait écrit par erreur *Baffometi*, comme il a écrit en même temps *asorare* pour *adorare*; et ce qui doit ne laisser aucun doute à cet égard, c'est que le second témoin prétend qu'on lui fit prononcer *y Alla*, mot des Sarrasins, dit-il, qui signifie Dieu. Enfin on restera convaincu que les inquisiteurs ont voulu faire avouer aux témoins que les Templiers rendaient un culte à Mahomet et que ce mot ne s'applique qu'à Mahomet, si l'on se souvient que l'un des témoins entendus à Florence prétend qu'en lui montrant l'idole on lui disait : « Voici votre Dieu et votre *Mahomet*. » « *Ecce Deus vester et vester Mahumet*. » RAYNOUARD, *Monumens historiques relatifs à la condamnation des Chevaliers du Temple*. (Appendix, p. 301.)

NOTE M, page 323.

Dans ses *Monumens historiques relatifs à la condamnation des Chevaliers du Temple*, M. Raynouard réfute de la manière suivante les accusations ridicules et odieuses dont ces infortunés défenseurs de la croix furent l'objet et presque tous les victimes.

« . . . . . Je pense que le simple récit des faits, la seule analyse de cette procédure et le fidèle exposé des moyens employés pour opprimer et perdre l'Ordre et les Chevaliers, ont donné à tout homme juste et impartial la conviction que les Templiers furent les victimes de la politique et de l'avarice d'un roi et de la faiblesse d'un pontife.

« Cependant je ne me borne pas à invoquer cette autorité de sentiment, cet instinct de justice, cette évidence de raison qui semblent me dispenser de toute discussion; je puiserai dans les dépositions mêmes, faites devant la commission papale, un système de défense qui démontrera qu'aucun tribunal n'aurait pu condamner avec justice ni l'Ordre, ni les Chevaliers.

« Je n'insiste pas sur l'invraisemblance et l'absurdité des chefs d'accusation; elles sont trop évidentes. Les témoins les plus contraires à l'Ordre avouent que lors de leur réception, on leur fit prononcer les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Comment supposer alors que, dans la réception, on leur permît, on leur ordonnât la dépravation des mœurs?

«Les apostats disent qu'ils prêtaient serment, tantôt sur la croix, tantôt sur un livre où était empreinte son image; et qu'ils se croyaient liés par ce serment. Croira-t-on que le récipiendaire attestant cette croix et le Dieu

dont elle offrait l'image et les prenant à témoins de ses engagemens religieux, on lui fît au même instant un devoir d'outrager l'un et l'autre et que le récipiendaire eût obéi?

« . . . . . Les apostats déclarent qu'ayant renié Dieu et craché sur la croix, ils croyaient avoir commis un crime; plusieurs prétendent s'en être confessés, les uns à des prêtres qu'ils nomment, mais qu'ils assurent être morts depuis cette confession; d'autres, et c'est le plus grand nombre, à des prêtres dont ils ignorent les noms. Serait-il nécessaire de prouver la fausseté de telles assertions? Non sans doute. Et comment expliquer le silence de ces confesseurs dont le devoir eut été de dénoncer l'hérésie ou de la faire dénoncer par leurs pénitens.

« . . . . . On est sans doute curieux d'apprendre si ces apostats, dans leurs dépositions, font remonter à une époque reculée l'usage de ces réceptions dans le mode illicite. Plusieurs, qui déclarent s'y être soumis, fixent l'époque de leur réception à trente, trente-cinq, quarante et même cinquante ans....... Qu'on fasse attention que dans cet intervalle de temps, cinquante mille chevaliers au moins auraient été dépositaires de ce fatal secret; que ces chevaliers, se conformant à la discipline de l'Eglise, se confessaient, communiaient et qu'ainsi ils auraient confié aux prêtres qui devaient les absoudre, le secret de leur réception. Voilà donc des milliers de prêtres, séculiers ou moines, dépositaires de ce secret, qui leur eût révélé une hérésie au milieu de l'Eglise et dans un corps puissant et nombreux qui pouvait établir cette hérésie sur les ruines de la religion chrétienne (1). Serait-il pos-

(1) Iter de Rochefort qui déposa devant le pape, déclara s'être, depuis vingt-quatre ans, confessé des prétendues hérésies de l'Ordr

sible d'admettre que, pendant cinquante ans, aucun de ces braves chevaliers, pleins de franchise et d'honneur, n'eût rougi de ces turpitudes impies et ne les eût dénoncées à l'autorité! Et l'on supposera que, pendant cinquante ans, aucun ministre des autels n'eût fait ou exigé une juste dénonciation pour garantir l'Eglise d'un tel péril? Mais d'après les maximes de l'Inquisition et même de la théologie, le confesseur négligent eût été coupable de complicité.

« Discuterai-je l'article de l'accusation relatif au dérèglement des mœurs? Il paraît que les agens du roi n'exigeaient pas avec tant de rigueur cet aveu, une fois qu'ils avaient obtenu celui d'avoir renié Dieu et craché sur la croix. Aussi n'y a-t-il qu'environ le quart des témoins qui ait parlé de ces turpitudes. Ce qui ajoute à l'invraisemblance, c'est de prétendre qu'elles étaient ordonnées par les statuts de l'Ordre. Quel homme raisonnable admettra qu'une pareille loi ait existé dans une société?...... Non-seulement les statuts des Templiers n'autorisaient pas, n'ordonnaient pas les infamies dont ils furent accusés, mais les statuts contenaient des dispositions expresses contre des mœurs aussi criminelles...... Celui qui se fût rendu coupable d'un tel crime eût perdu l'habit de l'Ordre, eût été chargé de fers et condamné à une prison per uelle pour y finir ses jours, nourri du pain de la tristesse et abreuvé de l'eau de la tribulation.

« Ces diverses considérations se renforcent encore d'une autre considération que je fonde sur la morale naturelle. Puisque les apostats déclarent qu'ils ont eu horreur de

---

au patriarche de Jérusalem. Croira-t-on que ce patriarche n'eût fait aucune poursuite, surtout quand l'histoire rappelle les rivalités et les dissensions des Templiers avec ce patriarche?

l'autorisation relative au dérèglement des mœurs, et qu'ils se sont confessés et ont fait pénitence d'avoir renié Dieu et craché sur la croix, comment se faisait-il que des amis appelassent des amis dans cet Ordre, que des parens y appelassent des parens, des oncles leurs neveux, des frères leurs frères, des pères leurs fils et des fils leurs pères? Il y a dans le cœur de l'homme un sentiment intime de pudeur qui ne lui permet pas de s'avilir aux yeux de ceux que les liens de la nature et de la société rapprochent de lui. Il est contre toute vraisemblance qu'on eût si long-temps étouffé cet instinct généreux et que des chevaliers eussent préparé aux amis, aux parens auxquels ils étaient attachés par le sang et par l'affection, les mêmes regrets et les mêmes remords qu'ils disent avoir éprouvés eux-mêmes ; c'eût été se rendre coupable une seconde fois. Et comment concilier l'existence de ces abus avec la punition que les chefs de l'Ordre infligeaient quelquefois? Quel frein eût empêché les délinquans de dénoncer l'Ordre entier? Il est prouvé que plusieurs chevaliers, après être sortis de l'Ordre, y étaient rentrés et s'étaient soumis à la pénitence publique et longue qui leur était imposée pour obtenir l'honneur et le droit de reprendre l'habit. N'auraient-ils pas au contraire justifié leur sortie en prenant pour excuse les abus qui offensaient la religion et les mœurs? Comment croire d'ailleurs que les chefs qui tenaient un rang si considérable à la cour de Rome et dans toutes les cours de l'Europe, eussent toléré des abus coupables qui, sans aucune utilité pour l'Ordre, auraient évidemment compromis leur honneur, leur fortune et leur vie, en livrant à tous les récipiendaires, à de simples servans, un secret aussi inutilement dangereux, un secret qui, en perdant l'Ordre, pouvait perdre les chevaliers, puisque la seule supposition de

l'existence des abus a été le prétexte dont les ennemis de l'Ordre se sont servis pour le détruire ?

« A ces raisons se joignent les moyens juridiques qui résultent de l'examen des dépositions.

« .... Dès les premières dépositions que les inquisiteurs avaient obtenues par l'effet ou par la menace des tortures, et avant que les évêques ou la commission papale fussent appelés à procéder contre les Templiers, on avait suggéré à ceux qui faisaient des aveux, l'idée de s'excuser en disant qu'ils avaient renié Dieu de bouche et non de cœur, et qu'ils avaient craché auprès de la croix et non dessus. Ces mots avaient couru dans toute la France et avaient porté dans toutes les dépositions un caractère univoque d'identité qui, aux yeux des magistrats habiles, loin de prouver la vérité des dépositions, démontre au contraire qu'elles ont été dictées ou concertées. Mais il n'était pas aussi facile de suggérer ce que les témoins pouvaient avouer des détails accidentels de leur réception. Livrés à eux-mêmes, ils sont tombés dans des contradictions telles que presque toutes ces dépositions se détruisent les unes les autres.

« Les commissaires demandent à un témoin par qui et en présence de qui il a été reçu selon le mode illicite. Souvent le témoin répond maladroitement qu'il ne s'en souvient pas ou désigne des personnes décédées. Mais quand il cite des personnes encore vivantes, comme il peut craindre d'être démenti si les vrais temoins de sa réception sont restés fidèles à l'Ordre, il nomme, pour ainsi dire au hasard, tels et tels chevaliers.

« Recourez aux dépositions de ceux-ci, ils avouent qu'ils ont renié Dieu et craché sur la croix ; mais comme ils disent en avoir eu des remords et s'en être confessés, ils ajoutent qu'ils se sont bien gardés de faire des récep-

tions ou d'y assister; et s'ils déclarent en avoir fait ou y avoir assisté, ils assurent en général qu'il n'a point été exigé que le récipiendaire reniât ou crachât, etc.

« Ainsi, en prenant la peine de comparer ces assertions des apostats, il se trouve que tous ont renié Dieu ou le Christ et craché sur la croix, et que personne, pour ainsi dire, n'a exigé qu'ils se rendissent coupables de cette impiété.

De telles contradictions sur des détails importans suffiraient pour nous faire refuser toute croyance aux témoins; que sera-ce quand nous reconnaîtrons, dans les aveux mêmes de la prétendue hérésie, des contradictions non moins inconséquentes et non moins absurdes?

« La majorité des apostats déclarent avoir renié le *Christ*, un nombre considérable déclarent avoir renié *Dieu*.... Les uns ont renié avant de cracher sur la croix; les autres ont craché sur la croix avant de renier. Là, on exige cette impiété en présence des témoins; ici, c'est à part, derrière l'autel ou dans un lieu voisin de l'église.... Tantôt on dit au récipiendaire que c'est d'après les statuts de l'Ordre, le plus souvent on n'en parle pas..... Tantôt c'est avant de recevoir l'habit, tantôt c'est après cette cérémonie..... Presque tous disent que c'est le jour même de la réception, un petit nombre que c'est après un certain intervalle de temps..... A ceux-ci on a dit qu'ils devaient adorer l'idole, à la plupart qu'il suffisait d'adorer Dieu. Si plusieurs parlent de l'obligation qu'on leur imposait de se livrer à la dépravation des mœurs, si quelques uns même prétendent qu'on leur déclara qu'elle était autorisée par les statuts de l'Ordre, le plus grand nombre, ou garde le silence sur cette prétendue autorisation, ou la nie expressément.

« Voilà quelques unes des contradictions qui frappent

le lecteur au premier aperçu. Mais il n'en est pas ainsi des dépositions des Templiers fidèles.

» Qu'on parcoure ces dépositions : jeunes ou vieux, en quelque temps, en quelques lieux qu'ils aient été admis dans l'Ordre, ils exposent partout les mêmes faits, les mêmes circonstances, les mêmes détails; ils s'accordent non-seulement entre eux, quoique séparés par de grandes distances, par les mers, et isolés dans les prisons; mais encore avec les statuts de l'Ordre, que la plupart n'avaient jamais vus ; ils s'accordent même avec les détails donnés par les apostats qui ont raconté les formes de la réception licite auxquelles ils ajoutaient les circonstances extravagantes dont on exigeait l'aveu; et cependant les Templiers fidèles n'avaient pas, pour régler leurs dépositions, un type, comme chaque apostat en avait un dans l'acte d'accusation qu'on lui lisait. Que dis-je ? Ils avaient un type sûr et invariable, celui de la vérité et de leur conscience.

« Eh ! que ne puis-je peindre la manière différente dont les uns et les autres comparaissaient devant leurs juges ! La noble et calme intrépidité des chevaliers fidèles, la vile et craintive faiblesse des apostats !

« ..... Il reste encore à présenter une circonstance décisive qui démontre, avec l'évidence la plus certaine, que les dépositions relatives aux prétendues réceptions illicites, n'ont été que l'effet des séductions, des promesses, de la crainte, de la violence; cette preuve est si frappante, qu'il suffit de rapporter les faits sur lesquels elle est établie.

« Il est hors de doute que le Grand-Maître et les chefs de l'Ordre, long-temps avant leur arrestation, avaient eu connaissance des trames qu'on ourdissait contre eux; ils savaient que l'Ordre était dénoncé.

« . . . . Si, le 22 août, le pape écrivait que les Templiers, soit de France soit des pays étrangers, s'étaient plusieurs fois plaints à lui de ce qu'ils étaient calomniés, il est permis de croire qu'à l'époque où Philippe-le-Bel les dénonça au pape, ils avaient été avertis; et n'est-il pas évident que dès-lors ils eussent changé la forme des réceptions, si cette forme avait outragé la religion et les mœurs. Quand même cette connaissance n'aurait pas précédé l'entretien que le Grand-Maître eut avec le pape à Poitiers, au mois d'avril 1307, entretien dans lequel l'Ordre avait été pleinement justifié, il est impossible de ne pas convenir que, si les réceptions illicites avaient existé, le Grand-Maître et les précepteurs, dès l'instant où ils demandèrent au pape de faire des recherches sur la vérité ou la fausseté des imputations, n'auraient pas continué ces réceptions coupables.

« Cependant telle a été la maladresse des personnes qui ont séduit ou torturé les témoins, que l'aveu des prétendues impiétés a été exigé même des chevaliers reçus depuis une époque où il est de toute certitude que les Templiers n'ignoraient pas qu'ils étaient dénoncés auprès du pape et du roi.

« . . . . . J'ose croire que les personnes qui auraient pu être prévenues contre l'Ordre ou les Chevaliers du Temple, resteront convaincues que l'accusation, invraisemblable dans son principe, n'a été soutenue que par des moyens irréguliers, injustes, violens et tortionnaires. »

(*Note du Traducteur.*)

NOTE N, pages 336, 339, 367.

Voiçi le brillant et rapide tableau que M. de Châteaubriand trace des croisades dans ses *Etudes Historiques*; c'est plutôt une peinture vive et animée qu'il a voulu présenter à ses lecteurs, qu'un exposé raisonné des causes et des résultats de ces guerres mémorables. Aussi, n'y faut-il point chercher les preuves des opinions historiques que sa plume y a consignées en passant.

« Destiné aux grands spectacles sans y prendre part, Philippe vit la première croisade délibérée et résolue dans son royaume au concile de Clermont que présida Urbain II (1096). En ce même concile, le nom de pape fut exclusivement attribué au souverain pontife.

« Les flots de Barbares s'étaient calmés dans le bassin de la France où Dieu les avait versés et où la main de Karle le Martel et celle de son fils les avaient contenus; mais après deux siècles de stagnation, gonflés par des générations nouvelles, ils se débordèrent. Les croisades furent comme un souvenir ou comme une prolongation de cette invasion générale qui avait ravagé le monde; elles furent en outre des guerres de représailles. Les Sarrasins avaient menacé l'Europe de leur joug trois siècles avant que l'Europe eut pris les armes contre eux : leur migration, sortant de l'Arabie, conquit la Syrie et l'Egypte, s'avança le long de l'Afrique d'Orient en Occident jusqu'au détroit de Gades, passa ce détroit, inonda l'Espagne, surmonta les Pyrénées et ne s'arrêta qu'au milieu des Gaules contre l'épée de Karle le Martel.

« Trop occupées alors, les populations chrétiennes remirent à un autre temps les vengeances ; mais quand ce temps fut venu, elles s'ébranlèrent à leur tour, se portèrent d'Occident en Orient par l'Europe, traversèrent le Bosphore et allèrent attaquer les enfans du prophète aux lieux mêmes d'où ils étaient partis. Je ne sache pas de plus grand spectacle que ces invasions des peuples de l'Asie et des peuples de l'Europe marchant en sens opposé, les uns sous l'étendard de Mahomet, les autres sous l'étendard du Christ, autour de cette mer qu'avait bordée la civilisation grecque et romaine. Les Portugais et les Espagnols ont seuls reproduit ces merveilles, lorsque les premiers, à travers les mers de l'Orient, les seconds, à travers les mers de l'Occident, retrouvaient un monde perdu, et découvraient un monde nouveau.

« Des mœurs pleines de splendeur et de naïveté, des crimes et des vertus, des croyances ardentes, des faits héroïques, des souvenirs merveilleux, d'immenses résultats matériels et moraux, scientifiques et politiques, voilà ce que présentent les croisades. Les rudes et simples expressions des chroniqueurs, relèvent l'éclat des actions; les ermites sont les historiens des chevaliers; des moines racontent, avec l'humilité de la religion et la simplicité du langage, l'orgueil de la conquête et la grandeur des exploits guerriers, ces pèlerinages commencés avec le bourdon et continués avec l'épée. On doit aux croisades la recomposition des armées nationales, décomposées par les petits cantonnemens militaires de la féodalité : tant de cheftains éparpillés sur le sol, et étrangers les uns aux autres, apprirent à se connaître à la tête de leurs vassaux; les serfs recommencèrent le peuple français dans les camps, comme les bourgeois dans les villes. La chrétienté parut aussi pour la première fois sous la forme d'une im-

mense nation agissant par l'impulsion d'un seul chef. Et qu'allait-elle conquérir? Un tombeau.

« Les derniers croisés embarqués dans le dessein de reprendre Jérusalem sur un soudan ismaélite, prirent Constantinople sur un empereur chrétien; fin extraordinaire d'une aventure de quatre siècles, d'une chevalerie romanesque, ranimée à Rhodes devant Mahomet, évanouie à Malte devant l'homme historique qui devait lui-même aller toucher la Cité-Sainte pour y puiser une autre sorte de merveilleux. »

Voici maintenant comment Gibbon envisage les causes et les résultats des guerres saintes. Sans partager entièrement la manière de voir de M. Mills, cet historien distingué s'écarte néanmoins aussi de l'opinion presque généralement reçue en France. Les extraits suivans de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (traduction de M. Guizot), offriront au lecteur la matière de plus d'un genre de remarques et de comparaisons (1).

« Dans le siècle des croisades, les chrétiens de l'Orient et de l'Occident étaient fortement persuadés de la justice et du mérite de leurs expéditions.... Ils paraissent insister particulièrement sur le droit naturel et sacré de défendre leur religion, sur leurs titres particuliers à la possession de la Terre-Sainte et sur l'impiété de leurs ennemis, soit mahométans ou païens..... On ne saurait nier que les Mahométans n'asservissent les églises d'Orient sous un joug de fer; que, soit en paix soit en guerre, ils ne s'attribuent, de droit divin et incontestable, l'empire de l'univers, et

(1) Voyez la Préface (page XIII) et les notes additionnelles (page 312) du tome I de cet ouvrage.

que les conséquences nécessaires de leur croyance ne menacent continuellement les nations qu'ils nomment infidèles, de la perte de leur religion ou de leur liberté. Dans le onzième siècle, les victoires des Turcs faisaient craindre avec raison cette double perte. Ils avaient soumis en moins de trente ans tous les royaumes de l'Asie jusqu'à Jérusalem et à l'Hellespont, et l'empire grec semblait pencher vers sa ruine. Indépendamment d'un sentiment naturel d'affection pour leurs frères, les Latins étaient personnellement intéressés à défendre Constantinople, la plus puissante barrière de l'Occident; et le privilége de la défense doit s'étendre aussi légitimement à prévenir qu'à repousser une invasion : mais le succès de cette entreprise n'exigeait pas des secours si nombreux; et la raison ne peut approuver les effrayantes émigrations qui dépeuplèrent l'Europe et s'ensevelirent inutilement dans l'Asie. La possession de la Palestine n'aurait contribué d'aucune manière à la puissance ou à la sûreté des Latins, et le fanatisme a pu seul entreprendre d'excuser cette conquête d'une petite contrée éloignée (1)......

. . . .

«..... Les prédécesseurs d'Urbain II avoient accordé des indulgences à ceux qui prenaient les armes contre les Sarrasins de l'Afrique et de l'Espagne. Ce pontife, dans le concile de Clermont, accorda une indulgence plénière à tous ceux qui s'enrôleraient sous les étendards de la croix. Il leur donna l'absolution de *tous* leurs péchés, et un acquit général de tout ce qui pouvait rester dû des

---

(1) « Le sixième discours de Fleury sur l'*Histoire Ecclésiastique*, pages 223—261, contient un examen raisonné de la cause et des effets des croisades. »

pénitences canoniques. La froide philosophie de notre siècle ne concevra pas la vive impression que produisit cette promesse sur des ames criminelles et fanatiques. A la voix de leur pasteur, les brigands, les meurtriers, les incendiaires accouraient par milliers pour racheter leur ame en transportant chez les infidèles les fureurs qu'ils avaient exercées dans leur patrie. Les coupables de tous les rangs et de toutes les espèces adoptèrent avidement ce nouveau moyen d'expiation........

« Parmi les chefs et les soldats qui couraient au Saint-Sépulcre, j'oserai affirmer qu'il n'y en avait pas un qui ne fut animé par l'esprit d'enthousiasme, par la confiance du mérite de l'entreprise, par l'espoir de la récompense et de la protection divine. Mais je suis également persuadé que, pour le plus grand nombre, ces motifs n'étaient pas les seuls; que, pour quelques uns même, ils ne formaient pas les principaux mobiles de l'entreprise.......... Le mouvement et la guerre étaient les passions chéries des Francs ou Latins; on leur ordonnait de s'y livrer par esprit de pénitence, de se transporter dans des pays éloignés, et de tirer leur épée contre les peuples de l'Orient; le succès ou même l'entreprise devait immortaliser les noms des héros de la croix; et la piété la plus pure pouvait ne pas être insensible à cette brillante perspective de gloire militaire...... Déjà ils saisissaient en imagination les riches couronnes de l'Asie, et les succès des Normands dans le Pouille et dans la Sicile semblaient promettre un trône au plus obscur des aventuriers. Le pays des chrétiens, dans ces temps de barbarie, le cédait à celui des Mahométans pour le climat et pour la culture; les avantages que la nature et l'art prodiguaient à l'Asie avaient été considérablement exagérés par le zèle ou l'enthousiasme des pèlerins et par l'idée qu'en donnaient à l'Europe les produits

d'un commerce dans l'enfance; la crédulité du vulgaire de toutes les classes se prêtait au récit de toutes les merveilles de cette terre, arrosée par des sources de miel et des ruisseaux de lait, remplie de mines d'or et de diamans, couverte de palais de marbre et de jaspe, ombragée de bosquets odoriférans de cinnamomum et d'encens. Chaque guerrier comptait sur son épée pour acquérir dans ce paradis terrestre un riche et honorable établissement, auquel il ne donnait de bornes que celles de ses désirs. Leurs vassaux et leurs soldats s'en rapportaient de leur fortune à Dieu et à leur maître. La dépouille d'un émir suffisait pour enrichir jusqu'au dernier soldat de l'armée, et la saveur des vins de la Grèce, la beauté des femmes grecques excitaient dans l'imagination des champions de la croix, des mouvemens plus conformes à leur nature qu'à leur profession. L'amour de la liberté animait les victimes de la tyrannie féodale et ecclésiastique. En prenant la croix, les bourgeois et les paysans attachés à la servitude de la glèbe, pouvaient échapper au pouvoir d'un maître orgueilleux et se transplanter avec leur famille dans une terre de liberté. Le moine pouvait se soustraire à la discipline de son couvent, le débiteur suspendre les arrérages de l'usure et la poursuite de ses créanciers; les brigands et les malfaiteurs de toutes les sortes éludaient les châtimens de leurs crimes et bravaient les lois avec impunité.

« Ces motifs étaient puissans et en grand nombre; mais, après avoir calculé leur influence sur chaque individu en particulier, il faut y ajouter l'autorité, indéfinie et toujours croissante, de l'exemple et de la mode. Les premiers prosélytes devinrent les plus zélés et les plus utiles missionnaires de la croix. Ils prêchaient à leurs amis et à leurs compatriotes l'obligation, le mérite et la récompense de la sainte expédition, et les auditeurs les moins disposés

se trouvaient insensiblement entraînés par le tourbillon de l'autorité ou de la persuasion. Une jeunesse guerrière s'enflammait au moindre reproche ou soupçon de lâcheté; l'occasion de visiter le Saint-Sépulcre sous la protection d'une armée formidable séduisait les vieillards et les infirmes, les femmes et les enfans, qui consultaient plus leur zèle que leurs forces; et ceux qui, la veille, avaient traité leurs compagnons d'insensés, adoptaient le lendemain avec ardeur la même folie....

....

« .... Si nous comparons, dans le siècle des croisades, les Latins de l'Europe aux Grecs et aux Arabes, si nous considérons chez ces différens peuples les divers degrés des lumières, des arts et de l'industrie, nous n'accorderons sans doute à nos grossiers ancêtres que le troisième rang parmi les nations civilisées : on peut attribuer leurs progrès successifs et la supériorité dont ils jouissent aujourd'hui à une énergie particulière de leur caractère, à un esprit d'imitation et d'activité inconnu à leurs rivaux plus avancés, mais chez lesquels tout alors se trouvait dans un état de stagnation ou dans un mouvement rétrograde. Avec ces dispositions, les Latins devaient naturellement tirer des avantages immédiats et essentiels d'une suite d'événemens qui déployaient à leurs yeux le tableau du monde, et leur ouvraient de longues et fréquentes communications avec les peuples les plus cultivés de l'Orient. Les progrès les plus précoces et les plus sensibles se manifestèrent dans le commerce, dans les manufactures et dans les arts que font naître la soif des richesses, la nécessité, le goût des plaisirs, ou la vanité. Parmi la foule des fanatiques, il se pouvait trouver un captif ou un pélerin capable de remarquer une invention ingénieuse du Caire ou de Constantinople. Celui qui rapporta la con-

naissance des moulins à vent fut le bienfaiteur des nations: l'histoire n'a pas daigné lui payer un tribut de reconnaissance ; mais les jouissances du luxe, le sucre, et les étoffes de soie, tirées originairement de la Grèce et de l'Egypte, y tiennent une place honorable. Les Latins sentirent plus tard les besoins intellectuels, et s'occupèrent plus lentement de les satisfaire. Des causes différentes et des événemens plus récens éveillèrent en Europe la curiosité, mère de l'étude ; et, dans le siècle des croisades, la littérature des Grecs et des Arabes ne leur inspirait que de l'indifférence. Ils avaient peut-être fait passer dans leur pratique quelques principes de médecine et adopté quelques figures de mathématiques ; la nécessité put former quelques interprètes d'un genre peu relevé, pour servir aux affaires des marchands et des soldats ; mais le commerce des Orientaux n'avait point répandu dans les écoles d'Europe l'étude et la connaissance de leurs langues....... Durant un règne de soixante ans, les Latins de Constantinople dédaignèrent le langage et l'érudition de leurs sujets ; les manuscrits furent les seuls trésors qu'on n'envia point à ceux-ci et qu'on ne chercha point à leur arracher.... Les croisades n'eurent pour principe qu'un fanatisme barbare, et leurs effets les plus importans furent analogues à leur cause. Chaque pélerin avait l'ambition de revenir chargé de dépouilles sacrées, les reliques de la Grèce et de la Palestine, et chacune de ces reliques était précédée et suivie d'une multitude de miracles et de visions ; la foi des catholiques fut altérée par de nouvelles légendes, et leurs pratiques par de nouvelles superstitions. La guerre sainte fut la source funeste qui produisit l'établissement de l'inquisition, les moines mendians, les progrès définitifs de l'idolâtrie, et l'excès de l'abus des indulgences. L'esprit actif des Latins cherchait à se satisfaire aux dépens

de leur raison et de leur religion; et si l'ignorance et l'obscurité régnèrent dans les neuvième et dixième siècles, on peut dire aussi que les treizième et quatorzième furent le temps des fables et des absurdités. »

. . . .

« Durant les deux siècles des croisades, les progrès des arts furent brillans et rapides; mais je ne suis point de l'avis de certains philosophes qui ont applaudi à l'influence de ces guerres saintes: il me semble qu'elles ont plutôt retardé qu'avancé la maturité de l'Europe (1). La vie et les travaux de plusieurs millions d'hommes ensevelis dans l'Orient auraient été plus utilement employés à cultiver et à perfectionner leur pays natal; la masse toujours croissante des productions et de l'industrie aurait encouragé le commerce et la navigation, et les Latins se seraient éclairés et enrichis par une correspondance amicale avec les peuples de l'Orient. Je n'aperçois qu'un seul point sur lequel les croisades aient produit un bien, ou du moins fait disparaître un mal. La portion la plus considérable des habitans de l'Europe languissaient enchaînés sur leur terre natale, sans propriété, sans liberté et sans lumières; les nobles et les ecclésiastiques, qui ne composaient relativement qu'un très-petit nombre, semblaient seuls mériter le nom d'hommes et de citoyens. Les artifices du clergé et l'épée des barons maintenaient ce système tyrannique. L'autorité des prêtres avait été utile dans les siècles de barbarie; sans eux, la lumière des sciences se serait tout-à-fait éteinte. Ils adoucirent la férocité de leurs contem-

---

(1) « Voyez sur ce sujet l'ouvrage de M. Heeren, intitulé *Essai sur l'influence des Croisades* (Paris, 1808), où les résultats heureux, bien qu'éloignés, de ces guerres saintes sont développés avec autant de sagacité philosophique que d'érudition. »

porains; le faible et l'indigent trouvèrent chez eux un asile et des secours dans leurs besoins; enfin on leur dut la conservation ou le retour de l'ordre civil de la société. Mais l'indépendance, le brigandage et les discordes des nobles ne produisirent jamais que des désordres et des calamités; la main de fer de l'aristocratie militaire détruisit tout espoir d'industrie et de perfectionnement. On doit considérer les croisades comme une des causes qui contribuèrent le plus efficacement à renverser l'édifice gothique du système féodal. Les barons vendirent leurs terres, et une partie de leur race disparut dans ces expéditions périlleuses et dispendieuses. Leur pauvreté força leur orgueil à accorder ces chartes de liberté qui relâchèrent les liens de l'esclave, affranchirent la ferme du paysan et la boutique de l'ouvrier, et rendirent par degrés une existence à la portion la plus nombreuse et la plus utile de la société. »

(Note du Traducteur.)

NOTE O, page 261.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'est déterminée, il y a environ un an, à reprendre l'exécution du projet conçu par les Bénédictins pour la réunion en une seule collection de tous les historiens originaux relatifs aux croisades; et elle a chargé de la publication de cet important recueil une commission composée de MM. *Hase*, *Etienne Quatremère*, *Reinaud*, *Guérard*, et *Arthur Beugnot*. Le 10 janvier 1834, M. Arthur Beugnot a présenté à l'Académie, au nom de ses collègues et au sien, un rapport qui m'a paru de nature à clore, d'une manière à la fois utile et convenable, l'histoire des croisades de M. Mills. Les longs extraits que j'en donne ci-après feront connaître à nos lecteurs l'esprit dans lequel la commission a conçu et se propose d'exécuter cet immense travail, dont l'importance n'a pas besoin d'être démontrée, et dont l'excellence est d'avance suffisamment garantie par le nom seul des hommes *érudits* auxquels il est confié.

« La France, Messieurs, a pris une part si glorieuse aux guerres des croisades, que les documens historiques qui contiennent les récits de ces expéditions mémorables semblent entrer dans son domaine : c'est à elle qu'il appartient de les réunir, de les coordonner et d'élever, en les publiant, un monument qui conserve, dans son exactitude originale, le souvenir du plus grand ébranlement que la société chrétienne ait éprouvé durant le moyen-âge. La popularité dont avaient joui si long-temps chez elle les récits des guerres entreprises pour conquérir ou pour

défendre les saints lieux, l'abondance des matériaux mis particulièrement à sa disposition, la voix de l'Europe savante : tout engageait la France à ne pas laisser acquitter par d'autres la dette qu'elle avait contractée.

« Vers la fin du seizième siècle, un savant Français, que ses connaissances variées rendaient justement célèbre, J. Bongars, encouragé par François Pithou, forma le projet de publier un recueil qui devait contenir tous les historiens des croisades alors connus. Cette collection parut en 1611, sous le titre de *Gesta Dei per Francos*, et obtint le succès dont elle était digne. A la vérité, Bongars plaça dans son recueil plusieurs historiens qui déjà avaient été imprimés; mais, comme il le dit lui-même, ces auteurs semblaient paraître pour la première fois, tant ils avaient été défigurés par leurs précédens éditeurs. Sa critique habile compléta et rétablit le texte de ces historiens de manière à laisser à de nouveaux éditeurs peu d'occasions de l'améliorer.

« Si une nouvelle collection des historiens des croisades est jugée nécessaire par tous les amis de notre ancienne histoire, ce n'est pas, nous nous plaisons à le déclarer, que Bongars n'ait fait tout ce qu'il lui était possible de faire, et nous sommes loin de vouloir atténuer ses titres à notre reconnaissance; mais, depuis la découverte d'une foule de monumens littéraires et historiques dont Bongars ne pouvait soupçonner l'existence, son travail est devenu nécessairement très-incomplet, et nous croyons pouvoir, avec beaucoup moins d'habileté, présenter un recueil, sinon meilleur, du moins plus étendu.

« En effet, depuis le commencement du dix-septième siècle, les amples recueils des Duchesne, des Dachery, des Mabillon, des Martenne et des nombreux compilateurs étrangers ont fait connaître une si grande variété de

documens originaux relatifs aux expéditions des croisés, que le *Gesta Dei per Francos* ne doit être aujourd'hui regardé que comme le modèle, dans des proportions beaucoup trop restreintes, d'une autre collection plus vaste, plus méthodique, et par conséquent plus véritablement utile.

« Les Bénédictins formèrent, vers le milieu du siècle dernier, le projet de cette nouvelle collection; ils avaient reconnu combien il serait difficile de faire entrer dans leur *Recueil des historiens de la France* tous les auteurs qui ont parlé des croisades, sans nuire à l'ordre qui règne dans un ouvrage regardé à bon droit comme un de leurs titres de gloire; ils résolurent donc de former une collection spéciale pour les historiens des croisades, dans laquelle une multitude de monumens historiques devaient, après avoir été soumis à une critique sévère, trouver une place plus digne que celle qu'ils occupaient dans ces vastes recueils de pièces détachées, au sein desquels ces monumens semblaient perdus.

« Les Bénédictins avaient sagement pensé que l'histoire des croisades resterait incomplète aussi long-temps qu'elle ne serait point éclairée par les récits des écrivains de l'Orient, et il entrait dans leur plan de joindre les relations des historiens orientaux à celles des historiens latins et grecs.

« Tout ce qui se rapportait à cette nouvelle entreprise littéraire semble avoir été réglé par ces Religieux avec la sûreté de jugement et l'étendue de vues qui présidaient à la disposition des ouvrages dont nous leur sommes redevables; il est à regretter qu'un tel projet, conçu par des savans qui étaient dans une position si avantageuse pour le conduire à son terme, n'ait pas même reçu son commencement d'exécution.

« Cependant l'Académie des Inscriptions ayant regardé comme un devoir de recueillir l'héritage que lui a légué l'illustre congrégation de Saint-Maur, et d'achever les ouvrages qu'elle fut, en périssant, condamnée à laisser imparfaits, a voulu qu'une pensée aussi utile que celle dont nous venons de vous entretenir fût réveillée pour la science, et elle a décidé qu'une commission, choisie dans son sein, s'occuperait de réaliser sans retard l'engagement pris par les Bénédictins.

« La première pensée de votre commission a été de jeter les bases de son travail avec assez de précision pour que plus tard la nécessité de modifier le plan qui aurait été arrêté ne se fît pas sentir, et pour que chacun de ses membres, libre désormais de toute préoccupation relative à l'ensemble ou aux principales distributions de l'entreprise, pût se livrer tout entier aux travaux spéciaux qui lui seraient dévolus.

. . . .

« L'ordonnance générale de tous les matériaux mis à la disposition de votre commission était le premier objet à régler. Nous avons promptement reconnu qu'il convenait d'admettre trois grandes divisions, fondées autant sur la différence des idiômes dont les historiens se sont servis que sur le contraste qui existe entre les mœurs, les intérêts et les passions de ces écrivains. La collection sera donc partagée en trois séries distinctes, dont les volumes auront un numérotage particulier, et seront mis au jour séparément. Voici les titres de ces séries :

« 1° Historiens occidentaux ; 2° Historiens byzantins ; 3° Historiens orientaux.

. . . .

Observations particulières à chacune des trois séries d'historiens.

HISTORIENS OCCIDENTAUX.

« L'histoire des croisades n'existe pas uniquement dans les récits des historiens ou des chroniqueurs, on peut même dire qu'elle n'y existe pas complètement. Parmi les auteurs du moyen-âge qui traitent des croisades, plusieurs appartenaient à des ordres religieux, et rarement ils eurent l'occasion d'approcher des personnages illustres entre les guerriers aventureux qui jouaient les premiers rôles dans ces guerres mémorables. Ils ne connurent donc pas toujours les véritables intérêts et les passions secrètes qui, en agitant l'esprit des chefs, faisaient mouvoir une multitude uniquement placée sous l'influence de l'exaltation religieuse. Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation meilleure pour découvrir la vérité, puisque nous possédons une multitude de lettres, d'actes publics ou privés, et de traités d'alliance, dont souvent ils n'ont pas soupçonné l'existence, et à l'aide desquels il est facile aujourd'hui de rectifier leurs erreurs et de développer les faits que souvent ils rapportent d'une manière incomplète.

« Nous avons donc pensé qu'il convenait de subdiviser la première série de cette sorte : 1° *Historiens*, 2° *Pièces diverses*.

« *Historiens* —......... L'histoire des croisades est renfermée dans des limites faciles à reconnaître : ces guerres commencèrent vers la fin du XIe siècle, et furent terminées par la prise de Saint-Jean d'Acre, en 1290, que suivit de

près la perte des autres places de la Palestine, telles que Sidon, Bérite et le château des Pélerins. Ces événemens consommèrent la ruine des établissemens chrétiens dans ces contrées; au-delà, on n'aperçoit plus que des essais avortés, que des vœux, que des regrets qui tombent sans objet. L'historien scrupuleux a sans doute raison d'en recueillir le témoignage, mais on ne peut pas dire qu'ils forment une partie intégrante de son sujet.

« Si, après la ruine des colonies chrétiennes en Palestine, on n'aperçoit plus aucune expédition à laquelle le nom de croisade puisse véritablement convenir, il semble naturel de prendre pour limite de notre recueil à peu près le milieu du XIVe siècle, puisque plus tard les historiens ne pouvaient pas écrire ce qu'ils avaient vu ou entendu dire, mais seulement ce qu'ils avaient lu dans des auteurs que nous possédons et que nous publierons............ Au reste, il sera facile d'extraire de leurs ouvrages les faits intéressans qui pourraient s'y trouver, pour les reporter, sous la forme de notes, dans la collection elle-même.

....

« Il existe un autre genre de monumens plus littéraires qu'historiques, que nous ne croyons pas davantage devoir admettre dans notre collection; je veux parler de ces romans des croisades que fit éclore en abondance, pendant les XIVe et XVe siècles, l'amour du merveilleux, qui cependant aurait pu se contenter des relations historiques. Il est inutile d'ajouter que, s'il arrive qu'en rédigeant nos commentaires sur les historiens, l'occasion se présente d'employer utilement cette sorte d'écrits, nous ne la laisserons pas échapper.

....

« Le caractère des documens historiques qui doiven

devenir l'objet de nos travaux étant ainsi déterminé, nous allons maintenant vous faire connaître l'ordre dans lequel il nous semble convenable de ranger ces documens.

« Nous avions d'abord songé à subdiviser la première série de la collection en six sections correspondantes aux six principales croisades, et à répartir les historiens dans ces diverses sections en ne considérant que la date des événemens qu'ils rapportent. Ce plan simple, analogue à l'ordre des faits et qui paraît dessiné par l'histoire elle-même, semblait devoir être préféré; mais bientôt nous avons reconnu qu'en le suivant, nous serions nécessairement conduits, ou à morceler le texte des historiens, chose que nous ne devons pas même regarder comme possible, ou à créer une septième et dernière subdivision dans laquelle seraient placés ceux des historiens qui auraient écrit les événemens de deux ou plusieurs croisades : mais, dans ce dernier cas, l'ordre méthodique se serait évanoui. Nous avons dû chercher un autre moyen de fixer la marche de nos travaux, et je vais, messieurs, vous soumettre la détermination à laquelle nous nous sommes arrêtés.

« Aucune division en série ou en croisades ne serait admise. Nous placerions les textes d'après l'ordre chronologique des faits qu'ils contiennent. Quand un historien traiterait à la fois de plusieurs croisades, nous nous déterminerions, pour lui trouver une place convenable, par la considération des époques dont il a parlé avec plus de détail, ou de celles qui se rapprochent davantage du temps où il écrivait. Si plusieurs historiens avaient traité des mêmes faits, nous placerions au premier rang les témoins oculaires, au second les historiens contemporains, au troisième ceux qui ont écrit plus tard; en un mot, l'ordre chronologique servirait, autant que possible, au classement de tous les matériaux mis à notre disposition, sans

jamais prévaloir sur la loi impérieuse de ne point altérer la forme donnée par les auteurs à leurs écrits.

« Une seule exception nous a semblé devoir être admise, et il suffira, pour la justifier, de prononcer le nom de l'historien en faveur duquel nous la sollicitons. Nous nous proposons de placer dans le premier volume Guillaume de Tyr, et son traducteur Hugues Plagon, auteur du XIIIe siècle, qui, après avoir traduit en français l'histoire de Guillaume, la continua jusqu'à l'année 1275. Ce premier volume offrirait donc, comme introduction à tout l'ouvrage, une histoire presque complète des croisades.

« *Pièces diverses*. — Sous ce titre seront placés les actes publics ou privés et toutes les lettres qui peuvent servir au développement ou à la rectification des faits rapportés par les historiens. Le nombre de ces pièces détachées étant considérable, nous avons cru devoir établir dans cette seconde partie deux subdivisions ayant pour titres : 1° *Lettres* ; 2° *Actes publics et privés*. Il est inutile d'ajouter que les lettres et les actes publics ou privés seront classés chronologiquement et rapprochés suivant l'analogie qui existera entre eux. Si le gouvernement ne réalisait pas le projet qu'il a formé de faire publier une nouvelle édition des *Assises de Jérusalem*, nous placerions dans cette section de notre recueil ce monument si utile pour l'étude des mœurs et de la législation féodale de la France au moyen-âge.

HISTORIENS BYZANTINS.

« La série qui contiendra les auteurs byzantins comprendra une partie considérable de l'*Alexiade* d'Anne Comnène, la topographie de Jean Phocas, qui visita la

Syrie et la Palestine dans la seconde moitié du XIIe siècle, et des extraits plus ou moins étendus de Jean Cinname, de Nicetas Choniate, de George Acropolite et d'autres écrivains grecs, ecclésiastiques ou profanes, qui nous ont conservé des faits épars relatifs aux croisades.

« Comme dans les deux autres séries, nous ferons précéder d'une préface les extraits tirés de chaque auteur, toutes les fois que nous pourrons le faire avec fruit. Les textes seront reproduits d'après la nouvelle édition des historiens byzantins entreprise à Bonn, et continuée avec tant de succès par les hommes habiles qui la dirigent. Notre tâche pourra donc se borner à quelques modifications des versions latines et à la rédaction des notes qui, en établissant une sorte de concordance entre les trois séries, auront pour objet principal d'éclairer l'histoire de l'époque et la géographie : on y joindra le petit nombre de morceaux inédits que nos recherches auront pu nous fournir.

HISTORIENS ORIENTAUX.

« Cette série comprendra ceux des documens relatifs aux croisades qui sont le moins connus ; mis, pour ainsi dire, en regard des chroniques de l'Occident, ils donneront la facilité de contrôler des récits altérés quelquefois par la passion, plus souvent par l'ignorance, et fourniront sur la situation politique, morale et religieuse des pays envahis par les croisés, une foule de renseignemens que l'on demanderait vainement aux historiens de l'Occident.

« Cette série se composera principalement de relations en langues arabe, syriaque et arménienne. La chronique d'Aboulfaradj, autrement nommé Grégoire-Bar-Hebrœus, formera la partie syriaque. La portion arménienne sera

sur toutre présentée par la chronique de Mathieu d'Edesse, ainsi que par l'élégie du patriarche Nersès sur la prise de cette ville. L'*Histoire en vers des rois de la petite Arménie*, écrite par Vahram d'Edesse, et publiée à Madras en 1810, fournira quelques extraits. Il en sera de même de la traduction arménienne de la chronique du patriarche Michel. Les auteurs persans et turcs offriront un petit nombre de renseignemens. Mais la partie la plus riche et la plus importante de cette série se composera des écrivains arabes; nous prévoyons qu'à eux seuls ils occuperont les sept huitièmes de cette division du recueil. Sans doute ces historiens ne présentent pas tous une égale importance; quelques uns sont de simples compilateurs qui se bornent à copier les récits de leurs devanciers : mais d'autres ayant été contemporains des faits qu'ils racontent, et à portée de les bien voir, formeront réellement des autorités importantes. Nous pouvons citer en ce genre les biographes de Saladin, qui pour la plupart avaient vécu à la cour de ce prince, et dont l'un, Imad-Eddin-Isfahani, avait rempli auprès de lui les fonctions de secrétaire.

« Nous venons, Messieurs, de parcourir les trois grandes divisions du recueil des historiens des croisades; vous pourriez en ce moment porter votre jugement sur le plan que nous avons arrêté, et dire si nous nous sommes complètement associés à votre pensée. Nous vous supplions cependant de suspendre votre décision quelques instans, et de nous permettre de vous présenter des observations relatives aux trois divisions sous lesquelles seront classés les historiens.

Observations applicables aux trois séries d'historiens.

« L'annotation est le complément nécessaire des textes. Nous nous efforcerons de nous rapprocher le plus possible du système de commentaires adopté par les Bénédictins pour leur collection des historiens de France. Notre but étant de fournir aux amis de notre ancienne histoire un recueil de matériaux utiles, et non de mettre nous-mêmes ces matériaux en œuvre, nous nous contenterons de placer au commencement de chaque volume un tableau chronologique retraçant la suite des événemens, avec des renvois aux relations originales où ils sont décrits. L'utilité de pareils tableaux pour des ouvrages composés de monumens historiques étrangers les uns aux autres a été depuis long-temps reconnue. En établissant l'harmonie dans une collection de ce genre, ils facilitent beaucoup les recherches et autorisent quelquefois le lecteur à penser qu'il a entre les mains plutôt une véritable histoire qu'une collection de morceaux détachés.

« Une préface précédant chaque historien et donnant des détails suffisans sur sa personne et sur le mérite de son ouvrage nous semble devoir satisfaire à ce que les hommes instruits ont droit d'attendre de nous.

« Nous avons toutefois admis une exception pour la série des historiens de l'Orient. Il a paru nécessaire ici qu'une introduction précédât le texte de ces écrivains. L'état de l'Orient à l'époque des croisades, les révolutions qui depuis quelque temps l'agitaient, et le caractère de ses souverains, ne sont pas assez généralement connus pour que des lecteurs, même au courant de la science,

puissent lire sans quelque embarras les récits des historiens orientaux que nous publierons. Ils trouveront dans l'introduction un exposé succinct, mais fidèle, des faits les plus nécessaires à l'intelligence des événemens rapportés par ces historiens.

. . . .

« Les tables des matières sont le fil à l'aide duquel le savant se dirige vers le fait ou vers le mot qui lui sont nécessaires : on ne peut donc apporter trop de soin à rédiger ces instrumens de recherches, qui ne doivent jamais se trouver en défaut, quel que soit l'appel qu'on leur fasse ou le secours qu'on leur demande. Nous nous conformerons à l'usage généralement établi pour la rédaction des tables ; toutefois nous croyons qu'une seule table générale remplacerait avantageusement ces tables spéciales qui exposent souvent le lecteur à des méprises. »

. . . .

« Nous désirons joindre à plusieurs de nos volumes des cartes géographiques, quelques plans topographiques, et enfin des plans reproduisant l'empreinte de plusieurs espèces de monnaies. Nous ne pouvons en ce moment déterminer le nombre de cartes et de plans qu'il sera nécessaire de joindre à notre collection ; mais nous souhaitons que le premier volume de la série des historiens d'Occident ne paraisse pas sans être orné d'une carte représentant l'itinéraire des croisés depuis la France jusqu'à Constantinople, et depuis cette ville jusqu'à Jérusalem par l'Asie-Mineure.

« Nous recommandons cet objet à la sollicitude de l'Académie, et nous nous flattons qu'en cette circonstance, comme dans toutes celles où nous aurons besoin de le réclamer, son appui ne nous manquera pas.

« Messieurs, nous venons de développer sous vos yeux

le plan de l'entreprise littéraire dont vous aviez confié l'exécution à nos soins. Nous n'attendons plus que le jugement que vous allez porter, pour entrer avec courage dans la carrière ouverte devant nous; et si nos pas sont d'abord marqués par la lenteur inséparable des commencemens d'une entreprise de la nature de celle-ci, nous espérons qu'après avoir triomphé des premiers obstacles nous pourrons marcher avec constance et sûreté vers le but indiqué. Chacun de nous comprend, Messieurs, combien il est honorable d'avoir été choisi par l'Académie pour la publication d'un ouvrage qui ne sera pas seulement un encouragement donné aux recherches historiques, mais qui doit rester comme un monument national, et attester aussi les efforts que l'Académie fait incessamment pour raviver ce goût des graves études qui a tant contribué à la gloire et à l'amélioration intellectuelle de la France. »

(*Note du Traducteur.*)

FIN DES NOTES ADDITIONNELLES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Quatrième et cinquième croisades.

(1193 — 1204.)

CHAPITRE XIV.

Sixième croisade.

(1204—1229.)

CHAPITRE XV.

Septième et huitième croisades.

(1229 — 1254.)

CHAPITRE XVI.

Neuvième et dernière croisade. — Perte de la Terre-Sainte.

(1254—1291).

CHAPITRE XVII.

Extinction de l'esprit des croisades. — Sort des Ordres militaires.

(1291 — 1314).

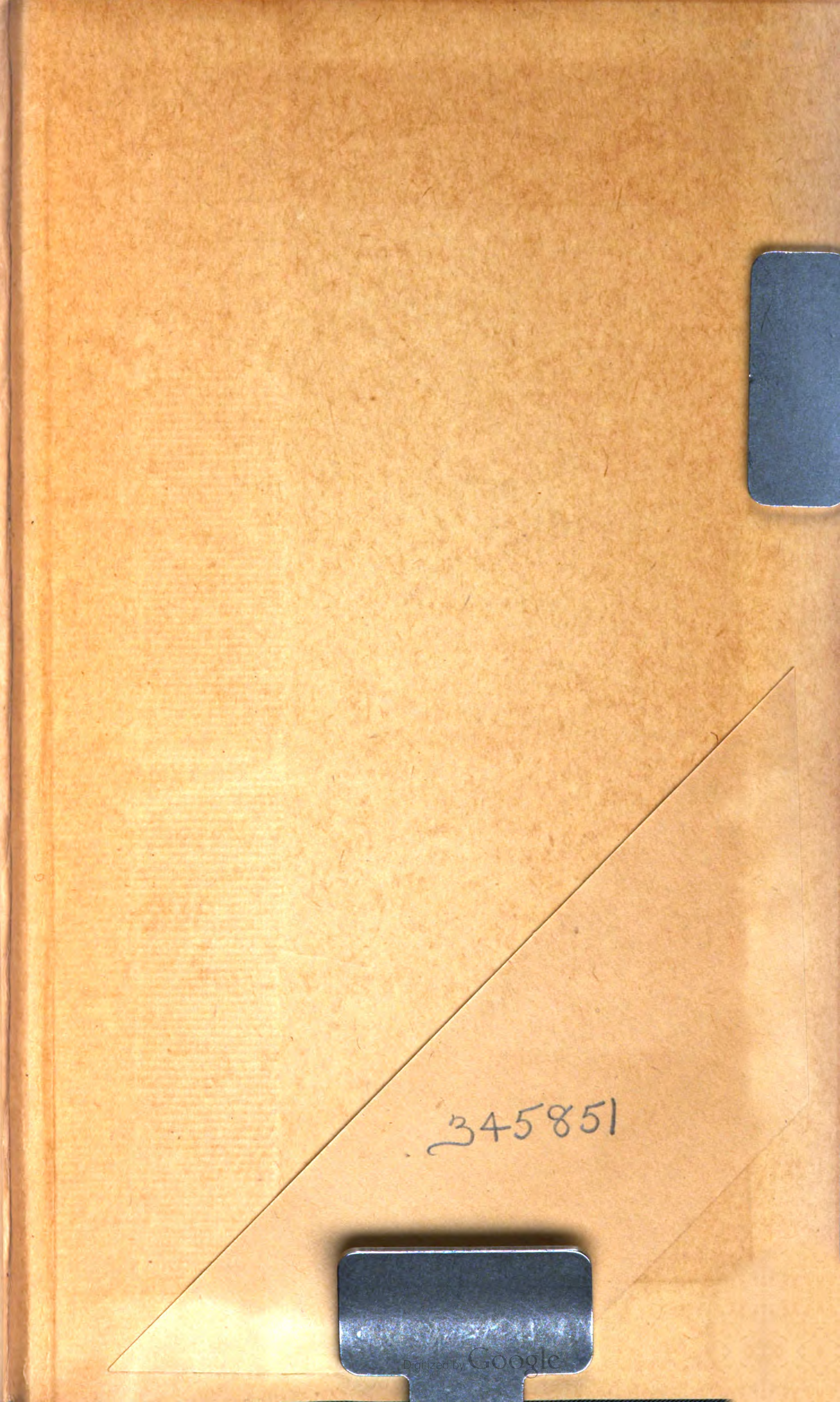
CHAPITRE XVIIIe ET DERNIER.

NOTES ADDITIONNELLES.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

ERRATA.

Page 22, note 1, ligne 5, *e en lenr*, lisez *en leur*.
Page 26, note 3, ligne 1, *de Conrad*, lisez *du Conrad*.
Page 89, note 1, ligne 1, *compta*, lisez *compte*.
Page 103, ligne 9, *se refusera*, lisez *refusera*.
Page 135, ligne 25, *mos*, lisez *mois*.
Page 172, à la note, ligne 17, *qu cut*, lisez *qu'eut*.
Page 208, lignes 2 et 3, *des*, lisez *de*.
Page 208, ligne 8, *comme la base*, lisez *comme base*.
Page 227, lignes 12 et 13, *respective de leur Ordre*, lisez *de leurs Ordres respectifs*.
Page 230, ligne 25, *retracter*, lisez *retracer*.
Page 244, à la note, *Mail*, lisez *Mailros*,
Page 250, ligne 17, *occupait*, lisez *y occupait*.
Page 261, à la note, ligne 10, *fussa*, lisez *fosse*.
Page 261, à la note, ligne 11, *note I*, lisez *notes I et O*.
Page 266, ligne 11, *ou moins*, lisez *moins*.
Page 269, à la note, ligne 13, *Mulbertino*, lisez *Mulberton in*.
Page 368, à la note, ligne 5, *sé eurité*, lisez *sécurité*.
Page 388, lignes 21 et 22, 1203, *lisez* 1203 *et* 1204).
Page 397, vers 5, *allons*, lisez *allions*.
Page 412, vers 10, *viex jones*, lisez *viex et jones*.


345851